ERINDALE COLLEGE
3 1761 02837 1664

Presented to
The Library of the Department of French
of University College
by

Mr M. W. Keefer

19 55

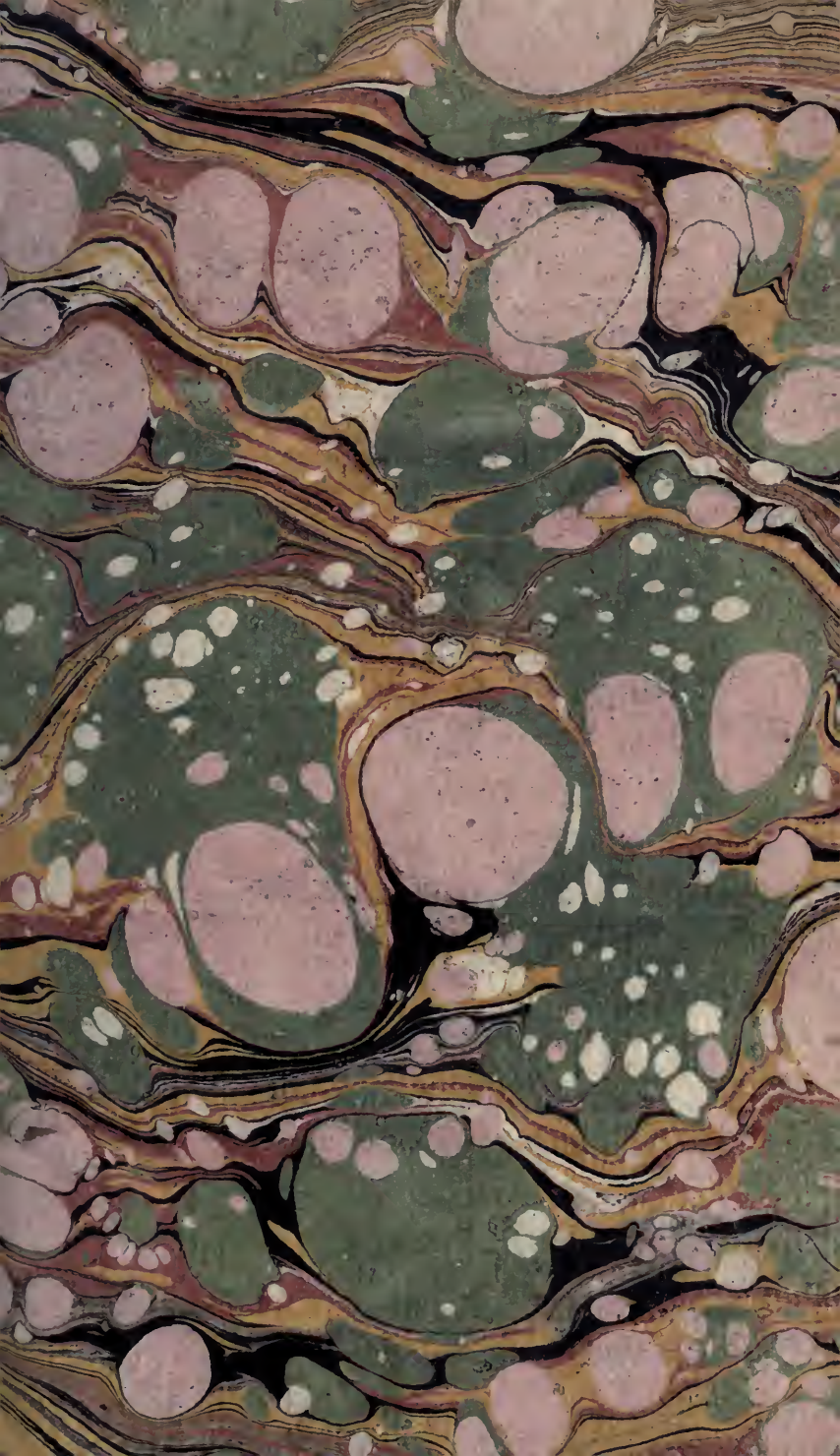

APR 2 6 1994

# OEUVRES

## COMPLETTES

## DE

# VOLTAIRE.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrescompletes70voltuoft

# OEUVRES

## COMPLETES

## DE

# VOLTAIRE.

# OEUVRES

## COMPLETTES

DE

## VOLTAIRE.

# OEUVRES

## COMPLETES

## DE

# VOLTAIRE.

## TOME SOIXANTE-DIXIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1789.

COLLEGE LIBRARY

ERINDALE
COLLEGE
LIBRARY

# VIE

# DE VOLTAIRE

PAR

LE MARQUIS DE CONDORCET;

SUIVIE

DES MEMOIRES DE VOLTAIRE,

ECRITS PAR LUI-MEME;

DES TABLES DES OEUVRES, &c.

# VIE
# DE VOLTAIRE.

# VIE
# DE VOLTAIRE.

La vie de *Voltaire* doit être l'hiſtoire des progrès que les arts ont dus à ſon génie, du pouvoir qu'il a exercé ſur les opinions de ſon ſiècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès ſa jeuneſſe, et ſoutenue juſqu'à ſes derniers momens.

Mais lorſque l'influence d'un philoſophe s'étend juſque ſur le peuple, qu'elle eſt prompte, qu'elle ſe fait ſentir à chaque inſtant, il la doit à ſon caractère, à ſa manière de voir, à ſa conduite, autant qu'à ſes ouvrages. D'ailleurs ces détails ſont encore utiles pour l'étude de l'eſprit humain. Peut-on eſpérer de le connaître, ſi on ne l'a pas obſervé dans ceux en qui la nature a déployé toutes ſes richeſſes et toute ſa puiſſance, ſi même on n'a pas recherché en eux ce qui leur eſt commun avec les autres hommes, auſſi-bien que ce qui les en diſtingue? L'homme ordinaire reçoit d'autrui ſes opinions, ſes paſſions, ſon caractère; il tient tout des lois, des préjugés, des uſages de ſon pays, comme la plante reçoit tout du ſol qui la nourrit, et de l'air qui l'environne. En obſervant l'homme vulgaire, on apprend à connaître l'empire auquel la nature nous a ſoumis, et non le ſecret de nos forces et les lois de notre intelligence.

*François-Marie Arouet*, qui a rendu le nom de *Voltaire* ſi célèbre, naquit à Chatenay, le 20 de février 1694, et fut baptiſé à Paris, dans l'égliſe de Saint-André-

des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son exceſſive faibleſſe fut la cauſe de ce retard, qui pendant ſa vie a répandu des nuages ſur le lieu et ſur l'époque de ſa naiſſance. On fut auſſi obligé de baptiſer *Fontenelle* dans la maiſon paternelle, parce qu'on déſeſpérait de la vie d'un enfant ſi débile. Il eſt aſſez ſingulier que les deux hommes célèbres de ce ſiècle, dont la carrière a été la plus longue, et dont l'eſprit s'eſt conſervé tout entier le plus longtemps, ſoient nés tous deux dans un état de faibleſſe et de langueur.

Le père de M. de *Voltaire* exerçait la charge de tréſorier de la chambre des comptes; ſa mère, *Marguerite d'Aumart*, était d'une famille noble du Poitou. On a reproché à leur fils d'avoir pris ce nom de *Voltaire*, c'eſt-à-dire, d'avoir ſuivi l'uſage alors généralement établi dans la bourgeoiſie riche où les cadets, laiſſant à l'aîné le nom de famille, portaient celui d'un fief ou même d'un bien de campagne. Dans une foule de libelles on a cherché à rabaiſſer ſa naiſſance. Les gens de lettres ſes ennemis ſemblaient craindre que les gens du monde ne ſacrifiaſſent trop aiſément leurs préjugés aux agrémens de ſa ſociété, à leur admiration pour ſes talens, et qu'ils ne traitaſſent un homme de lettres avec trop d'égalité. Ces reproches ſont un hommage: la ſatire n'attaque point la naiſſance d'un homme de lettres, à moins qu'un reſte de conſcience, qu'elle ne peut étouffer, ne lui apprenne qu'elle ne parviendra point à diminuer ſa gloire perſonnelle.

La fortune dont jouiſſait M. *Arouet* procura deux grands avantages à ſon fils; d'abord celui d'une

éducation soignée, sans laquelle le génie n'atteint jamais la hauteur où il aurait pu s'élever. Si on parcourt l'histoire moderne, on verra que tous les hommes du premier ordre, tous ceux dont les ouvrages ont approché de la perfection, n'avaient pas eu à réparer le défaut d'une première éducation.

L'avantage de naître avec une fortune indépendante n'est pas moins précieux. Jamais M. de *Voltaire* n'éprouva le malheur d'être obligé ni de renoncer à sa liberté pour assurer sa subsistance, ni de soumettre son génie à un travail commandé par la nécessité de vivre, ni de ménager les préjugés ou les passions d'un protecteur. Ainsi son esprit ne fut point enchaîné par cette habitude de la crainte, qui non-seulement empêche de produire, mais imprime à toutes les productions un caractère d'incertitude et de faiblesse. Sa jeunesse, à l'abri des inquiétudes de la pauvreté, ne l'exposa point à contracter ou cette timidité servile que fait naître dans une ame faible le besoin habituel des autres hommes, ou cette âpreté et cette inquiète et soupçonneuse irritabilité, suite infaillible pour les ames fortes de l'opposition entre la dépendance à laquelle la nécessité les soumet, et la liberté que demandent les grandes pensées qui les occupent.

Le jeune *Arouet* fut mis au collége des jésuites, où étaient élevés les enfans de la première noblesse, excepté ceux des jansénistes; et les jansénistes, odieux à la cour, étaient rares parmi des hommes qui alors obligés, par l'usage, de choisir une religion sans la connaître, adoptaient naturellement la plus utile à leurs intérêts temporels. Il eut pour professeurs de rhétorique le père *Porée* qui, étant à la fois un homme

d'esprit, et un bon homme, voyait dans le jeune *Arouet* le germe d'un grand-homme; et le père *le Jay*, qui, frappé de la hardiesse de ses idées et de l'indépendance de ses opinions, lui prédisait qu'*il serait en France le coryphée du déisme*: prophéties que l'événement a également justifiées.

Au sortir du collége, il retrouva dans la maison paternelle l'abbé de *Châteauneuf* son parrain, ancien ami de sa mère. C'était un de ces hommes qui, s'étant engagés dans l'état ecclésiastique par complaisance, ou par un mouvement d'ambition étrangère à leur ame, sacrifient ensuite à l'amour d'une vie libre la fortune et la considération des dignités sacerdotales, ne pouvant se résoudre à garder toujours sur leur visage le masque de l'hypocrisie.

L'abbé de *Châteauneuf* était lié avec *Ninon*, à laquelle sa probité, son esprit, sa liberté de penser, avaient fait pardonner depuis long-temps les aventures un peu trop éclatantes de sa jeunesse. La bonne compagnie lui avait su gré d'avoir refusé son ancienne amie, madame de *Maintenon*, qui lui avait offert de l'appeller à la cour, à condition qu'elle se ferait dévote. L'abbé de *Châteauneuf* avait présenté à *Ninon Voltaire* enfant, mais déjà poëte, désolant déjà par de petites épigrammes *son janséniste de frère*, et récitant avec complaisance la *Moïsade* de *Rousseau*.

*Ninon* avait goûté l'élève de son ami, et lui avait légué, par testament, deux mille francs pour acheter des livres. Ainsi, dès son enfance, d'heureuses circonstances lui apprenaient, même avant que sa raison fût formée, à regarder l'étude, les travaux de l'esprit, comme une occupation douce et honorable; et,

en le rapprochant de quelques êtres supérieurs aux opinions vulgaires, lui montraient que l'esprit de l'homme est né libre, et qu'il a droit de juger tout ce qu'il peut connaître; tandis que, par une lâche condescendance pour les préjugés, les éducations ordinaires ne laissent voir aux enfans que les marques honteuses de sa servitude.

L'hypocrisie et l'intolérance régnaient à la cour de *Louis XIV :* on s'y occupait à détruire le jansénisme, beaucoup plus qu'à soulager les maux du peuple. La réputation d'incrédulité avait fait perdre à *Catinat* la confiance due à ses vertus et à son talent pour la guerre. On reprochait au duc de *Vendôme* de manquer à la messe quelquefois, et on attribuait à son indévotion les succès de l'hérétique *Marlboroug* et de l'incrédule *Eugène.* Cette hypocrisie avait révolté ceux qu'elle n'avait pu corrompre; et, par aversion pour la sévérité de Versailles, les sociétés de Paris les plus brillantes affectaient de porter la liberté et le goût du plaisir jusqu'à la licence.

L'abbé de *Châteauneuf* introduisit le jeune *Voltaire* dans ces sociétés, et particulièrement dans celle du duc de *Sulli*, du marquis de *la Fare*, de l'abbé *Servien*, de l'abbé de *Chaulieu*, de l'abbé *Courtin.* Le prince de *Conti*, le grand prieur de *Vendôme*, s'y joignaient souvent.

M. *Arouet* crut son fils perdu en apprenant qu'il faisait des vers, et qu'il voyait bonne compagnie. Il voulait en faire un magistrat, et il le voyait occupé d'une tragédie. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune *Voltaire* chez le marquis de *Châteauneuf*, ambassadeur de France en Hollande.

Son exil ne fut pas long. Madame *du Noyer*, qui s'y était réfugiée avec ſes deux filles, pour ſe ſéparer de ſon mari, plus que par zèle pour la religion proteſtante, vivait alors, à la Haie, d'intrigues et de libelles, et prouvait par ſa conduite que ce n'était pas la liberté de conſcience qu'elle y était allée chercher.

M. de *Voltaire* devint amoureux d'une de ſes filles; la mère trouvant que le ſeul parti qu'elle pût tirer de cette paſſion était d'en faire du bruit, ſe plaignit à l'ambaſſadeur, qui défendit à ſon jeune protégé de conſerver des liaiſons avec mademoiſelle *du Noyer*, et le renvoya dans ſa famille pour n'avoir pas ſuivi ſes ordres.

Madame *du Noyer* ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les *lettres* du jeune *Arouet* à ſa fille, eſpérant que ce nom, déjà très-connu, ferait mieux vendre le livre; et elle eut ſoin de vanter ſa ſévérité maternelle et ſa délicateſſe, dans le libelle même où elle déshonorait ſa fille.

On ne reconnaît point dans ces *lettres* la ſenſibilité de l'auteur de Zaïre et de Tancrède. Un jeune homme paſſionné ſent vivement, mais ne diſtingue pas lui-même les nuances des ſentimens qu'il éprouve; il ne ſait ni choiſir les traits courts et rapides qui caractériſent la paſſion, ni trouver des termes qui peignent à l'imagination des autres le ſentiment qu'il éprouve, et le faſſent paſſer dans leur ame. Exagéré ou commun, il paraît froid lorſqu'il eſt dévoré de l'amour le plus vrai et le plus ardent. Le talent de peindre les paſſions ſur le théâtre eſt même un des derniers qui ſe développe dans les poëtes. *Racine* n'en avait

pas même montré le germe dans les Frères ennemis et dans Alexandre, et Brutus a précédé Zaïre : c'eſt que pour peindre les paſſions, il faut non-ſeulement les avoir éprouvées, mais avoir pu les obſerver, en juger les mouvemens et les effets dans un temps où, ceſſant de dominer notre ame, elles n'exiſtent plus que dans nos ſouvenirs. Pour les ſentir, il ſuffit d'avoir un cœur ; il faut, pour les exprimer avec énergie et avec juſteſſe, une ame long-temps exercée par elles, et perfectionnée par la réflexion.

Arrivé à Paris, le jeune homme oublia bientôt ſon amour ; mais il n'oublia point de faire tous ſes efforts pour enlever une jeune perſonne eſtimable et née pour la vertu, à une mère intrigante et corrompue. Il employa le zèle du proſélitiſme. Pluſieurs évêques, et même des jéſuites, s'unirent à lui. Ce projet manqua ; mais *Voltaire* eut dans la ſuite le bonheur d'être utile à mademoiſelle *du Noyer*, alors mariée au baron de *Vinterfeld*.

Cependant ſon père le voyant toujours obſtiné à faire des vers et à vivre dans le monde, l'avait exclu de ſa maiſon. Les lettres les plus ſoumiſes ne le touchaient point : il lui demandait même la permiſſion de paſſer en Amérique, pourvu qu'avant ſon départ il lui permît d'embraſſer ſes genoux. Il fallut ſe réſoudre, non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

Il n'y reſta pas long-temps. M. de *Caumartin*, ami de M. *Arouet*, fut touché du ſort de ſon fils, et demanda la permiſſion de le mener à Saint-Ange, où loin de ces ſociétés alarmantes pour la tendreſſe paternelle, il devait réfléchir ſur le choix d'un état.

Il y trouva le vieux *Caumartin*, vieillard respectable, passionné pour *Henri IV* et pour *Sulli*, alors trop oubliés de la nation. Il avait été lié avec les hommes les plus instruits du règne de *Louis XIV*, savait les anecdotes les plus secrètes, les savait telles qu'elles s'étaient passées, et se plaisait à les raconter. *Voltaire* revint de Saint-Ange, occupé de faire un poëme épique dont *Henri IV* serait le héros, et plein d'ardeur pour l'étude de l'histoire de France. C'est à ce voyage que nous devons la Henriade et le Siècle de *Louis XIV*.

Ce prince venait de mourir. Le peuple, dont il avait été si long-temps l'idole, ce même peuple qui lui avait pardonné ses profusions, ses guerres et son despotisme, qui avait applaudi à ses persécutions contre les protestans, insultait à sa mémoire par une joie indécente. Une bulle sollicitée à Rome contre un livre de dévotion, avait fait oublier aux Parisiens cette gloire dont ils avaient été si long-temps idolâtres. On prodigua les satires à la mémoire de *Louis le grand*, comme on lui avait prodigué les panégyriques pendant sa vie. *Voltaire* accusé d'avoir fait une de ces satires, fut mis à la bastille : elle finissait par ce vers :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il en avait un peu plus de vingt-deux; et la police regarda cette espèce de conformité d'âge comme une preuve suffisante pour le priver de sa liberté.

C'est à la bastille que le jeune poëte ébaucha le poëme de la Ligue, corrigea sa tragédie d'Oedipe, commencée long-temps auparavant, et fit une pièce

de vers fort gaie sur le malheur d'y être. M. le duc d'*Orléans*, instruit de son innocence, lui rendit sa liberté, et lui accorda une gratification.

*Monseigneur*, lui dit *Voltaire*, *je remercie votre Altesse royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement.*

La tragédie d'Oedipe fut jouée en 1718. L'auteur n'était encore connu que par des pièces fugitives, par quelques épîtres où l'on trouve la philosophie de *Chaulieu*, avec plus d'esprit et de correction, et par une ode qui avait disputé vainement le prix de l'académie française. On lui avait préféré une pièce ridicule de l'abbé *du Jarri*. Il s'agissait de la décoration de l'autel de Notre-Dame, car *Louis XIV* s'était souvenu, après soixante et dix ans de règne, d'accomplir cette promesse de *Louis XIII*; et le premier ouvrage en vers sérieux que *Voltaire* ait publié, fut un ouvrage de dévotion.

Né avec un goût sûr et indépendant, il n'aurait pas voulu mêler l'amour à l'horreur du sujet d'Oedipe, et il osa même présenter sa pièce aux comédiens sans avoir payé ce tribut à l'usage; mais elle ne fut pas reçue. L'assemblée trouva mauvais que l'auteur osât réclamer contre son goût. *Ce jeune homme mériterait bien*, disait *Dufresne*, *qu'en punition de son orgueil on jouât sa pièce avec cette grande vilaine scène traduite de Sophocle.*

Il fallut céder, et imaginer un amour épisodique et froid. La pièce réussit; mais ce fut malgré cet amour: et la scène de *Sophocle* en fit le succès. *La Motte*, alors le premier homme de la littérature, dit,

dans ſon approbation, que cette tragédie promettait un digne ſucceſſeur de *Corneille* et de *Racine;* et cet hommage rendu par un rival dont la réputation était déjà faite, et qui pouvait craindre de ſe voir ſurpaſſé, doit à jamais honorer le caractère de *la Motte.*

Mais *Voltaire*, dénoncé comme un homme de génie et comme un philoſophe à la foule des auteurs médiocres, et aux fanatiques de tous les partis, réunit dès-lors les mêmes ennemis dont les générations renouvelées pendant ſoixante ans, ont fatigué et trop ſouvent troublé ſa longue et glorieuſe carrière. Ces vers ſi célèbres :

Nos prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe ;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

furent le premier cri d'une guerre que la mort même de *Voltaire* n'a pu éteindre.

A une repréſentation d'Oedipe, il parut ſur le théâtre portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de *Villars* demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Cette étourderie, qui annonçait un homme ſi ſupérieur aux petiteſſes de l'amour propre, lui inſpira le déſir de le connaître. *Voltaire*, admis dans ſa ſociété, eut pour elle une paſſion, la première et la plus ſérieuſe qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuſe, et l'enleva pendant aſſez long-temps à l'étude qui était déjà ſon premier beſoin ; il n'en parla jamais depuis qu'avec le ſentiment du regret et preſque du remords.

Délivré de ſon amour, il continua la Henriade,

et fit la tragédie d'Artémire. Une actrice formée par lui, et devenue à la fois sa maîtresse et son élève, joua le principal role. Le public qui avait été juste pour Oedipe, fut au moins sévère pour Artémire; effet ordinaire de tout premier succès. Une aversion secrète pour une supériorité reconnue n'en est pas la seule cause, mais elle sait profiter d'un sentiment naturel qui nous rend d'autant moins faciles que nous espérons davantage.

Cette tragédie ne valut à *Voltaire* que la permission de revenir à Paris, dont une nouvelle calomnie et ses liaisons avec les ennemis du régent, et entre autres avec le duc de *Richelieu* et le fameux baron de *Gortz*, l'avaient fait éloigner. Ainsi cet ambitieux dont les vastes projets embrassaient l'Europe, et menaçaient de la bouleverser, avait choisi pour ami, et presque pour confident, un jeune poëte: c'est que les hommes supérieurs se devinent et se cherchent, qu'ils ont une langue commune qu'eux seuls peuvent parler et entendre.

En 1722, *Voltaire* accompagna madame de *Rupelmonde* en Hollande. Il voulait voir, à Bruxelles, *Rousseau* dont il plaignait les malheurs, et dont il estimait le talent poëtique. L'amour de son art l'emportait sur le juste mépris que le caractère de *Rousseau* devait lui inspirer. *Voltaire* le consulta sur son poëme de la Ligue, lui lut l'Epître à *Uranie*, faite pour madame de *Rupelmonde*, et premier monument de sa liberté de penser, comme de son talent pour traiter en vers et rendre populaires les questions de métaphysiques ou de morale. De son côté, *Rousseau* lui récita une *Ode à la postérité*, *qui*, comme *Voltaire*

le lui dit alors, à ce qu'on prétend, *ne devait pas aller à son adresse ;* et *le Jugement de Pluton*, allégorie satirique, et cependant aussi promptement oubliée que l'ode. Les deux poëtes se séparèrent ennemis irréconciliables. *Rousseau* se déchaîna contre *Voltaire*, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. On est étonné de voir l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, où les ministres de la religion sont continuellement livrés à la risée et à l'opprobre, donner sérieusement, pour cause de sa haine contre *Voltaire*, sa contenance évaporée pendant la messe, et l'Epître à *Uranie*. Mais *Rousseau* avait pris le masque de la dévotion ; elle était alors un asile honorable pour ceux que l'opinion mondaine avait flétris, asile sûr et commode que malheureusement la philosophie, qui a fait tant d'autres maux, leur a fermé depuis sans retour.

En 1724, *Voltaire* donna Mariamne. C'était le sujet d'Artémire sous des noms nouveaux, avec une intrigue moins compliquée et moins romanesque ; mais c'était surtout le style de *Racine*. La pièce fut jouée quarante fois. L'auteur combattit, dans la préface, l'opinion de *la Motte* qui, né avec beaucoup d'esprit et de raison, mais peu sensible à l'harmonie, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, et ne voyait dans la poësie qu'une forme de convention, imaginée pour soulager la mémoire, et à laquelle l'habitude seule fesait trouver des charmes. Dans ses lettres imprimées à la fin d'Oedipe, il avait déjà combattu le même poëte qui regardait la règle des trois unités comme un autre préjugé.

On doit savoir gré à ceux qui osent, comme *la Motte*, établir dans les arts des paradoxes contraires aux idées communes. Pour défendre les règles anciennes, on est obligé de les examiner; si l'opinion reçue se trouve vraie, on a l'avantage de croire par raison ce qu'on croyait par habitude; si elle est fausse, on est délivré d'une erreur.

Cependant il n'est pas rare de montrer de l'humeur contre ceux qui nous forcent à examiner ce que nous avons admis sans réflexion. Les esprits qui, comme *Montagne*, s'endorment tranquillement sur l'oreiller du doute, ne sont pas communs; ceux qui sont tourmentés du désir d'atteindre à la vérité, sont plus rares encore. Le vulgaire aime à croire, même sans preuve, et chérit sa sécurité dans son aveugle croyance, comme une partie de son repos.

C'est vers la même époque que parut la Henriade sous le nom de la Ligue. Une copie imparfaite, enlevée à l'auteur, fut imprimée furtivement; et non-seulement il y était resté des lacunes, mais on en avait rempli quelques-unes.

La France eut donc enfin un poëme épique. On peut regretter, sans doute, que *Voltaire* qui a mis tant d'action dans ses tragédies, qui y fait parler aux passions un langage si naturel et si vrai, qui a su également les peindre, et par l'analyse des sentimens qu'elles font éprouver, et par les traits qui leur échappent, n'ait point déployé dans la Henriade ces talens que nul homme n'a encore réunis au même degré; mais un sujet si connu, si près de nous, laissait peu de liberté à l'imagination du poëte. La passion sombre et cruelle du fanatisme, s'exerçant

ſur les perſonnages ſubalternes, ne pouvait exciter que l'horreur. Une ambition hypocrite était la ſeule qui animât les chefs de la ligue. Le héros, brave, humain et galant, mais n'éprouvant que les malheurs de la fortune, et les éprouvant ſeul, ne pouvait intéreſſer que par ſa valeur et ſa clémence : enfin il était impoſſible que la converſion un peu forcée d'*Henri IV* formât jamais un dénouement bien héroïque.

Mais ſi, pour l'intérêt des événemens, pour la variété, pour le mouvement, la Henriade eſt inférieure aux poëmes épiques qui étaient alors en poſſeſſion de l'admiration générale, par combien de beautés neuves cette infériorité n'eſt-elle point compenſée ? Jamais une philoſophie ſi profonde et ſi vraie a-t-elle été embellie par des vers plus ſublimes ou plus touchans ? quel autre poëme offre des caractères deſſinés avec plus de force et de nobleſſe, ſans rien perdre de leur vérité hiſtorique ? quel autre renferme une morale plus pure, un amour de l'humanité plus éclairé, plus libre des préjugés et des paſſions vulgaires ? Que le poëte faſſe agir ou parler ſes perſonnages, qu'il peigne les attentats du fanatiſme ou les charmes et les dangers de l'amour, qu'il tranſporte ſes lecteurs ſur un champ de bataille ou dans le ciel que ſon imagination a créé, par-tout il eſt philoſophe, par-tout il paraît profondément occupé des vrais intérêts du genre-humain. Du milieu même des fictions on voit ſortir de grandes vérités ſous un pinceau toujours brillant et toujours pur.

Parmi tous les poëmes épiques, la Henriade ſeule a un but moral ; non qu'on puiſſe dire qu'elle ſoit le développement d'une ſeule vérité, idée pédanteſque,

à

à laquelle un poëte ne peut assujettir sa marche, mais parce qu'elle respire par-tout la haine de la guerre et du fanatisme, la tolérance et l'amour de l'humanité. Chaque poëme prend nécessairement la teinte du siècle qui l'a vu naître; et la Henriade est née dans le siècle de la raison. Aussi plus la raison fera de progrès parmi les hommes, plus ce poëme aura d'admirateurs.

On peut comparer la Henriade à l'Enéide: toutes deux portent l'empreinte du génie dans tout ce qui a dépendu du poëte, et n'ont que les défauts d'un sujet dont le choix a également été dicté par l'esprit national. Mais *Virgile* ne voulait que flatter l'orgueil des Romains, et *Voltaire* eut le motif plus noble de préserver les Français du fanatisme, en leur retraçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres.

La Henriade, Oedipe et Mariamne avaient placé *Voltaire* bien au-dessus de ses contemporains, et semblaient lui assurer une carrière brillante, lorsqu'un événement fatal vint troubler sa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour, qui s'en vengea en le faisant insulter par ses gens, sans compromettre sa sureté personnelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sulli, où il dînait, qu'il reçut cet outrage dont le duc de *Sulli* ne daigna témoigner aucun ressentiment, persuadé sans doute que les descendans des Francs ont conservé droit de vie et de mort sur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes; le parlement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres outrages, lorsqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de ses subal-

ternes, crut ne rien devoir à un simple citoyen qui n'était que le premier homme de lettres de la nation, et garda le silence.

*Voltaire* voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé, moyens autorisés par les mœurs des nations modernes, et proscrits par leurs lois : la bastille, et au bout de six mois l'ordre de quitter Paris, furent la punition de ses premières démarches. Le cardinal de *Fleuri* n'eut pas même la petite politique de donner à l'agresseur la plus légère marque de mécontentement. Ainsi lorsque les lois abandonnaient les citoyens, le pouvoir arbitraire les punissait de chercher une vengeance que ce silence rendait légitime, et que les principes de l'honneur prescrivaient comme nécessaire. Nous osons croire que de notre temps la qualité d'homme serait plus respectée, que les lois ne seraient plus muettes devant le ridicule préjugé de la naissance, et que, dans une querelle entre deux citoyens, ce ne serait pas à l'offensé que le ministère enlèverait sa liberté et sa patrie.

*Voltaire* fit encore à Paris un voyage secret et inutile; il vit trop qu'un adversaire, qui disposait à son gré de l'autorité ministérielle et du pouvoir judiciaire, pourrait également l'éviter et le perdre. Il s'ensevelit dans la retraite, et dédaigna de s'occuper plus long-temps de sa vengeance, ou plutôt il ne voulut se venger qu'en accablant son ennemi du poids de sa gloire, et en le forçant d'entendre répéter, au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait voulu avilir.

L'Angleterre fut son asile. *Newton* n'était plus, mais son esprit régnait sur ses compatriotes qu'il avait

inſtruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude de la nature, que l'expérience et le calcul. *Locke*, dont la mort était encore récente, avait donné le premier une théorie de l'ame humaine, fondée ſur l'expérience, et montré la route qu'il faut ſuivre en métaphyſique pour ne point s'égarer. La philoſophie de *Shaftersbury*, commentée par *Bolingbroke*, embellie par les vers de *Pope*, avait fait naître en Angleterre un déiſme qui annonçait une morale fondée ſur des motifs faits pour émouvoir les ames élevées, ſans offenſer la raiſon.

Cependant en France les meilleurs eſprits cherchaient encore à ſubſtituer, dans nos écoles, les hypothèſes de *Deſcartes* aux abſurdités de la phyſique ſcolaſtique : une thèſe où l'on ſoutenait ſoit le ſyſtême de *Copernic*, ſoit les tourbillons, était une victoire ſur les préjugés. Les idées innées étaient devenues preſque un article de foi aux yeux des dévots, qui d'abord les avaient priſes pour une héréſie. *Mallebranche*, qu'on croyait entendre, était le philoſophe à la mode. On paſſait pour un eſprit fort lorſqu'on ſe permettait de regarder l'exiſtence de *cinq propoſitions* dans le livre illiſible de *Janſénius*, comme un fait indifférent au bonheur de l'eſpèce humaine, ou qu'on oſait lire *Bayle* ſans la permiſſion d'un docteur en théologie.

Ce contraſte devait exciter l'enthouſiaſme d'un homme qui, comme *Voltaire*, avait dès ſon enfance ſecoué tous les préjugés. L'exemple de l'Angleterre lui montrait que la vérité n'eſt pas faite pour reſter un ſecret entre les mains de quelques philoſophes, et d'un petit nombre de gens du monde inſtruits, ou

plutôt endoctrinés par les philoſophes ; riant avec eux des erreurs dont le peuple eſt la victime, mais s'en rendant eux-mêmes les défenſeurs, lorſque leur état ou leurs places leur y fait trouver un intérêt chimérique ou réel, et prêts à laiſſer proſcrire ou même à perſécuter leurs précepteurs, s'ils oſent dire ce qu'eux-mêmes penſent en ſecret.

Dès ce moment *Voltaire* ſe ſentit appelé à détruire les préjugés de toute eſpèce, dont ſon pays était l'eſclave. Il ſentit la poſſibilité d'y réuſſir par un mélange heureux d'audace et de ſoupleſſe, en ſachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter ou les faire naître ; en ſe ſervant tour à tour, avec adreſſe, du raiſonnement, de la plaiſanterie, du charme des vers ou des effets du théâtre ; en rendant enfin la raiſon aſſez ſimple pour devenir populaire, aſſez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, aſſez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de ſe rendre, par les ſeules forces de ſon génie, le bienfaiteur de tout un peuple en l'arrachant à ſes erreurs, enflamma l'ame de *Voltaire*, échauffa ſon courage. Il jura d'y conſacrer ſa vie, et il a tenu parole.

La tragédie de Brutus fut le premier fruit de ſon voyage en Angleterre.

Depuis Cinna notre théâtre n'avait point retenti des fiers accens de la liberté ; et, dans Cinna, ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. On trouva dans Brutus la force de *Corneille* avec plus de pompe et d'éclat, avec un naturel que *Corneille* n'avait pas, et l'élégance ſoutenue de *Racine*. Jamais les droits d'un peuple opprimé n'avaient été expoſés avec plus de force, d'éloquence, de préciſion même, que dans

la seconde scène de Brutus. Le cinquième acte est un chef-d'œuvre de pathétique.

On a reproché au poëte d'avoir introduit l'amour dans ce sujet si imposant et si terrible, et surtout un amour sans un grand intérêt ; mais *Titus* entraîné par un autre motif que l'amour, eût été avili ; la sévérité de *Brutus* n'eût plus déchiré l'ame des spectateurs ; et si cet amour eût trop intéressé, il était à craindre que leur cœur n'eût trahi la cause de Rome. Ce fut après cette pièce que *Fontenelle* dit à *Voltaire*, *qu'il ne le croyait point propre à la tragédie, que son style était trop fort, trop pompeux, trop brillant. — Je vais donc relire vos pastorales*, lui répondit *Voltaire*.

Il crut alors pouvoir aspirer à une place à l'académie française, et on pouvait le trouver modeste d'avoir attendu si long-temps ; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages. *Le Gros de Boze* prononça, d'un ton doctoral, que *Voltaire* ne serait jamais un personnage académique.

Ce de *Boze*, oublié aujourd'hui, était un de ces hommes qui, avec peu d'esprit et une science médiocre, se glissent dans les maisons des grands et des gens en place, et y réussissent parce qu'ils ont précisément ce qu'il faut pour satisfaire la vanité d'avoir chez soi des gens de lettres, et que leur esprit ne peut ni inspirer la crainte ni humilier l'amour propre. De *Boze* était d'ailleurs un personnage important ; il exerçait alors à Paris l'emploi d'inspecteur de la librairie, que depuis la magistrature a usurpé sur les gens de lettres, à qui l'avidité des hommes riches ou accrédités ne laisse que les places dont les

fonctions perſonnelles exigent des lumières et des talens.

Après Brutus, *Voltaire* fit la Mort de Céſar, ſujet déjà traité par *Shakeſpeare* dont il imita quelques ſcènes en les embelliſſant. Cette tragédie ne fut jouée qu'au bout de quelques années, et dans un collége. Il n'oſait riſquer ſur le théâtre une pièce ſans amour, ſans femmes, et une tragédie en trois actes; car les innovations peu importantes ne ſont pas toujours celles qui ſoulèvent le moins les ennemis de la nouveauté. Les petits eſprits doivent être plus frappés des petites choſes. Cependant un ſtyle noble, hardi, figuré, mais toujours naturel et vrai; un langage digne du vainqueur et des libérateurs du monde; la force et la grandeur des caractères, le ſens profond qui règne dans les diſcours de ces derniers Romains, occupent et attachent les ſpectateurs faits pour ſentir ce mérite, les hommes qui ont dans le cœur ou dans l'eſprit quelque rapport avec ces grands perſonnages, ceux qui aiment l'hiſtoire, les jeunes gens enfin encore pleins de ces objets que l'éducation a mis ſous leurs yeux.

Les tragédies hiſtoriques, comme Cinna, la Mort de Pompée, Brutus, Rome ſauvée, le Triumvirat de *Voltaire*, ne peuvent avoir l'intérêt du Cid, d'Iphigénie, de Zaïre, ou de Mérope. Les paſſions douces et tendres du cœur humain ne pourraient s'y développer ſans diſtraire du tableau hiſtorique qui en eſt le ſujet; les événemens ne peuvent y être diſpoſés avec la même liberté pour les faire ſervir à l'effet théâtral. Le poëte y eſt bien moins maître des caractères. L'intérêt, qui eſt celui d'une nation

ou d'une grande révolution, plutôt que celui d'un individu, eſt dès-lors bien plus faible, parce qu'il dépend de ſentimens moins perſonnels et moins énergiques.

Mais, loin de proſcrire ce genre, comme plus froid, comme moins favorable au génie dramatique du poëte, il faudrait l'encourager, parce qu'il ouvre un champ vaſte au génie poëtique, qui peut y développer toutes les grandes vérités de la politique; parce qu'il offre de grands tableaux hiſtoriques, et qu'enfin c'eſt celui qu'on peut employer avec plus de ſuccès à élever l'ame et à la former. On doit, ſans doute, placer au premier rang les poëmes qui, comme Mahomet, comme Alzire, ſont à la fois des tragédies intéreſſantes ou terribles, et de grands tableaux; mais ces ſujets ſont très-rares, et ils exigent des talens que *Voltaire* ſeul a réunis juſqu'ici.

On ne voulut point permettre d'imprimer la Mort de Céſar. On fit un crime à l'auteur des ſentimens républicains répandus dans ſa pièce; imputation d'autant plus ridicule que chacun parle ſon langage, que *Brutus* n'en eſt pas plus le héros que *Céſar;* que le poëte, dans un genre purement hiſtorique, en traçant ſes portraits d'après l'hiſtoire, en a conſervé l'impartialité. Mais, ſous le gouvernement à la fois tyrannique et puſillanime du cardinal de *Fleuri*, le langage de la ſervitude était le ſeul qui pût paraître innocent.

Qui croirait aujourd'hui que l'élégie ſur la mort de mademoiſelle *le Couvreur*, ait été pour *Voltaire* le ſujet d'une perſécution ſérieuſe qui l'obligea de quitter la capitale, où il ſavait qu'heureuſement

l'abſence fait tout oublier, même la fureur de perſécuter !

Les théâtres ſont une inſtitution vraiment utile : c'eſt par eux qu'une jeuneſſe inappliquée et frivole conſerve encore quelque habitude de ſentir et de penſer, que les idées morales ne lui deviennent point abſolument étrangères, que les plaiſirs de l'eſprit exiſtent pour elle. Les ſentimens qu'excite la repréſentation d'une tragédie, élèvent l'ame, l'épurent, la tirent de cette apathie, de cette perſonnalité, maladies auxquelles l'homme riche et diſſipé eſt condamné par la nature. Les ſpectacles forment en quelque ſorte un lien entre la claſſe des hommes qui penſent et celle des hommes qui ne penſent point. Ils adouciſſent l'auſtérité des uns, et tempèrent dans les autres la dureté qui naît de l'orgueil et de la légéreté. Mais, par une fatalité ſingulière, dans le pays où l'art du théâtre a été porté au plus haut degré de perfection, les acteurs, à qui le public doit le plus noble de ſes plaiſirs, condamnés par la religion, ſont flétris par un préjugé ridicule.

*Voltaire* oſa le combattre. Indigné qu'une actrice célèbre, long-temps l'objet de l'enthouſiaſme, enlevée par une mort prompte et cruelle, fût, en qualité d'excommuniée, privée de la ſépulture, il s'éleva et contre la nation frivole qui ſoumettait lâchement ſa tête à un joug honteux, et contre la puſillanimité des gens en place qui laiſſaient tranquillement flétrir ce qu'ils avaient admiré. Si les nations ne ſe corrigent guère, elles ſouffrent du moins les leçons avec patience. Mais les prêtres, à qui les parlemens ne laiſſaient plus excommunier que les ſorciers et les

comédiens, furent irrités qu'un poëte osât leur disputer la moitié de leur empire, et les gens en place ne lui pardonnèrent point de leur avoir reproché leur indigne faiblesse.

*Voltaire* sentit qu'un grand succès au théâtre pouvait seul, en lui assurant la bienveillance publique, le défendre contre le fanatisme. Dans les pays où il n'existe aucun pouvoir populaire, toute classe d'hommes qui a un point de ralliement, devient une sorte de puissance. Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. Ce public, en applaudissant à des allusions, blesse ou flatte la vanité des gens en place, décourage ou ranime les partis élevés contre eux, et ils n'osent le braver ouvertement. *Voltaire* donna donc Eryphile qui ne remplit point son but; mais, loin de se laisser abattre par ce revers, il saisit le sujet de Zaïre, en conçoit le plan, achève l'ouvrage en dix-huit jours, et elle paraît sur le théâtre quatre mois après Eryphile.

Le succès passa ses espérances. Cette pièce est la première où, quittant les traces de *Corneille* et de *Racine*, il ait montré un art, un talent et un style qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné n'avait arraché de si douces larmes; jamais aucun poëte n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une ame si tendre, si naïve, si généreuse. On aime *Orosmane*, lors même qu'il fait frémir; il immole *Zaïre*, cette *Zaïre* si intéressante, si vertueuse, et on ne peut le haïr. Et, s'il était possible de se distraire d'*Orosmane* et de *Zaïre*,

combien la religion n'eſt-elle pas impoſante dans le vieux *Luſignan!* quelle nobleſſe le fanatique *Néreſtan* met dans ſes reproches! avec quel art le poëte a ſu préſenter ces chrétiens qui viennent troubler une union ſi touchante! Une femme ſenſible et pieuſe pleure ſur *Zaïre* qui a ſacrifié à ſon Dieu, ſon amour et ſa vie, tandis qu'un homme étranger au chriſtianiſme pleure *Zaïre* dont le cœur égaré, par ſa tendreſſe pour ſon père, s'immole au préjugé ſuperſtitieux qui lui défend d'aimer un homme d'une ſecte étrangère: et c'eſt-là le chef-d'œuvre de l'art. Pour quiconque ne croit point aux livres juifs, Athalie n'eſt que l'école du fanatiſme, de l'aſſaſſinat et du menſonge. Zaïre eſt dans toutes les opinions, comme pour tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des ames pures.

Elle fut ſuivie d'Adélaïde du Gueſclin, également fondée ſur l'amour, et où, comme dans Zaïre, des héros français, des événemens de notre hiſtoire, rappelés en beaux vers, ajoutaient encore à l'intérêt: mais c'était le patriotiſme d'un citoyen qui ſe plaît à rappeler des noms reſpectés et de grandes époques, et non ce *patriotiſme d'antichambre*, qui depuis a tant réuſſi ſur la ſcène françaiſe.

Adélaïde n'eut point de ſuccès. Un plaiſant du parterre avait empêché de finir Mariamne, en criant: *La reine boit;* un autre fit tomber Adélaïde, en répondant: *Couſſi, couſſi*, à ce mot ſi noble, ſi touchant de *Vendôme: Es-tu content, Couci?*

Cette même pièce reparut ſous le nom du Duc de Foix, corrigée moins d'après le ſentiment de l'auteur que ſur les jugemens des critiques; elle réuſſit mieux.

Mais lorſque, long-temps après, les trois coups de marteau du Philoſophe ſans le ſavoir eurent appris qu'on ne ſifflerait plus le coup de canon d'Adélaïde, lorſqu'elle ſe remontra ſur la ſcène; malgré *Voltaire* qui ſe ſouvenait moins des beautés de ſa pièce que des critiques qu'elle avait eſſuyées; alors elle enleva tous les ſuffrages, alors on ſentit toute la beauté du rôle de *Vendôme* auſſi amoureux qu'*Oroſmane*; l'un, jaloux par la ſuite d'un caractère impérieux, l'autre par l'excès de ſa paſſion; l'un tyrannique par l'impétuoſité et la hauteur naturelle de ſon ame, l'autre par un malheur attaché à l'habitude du pouvoir abſolu. *Oroſmane*, tendre, déſintéreſſé dans ſon amour, ſe rend coupable dans un moment de délire où le plonge une erreur excuſable, et s'en punit en s'immolant lui-même; *Vendôme*, plus perſonnel, appartenant à ſa paſſion plus qu'à ſa maîtreſſe, forme, avec une fureur plus tranquille, le projet de ſon crime, mais l'expie par ſes remords et par le ſacrifice de ſon amour. L'un montre les excès et les malheurs où la violence des paſſions entraîne les ames généreuſes, l'autre, ce que peuvent le repentir et le ſentiment de la vertu ſur les ames fortes, mais abandonnées à leurs paſſions.

On prétend que le Temple du Goût nuiſit beaucoup au ſuccès d'Adélaïde. Dans cet ouvrage charmant, *Voltaire* jugeait les écrivains du ſiècle paſſé, et même quelques-uns de ſes contemporains. Le temps a confirmé tous ſes jugemens; mais alors ils parurent autant de ſacriléges. En obſervant cette intolérance littéraire, cette néceſſité impoſée à tout écrivain qui veut conſerver ſon repos, de reſpecter

les opinions établies ſur le mérite d'un orateur ou d'un poëte ; cette fureur avec laquelle le public pourſuit ceux qui oſent, ſur les objets même les plus indifférens, ne penſer que d'après eux-mêmes ; on ſerait tenté de croire que l'homme eſt intolérant par ſa nature. L'eſprit, le génie, la raiſon, ne garantiſſent pas toujours de ce malheur. Il eſt bien peu d'hommes qui n'aient pas en ſecret quelques idoles dont ils ne voient point de ſang froid qu'on oſe affaiblir ou détruire le culte.

Dans le grand nombre, ce ſentiment a pour origine l'orgueil et l'envie. On regarde, comme affectant ſur nous une ſupériorité qui nous bleſſe, l'écrivain qui, en critiquant ceux que nous admirons, a l'air de ſe croire ſupérieur à eux, et dès-lors à nous-mêmes. On craint qu'en abattant la ſtatue de l'homme qui n'eſt plus ; il ne prétende élever à ſa place celle d'un homme vivant dont la gloire eſt toujours un ſpectacle affligeant pour la médiocrité. Mais ſi des eſprits ſupérieurs s'abandonnent à cette eſpèce d'intolérance, cette faibleſſe excuſable et paſſagère, née de la pareſſe et de l'habitude, cède bientôt à la vérité, et ne produit ni l'injuſtice ni la perſécution.

Dans ſa retraite, *Voltaire* avait conçu l'heureux projet de faire connaître à ſa nation la philoſophie, la littérature, les opinions, les ſectes de l'Angleterre ; et il fit ſes Lettres ſur les Anglais (*). *Newton*, dont on ne connaiſſait en France ni les opinions philoſophiques, ni le ſyſtême du monde, ni preſque

(*) La matière de ces lettres eſt répandue, ſous d'autres titres, dans les Oeuvres, et principalement dans le Dictionnaire philoſophique.

même les expériences sur la lumière ; *Locke*, dont le livre traduit en français, n'avait été lu que par un petit nombre de philosophes ; *Bacon*, qui n'était célèbre que comme chancelier ; *Shakespeare*, dont le génie et les fautes grossières sont un phénomène dans l'histoire de la littérature ; *Congrève*, *Wicherley*, *Addisson*, *Pope*, dont les noms étaient presque inconnus même de nos gens de lettres ; ces quakers fanatiques, sans être persécuteurs, insensés dans leur dévotion, mais les plus raisonnables des chrétiens dans leur croyance et dans leur morale, ridicules aux yeux du reste des hommes pour avoir outré deux vertus, l'amour de la paix et celui de l'égalité ; les autres sectes qui se partageaient l'Angleterre ; l'influence qu'un esprit général de liberté y exerce sur la littérature, sur la philosophie, sur les arts, sur les opinions, sur les mœurs ; l'histoire de l'insertion de la petite vérole reçue presque sans obstacle, et examinée sans prévention, malgré la singularité et la nouveauté de cette pratique : tels furent les objets principaux traités dans cet ouvrage.

*Fontenelle* avait le premier fait parler, à la raison et à la philosophie, un langage agréable et piquant ; il avait su répandre sur les sciences la lumière d'une philosophie toujours sage, souvent fine, quelquefois profonde : dans les Lettres de *Voltaire*, on trouve le mérite de *Fontenelle* avec plus de goût, de naturel, de hardiesse et de gaieté. Un vieil attachement aux erreurs de *Descartes* n'y vient pas répandre sur la vérité des ombres qui la cachent ou la défigurent. C'est la logique et la plaisanterie des *Provinciales*, mais s'exerçant sur de plus grands

objets, n'étant jamais corrompues par un vernis de dévotion monacale.

Cet ouvrage fut parmi nous l'époque d'une révolution; il commença à y faire naître le goût de la philoſophie et de la littérature anglaiſe; à nous intéreſſer aux mœurs, à la politique, aux connaiſſances commerciales de ce peuple; à répandre ſa langue parmi nous. Depuis, un engouement puéril a pris la place de l'ancienne indifférence; et, par une ſingularité remarquable, *Voltaire* a eu encore la gloire de le combattre et d'en diminuer l'influence.

Il nous avait appris à ſentir le mérite de *Shakeſpeare*, et à regarder ſon théâtre comme une mine d'où nos poëtes pourraient tirer des tréſors; et lorſqu'un ridicule enthouſiaſme a préſenté comme un modèle à la nation de *Racine* et de *Voltaire*, ce poëte éloquent, mais ſauvage et bizarre, et a voulu nous donner pour des tableaux énergiques et vrais de la nature, ſes toiles chargées de compoſitions abſurdes, et de caricatures dégoûtantes et groſſières, *Voltaire* a défendu la cauſe du goût et de la raiſon. Il nous avait reproché la trop grande timidité de notre théâtre; il fut obligé de nous reprocher d'y vouloir porter la licence barbare du théâtre anglais.

La publication de ces Lettres excita une perſécution dont, en les liſant aujourd'hui, on aurait peine à concevoir l'acharnement; mais il y combattait les idées innées; et les docteurs croyaient alors que, s'ils n'avaient point d'idées innées, il n'y aurait pas de caractères aſſez ſenſibles pour diſtinguer leur ame de celle des bêtes. D'ailleurs il y ſoutenait avec *Locke*, qu'il n'était pas rigoureuſement

prouvé que DIEU n'aurait pas le pouvoir, s'il le voulait abſolument, de donner à un élément de la matière la faculté de penſer; et c'était aller contre le privilége des théologiens qui prétendent ſavoir à point nommé, et ſavoir ſeuls, tout ce que DIEU a penſé, tout ce qu'il a fait ou pu faire, depuis et même avant le commencement du monde.

Enfin il y examinait quelques paſſages des *Penſées* de *Paſcal*, ouvrage que les jéſuites même étaient obligés de reſpecter malgré eux, comme ceux de S^t *Auguſtin;* on fut ſcandaliſé de voir un poëte, un laïque, oſer juger *Paſcal*. Il ſemblait qu'attaquer le ſeul des défenſeurs de la religion chrétienne qui eût auprès des gens du monde la réputation d'un grand-homme, c'était attaquer la religion même, et que ſes preuves ſeraient affaiblies ſi le géomètre, qui avait promis de ſe conſacrer à ſa défenſe, était convaincu d'avoir ſouvent mal raiſonné.

Le clergé demanda la ſuppreſſion des Lettres ſur les Anglais, et l'obtint par un arrêt du conſeil. Ces arrêts ſe donnent ſans examen, comme une eſpèce de dédommagement du ſubſide que le gouvernement obtient des aſſemblées du clergé, et une récompenſe de leur facilité à l'accorder. Les miniſtres oublient que l'intérêt de la puiſſance ſéculière n'eſt pas de maintenir, mais de laiſſer détruire, par les progrès de la raiſon, l'empire dont les prêtres ont ſi long-temps abuſé avec tant de barbarie; et qu'il n'eſt pas d'une bonne politique d'acheter la paix de ſes ennemis, en leur ſacrifiant ſes défenſeurs.

Le parlement brûla le livre, ſuivant un uſage jadis inventé par *Tibère*, et devenu ridicule depuis

l'invention de l'imprimerie ; mais il eſt des gens auxquels il faut plus de trois ſiècles pour commencer à s'apercevoir d'une abſurdité.

Toute cette perſécution s'exerçait dans le temps même où les miracles du diacre *Pâris* et ceux du père *Girard* couvraient les deux partis de ridicule et d'opprobre. Il était juſte qu'ils ſe réuniſſent contre un homme qui oſait prêcher la raiſon. On alla juſqu'à ordonner des informations contre l'auteur des *Lettres philoſophiques*. Le garde des ſceaux fit exiler *Voltaire* qui, alors abſent, fut averti à temps, évita les gens envoyés pour le conduire au lieu de ſon exil, et aima mieux combattre de loin et d'un lieu sûr. Ses amis prouvèrent qu'il n'avait pas manqué à ſa promeſſe de ne point publier ſes Lettres en France, et qu'elles n'avaient paru que par l'infidélité d'un relieur. Heureuſement le garde des ſceaux était plus zélé pour ſon autorité que pour la religion, et beaucoup plus miniſtre que dévot. L'orage s'apaiſa, et *Voltaire* eut la permiſſion de reparaître à Paris.

Le calme ne dura qu'un inſtant. L'Epître à *Uranie*, juſqu'alors renfermée dans le ſecret, fut imprimée ; et pour échapper à une perſécution nouvelle, *Voltaire* fut obligé de la déſavouer et de l'attribuer à l'abbé de *Chaulieu*, mort depuis pluſieurs années. Cette imputation lui feſait honneur comme poëte, ſans nuire à ſa réputation de chrétien. (*)

La néceſſité de mentir pour déſavouer un ouvrage, eſt une extrémité qui répugne également à la conſcience et à la nobleſſe du caractère ; mais le crime

(*) Voyez les Oeuvres de *Chaulieu*.

eſt

eſt pour les hommes injuſtes qui rendent ce déſaveu néceſſaire à la ſureté de celui qu'ils y forcent. Si vous avez érigé en crime ce qui n'en eſt pas un, ſi vous avez porté atteinte, par des lois abſurdes, ou par des lois arbitraires, au droit naturel qu'ont tous les hommes, non-ſeulement d'avoir une opinion, mais de la rendre publique; alors vous méritez de perdre celui qu'a chaque homme d'entendre la vérité de la bouche d'un autre, droit qui fonde ſeul l'obligation rigoureuſe de ne pas mentir. S'il n'eſt pas permis de tromper, c'eſt parce que, tromper quelqu'un, c'eſt lui faire un tort, ou s'expoſer à lui en faire un; mais le tort ſuppoſe un droit, et perſonne n'a celui de chercher à s'aſſurer les moyens de commettre une injuſtice.

Nous ne diſculpons point *Voltaire* d'avoir donné ſon ouvrage à l'abbé de *Chaulieu;* une telle imputation, indifférente en elle-même, n'eſt, comme on ſait, qu'une plaiſanterie. C'eſt une arme qu'on donne aux gens en place, lorſqu'ils ſont diſpoſés à l'indulgence, ſans oſer en convenir, et dont ils ſe ſervent pour repouſſer les perſécuteurs plus ſérieux et plus acharnés.

L'indiſcrétion avec laquelle les amis de *Voltaire* récitèrent quelques fragmens de la Pucelle, fut la cauſe d'une nouvelle perſécution. Le garde des ſceaux menaça le poëte d'*un cu de baſſe foſſe, ſi jamais il paraiſſait rien de cet ouvrage.* A une longue diſtance du temps où ces tyrans ſubalternes, ſi bouffis d'une puiſſance éphémère, ont oſé tenir un tel langage à des hommes qui ſont la gloire de leur patrie et de leur ſiècle, le ſentiment de mépris qu'on éprouve ne

laisse plus de place à l'indignation. L'oppresseur et l'opprimé sont également dans la tombe, mais le nom de l'opprimé, porté par la gloire aux siècles à venir, préserve seul de l'oubli, et dévoue à une honte éternelle celui de ses lâches persécuteurs.

Ce fut dans le cours de ces orages que le lieutenant de police *Hérault* dit un jour à *Voltaire : Quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons*, répondit-il. (*)

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté sur une lettre de cachet suspecte de fausseté, il demanda au même magistrat ce qu'on faisait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres de cachet. — *On les pend. — C'est toujours bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui en signent de vraies.*

Fatigué de tant de persécutions, *Voltaire* crut alors devoir changer sa manière de vivre. Sa fortune lui en laissait la liberté. Les philosophes anciens vantaient la pauvreté comme la sauvegarde de l'indépendance ; *Voltaire* voulut devenir riche pour être indépendant ; et il eut également raison. On ne connaissait point chez les anciens ces richesses secrètes qu'on peut s'assurer à la fois dans différens pays, et mettre à l'abri de tous les orages. L'abus des confiscations y rendait les richesses aussi dangereuses par elles-mêmes que la gloire ou la faveur populaire. L'immensité de l'empire romain, et la petitesse des républiques grecques, empêchaient également de soustraire à ses ennemis ses richesses et sa personne.

(*) Voyez la correspondance générale.

La différence des mœurs entre les nations voisines, l'ignorance presque générale de toute langue étrangère, une moins grande communication entre les peuples, étaient autant d'obstacles au changement de patrie.

D'un autre côté, les anciens connaissaient moins ces aisances de la vie, nécessaires parmi nous à tous ceux qui ne sont point nés dans la pauvreté. Leur climat les assujettissait à moins de besoins réels, et les riches donnaient plus à la magnificence, aux raffinemens de la débauche, aux excès, aux fantaisies, qu'aux commodités habituelles et journalières. Ainsi, en même temps qu'il leur était à la fois plus facile d'être pauvres, et plus difficile d'être riches sans danger, les richesses n'étaient pas chez eux, comme parmi nous, un moyen de se soustraire à une oppression injuste.

Ne blâmons donc point un philosophe d'avoir, pour assurer son indépendance, préféré les ressources que les mœurs de son siècle lui présentaient, à celles qui convenaient à d'autres mœurs et à d'autres temps.

*Voltaire* avait hérité de son père et de son frère une fortune honnête; l'édition de la Henriade, faite à Londres, l'avait augmentée; des spéculations heureuses dans les fonds publics y ajoutèrent encore: ainsi, à l'avantage d'avoir une fortune qui assurait son indépendance, il joignit celui de ne la devoir qu'à lui-même. L'usage qu'il en fit aurait dû la lui faire pardonner.

Des secours à des gens de lettres, des encouragemens à des jeunes gens en qui il croyait apercevoir le germe du talent, en absorbaient une grande

partie. C'eſt ſurtout à cet uſage qu'il deſtinait le faible profit qu'il tirait de ſes ouvrages ou de ſes pièces de théâtre, lorſqu'il ne les abandonnait pas aux comédiens. Jamais auteur ne fut cependant plus cruellement accuſé d'avoir eu des torts avec ſes libraires ; mais ils avaient à leurs ordres toute la canaille littéraire, avide de calomnier la conduite de l'homme dont ils ſavaient trop qu'ils ne pouvaient étouffer les ouvrages. L'orgueilleuſe médiocrité, quelques hommes de mérite bleſſés d'une ſupériorité trop inconteſtable, les gens du monde toujours empreſſés d'avilir des talens et des lumières, objets ſecrets de leur envie, les dévots intéreſſés à décrier *Voltaire* pour avoir moins à le craindre : tous s'empreſſaient d'accueillir les calomnies des libraires et des *Zoïles*. Mais les preuves de la fauſſeté de ces imputations ſubſiſtent encore avec celles des bienfaits dont *Voltaire* a comblé quelques-uns de ſes calomniateurs ; et nous n'avons pu les voir ſans gémir, et ſur le malheur du génie condamné à la calomnie, triſte compenſation de la gloire, et ſur cette honteuſe facilité à croire tout ce qui peut diſpenſer d'admirer.

*Voltaire* n'ayant donc beſoin, pour ſa fortune, ni de cultiver des protecteurs, ni de ſolliciter des places, ni de négocier avec des libraires, renonça au ſéjour de la capitale. Juſqu'au miniſtère du cardinal de *Fleuri*, et juſqu'à ſon voyage en Angleterre, il avait vécu dans le plus grand monde. Les princes, les grands, ceux qui étaient à la tête des affaires, les gens à la mode, les femmes les plus brillantes, étaient recherchés par lui et le recherchaient. Par-tout

il plaisait, il était fêté ; mais par-tout il inspirait l'envie et la crainte. Supérieur par ses talens, il l'était encore par l'esprit qu'il montrait dans la conversation ; il y portait tout ce qui rend aimables les gens d'un esprit frivole, et y mêlait les traits d'un esprit supérieur. Né avec le talent de la plaisanterie, ses mots étaient souvent répétés, et c'en était assez pour qu'on donnât le nom de méchanceté à ce qui n'était que l'expression vraie de son jugement, rendue piquante par la tournure naturelle de son esprit.

A son retour d'Angleterre, il sentit que, dans les sociétés où l'amour propre et la vanité rassemblent les hommes, il trouverait peu d'amis ; et il cessa de s'y répandre, sans cependant rompre avec elles. Le goût qu'il y avait pris pour la magnificence, pour la grandeur, pour tout ce qui est brillant et recherché, était devenu une habitude ; il le conserva même dans la retraite ; ce goût embellit souvent ses ouvrages ; il influa quelquefois sur ses jugemens. Rendu à sa patrie, il se réduisit à ne vivre habituellement qu'avec un petit nombre d'amis. Il avait perdu M. de *Génonville* et M. de *Maisons* dont il a pleuré la mort dans des vers si touchans, monumens de cette sensibilité vraie et profonde que la nature avait mise dans son cœur, que son génie répandit dans ses ouvrages, et qui fut le germe heureux de ce zèle ardent pour le bonheur des hommes, noble et dernière passion de sa vieillesse. Il lui restait M. d'*Argental* dont la longue vie n'a été qu'un sentiment de tendresse et d'admiration pour *Voltaire*, et qui en fut récompensé par son amitié et sa confiance ; il lui restait MM. de *Formont* et de

*Cideville* qui étaient les confidens de ſes ouvrages et de ſes projets.

Mais vers le temps de ces perſécutions, une autre amitié vint lui offrir des conſolations plus douces, et augmenter ſon amour pour la retraite. C'était celle de la marquiſe *du Châtelet*, paſſionnée comme lui pour l'étude et pour la gloire; philoſophe, mais de cette philoſophie qui prend ſa ſource dans une ame forte et libre; ayant approfondi la métaphyſique et la géométrie, aſſez pour analyſer *Leibnitz* et pour traduire *Newton;* cultivant les arts, mais ſachant les juger et leur préférer la connaiſſance de la nature et des hommes; n'aimant de l'hiſtoire que les grands réſultats qui portent la lumière ſur les ſecrets de la nature humaine; ſupérieure à tous les préjugés par la force de ſon caractère comme par celle de ſa raiſon, et n'ayant pas la faibleſſe de cacher combien elle les dédaignait; ſe livrant aux frivolités de ſon ſexe, de ſon état et de ſon âge, mais les mépriſant et les abandonnant ſans regret pour la retraite, le travail et l'amitié; excitant enfin, par ſa ſupériorité, la jalouſie des femmes, et même de la plupart des hommes avec leſquels ſon rang l'obligeait de vivre, et leur pardonnant ſans effort. Telle était l'amie que choiſit *Voltaire* pour paſſer avec lui des jours remplis par le travail, et embellis par leur amitié commune.

Fatigué de querelles littéraires, révolté de voir la ligue que la médiocrité avait formée contre lui, ſoutenue en ſecret par des hommes que leur mérite eût dû préſerver de cette indigne aſſociation; trouvant, depuis qu'il avait oſé dire des vérités, autant de

délateurs qu'il avait de critiques, et les voyant armer sans cesse contre lui la religion et le gouvernement, parce qu'il fesait bien des vers, il chercha dans les sciences une occupation plus tranquille.

Il voulut donner une exposition élémentaire des découvertes de *Newton* sur le système du monde et sur la lumière, les mettre à la portée de tous ceux qui avaient une légère teinture des sciences mathématiques, et faire connaître en même temps les opinions philosophiques de *Newton*, et ses idées sur la chronologie ancienne.

Lorsque ces Elémens parurent, le cartésianisme dominait encore, même dans l'académie des sciences de Paris. Un petit nombre de jeunes géomètres avaient eu seuls le courage de l'abandonner; et il n'existait, dans notre langue, aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée des grandes découvertes publiées en Angleterre depuis un demi-siècle.

Cependant on refusa un privilége à l'auteur. Le chancelier d'*Aguesseau* s'était fait cartésien dans sa jeunesse, parce que c'était alors la mode parmi ceux qui se piquaient de s'élever au-dessus des préjugés vulgaires; et ses sentimens politiques et religieux s'unissaient contre *Newton* à ses opinions philosophiques. Il trouvait qu'un chancelier de France ne devait pas souffrir qu'un philosophe anglais, à peine chrétien, l'emportât sur un français qu'on supposait orthodoxe. D'*Aguesseau* avait une mémoire immense; une application continue l'avait rendu très-profond dans plusieurs genres d'érudition; mais sa tête fatiguée à force de recevoir, et de retenir les opinions des autres, n'avait la force ni de combiner ses propres

idées, ni de se former des principes fixes et précis. Sa superstition, sa timidité, son respect pour les usages anciens, son indécision, rétréciſſaient ses vues pour la réforme des lois, et arrêtaient son activité. Il mourut après un long ministère, ne laissant à la France que le regret de voir ses grandes vertus demeurées inutiles, et ses rares qualités perdues pour la nation.

Sa sévérité pour les Elémens de la philosophie de *Newton* n'est pas la seule petitesse qui ait marqué son administration de la librairie : il ne voulait point donner de priviléges pour les romans ; et il ne consentit à laisser imprimer *Cléveland* qu'à condition que le héros changerait de religion.

*Voltaire* se livrait en même temps à l'étude de la physique, interrogeait les savans dans tous les genres, répétait leurs expériences, ou en imaginait de nouvelles.

Il concourut pour le prix de l'académie des sciences sur la nature et la propagation du feu, prit pour devise ce distique qui, par sa précision et son énergie, n'est pas indigne de l'auteur de la Henriade :

*Ignis ubiquè latet naturam amplectitur omnem,*
*Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.*

Le prix fut donné à l'illustre *Euler*, par qui, dans la carrière des sciences, il n'était humiliant pour personne d'être vaincu. Madame *du Châtelet* avait concouru en même temps que son ami ; et ces deux pièces obtinrent une mention très-honorable.

La dispute sur la mesure des forces occupait alors

les mathématiciens. *Voltaire*, dans un mémoire présenté à l'académie, et approuvé par elle, prit le parti de *Descartes* et de *Newton* contre *Leibnitz* et les *Bernouilli*, et même contre madame *du Châtelet* qui était devenue leibnitzienne.

Nous sommes loin de prétendre que ces ouvrages puissent ajouter à la gloire de *Voltaire*, ou même qu'ils puissent lui mériter une place parmi les savans; mais le mérite d'avoir fait connaître aux Français qui ne sont pas géomètres, *Newton*, le véritable système du monde, et les principaux phénomènes de l'optique, peut être compté dans la vie d'un philosophe.

Il est utile de répandre dans les esprits des idées justes sur des objets qui semblent n'appartenir qu'aux sciences, lorsqu'il s'agit ou de faits généraux, importans dans l'ordre du monde, ou de faits communs qui se présentent à tous les yeux. L'ignorance absolue est toujours accompagnée d'erreurs, et les erreurs en physique servent souvent d'appui à des préjugés d'une espèce plus dangereuse. D'ailleurs les connaissances physiques de *Voltaire* ont servi son talent pour la poësie. Nous ne parlons pas seulement ici des pièces où il a eu le mérite rare d'exprimer en vers des vérités précises sans les défigurer, sans cesser d'être poëte, de s'adresser à l'imagination et de flatter l'oreille; l'étude des sciences agrandit la sphère des idées poëtiques, enrichit les vers de nouvelles images: sans cette ressource la poësie, nécessairement resserrée dans un cercle étroit, ne serait plus que l'art de rajeunir avec adresse, et en vers harmonieux, des idées communes et des peintures épuisées.

Sur quelque genre que l'on s'exerce, celui qui a dans un autre des lumières étendues ou profondes, aura toujours un avantage immenſe. Le génie poëtique de *Voltaire* aurait été le même; mais il n'aurait pas été un ſi grand poëte, s'il n'eût point cultivé la phyſique, la philoſophie, l'hiſtoire. Ce n'eſt pas ſeulement en augmentant le nombre des idées que ces études étrangères ſont utiles, elles perfectionnent l'eſprit même, parce qu'elles en exercent d'une manière plus égale les diverſes facultés.

Après avoir donné quelques années à la phyſique, *Voltaire* conſulta ſur ſes progrès *Clairaut* qui eut la franchiſe de lui répondre qu'avec un travail opiniâtre il ne parviendrait qu'à devenir un ſavant médiocre, et qu'il perdrait inutilement pour ſa gloire un temps dont il devait compte à la poëſie et à la philoſophie. *Voltaire* l'entendit et céda au goût naturel qui ſans ceſſe le ramenait vers les lettres, et au vœu de ſes amis qui ne pouvaient le ſuivre dans ſa nouvelle carrière. Auſſi cette retraite de Cirey ne fut-elle point toute entière abſorbée par les ſciences.

C'eſt là qu'il fit Alzire, Zulime, Mahomet, qu'il acheva ſes Diſcours ſur l'homme, qu'il écrivit l'Hiſtoire de *Charles XII*, prépara le Siècle de *Louis XIV*, et raſſembla des matériaux pour ſon Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, depuis *Charlemagne* juſqu'à nos jours.

Alzire et Mahomet ſont des monumens immortels de la hauteur à laquelle la réunion du génie de la poëſie à l'eſprit philoſophique peut élever l'art de la tragédie. Cet art ne ſe borne point dans ces pièces à effrayer par le tableau des paſſions, à les réveiller

dans les ames, à faire couler les douces larmes de la pitié ou de l'amour; il y devient celui d'éclairer les hommes, et de les porter à la vertu. Ces citoyens oisifs qui vont porter au théâtre le triste embarras de finir une inutile journée, y sont appelés à discuter les plus grands intérêts du genre-humain. On voit dans Alzire les vertus nobles, mais sauvages et impétueuses de l'homme de la nature, combattre les vices de la société corrompue par le fanatisme et l'ambition, et céder à la vertu perfectionnée par la raison dans l'ame d'*Alvarès* ou de *Gusman* mourant et désabusé. On y voit à la fois comment la société corrompt l'homme en mettant des préjugés à la place de l'ignorance, et comment elle le perfectionne, dès que la vérité prend celle des erreurs. Mais le plus funeste des préjugés est le fanatisme; et *Voltaire* voulut immoler ce monstre sur la scène, et employer, pour l'arracher des ames, ces effets terribles que l'art du théâtre peut seul produire.

Sans doute il était aisé de rendre un fanatique odieux; mais que ce fanatique soit un grand-homme, qu'en l'abhorrant on ne puisse s'empêcher de l'admirer; qu'il descende à d'indignes artifices sans être avili; qu'occupé d'établir une religion et d'élever un empire, il soit amoureux sans être ridicule; qu'en commettant tous les crimes, il ne fasse pas éprouver cette horreur pénible qu'inspirent les scélérats; qu'il ait à la fois le ton d'un prophète et le langage d'un homme de génie; qu'il se montre supérieur au fanatisme dont il enivre ses ignorans et intrépides disciples, sans que jamais la bassesse attachée à l'hypocrisie dégrade son caractère; qu'enfin ses crimes soient

couronnés par le ſuccès, qu'il triomphe et qu'il paraiſſe aſſez puni par ſes remords : voilà ce que le talent dramatique n'eût pu faire s'il n'avait été joint à un eſprit ſupérieur.

Mahomet fut d'abord joué à Lille, en 1741. On remit à *Voltaire*, pendant la première repréſentation, un billet du roi de Pruſſe qui lui mandait la victoire de Molwitz; il interrompit la pièce pour le lire aux ſpectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ſes amis réunis autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réuſſir la mienne.* On oſa la riſquer à Paris; mais les cris des fanatiques obtinrent de la faibleſſe du cardinal de *Fleuri* d'en faire défendre la repréſentation. *Voltaire* prit le parti d'envoyer ſa pièce à *Benoît XIV*, avec deux vers latins pour ſon portrait. *Lambertini*, pontife tolérant, prince facile, mais homme de beaucoup d'eſprit, lui répondit avec bonté, et lui envoya des médailles. *Crébillon* fut plus ſcrupuleux que le pape. Il ne voulut jamais conſentir à laiſſer jouer une pièce qui, en prouvant qu'on pouvait porter la terreur tragique à ſon comble, ſans ſacrifier l'intérêt et ſans révolter par des horreurs dégoûtantes, était la ſatire du genre dont il avait l'orgueil de ſe croire le créateur et le modèle.

Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'*Alembert*, nommé par M. le comte d'*Argenſon* pour examiner Mahomet, eut le courage de l'approuver, et de s'expoſer en même temps à la haine des gens de lettres ligués contre *Voltaire*, et à celle des dévots; courage d'autant plus reſpectable que l'approbateur d'un ouvrage n'en partageant pas la gloire, il ne pouvait avoir aucun autre dédommagement du danger auquel il s'expoſait

que le plaisir d'avoir servi l'amitié, et préparé un triomphe à la raison.

Zulime n'eut point de succès; et tous les efforts de l'auteur pour la corriger, et pour en pallier les défauts, ont été inutiles. *Une tragédie est une expérience sur le cœur humain*, et cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains les plus habiles. Mais le rôle de *Zulime* est le premier au théâtre où une femme passionnée et entraînée à des actions criminelles, ait conservé la générosité et le désintéressement de l'amour. Ce caractère si vrai, si violent et si tendre, eût peut-être mérité l'indulgence des spectateurs, et les juges du théâtre auraient pu, en faveur de la beauté neuve de ce rôle, pardonner à la faiblesse des autres sur laquelle l'auteur s'était condamné lui-même avec tant de sévérité et de franchise.

Les Discours sur l'homme sont un des plus beaux monumens de la poësie française. S'ils n'offrent point un plan régulier comme les épîtres de *Pope*, ils ont l'avantage de renfermer une philosophie plus vraie, plus douce, plus usuelle. La variété des tons, une sorte d'abandon, une sensibilité touchante, un enthousiasme toujours noble, toujours vrai, leur donne un charme que l'esprit, l'imagination et le cœur goûtent tour à tour; charme dont *Voltaire* a seul connu le secret; et ce secret est celui de toucher, de plaire, d'instruire sans fatiguer jamais; d'écrire pour tous les esprits comme pour tous les âges. Souvent on y voit briller des éclairs d'une philosophie profonde qui, presque toujours exprimée en sentiment ou en image, paraît simple et populaire: talent aussi utile,

auſſi rare que celui de donner un air de profondeur à des idées fauſſes et triviales eſt commun et dangereux.

En quittant la lecture de *Pope*, on admire ſon talent et l'adreſſe avec laquelle il défend ſon ſyſtême; mais l'ame eſt tranquille, et l'eſprit retrouve bientôt toutes ſes objections plutôt éludées que détruites. On ne peut quitter *Voltaire* ſans être encouragé ou conſolé, ſans emporter avec le ſentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes, celui des reſſources qu'elle leur a préparées.

La vie de *Charles XII* eſt le premier morceau d'hiſtoire que *Voltaire* ait publié. Le ſtyle auſſi rapide que les exploits du héros entraîne dans une ſuite non interrompue d'expéditions brillantes, d'anecdotes ſingulières, d'événemens romaneſques qui ne laiſſent repoſer ni la curioſité ni l'intérêt. Rarement quelques réflexions viennent interrompre le récit; l'auteur s'eſt oublié lui-même pour faire agir ſes perſonnages. Il ſemble qu'il ne faſſe que raconter ce qu'il vient d'apprendre ſur ſon héros. Il n'eſt queſtion que de combats, de projets militaires; et cependant on y aperçoit par-tout l'eſprit d'un philoſophe, et l'ame d'un défenſeur de l'humanité.

*Voltaire* n'avait écrit que ſur des mémoires originaux, fournis par les témoins même des événemens; et ſon exactitude a eu pour garant le témoignage reſpectable de *Staniſlas*, l'ami, le compagnon, la victime de *Charles XII*.

Cependant on accuſa cette hiſtoire de n'être qu'un roman, parce qu'elle en avait tout l'intérêt. Si peut-être jamais aucun homme n'excita autant

d'enthouſiaſme, jamais peut-être perſonne ne fut traité avec moins d'indulgence que *Voltaire*. Comme en France la réputation d'eſprit eſt de toutes la plus enviée, et qu'il était impoſſible que la ſienne en ce genre n'effaçât toutes les autres, on s'acharnait à lui conteſter tout le reſte; et la prétention à l'eſprit étant au moins auſſi inquiéte dans les autres claſſes que dans celle des gens de lettres, il avait preſqu'autant de jaloux que de lecteurs.

C'était en vain que *Voltaire* avait cru que la retraite de Cirey le déroberait à la haine : il n'avait caché que ſa perſonne; et ſa gloire importunait encore ſes ennemis. Un libelle où l'on calomniait ſa vie entière, vint troubler ſon repos. On le traitait comme un prince ou comme un miniſtre, parce qu'il excitait autant d'envie. L'auteur de ce libelle était cet abbé *Desfontaines* qui devait à *Voltaire* la liberté, et peut-être la vie. Accuſé d'un vice honteux que la ſuperſtition a mis au rang des crimes, il avait été empriſonné dans un temps où, par une atroce et ridicule politique, on croyait très à propos de brûler quelques hommes, afin d'en dégoûter un autre de ce vice pour lequel on le ſoupçonnait fauſſement de montrer quelque penchant.

*Voltaire* inſtruit du malheur de l'abbé *Desfontaines* dont il ne connaiſſait pas la perſonne, et qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que de cultiver les lettres, courut à Fontainebleau trouver madame de *Prie*, alors toute puiſſante, et obtint d'elle la liberté du priſonnier, à condition qu'il ne ſe montrerait point à Paris. Ce fut encore *Voltaire* qui lui procura une retraite dans la terre d'une de ſes amies.

*Desfontaines* y fit un libelle contre ſon bienfaiteur. On l'obligea de le jeter au feu, mais jamais il ne lui pardonna de lui avoir ſauvé la vie. Il ſaiſiſſait avidement dans les journaux toutes les occaſions de le bleſſer ; c'était lui qui avait fait dénoncer, par un prêtre de ſéminaire, le Mondain, badinage ingénieux où *Voltaire* a voulu montrer comment le luxe, en adouciſſant les mœurs, en animant l'induſtrie, prévient une partie des maux qui naiſſent de l'inégalité des fortunes et de la dureté des riches.

Cette dénonciation l'expoſa au danger d'une nouvelle expatriation, parce qu'au reproche de prêcher la volupté, ſi grave aux yeux des gens qui ont beſoin de couvrir des vices plus réels du manteau de l'auſtérité, on joignit le reproche plus dangereux de s'être moqué des plaiſirs de nos premiers pères.

Enfin le journaliſte publia *la Voltairomanie*. Ce fut alors que *Voltaire*, qui depuis long-temps ſouffrait en ſilence les calomnies de *Desfontaines* et de *Rouſſeau*, s'abandonna aux mouvemens d'une colère dont ces vils ennemis n'étaient pas dignes.

Non content de ſe venger en livrant ſes adverſaires au mépris public, en les marquant de ces traits que le temps n'efface point, il pourſuivit *Desfontaines* qui en fut quitte pour déſavouer le libelle, et ſe mit à en faire d'autres pour ſe conſoler. C'eſt donc à quarante-quatre ans, après vingt années de patience, que *Voltaire* ſortit pour la première fois de cette modération dont il ſerait à déſirer que les gens de lettres ne s'écartaſſent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent ſi redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule et à la honte, qu'ils dédaignent d'employer cette

cette arme dangereuse à venger leurs propres querelles, et qu'ils la réservent contre les persécuteurs de la vérité et les ennemis des droits des hommes!

La liaison qui se forma, vers le même temps, entre *Voltaire* et le prince royal de Prusse, était une des premières causes des emportemens où ses ennemis se livrèrent alors contre lui. Le jeune *Frédéric* n'avait reçu de son père que l'éducation d'un soldat; mais la nature le destinait à être un homme d'un esprit aimable, étendu et élevé, aussi-bien qu'un grand général. Il était relégué à Rémusberg par son père qui, ayant formé le projet de lui faire couper la tête, en qualité de déserteur, parce qu'il avait voulu voyager sans sa permission, avait cédé aux représentations du ministre de l'empereur, et s'était contenté de le faire assister au supplice d'un de ses compagnons de voyage.

Dans cette retraite, *Frédéric* passionné pour la langue française, pour les vers, pour la philosophie, choisit *Voltaire* pour son confident et pour son guide. Ils s'envoyaient réciproquement leurs ouvrages; le prince consultait le philosophe sur ses travaux, lui demandait des conseils et des leçons. Ils discutaient ensemble les questions de la métaphysique les plus curieuses comme les plus insolubles. Le prince étudiait alors *Volf* dont il abjura bientôt les systêmes et l'inintelligible langage, pour une philosophie plus simple et plus vraie. Il travaillait en même temps à réfuter *Machiavel*, c'est-à-dire à prouver que la politique la plus sûre pour un prince, est de conformer sa conduite aux règles de la morale, et que son intérêt ne le rend pas nécessairement ennemi de ses peuples

et de ſes voiſins, comme *Machiavel* l'avait ſuppoſé, ſoit par eſprit de ſyſtême, ſoit pour dégoûter ſes compatriotes du gouvernement d'un ſeul, vers lequel la laſſitude d'un gouvernement populaire, toujours orageux et ſouvent cruel, ſemblait les porter.

Dans le ſiècle précédent *Ticho-Brahé*, *Deſcartes*, *Leibnitz*, avaient joui de la ſociété des ſouverains, et avaient été comblés des marques de leur eſtime; mais la confiance, la liberté ne régnaient pas dans ce commerce trop inégal. *Frédéric* en donna le premier exemple que malheureuſement pour ſa gloire il n'a pas ſoutenu. Le prince envoya ſon ami, le baron de *Keyſerling*, viſiter *les divinités de Cirey*, et porter à *Voltaire* ſon portrait et ſes manuſcrits. Le philoſophe était touché, peut-être même flatté de cet hommage; mais il l'était encore plus de voir un prince deſtiné pour le trône, cultiver les lettres, ſe montrer l'ami de la philoſophie, et l'ennemi de la ſuperſtition. Il eſpérait que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* ſerait un roi pacifique; et il s'occupait avec délices de faire imprimer ſecrétement le livre qu'il croyait devoir lier le prince à la vertu, par la crainte de démentir ſes propres principes, et de trouver ſa condamnation dans ſon propre ouvrage.

*Frédéric*, en montant ſur le trône, ne changea point pour *Voltaire*. Les ſoins du gouvernement n'affaiblirent ni ſon goût pour les vers, ni ſon avidité pour les ouvrages conſervés alors dans le porte-feuille de *Voltaire*, et dont avec madame *du Châtelet* il était preſque le ſeul confident; mais une de ſes premières démarches, fut de faire ſuſpendre la publication de l'*Anti-Machiavel*. *Voltaire* obéit; et ſes ſoins qu'il

donnait à regret, furent infructueux. Il désirait encore plus que son disciple, devenu roi, prît un engagement public qui répondît de sa fidélité aux maximes philosophiques. Il alla le voir à Vésel, et fut étonné de trouver un jeune roi en uniforme, sur un lit de camp, ayant le frisson de la fièvre. Cette fièvre n'empêcha point le roi de profiter du voisinage pour faire payer à l'évêque de Liége une ancienne dette oubliée. *Voltaire* écrivit le mémoire qui fut appuyé par des soldats; et il revint à Paris content d'avoir vu que son héros était un homme très-aimable : mais il résista aux offres qu'il lui fit pour l'attirer auprès de lui, et préféra l'amitié de madame *du Châtelet* à la faveur d'un roi, et d'un roi qui l'admirait.

Le roi de Prusse déclara la guerre à la fille de *Charles VI*, et profita de sa faiblesse pour faire valoir d'anciennes prétentions sur la Silésie. Deux batailles lui en assurèrent la possession. Le cardinal de *Fleuri* qui avait entrepris la guerre malgré lui, négociait toujours en secret. L'impératrice sentit que son intérêt n'était pas de traiter avec la France contre laquelle elle espérait des alliés utiles, qui se chargeraient des frais de la guerre, tandis que, si elle n'avait plus à combattre que le roi de Prusse, elle resterait abandonnée à elle-même, et verrait les vœux et les secours secrets des mêmes puissances se tourner vers son ennemi. Elle aima mieux étouffer son ressentiment, instruire le roi de Prusse des propositions du cardinal, le déterminer à la paix par cette confidence, et acheter, par le sacrifice de la Silésie, la neutralité de l'ennemi le plus à craindre pour elle.

La guerre n'avait pas interrompu la correspondance

du roi de Prusse et de *Voltaire*. Le roi lui envoyait des vers du milieu de son camp, en se préparant à une bataille, ou pendant le tumulte d'une victoire; et *Voltaire*, en louant ses exploits, en caressant sa gloire militaire, lui prêchait toujours l'humanité et la paix.

Le cardinal de *Fleuri* mourut. *Voltaire* avait été assez lié avec lui, parce qu'il était curieux de connaître les anecdotes du règne de *Louis XIV*, et que *Fleuri* aimait à les conter, s'arrêtant surtout à celles qui pouvaient le regarder, et ne doutant pas que *Voltaire* ne s'empressât d'en remplir son histoire; mais la haine naturelle de *Fleuri*, et de tous les hommes faibles, pour qui s'élève au-dessus des forces communes, l'emporta sur son goût et sur sa vanité.

*Fleuri* avait voulu empêcher les Français de parler, et même de penser, pour les gouverner plus aisément. Il avait, toute sa vie, entretenu dans l'Etat une guerre d'opinions, par ses soins mêmes pour empêcher ces opinions de faire du bruit, et de troubler la tranquillité publique. La hardiesse de *Voltaire* l'effrayait. Il craignait également de compromettre son repos en le défendant, ou sa petite renommée en l'abandonnant avec trop de lâcheté; et *Voltaire* trouva dans lui moins un protecteur qu'un persécuteur caché, mais contenu par son respect pour l'opinion et l'intérêt de sa propre gloire.

*Voltaire* fut désigné pour lui succéder dans l'académie française. Il venait d'y acquérir de nouveaux droits qui auraient imposé silence à l'envie, si elle pouvait avoir quelque pudeur; il venait d'enrichir la scène d'un nouveau chef-d'œuvre, de Mérope,

juſqu'ici la ſeule tragédie où des larmes abondantes et douces ne coulent point ſur les malheurs de l'amour. L'auteur de Zaïre avait déjà combattu cette maxime de *Deſpréaux :*

De cette paſſion la ſenſible peinture
Eſt pour aller au cœur la route la plus sûre.

Il avait avancé que la nature peut produire au théâtre des effets plus pathétiques et plus déchirans ; et il le prouva dans Mérope.

Cependant ſi *Deſpréaux* entend par *sûre*, *la moins difficile*, les faits ſont en ſa faveur. Pluſieurs poëtes ont fait des tragédies touchantes, fondées ſur l'amour ; et Mérope eſt ſeule juſqu'ici.

Entraîné par l'intérêt des ſituations, par une rapidité de dialogue inconnue au théâtre, par le talent d'une actrice qui avait ſu prendre l'accent vrai et paſſionné de la nature, le parterre fut agité d'un enthouſiaſme ſans exemple. Il força *Voltaire*, caché dans un coin du ſpectacle, à venir ſe montrer aux ſpectateurs : il parut dans la loge de la maréchale de *Villars ;* on cria à la jeune ducheſſe de *Villars* d'embraſſer l'auteur de Mérope ; elle fut obligée de céder à l'impérieuſe volonté du public, ivre d'admiration et de plaiſir.

C'eſt la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce. Mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, dégénéré depuis en uſage, n'eſt plus qu'une cérémonie ridicule et humiliante, à laquelle les auteurs qui ſe reſpectent, refuſent de ſe ſoumettre.

A ce nouveau titre que la dévotion même était

obligée de reſpecter, ſe joignait l'appui de madame de *Châteauroux*, alors gouvernée par le duc de *Richelieu*. Cet homme extraordinaire qui à vingt ans avait été deux fois à la baſtille pour la témérité de ſes galanteries; qui par l'éclat et le nombre de ſes aventures avait fait naître parmi les femmes une eſpèce de mode, et preſque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui; qui avait établi parmi ſes imitateurs une ſorte de galanterie où l'amour n'était plus même le goût du plaiſir, mais la vanité de ſéduire : ce même homme qu'on vit enſuite contribuer à la gloire de Fontenoi, affermir la révolution de Gênes, prendre Mahon, forcer une armée anglaiſe à lui rendre les armes; et lorſqu'elle eut rompu ce traité, lorſqu'elle menaçait ſes quartiers diſperſés et affaiblis, l'arrêter par ſon activité et ſon audace; et qui vint enſuite reperdre dans les intrigues de la cour, et dans les manœuvres d'une adminiſtration tyrannique et corrompue, une gloire qui eût pu couvrir les premières fautes de ſa vie.

Le duc de *Richelieu* avait été l'ami de *Voltaire* dès l'enfance. *Voltaire* qui eut ſouvent à s'en plaindre, conſerva pour lui ce goût de la jeuneſſe que le temps n'efface point, et une eſpèce de confiance que l'habitude ſoutenait plus que le ſentiment; et le maréchal de *Richelieu* demeura fidelle à cet ancien attachement, autant que le permit la légéreté de ſon caractère, ſes caprices, ſon petit deſpotiſme ſur les théâtres, ſon mépris pour tout ce qui n'était pas homme de la cour, ſa faibleſſe pour le crédit, et ſon inſenſibilité pour ce qui était noble ou utile.

Il ſervit alors *Voltaire* auprès de madame de

*Châteauroux ;* mais M. de *Maurepas* n'aimait pas *Voltaire*. L'abbé de *Chaulieu* avait fait une épigramme contre Oedipe, parce qu'il était bleſſé qu'un jeune homme, déjà ſon rival dans le genre des poëſies fugitives, mêlées de philoſophie et de volupté, joignît à cette gloire celle de réuſſir au théâtre ; et M. de *Maurepas*, qui mettait de la vanité à montrer plus d'eſprit qu'un autre dans un ſouper, ne pardonnait pas à *Voltaire* de lui ôter trop évidemment cet avantage dont il n'était pas trop ridicule alors qu'un homme en place pût être flatté.

*Voltaire* avait eſſayé de le déſarmer par une épître où il lui donnait les louanges auxquelles le genre d'eſprit et le caractère de M. de *Maurepas* pouvaient prêter le plus de vraiſemblance. Cette épître qui renfermait autant de leçons que d'éloges, ne changea rien aux ſentimens du miniſtre. Il ſe lia, pour empêcher *Voltaire* d'entrer à l'académie, avec le théatin *Boyer* que *Fleuri* avait préféré, pour l'éducation du dauphin, à *Maſſillon* dont il craignait les talens et la vertu, et qu'il avait enſuite déſigné au roi, en mourant, pour la feuille des bénéfices, apparemment dans l'eſpérance de ſe faire regretter des janſéniſtes. D'ailleurs M. de *Maurepas* était bien aiſe de trouver une occaſion de bleſſer, ſans ſe compromettre, madame de *Châteauroux* dont il connaiſſait toute la haine pour lui. *Voltaire*, inſtruit de cette intrigue, alla trouver le miniſtre, et lui demanda ſi, dans le cas où madame de *Châteauroux* ſecondât ſon élection, il la traverſerait : *Oui*, lui répondit le miniſtre, *et je vous écraſerai.* (*)

(*) Dans le deſſein conſtant d'être juſtes envers tout le monde,

Il ſavait qu'un homme en place en aurait la facilité ; et que, ſous un gouvernement faible, le crédit d'une maîtreſſe doit céder à celui des prêtres intrigans ou fanatiques, plus mépriſables aux yeux de la raiſon, mais encore reſpectés par la populace : il laiſſa triompher *Boyer*.

Peu de temps après, le miniſtre ſentit combien l'alliance du roi de Pruſſe était néceſſaire à la France ; mais ce prince craignait de s'engager de nouveau avec une puiſſance dont la politique incertaine et timide ne lui inſpirait aucune confiance. On imagina que *Voltaire* pourrait le déterminer. Il fut chargé de cette négociation, mais en ſecret. On convint que les perſécutions de *Boyer* ſeraient le prétexte de ſon voyage en Pruſſe. Il y gagna la liberté de ſe moquer du pauvre théatin qui alla ſe plaindre au roi que *Voltaire* le feſait *paſſer pour un ſot* dans les cours

nous devons dire ici que depuis la mort de *Voltaire*, ayant parlé de cette anecdote à M. le comte de *Maurepas*, au caractère duquel ce mot nous parut étranger, il nous répondit, en riant, que c'était le roi lui-même qui n'avait pas voulu que *Voltaire* ſuccédât au cardinal de *Fleuri* dans ſa place d'académicien ; ſa Majeſte trouvant qu'il y avait une diſſemblance trop marquée entre ces deux hommes, pour mettre l'eloge de l'un dans la bouche de l'autre, et donner à rire au public par un rapprochement ſemblable.

M. de *Maurepas* nous a même ajouté qu'il ſavait depuis très-long-temps que *Voltaire* avait dit et écrit à ſes amis le mot : *je vous écraſerai*. Mais que cette légère injuſtice d'un homme auſſi célèbre, ne l'avait pas empêché de ſolliciter le roi régnant et d'en obtenir que celui qui avait tant honoré ſon ſiècle et ſa nation, vînt jouir de ſa gloire au milieu d'elle, à la fin de ſa carrière.

Nous avons déjà dit ailleurs que ſans adopter ni blâmer les opinions de notre auteur ſur une infinité d'objets, nous nous ſommes ſévérement renfermés dans notre devoir d'éditeurs ; être impartiaux et fidelles, eſt ce que l'Europe attend de nous, le reſte nous eſt étranger. (*Note du correſpondant général de la ſociété littéraire-typographique.*)

étrangères, et à qui le roi répondit que *c'était une chose convenue.*

*Voltaire* partit; et *Piron*, à la tête de ses ennemis, l'accabla d'épigrammes et de chansons sur sa prétendue disgrâce. Ce *Piron* avait l'habitude d'insulter à tous les hommes célèbres qui essuyaient des persécutions. Ses œuvres sont remplies des preuves de cette basse méchanceté. Il passait cependant pour un bon homme, parce qu'il était paresseux, et que n'ayant aucune dignité dans le caractère, il n'offensait pas l'amour propre des gens du monde.

Cependant, après avoir passé quelque temps avec le roi de Prusse, qui se refusait constamment à toute négociation avec la France, *Voltaire* eut l'adresse de saisir le véritable motif de ce refus : c'était la faiblesse qu'avait eue la France de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, et de paraître, par cette conduite, demander la paix quand elle pouvait prétendre à en dicter les conditions.

Il revint alors à Paris, et rendit compte de son voyage. Le printemps suivant, le roi de Prusse déclara de nouveau la guerre à la reine d'Hongrie, et par cette diversion utile força ses troupes d'évacuer l'Alsace. Ce service important, celui d'avoir pénétré, en passant à la Haie, les dispositions des Hollandais encore incertaines en apparence, n'obtint à *Voltaire* aucune de ces marques de considération dont il eût voulu se faire un rempart contre ses ennemis littéraires.

Le marquis d'*Argenson* fut appelé au ministère. Il mérite d'être compté parmi le petit nombre des gens en place qui ont aimé véritablement la philosophie

et le bien public. Son goût pour les lettres l'avait lié avec *Voltaire*. Il l'employa plus d'une fois à écrire des manifeſtes, des déclarations, des dépêches qui pouvaient exiger dans le ſtyle de la correction, de la nobleſſe et de la meſure.

Tel fut le manifeſte qui devait être publié par le prétendant à ſa deſcente en Ecoſſe, avec une petite armée françaiſe que le duc de *Richelieu* aurait commandée. *Voltaire* eut alors l'occaſion de travailler avec le comte de *Lalli*, jacobite zélé, ennemi acharné des Anglais, dont il a depuis défendu la mémoire avec tant de courage, lorſqu'un arrêt injuſte, exécuté avec barbarie, le ſacrifia au reſſentiment de quelques employés de la compagnie des Indes.

Mais il eut dans le même temps un appui plus puiſſant, la marquiſe de *Pompadour*, avec laquelle il avait été lié lorſqu'elle était encore madame d'*Etiole*. Elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin. Une charge de gentilhomme de la chambre, le titre d'hiſtoriographe de France, et enfin la protection de la cour, néceſſaire pour empêcher la cabale des dévots de lui fermer l'entrée de l'académie françaiſe, furent la récompenſe de cet ouvrage. C'eſt à cette occaſion qu'il fit ces vers :

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un ſeul regard du roi ;
J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire ;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la foire.

C'était juger un peu trop sévèrement la Princesse de Navarre, ouvrage rempli d'une galanterie noble et touchante.

Cependant la faveur de la cour ne suffisait pas pour lui ouvrir les portes de l'académie. Il fut obligé, pour désarmer les dévots, d'écrire une lettre au père de *Latour*, où il protestait de son respect pour la religion, et, ce qui était bien plus nécessaire, de son attachement aux jésuites. Malgré l'adresse avec laquelle il ménage ses expressions dans cette lettre, il valait mieux sans doute renoncer à l'académie, que d'avoir la faiblesse de l'écrire : et cette faiblesse serait inexcusable, s'il avait fait ce sacrifice à la vanité de porter un titre qui depuis long-temps ne pouvait plus honorer le nom de *Voltaire*. Mais il le fesait à sa sureté ; il croyait qu'il trouverait dans l'académie un appui contre la persécution ; et c'était présumer trop du courage et de la justice de ses confrères.

Dans son discours à l'académie, il secoua le premier le joug de l'usage qui semblait condamner ces discours à n'être qu'une suite de complimens, plus encore que d'éloges. *Voltaire* osa parler dans le sien de littérature et de goût ; et son exemple est devenu, en quelque sorte, une loi dont les académiciens gens de lettres osent rarement s'écarter. Mais il n'alla point jusqu'à supprimer les éternels éloges de *Richelieu*, de *Séguier* et de *Louis XIV ;* et jusqu'ici deux ou trois académiciens seulement ont eu le courage de s'en dispenser. Il parla de *Crébillon*, dans ce discours, avec la noble générosité d'un homme qui ne craint point d'honorer le talent dans un rival, et de donner des armes à ses propres détracteurs.

Un nouvel orage de libelles vint tomber sur lui, et il n'eut pas la force de les mépriser. La police était alors aux ordres d'un homme qui avait passé quelques mois à la campagne avec madame de *Pompadour*. On arrêta un malheureux violon de l'opéra, nommé *Travenol*, qui, avec l'avocat *Rigoley de Juvigny*, colportait ces libelles. Le père de *Travenol*, vieillard de quatre-vingts ans, va chez *Voltaire* demander la grâce du coupable; toute sa colère cède au premier cri de l'humanité. Il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils.

La faveur de *Voltaire* ne fut pas de longue durée. Madame de *Pompadour* fit accorder à *Crébillon* des honneurs qu'on lui refusait. *Voltaire* avait rendu constamment justice à l'auteur de Rhadamiste; mais il ne pouvait avoir l'humilité de le croire supérieur à celui d'Alzire, de Mahomet et de Mérope. Il ne vit dans cet enthousiasme exagéré pour *Crébillon* qu'un désir secret de l'humilier; et il ne se trompait pas.

Le poëte, le bel esprit aurait pu conserver des amis puissans; mais ces titres cachaient dans *Voltaire* un philosophe, un homme plus occupé encore des progrès de la raison que de sa gloire personnelle.

Son caractère, naturellement fier et indépendant, se prêtait à des adulations ingénieuses; il prodiguait la louange, mais il conservait ses sentimens, ses opinions, et la liberté de les montrer. Des leçons fortes ou touchantes sortaient du sein des éloges; et cette manière de louer, qui pouvait réussir à la cour de *Frédéric*, devait blesser dans toute autre.

Il retourna donc encore à Cirey, et bientôt après

à la cour de *Staniſlas*. Ce prince deux fois élu roi de Pologne, l'une par la volonté de *Charles XII*, l'autre par le vœu de la nation, n'en avait jamais poſſédé que le titre. Retiré en Lorraine où il n'avait encore que le nom de ſouverain, il réparait par ſes bienfaits le mal que l'adminiſtration françaiſe feſait à cette province où le gouvernement paternel de *Léopold* avait réparé un ſiècle de dévaſtations et de malheurs. Sa dévotion ne lui avait ôté ni le goût des plaiſirs ni celui des gens d'eſprit. Sa maiſon était celle d'un particulier très-riche; ſon ton, celui d'un homme ſimple et franc qui, n'ayant jamais été malheureux que parce qu'on avait voulu qu'il fût roi, n'était pas ébloui d'un titre dont il n'avait éprouvé que les dangers. Il avait déſiré d'avoir à ſa cour, ou plutôt chez lui, madame *du Châtelet* et *Voltaire*. L'auteur des *Saiſons*, le ſeul poëte français qui ait réuni, comme *Voltaire*, l'ame et l'eſprit d'un philoſophe, vivait alors à Lunéville où il n'était connu que comme un jeune militaire aimable; mais ſes premiers vers, pleins de raiſon, d'eſprit et de goût, annonçaient déjà un homme fait pour honorer ſon ſiècle.

*Voltaire* menait à Lunéville une vie occupée, douce et tranquille, lorſqu'il eut le malheur d'y perdre ſon amie. Madame *du Châtelet* mourut au moment où elle venait de terminer ſa traduction de *Newton* dont le travail forcé abrégea ſes jours. Le roi vint conſoler *Voltaire* dans ſa chambre, et pleurer avec lui. Revenu à Paris, il ſe livra au travail; moyen de diſſiper la douleur que la nature a donné à très-peu d'hommes. Ce pouvoir ſur nos propres idées, cette force de

tête que les peines de l'ame ne peuvent détruire, ſont des dons précieux qu'il ne faut point calomnier en les confondant avec l'inſenſibilité. La ſenſibilité n'eſt point de la faibleſſe; elle conſiſte à ſentir les peines, et non à s'en laiſſer accabler. On n'en a pas moins une ame ſenſible et tendre, la douleur n'en a pas été moins vive, parce qu'on a eu le courage de la combattre, et que des qualités extraordinaires ont donné la force de la vaincre.

*Voltaire* ſe laſſait d'entendre tous les gens du monde, et la plupart des gens de lettres, lui préférer *Crébillon*, moins par ſentiment que pour le punir de l'univerſalité de ſes talens; car on eſt toujours plus indulgent pour les talens bornés à un ſeul genre, qui paraiſſant une eſpèce d'inſtinct, et laiſſant en repos plus d'eſpèces d'amour propre, humilient moins l'orgueil.

Cette opinion de la ſupériorité de *Crébillon* était ſoutenue avec tant de paſſion que depuis, dans le diſcours préliminaire de l'*Encyclopédie*, M. d'*Alembert* eut beſoin de courage pour accorder l'égalité à l'auteur d'Alzire et de Mérope, et n'oſa porter plus loin la juſtice. Enfin *Voltaire* voulut ſe venger, et forcer le public à le mettre à ſa véritable place, en donnant Sémiramis, Oreſte et Rome ſauvée, trois ſujets que *Crébillon* avait traités. Toutes les cabales animées contre *Voltaire* s'étaient réunies pour faire obtenir un ſuccès éphémère au Catilina de ſon rival, pièce dont la conduite eſt abſurde et le ſtyle barbare, où *Cicéron* propoſe d'employer ſa fille pour ſéduire *Catilina*, où un grand-prêtre donne aux amans des rendez-vous dans un temple, y introduit une courtiſane en habit d'homme, et traite enſuite le ſénat

d'impie, parce qu'il y discute des affaires de la république.

Rome sauvée, au contraire, est un chef-d'œuvre de style et de raison ; *Cicéron* s'y montre avec toute sa dignité et toute son éloquence ; *César* y parle, y agit comme un homme fait pour soumettre Rome, accabler ses ennemis de sa gloire, et se faire pardonner la tyrannie à force de talens et de vertus ; *Catilina* y est un scélérat, mais qui cherche à excuser ses vices sur l'exemple, et ses crimes sur la nécessité. L'énergie républicaine et l'ame des Romains ont passé tout entières dans le poëte.

*Voltaire* avait un petit théâtre où il essayait ses pièces. Il y joua souvent le rôle de *Cicéron*. Jamais, dit-on, l'illusion ne fut plus complète ; il avait l'air de créer son rôle en le récitant ; et quand, au cinquième acte, *Cicéron* reparaissait au sénat, quand il s'excusait d'aimer la gloire, quand il récitait ces beaux vers :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire ;
Des travaux des humains c'est le digne salaire.
Sénat, en vous servant il la faut acheter :
Qui n'ose la vouloir, n'ose la mériter.

alors le personnage se confondait avec le poëte. On croyait entendre *Cicéron* ou *Voltaire* avouer et excuser cette faiblesse des grandes ames.

Il n'y avait qu'un beau rôle dans l'Electre de *Crébillon*, et c'était celui d'un personnage subalterne. *Oreste*, qui ne se connaît pas, est amoureux de la fille d'*Egisthe*, qui a le malheur de s'appeler *Iphianasse*. L'implacable *Electre* a un tendre penchant

pour le fils d'*Egiſthe ;* c'eſt au milieu des furies qui conduiſent au parricide un fils égaré et condamné par les dieux à cette horrible vengeance, que ces inſipides amours rempliſſent la ſcène.

*Voltaire* ſentit qu'il fallait rendre *Clytemneſtre* intéreſſante par ſes remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel *Egiſthe*, mais honteuſe de l'avoir aimé, et ſentant le poids de ſa chaîne comme celui de ſon crime. Si l'on compare cette pièce aux autres tragédies de *Voltaire*, on la trouvera ſans doute bien inférieure à ſes chefs-d'œuvre ; mais ſi on le compare à *Sophocle* qu'il voulait imiter, dont il voulait faire connaître aux Français le caractère et la manière de concevoir la tragédie, on verra qu'il a ſu en conſerver les beautés, en imiter le ſtyle, en corriger les défauts, rendre *Clytemneſtre* plus touchante, et *Electre* moins barbare. Auſſi quand, malgré les cabales, ces beautés de tous les temps, tranſportées ſur notre ſcène par un homme digne de ſervir d'interprète au plus éloquent des poëtes grecs, forcèrent les applaudiſſemens, *Voltaire*, plus occupé des intérêts du goût que de ſa propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre, dans un mouvement d'enthouſiaſme : *Courage Athéniens, c'eſt du Sophocle.*

La Sémiramis de *Crébillon* avait été oubliée dès ſa naiſſance. Celle de *Voltaire* eſt le même ſujet que quinze ans auparavant il avait traité ſous le nom d'Eriphyle, et qu'il avait retiré du théâtre, quoique la pièce eût été fort applaudie ; il avait mieux ſenti aux repréſentations toutes les difficultés de ce ſujet ; il avait vu que, pour rendre intéreſſante une femme

qui

qui avait fait périr ſon mari dans la vue de régner à ſa place, il fallait que l'éclat de ſon règne, ſes conquêtes, ſes vertus, l'étendue de ſon empire, forçaſſent au reſpect, et s'emparaſſent de l'âme des ſpectateurs; que la femme criminelle fût la maîtreſſe du monde, et eût les vertus d'un grand roi. Il ſentit qu'en mettant ſur le théâtre les prodiges d'une religion étrangère, il fallait, par la magnificence, le ton auguſte et religieux du ſtyle, ne pas laiſſer à l'imagination le temps de ſe refroidir, montrer par-tout les dieux qu'on voulait faire agir, et couvrir le ridicule d'un miracle, en préſentant ſans ceſſe l'idée conſolante d'un pouvoir divin, exerçant ſur les crimes ſecrets des princes une vengeance lente, mais inévitable.

L'amour, révoltant dans Oreſte, était néceſſaire dans Sémiramis. Il fallait que *Ninias* eût une amante, pour qu'il pût aimer *Sémiramis*, répondre à ſes bontés, ſe ſentir entraîné vers elle avant de la connaître pour ſa mère, ſans que l'horreur naturelle pour l'inceſte ſe répandît ſur le perſonnage qui doit exciter l'intérêt. Le ſtyle de Sémiramis, la majeſté du ſujet, la beauté du ſpectacle, le grand intérêt de quelques ſcènes, triomphèrent de l'envie et des cabales; mais on ne rendit juſtice que long-temps après à Oreſte et à Rome ſauvée.

Peut-être même n'eſt-on pas encore abſolument juſte. Et ſi on ſonge que tous les colléges, toutes les maiſons où ſe forment les inſtituteurs particuliers, ſont dévoués au fanatiſme; que dans preſque toutes les éducations on inſtruit les enfans à être injuſtes envers *Voltaire*, on n'en ſera pas étonné.

Il fit ces trois pièces à Sceaux, chez madame la

ducheſſe *du Maine*. Cette princeſſe aimait le bel eſprit, les arts, la galanterie ; elle donnait dans ſon palais une idée de ces plaiſirs ingénieux et brillans qui avaient embelli la cour de *Louis XIV*, et ennobli ſes faibleſſes. Elle aimait *Cicéron;* et c'était pour le venger des outrages de *Crébillon* qu'elle excita *Voltaire* à faire Rome ſauvée. Il avait envoyé Mahomet au pape ; il dédia Sémiramis à un cardinal. Il ſe feſait un plaiſir malin de montrer aux fanatiques français que des princes de l'Egliſe ſavaient allier l'eſtime pour le talent au zèle de la religion, et ne croyaient pas ſervir le chriſtianiſme en traitant comme ſes ennemis, les hommes dont le génie exerçait ſur l'opinion publique un empire redoutable.

Ce fut à cette époque qu'il conſentit enfin à céder aux inſtances du roi de Pruſſe, et qu'il accepta le titre de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une penſion de vingt mille livres. Il ſe voyait, dans ſa patrie, l'objet de l'envie et de la haine des gens de lettres, ſans leur avoir jamais diſputé ni places ni penſion ; ſans les avoir humiliés par des critiques ; ſans s'être jamais mêlé d'aucune intrigue littéraire ; après avoir obligé tous ceux qui avaient eu beſoin de lui, cherché à ſe concilier les autres par des éloges, et ſaiſi toutes les occaſions de gagner l'amitié de ceux que l'amour propre avait rendus injuſtes.

Les dévots qui ſe ſouvenaient des Lettres philoſophiques et de Mahomet, en attendant les occaſions de le perſécuter, cherchaient à décrier ſes ouvrages et ſa perſonne, employaient contre lui leur aſcendant ſur la première jeuneſſe, et celui que, comme

directeurs, ils conservaient encore dans les familles bourgeoises et chez les dévotes de la cour. Un silence absolu pouvait seul le mettre à l'abri de la persécution ; il n'aurait pu faire paraître aucun ouvrage sans être sûr que la malignité y chercherait un prétexte pour l'accuser d'impiété, ou le rendre odieux au gouvernement. Madame de *Pompadour* avait oublié leur ancienne liaison dans une place où elle ne voulait plus que des esclaves. Elle ne lui pardonnait point de n'avoir pas souffert, avec assez de patience, les préférences accordées à *Crébillon*. *Louis XV* avait pour *Voltaire* une sorte d'éloignement. Il avait flatté ce prince plus qu'il ne convenait à sa propre gloire ; mais l'habitude rend les rois presqu'insensibles à la flatterie publique. La seule qui les séduise est la flatterie adroite des courtisans qui, s'exerçant sur les petites choses, se répète tous les jours et sait choisir ses momens ; qui consiste moins dans des louanges directes que dans une adroite approbation des passions, des goûts, des actions, des discours du prince. Un demi-mot, un signe, une maxime générale qui les rassure sur leurs faiblesses ou sur leurs fautes, font plus d'effet que les vers les plus dignes de la postérité. Les louanges des hommes de génie ne touchent que les rois qui aiment véritablement la gloire.

On prétend que *Voltaire* s'étant approché de *Louis XV* après la représentation du Temple de la gloire, où *Trajan* donnant la paix au monde après ses victoires, reçoit la couronne refusée aux conquérans, et réservée à un héros, ami de l'humanité, et lui ayant dit : *Trajan est-il content ?* le roi

fut moins flatté du parallèle que bleſſé de la familiarité.

M. d'*Argenſon* n'avait pas voulu prêter à *Voltaire* ſon appui pour lui obtenir un titre d'aſſocié libre dans l'académie des ſciences, et pour entrer dans celle des belles-lettres, places qu'il ambitionnait alors comme un aſile contre l'armée des critiques hebdomadaires que la police oblige à reſpecter les corps littéraires, excepté lorſque des corps ou des particuliers plus puiſſans croient avoir intérêt de les avilir, en les abandonnant aux traits de ces mépriſables ennemis.

*Voltaire* alla donc à Berlin; et le même prince qui le dédaignait, la même cour où il n'eſſuyait plus que des déſagrémens, furent offenſés de ce départ. On ne vit plus que la perte d'un homme qui honorait la France, et la honte de l'avoir forcé à chercher ailleurs un aſile. Il trouva, dans le palais du roi de Pruſſe, la paix et preſque la liberté, ſans aucun autre aſſujettiſſement que celui de paſſer quelques heures avec le roi, pour corriger ſes ouvrages, et lui apprendre les ſecrets de l'art d'écrire. Il ſoupait preſque tous les jours avec lui. Ces ſoupers, où la liberté était extrême, où l'on traitait avec une franchiſe entière toutes les queſtions de la métaphyſique et de la morale, où la plaiſanterie la plus libre égayait ou tranchait les diſcuſſions les plus ſérieuſes, où le roi diſparaiſſait preſque toujours, pour ne laiſſer voir que l'homme d'eſprit, n'étaient pour *Voltaire* qu'un délaſſement agréable. Le reſte du temps était conſacré librement à l'étude.

Il perfectionnait quelques-unes de ſes tragédies,

achevait le Siècle de *Louis XIV*, corrigeait la Pucelle, travaillait à son Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et fesait le Poëme de la loi naturelle, tandis que *Frédéric* gouvernait ses Etats sans ministre, inspectait et perfectionnait son armée, fesait des vers, composait de la musique, écrivait sur la philosophie et sur l'histoire. La famille royale protégeait les goûts de *Voltaire;* il adressait des vers aux princesses, jouait la tragédie avec les frères et les sœurs du roi; et, en leur donnant des leçons de déclamation, il leur apprenait à mieux sentir les beautés de notre poësie : car les vers doivent être déclamés, et on ne peut connaître la poësie d'une langue étrangère, si on n'a point l'habitude d'entendre réciter les vers par des hommes qui sachent leur donner l'accent et le mouvement qu'ils doivent avoir.

Voilà ce que *Voltaire* appelait le palais d'*Alcine;* mais l'enchantement fut trop tôt dissipé. Les gens de lettres appelés plus anciennement que lui à Berlin, furent jaloux d'une préférence trop marquée, et surtout de cette espèce d'indépendance qu'il avait conservée, de cette familiarité qu'il devait aux grâces piquantes de son esprit, et à cet art de mêler la vérité à la louange, et de donner à la flatterie le ton de la galanterie et du badinage.

*La Métrie* dit à *Voltaire* que le roi, auquel il parlait un jour de toutes les marques de bonté dont il accablait son chambellan, lui avait répondu : *J'en ai encore besoin pour revoir mes ouvrages; on suce l'orange, et on jette l'écorce.* Ce mot désenchanta *Voltaire*, et lui jeta dans l'ame une défiance qui

ne lui permit plus de perdre de vue le projet de s'échapper. En même temps on dit au roi que *Voltaire* avait répondu un jour au général *Manſtein* qui le preſſait de revoir ſes mémoires : *Le roi m'envoie ſon linge ſale à blanchir, il faut que le vôtre attende.* Qu'une autre fois, en montrant ſur la table un paquet de vers du roi, il avait dit dans un mouvement d'humeur : *Cet homme-là, c'eſt Céſar et l'abbé Cottin.*

Cependant un penchant naturel rapprochait le monarque et le philoſophe. *Frédéric* diſait, long-temps après leur ſéparation, que jamais il n'avait vu d'homme auſſi aimable que *Voltaire;* et *Voltaire*, malgré un reſſentiment qui jamais ne s'éteignit abſolument, avouait que quand *Frédéric* le voulait, il était le plus aimable des hommes. Ils étaient encore rapprochés par un mépris ouvert pour les préjugés et les ſuperſtitions, par le plaiſir qu'ils prenaient à en faire l'objet éternel de leurs plaiſanteries, par un goût commun pour une philoſophie gaie et piquante, par une égale diſpoſition à chercher, à ſaiſir, dans les objets graves, le côté qui prête au ridicule. Il paraiſſait que le calme devait ſuccéder à de petits orages, et que l'intérêt commun de leur plaiſir devait toujours finir par les rapprocher. La jalouſie de *Maupertuis* parvint à les déſunir ſans retour.

*Maupertuis*, homme de beaucoup d'eſprit, ſavant médiocre, et philoſophe plus médiocre encore, était tourmenté de ce déſir de la célébrité qui fait choiſir les petits moyens lorſque les grands nous manquent, dire des choſes biſarres quand on n'en trouve point de piquantes qui ſoient vraies, généraliſer des formules ſi l'on ne peut en inventer, et entaſſer des

paradoxes quand on n'a point d'idées neuves. On l'avait vu à Paris sortir de la chambre, ou se cacher derrière un paravent, quand un autre occupait la société plus que lui; et à Berlin, comme à Paris, il eût voulu être par-tout le premier, à l'académie des sciences comme au souper du roi. Il devait à *Voltaire* une grande partie de sa réputation, et l'honneur d'être le président perpétuel de l'académie de Berlin, et d'y exercer la prépondérance sous le nom du prince.

Mais quelques plaisanteries échappées à *Voltaire* sur ce que *Maupertuis*, ayant voulu suivre le roi de Prusse à l'armée, avait été pris à Molwitz, l'aigrirent contre lui; et il se plaignit avec humeur. *Voltaire* lui répondit avec amitié, et l'apaisa en faisant quatre vers pour son portrait. Quelques années après, *Maupertuis* trouva très-mauvais que *Voltaire* n'eût point parlé de lui dans son discours de réception à l'académie française; mais l'arrivée de *Voltaire* à Berlin acheva de l'aigrir. Il le voyait l'ami du souverain dont il n'était parvenu qu'à devenir un des courtisans, et donner des leçons à celui dont il recevait des ordres.

*Voltaire* entouré d'ennemis, se défiant de la constance des sentimens du roi, regrettait en secret son indépendance, et cherchait à la recouvrer. Il imagine de se servir d'un juif pour faire sortir du Brandebourg une partie de ses fonds. Ce juif trahit sa confiance; et pour se venger de ce que *Voltaire* s'en est aperçu à temps, et n'a pas voulu se laisser voler, il lui fait un procès absurde, sachant que la haine n'est pas difficile en preuves. Le roi pour punir *son ami* d'avoir

voulu conserver son bien et sa liberté, fait semblant de le croire coupable, a l'air de l'abandonner, et l'exclut même de sa présence jusqu'à la fin du procès. *Voltaire* s'adresse à *Maupertuis* dont la haine ne s'était pas encore manifestée, et le prie de prendre sa défense auprès du chef de ses juges. *Maupertuis* le refuse avec hauteur. *Voltaire* s'aperçoit qu'il a un ennemi de plus. Enfin ce ridicule procès eut l'issue qu'il devait avoir; le juif fut condamné, et *Voltaire* lui fit grâce. Alors le roi le rappelle auprès de lui, et ajoute à ses anciennes bontés, de nouvelles marques de considération, telle que la jouissance d'un petit château près de Potsdam.

Cependant la haine veillait toujours, et attendait ses momens. *La Beaumelle*, né en Languedoc d'une famille protestante, d'abord apprenti ministre à Genève, puis bel esprit français en Danemarck, renvoyé bientôt de Copenhague, vint chercher fortune à Berlin, n'ayant pour titre de gloire qu'un libelle qu'il venait de publier. Il va chez *Voltaire*, lui présente son livre où *Voltaire* lui-même est maltraité, où *la Beaumelle* compare aux singes, aux nains qu'on avait autrefois dans certaines cours, les beaux esprits appelés à celle de Prusse, parmi lesquels il venait lui-même solliciter une place. Cette ridicule étourderie fut un moment l'objet des plaisanteries du souper du roi. *Maupertuis* rapporta ces plaisanteries à *la Beaumelle*, en chargea *Voltaire* seul, lui fit un ennemi irréconciliable, et s'assura d'un instrument qui servirait sa haine par de honteux libelles, sans que sa dignité de président d'académie en fût compromise.

*Maupertuis* avait besoin de secours; il venait d'avancer un nouveau principe de mécanique, celui de *la moindre action*. Ce principe à qui l'illustre *Euler* fesait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue et le véritable usage, essuya beaucoup de contradictions. *Koënig* non-seulement le combattit, mais il prétendit de plus qu'il n'était pas nouveau; et cita un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce principe se trouvait indiqué. *Maupertuis* instruit par *Koënig* même qu'il n'a qu'une copie de la lettre de *Leibnitz*, imagine de le faire sommer juridiquement, par l'académie de Berlin, de produire l'original. *Koënig* mande qu'il tient sa copie du malheureux *Hienzi*, décapité longtemps auparavant pour avoir voulu délivrer les habitans du canton de Berne de la tyrannie du sénat. La lettre ne se trouva plus dans ce qui pouvait rester de ses papiers; et l'académie, moitié crainte, moitié bassesse, déclara *Koënig* indigne du titre d'académicien, et le fit rayer de la liste. *Maupertuis* ignorait apparemment que l'opinion générale des savans peut seule donner ou enlever les découvertes; mais qu'il faut qu'elle soit libre et volontairement énoncée; et qu'une forme solennelle, en la rendant suspecte, peut lui ôter son autorité et sa force.

*Voltaire* avait connu *Koënig* chez madame *du Châtelet*, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitianisme; il avait conservé de l'amitié pour lui, quoiqu'il se fût permis quelquefois de le plaisanter pendant son séjour en France. Il n'aimait pas *Maupertuis*, et haïssait la persécution sous quelque forme qu'elle tourmentât les hommes: il prit donc

ouvertement le parti de *Koënig*, et publia quelques ouvrages où la raiſon et la juſtice étaient aſſaiſonnées d'une plaiſanterie fine et piquante. *Maupertuis* intéreſſa l'amour propre du roi à l'honneur de ſon académie, et obtint de lui d'exiger de *Voltaire* la promeſſe de ne plus ſe moquer ni d'elle ni de ſon préſident. *Voltaire* le promit. Malheureuſement le roi qui avait ordonné le ſilence, ſe crut diſpenſé de le garder. Il écrivit des plaiſanteries qui ſe partageaient, mais avec un peu d'inégalité, entre *Maupertuis* et *Voltaire*. Celui-ci crut que, par cette conduite, le roi lui rendait ſa parole, et que le privilége de ſe moquer ſeul des deux partis ne pouvait être compris dans la prérogative royale. Il profita donc d'une permiſſion générale, anciennement obtenue, pour faire imprimer la Diatribe d'*Akakia*, et dévouer *Maupertuis* à un ridicule éternel.

Le roi rit; il aimait peu *Maupertuis*, et ne pouvait l'eſtimer; mais jaloux de ſon autorité, il fit brûler cette plaiſanterie par le bourreau : manière de ſe venger qu'il eſt aſſez ſingulier qu'un roi philoſophe ait empruntée de l'inquiſition.

*Voltaire* outragé : lui renvoya ſa croix, ſa clef et le brevet de ſa penſion, avec ces quatre vers :

Je les reçus avec tendreſſe,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant, dans ſa jalouſe ardeur,
Rend le portrait de ſa maîtreſſe.

Il ne ſoupirait qu'après la liberté; mais pour l'obtenir, il ne ſuffiſait pas qu'il eût renvoyé ce qu'il avait d'abord appelé *de magnifiques bagatelles*, mais

qu'il ne nommait plus que *les marques de ſa ſervitude.* Il écrivait de Berlin où il était malade, pour demander une permiſſion de partir. Le roi de Pruſſe, qui ne voulait que l'humilier et le conſerver, lui envoyait du quinquina, mais point de permiſſion. Il écrivait qu'il avait beſoin des eaux de Plombières; on lui répondait qu'il y en avait d'auſſi bonnes en Siléſie.

Enfin *Voltaire* prend le parti de demander à voir le roi : il ſe flatte que ſa vue réveillera des ſentimens qui étaient plutôt révoltés qu'éteints. On lui renvoie ſes anciennes breloques. Il court à Potſdam, voit le roi; quelques inſtans ſuffiſent pour tout changer. La familiarité renaît, la gaieté reparaît, même aux dépens de *Maupertuis;* et *Voltaire* obtint la permiſſion d'aller à Plombières, mais en promettant de revenir : promeſſe peut-être peu ſincère, mais auſſi obligeait-elle moins qu'une parole donnée entre égaux; et les cent cinquante mille hommes qui gardaient les frontières de la Pruſſe, ne permettaient pas de la regarder comme faite avec une entière liberté.

*Voltaire* ſe hâta de ſe rendre à Leipſick où il s'arrêta pour réparer ſes forces épuiſées par cette longue perſécution. *Maupertuis* lui envoie un cartel ridicule qui n'a d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle ſource à ſes intariſſables plaiſanteries. De Leipſick il va chez la ducheſſe de *Saxe-Gotha*, princeſſe ſupérieure aux préjugés, qui cultivait les lettres et aimait la philoſophie. Il y commença pour elle ſes Annales de l'Empire.

De Gotha il part pour Plombières, et prend la route de Francfort. *Maupertuis* voulait une vengeance : ſon cartel n'avait pas réuſſi, les libelles de

*là Beaumelle* ne lui suffisaient pas. Ce malheureux second avait été forcé de quitter Berlin après une aventure ridicule, et quelques semaines de prison; il s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui vola sa maîtresse en partant; ses libelles l'avaient fait chasser de Francfort; et à peine arrivé à Paris, il s'était fait mettre à la bastille. Il fallut donc que le président de l'académie de Berlin cherchât un autre vengeur. Il excita l'humeur du roi de Prusse. La lenteur du voyage de *Voltaire*, son séjour à Gotha, un placement considérable sur sa tête et celle de madame *Denis* sa nièce, fait sur le duc de *Virtemberg*, tout annonçait la volonté de quitter pour jamais la Prusse; et *Voltaire* avait emporté avec lui le recueil des œuvres poëtiques du roi, alors connu seulement des beaux esprits de sa cour.

On fit craindre à *Frédéric* une vengeance qui pouvait être terrible, même pour un poëte couronné; au moins il était possible que *Voltaire* se crût en droit de reprendre les vers qu'il avait donnés, ou d'avertir de ceux qu'il avait corrigés. Le roi donna ordre à un fripon breveté qu'il entretenait à Francfort pour y acheter ou y voler des hommes, d'arrêter *Voltaire*, et de ne le relâcher que lorsqu'il aurait rendu sa croix, sa clef, le brevet de pension, et les vers que *Freitag* appelait l'*œuvre de poeshies du roi son maître*. Malheureusement ces volumes étaient restés à Leipsick. *Voltaire* fut étroitement gardé pendant trois semaines; madame *Denis* sa nièce qui était venue au devant de lui, fut traitée avec la même rigueur. Des gardes veillaient à leur porte. Un satellite de *Freitag* restait dans la chambre de

chacun d'eux, et ne les perdait pas de vue, tant on craignait que l'*œuvre de poeshies* ne pût s'échapper. Enfin on remit entre les mains de *Freitag* ce précieux dépôt; et *Voltaire* fut libre, après avoir été cependant forcé de donner de l'argent à quelques aventuriers qui profitèrent de l'occasion pour lui faire des petits procès. Echappé de Francfort, il vint à Colmar.

Le roi de Prusse honteux de sa ridicule colère, désavoua *Freitag;* mais il eut assez de morale pour ne pas le punir d'avoir obéi. Il est étrange qu'une ville qui se dit libre, laisse une puissance étrangère exercer de telles vexations au milieu de ses murs; mais la liberté et l'indépendance ne sont jamais pour le faible qu'un vain nom. *Frédéric*, dans le temps de sa passion pour *Voltaire*, lui baisait souvent les mains dans le transport de son enthousiasme; et *Voltaire* comparant, après sa sortie de Francfort, ces deux époques de sa vie, répétait à ses amis : *Il a cent fois baisé cette main qu'il vient d'enchaîner.*

Il n'avait publié à Berlin que le Siècle de *Louis XIV*, la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est sur le témoignage des anciens courtisans de *Louis XIV*, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choisies avec discernement parmi celles qui peignent l'esprit et le caractère des personnages et du siècle même. Les événemens politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt et avec rapidité : tout y est peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que *Louis XIV* a fait pour la réforme des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie; et on doit lui pardonner

d'en avoir parlé ſuivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il écrivait, et non d'après des lumières qui n'exiſtaient pas encore.

Ses chapitres ſur le calviniſme, le janſéniſme, le quiétiſme, la diſpute ſur les cérémonies chinoiſes, ſont les premiers modèles de la manière dont un ami prudent de la vérité doit parler de ces honteuſes maladies de l'humanité, lorſque le nombre et le pouvoir de ceux qui en ſont encore attaqués oblige de ſoulever avec adreſſe le voile qui en cache la turpitude. On peut lui reprocher ſeulement une ſévérité trop grande contre les calviniſtes qui ne ſe rendirent coupables que lorſqu'on les força de le devenir, et dont les crimes ne furent en quelque ſorte que les repréſailles des aſſaſſinats juridiques exercés contre eux dans quelques provinces.

Les découvertes dans les ſciences, les progrès des arts, ſont expoſés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité, et les jugemens toujours dictés par une raiſon ſaine et libre, par une philoſophie indulgente et douce.

La Liſte des écrivains du ſiècle de *Louis XIV* eſt un ouvrage neuf. On n'avait pas encore imaginé de peindre ainſi, par un trait, par quelques lignes, des philoſophes, des ſavans, des littérateurs, des poëtes, ſans ſéchereſſe comme ſans prétention, avec un goût sûr et une préciſion preſque toujours piquante.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître *Louis XIV* défiguré chez eux dans une foule de libelles, et à reſpecter une nation qu'ils n'avaient vue juſque-là qu'aux travers des préventions de la

jalouſie et de la haine. On fut moins indulgent en France. Les eſclaves par état et par caractère furent indignés qu'un français eût oſé trouver des faibleſſes dans *Louis XIV*. Les gens à préjugés furent ſcandaliſés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux, et des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de juſtice à quelques égards, trop d'indulgence ou d'enthouſiaſme. Mais l'hiſtoire d'un pays n'eſt jamais jugée avec impartialité que par les étrangers; une foule d'intérêts, de préventions, de préjugés, corrompt toujours le jugement des compatriotes.

*Voltaire* paſſa près de deux années en Alſace. C'eſt pendant ce ſéjour qu'il publia les Annales de l'Empire, le ſeul des abrégés chronologiques qu'on puiſſe lire de ſuite, parce qu'il eſt écrit d'un ſtyle rapide, et rempli de réſultats philoſophiques exprimés avec énergie. Ainſi *Voltaire* a été encore un modèle dans ce genre dont ſon amitié pour le préſident *Hénault* lui a fait exagérer le mérite et l'utilité.

Il avait d'abord ſongé à s'établir en Alſace; mais malheureuſement les jéſuites effayèrent de le convertir, et n'ayant pu y réuſſir, répandirent contre lui ces calomnies ſourdes qui annoncent et préparent la perſécution. *Voltaire* fit une tentative pour obtenir, non la permiſſion de revenir à Paris (il en eut toujours la liberté), mais l'aſſurance qu'il n'y ſerait pas déſagréable à la cour. Il connaiſſait trop la France pour ne pas ſentir qu'odieux à tous les corps puiſſans par ſon amour pour la vérité, il deviendrait bientôt l'objet de leur perſécution, ſi on pouvait être sûr que Verſailles le laiſſerait opprimer.

La réponſe ne fut pas raſſurante. *Voltaire* ſe trouva ſans aſile dans ſa patrie dont ſon nom ſoutenait l'honneur alors avili dans l'Europe par les ridicules querelles des billets de confeſſion, et au moment même où il venait d'élever, dans ſon Siècle de *Louis XIV*, un monument à ſa gloire. Il ſe détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A ſon paſſage par Lyon, le cardinal de *Tençin*, ſi fameux par la converſion de *Laſs* et le concile d'Embrun, lui fit dire qu'il ne pouvait lui donner à dîner, parce qu'il était mal avec la cour : mais les habitans de cette ville opulente, où l'eſprit du commerce n'a point étouffé le goût des lettres, le dédommagèrent de l'impoliteſſe politique de leur archevêque. Alors, pour la première fois, il reçut les honneurs que l'enthouſiaſme public rend au génie. Ses pièces furent jouées devant lui, au bruit des acclamations d'un peuple enivré de la joie de poſſéder celui à qui il devait de ſi nobles plaiſirs; mais il n'oſa ſe fixer à Lyon. La conduite du cardinal l'avertiſſait qu'il n'était pas aſſez loin de ſes ennemis.

Il paſſa par Genève pour conſulter *Tronchin*. La beauté du pays, l'égalité qui paraiſſait y régner, l'avantage d'être hors de la France, dans une ville où l'on ne parlait que français, la liberté de penſer plus étendue que dans un pays monarchique et catholique, celle d'imprimer, fondée à la vérité moins ſur les lois que ſur les intérêts du commerce, tout le déterminait à y choiſir ſa retraite.

Mais il vit bientôt qu'une ville où l'eſprit de rigoriſme et de pédantiſme, apporté par *Calvin*, avait jeté des racines profondes; où la vanité d'imiter

les

les républiques anciennes, et la jalousie des pauvres contre les riches, avaient établi des lois somptuaires; où les spectacles révoltaient à la fois le fanatisme calviniste et l'austérité républicaine, n'était pour lui un séjour ni agréable ni sûr; il voulut avoir contre la persécution des catholiques un asile sur les terres de Genève, et une retraite en France contre l'humeur des réformés, et prit le parti d'habiter alternativement d'abord Tourney, puis Ferney en France, et les Délices aux portes de Genève. C'est là qu'il fixa enfin sa demeure avec madame *Denis* sa nièce, alors veuve et sans enfans, libre de se livrer à son amitié pour son oncle, et de reconnaître le soin paternel qu'il avait pris d'augmenter son aisance. Elle se chargea d'assurer sa tranquillité, et son indépendance domestique, de lui épargner les soins fatigans du détail d'une maison. C'était tout ce qu'il était obligé de devoir à autrui. Le travail était pour lui une source inépuisable de jouissances; et, pour que tous ses momens fussent heureux, il suffisait qu'ils fussent libres.

Jusqu'ici nous avons décrit la vie orageuse d'un poëte philosophe, à qui son amour pour la vérité, et l'indépendance de son caractère avaient fait encore plus d'ennemis que ses succès, qui n'avait répondu à leurs méchancetés que par des épigrammes ou plaisantes ou terribles, et dont la conduite avait été plus souvent inspirée par le sentiment qui le dominait dans chaque circonstance, que combinée d'après un plan formé par sa raison.

Maintenant dans la retraite, éloigné de toutes les illusions, de tout ce qui pouvait élever en lui des

paſſions perſonnelles et paſſagères, nous allons le voir abandonné à ſes paſſions dominantes et durables, l'amour de la gloire, le beſoin de produire plus puiſſant encore, et le zèle pour la deſtruction des préjugés, la plus forte et la plus active de toutes celles qu'il a connues. Cette vie paiſible, rarement troublée par des menaces de perſécution plutôt que par des perſécutions réelles, ſera embellie, non-ſeulement comme ſes premières années, par l'exercice de cette bienfeſance particulière, qualité commune à tous les hommes dont le malheur ou la vanité n'ont point endurci l'ame et corrompu la raiſon, mais par des actions de cette bienfeſance courageuſe et éclairée, qui, en adouciſſant les maux de quelques individus, ſert en même temps l'humanité entière.

C'eſt ainſi qu'indigné de voir un miniſtère corrompu pourſuivre la mort du malheureux *Bing*, pour couvrir ſes propres fautes, et flatter l'orgueil de la populace anglaiſe, il employa, pour ſauver cette innocente victime du machiaveliſme de *Pitt*, tous les moyens que le génie de la pitié put lui inſpirer, et ſeul éleva ſa voix contre l'injuſtice, tandis que l'Europe étonnée contemplait en ſilence cet exemple d'atrocité antique que l'Angleterre oſait donner dans un ſiècle d'humanité et de lumières.

Le premier ouvrage qui ſortit de ſa retraite fut la tragédie de l'Orphelin de la Chine, compoſée pendant ſon ſéjour en Alſace, lorſqu'eſpérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un ſuccès au théâtre raſſurât ſes amis et forçât ſes ennemis au ſilence.

Dans les commencemens de l'art tragique, les poëtes étaient aſſurés de frapper les eſprits en donnant

à leurs perſonnages des ſentimens contraires à ceux de la nature, en ſacrifiant ces ſentimens que chaque homme porte au fond du cœur, aux paſſions plus rares de la gloire, du patriotiſme exagéré, du dévouement à ſes princes.

Comme alors la raiſon eſt encore moins formée que le goût, l'opinion commune ſeconde ceux qui emploient ces moyens, ou eſt entraînée par eux. *Léontine* dut inſpirer de l'admiration, et la hauteur de ſon caractère lui faire pardonner le ſacrifice de ſon fils, par un parterre idolâtre de ſon prince. Mais quand ces moyens de produire des effets, en s'écartant de la nature, commencent à s'épuiſer; quand l'art ſe perfectionne, alors il eſt forcé de ſe rapprocher de la raiſon, et de ne plus chercher de reſſources que dans la nature même. Cependant telle eſt la force de l'habitude, que le ſacrifice de *Zamti* fondé, à la vérité, ſur des motifs plus nobles, plus puiſſans que celui de *Léontine*, expié par ſes larmes, par ſes regrets, avait ſéduit les ſpectateurs. A la première repréſentation de l'Orphelin, ces vers d'*Idamé*, ſi vrais, ſi philoſophiques,

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières;
Ces lois viennent des dieux, le reſte eſt des humains.

n'excitèrent d'abord que l'étonnement; les ſpectateurs balancèrent, et le cri de la nature eut beſoin de la réflexion pour ſe faire entendre. C'eſt ainſi qu'un grand poëte peut quelquefois décider les eſprits flottans entre d'anciennes erreurs et les vérités qui,

pour en prendre la place, attendent qu'un dernier coup achève de renverser la barrière chancelante que le préjugé leur oppose. Les hommes n'osent souvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raison a faits dans leur esprit, mais ils sont prêts à la suivre, si, en la leur présentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître. Aussi ces mêmes vers n'ont plus été entendus qu'avec transport, et *Voltaire* eut le plaisir d'avoir vengé la nature.

Cette pièce est le triomphe de la vertu sur la force, et des lois sur les armes. Jusqu'alors, excepté dans Mahomet, on n'avait pu réussir à rendre amoureux, sans l'avilir, un de ces hommes dont le nom impose à l'imagination, et présente l'idée d'une force d'ame extraordinaire. *Voltaire* vainquit pour la seconde fois cette difficulté. L'amour de *Gengis-kan* intéresse malgré la violence et la férocité de son caractère, parce que cet amour est vrai, passionné; parce qu'il lui arrache l'aveu du vide que son cœur éprouve au milieu de sa puissance; parce qu'il finit par sacrifier cet amour à sa gloire, et sa fureur, des conquêtes au charme, nouveau pour lui, des vertus pacifiques.

Le repos de *Voltaire* fut bientôt troublé par la publication de la Pucelle.

Ce poëme qui réunit la licence et la philosophie, où la vérité prend le masque d'une gaieté satirique et voluptueuse, commencé vers 1730, n'avait jamais été achevé. L'auteur en avait confié les premiers essais à un petit nombre de ses amis et à quelques princes. Le seul bruit de son existence lui avait attiré

des menaces, et il avait pris, en ne l'achevant pas, le moyen le plus sûr d'éviter la tentation dangereuse de le rendre public. Malheureusement on laissa multiplier les copies; une d'elles tomba entre des mains avides et ennemies; et l'ouvrage parut, non-seulement avec les défauts que l'auteur y avait laissés, mais avec des vers ajoutés par les éditeurs, et remplis de grossièreté, de mauvais goût, de traits satiriques qui pouvaient compromettre la sureté de *Voltaire*. L'amour du gain, le plaisir de faire attribuer leurs mauvais vers à un grand poëte, le plaisir plus méchant de l'exposer à la persécution, furent les motifs de cette infidélité dont *la Beaumelle* et l'ex-capucin *Maubert* ont partagé l'honneur.

Ils ne réussirent qu'à troubler un moment le repos de celui qu'ils voulaient perdre. Ses amis détournèrent la persécution, en prouvant que l'ouvrage était falsifié; et la haine des éditeurs le servit malgré eux.

Mais cette infidélité l'obligea d'achever la Pucelle, et de donner au public un poëme dont l'auteur de Mahomet et du Siècle de *Louis XIV* n'eut plus à rougir. Cet ouvrage excita un enthousiasme très-vif dans une classe nombreuse de lecteurs, tandis que les ennemis de *Voltaire* affectèrent de le décrier comme indigne d'un philosophe, et presque comme une tache pour les œuvres et même pour la vie du poëte.

Mais, si l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la superstition ridicule aux yeux des hommes livrés à la volupté, et destinés, par la faiblesse même qui les entraîne au plaisir, à devenir

un jour les victimes infortunées ou les inſtrumens dangereux de ce vil tyran de l'humanité; ſi l'affectation de l'auſtérité dans les mœurs, ſi le prix exceſſif attaché à leur pureté, ne fait que ſervir les hypocrites qui, en prenant le maſque facile de la chaſteté, peuvent ſe diſpenſer de toutes les vertus, et couvrir d'un voile ſacré les vices les plus funeſtes à la ſociété, la dureté de cœur et l'intolérance; ſi en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes, des fautes dont ceux qui ont de l'honneur et de la conſcience ne ſont pas exempts, on étend ſur les ames même les plus pures, le pouvoir de cette caſte dangereuſe qui, pour gouverner et troubler la terre, s'eſt rendue excluſivement l'interprète de la juſtice céleſte: alors on ne verra dans l'auteur de la Pucelle que l'ennemi de l'hypocriſie et de la ſuperſtition.

*Voltaire* lui-même, en parlant de *la Fontaine*, a remarqué avec raiſon que des ouvrages où la volupté eſt mêlée à la plaiſanterie, amuſent l'imagination ſans l'échauffer et ſans la ſéduire; et ſi des images voluptueuſes et gaïes ſont pour l'imagination une ſource de plaiſirs qui allégent le poids de l'ennui, diminuent le malheur des privations, délaſſent un eſprit fatigué par le travail, rempliſſent des momens que l'ame abattue ou épuiſée ne peut donner ni à l'action ni à une méditation utile, pourquoi priver les hommes d'une reſſource que leur offre la nature? Quel effet réſultera-t-il de ces lectures? aucun, ſinon de diſpoſer les hommes à plus de douceur et d'indulgence. Ce n'étaient point de pareils livres que liſaient *Gérard* ou *Clément*, et que les ſatellites de *Cromwell* portaient à l'arçon de leur ſelle.

Deux ouvrages bien différens parurent à la même époque, le poëme sur la Loi naturelle, et celui de la Destruction de Lisbonne. Exposer la morale dont la raison revèle les principes à tous les hommes, dont ils trouvent la sanction au fond de leur cœur, et à laquelle le remords les avertit d'obéir; montrer que cette loi générale est la seule qu'un DIEU, père commun des hommes, ait pu leur donner, puisqu'elle est la seule qui soit la même pour tous; prouver que le devoir des particuliers est de se pardonner réciproquement leurs erreurs, et celui des souverains d'empêcher par une sage indifférence ces vaines opinions, appuyées par le fanatisme et par l'hypocrisie, de troubler la paix de leurs peuples: tel est l'objet du poëme de la Loi naturelle.

Ce poëme, le plus bel hommage que jamais l'homme ait rendu à la Divinité, excita la colère des dévots qui l'appelaient le poëme de la religion naturelle, quoiqu'il n'y fût question de religion que pour combattre l'intolérance, et qu'il ne puisse exister de religion naturelle. Il fut brûle par le parlement de Paris qui commençait à s'effrayer des progrès de la raison autant que de ceux du molinisme. Conduit à cette époque par quelques chefs ou aveugles par l'orgueil, ou égarés par une fausse politique, il crut qu'il lui serait plus facile d'arrêter les progrès des lumières, que de mériter le suffrage des hommes éclairés. Il ne sentit pas le besoin qu'il avait de l'opinion publique, ou méconnut ceux à qui il était donné de la diriger, et se déclara l'ennemi des gens de lettres, précisément à l'instant où le suffrage des gens de lettres français commençait à

exercer quelque influence ſur la France même et ſur l'Europe.

Cependant le poëme de *Voltaire*, commenté depuis dans pluſieurs livres célèbres, eſt encore celui où la liaiſon de la morale avec l'exiſtence d'un DIEU, eſt expoſée avec le plus de force et de raiſon; et trente ans plus tard ce qui avait été brûlé comme impie, eût paru preſque un ouvrage religieux.

Dans le poëme ſur le Déſaſtre de Lisbonne, *Voltaire* s'abandonne au ſentiment de terreur et de mélancolie que ce malheur lui inſpire; il appelle au milieu de ces ruines ſanglantes les tranquilles ſectateurs de l'optimiſme; il combat leurs froides et puériles raiſons avec l'indignation d'un philoſophe profondément ſenſible aux maux de ſes ſemblables; il expoſe dans toute leur force les difficultés ſur l'origine du mal, et avoue qu'il eſt impoſſible à l'homme de les réſoudre. Ce poëme, dans lequel, à l'âge de plus de ſoixante ans, l'ame de *Voltaire*, échauffée par la paſſion de l'humanité, a toute la verve et tout le feu de la jeuneſſe, n'eſt pas le ſeul ouvrage qu'il voulut oppoſer à l'optimiſme.

Il publia Candide, un de ſes chefs-d'œuvre dans le genre des romans philoſophiques, qu'il tranſporta d'Angleterre en France en le perfectionnant. Ce genre a le malheur de paraître facile; mais il exige un talent rare, celui de ſavoir exprimer par une plaiſanterie, par un trait d'imagination, ou par les événemens même du roman, les réſultats d'une philoſophie profonde, ſans ceſſer d'être naturelle et piquante, ſans ceſſer d'être vraie. Il faut donc choiſir ceux de ces réſultats qui n'ont beſoin ni de

développemens ni de preuves; éviter à la fois et ce qui étant commun ne vaut pas la peine d'être répété, et ce qui étant ou trop abſtrait ou trop neuf encore, n'eſt fait que pour un petit nombre d'eſprits. Il faut être philoſophe, et ne point le paraître.

En même temps peu de livres de philoſophie ſont plus utiles; ils ſont lus par des hommes frivoles que le nom ſeul de philoſophe rebute ou attriſte, et que cependant il eſt important d'arracher aux préjugés, et d'oppoſer au grand nombre de ceux qui ſont intéreſſés à les défendre. Le genre-humain ſerait condamné à d'éternelles erreurs, ſi, pour l'en affranchir, il fallait étudier ou méditer les preuves de la vérité. Heureuſement la juſteſſe naturelle de l'eſprit y peut ſuppléer pour les vérités ſimples qui ſont auſſi les plus néceſſaires. Il ſuffit alors de trouver un moyen de fixer l'attention des hommes inappliqués, et ſurtout de graver ces vérités dans leur mémoire. Telle eſt la grande utilité des romans philoſophiques, et le mérite de ceux de *Voltaire*, où il a ſurpaſſé également et ſes imitateurs et ſes modèles.

Une traduction libre de l'Eccléſiaſte et d'une partie du Cantique des cantiques, ſuivit de près Candide.

On avait perſuadé à madame de *Pompadour* qu'elle ferait un trait de politique profonde en prenant le maſque de la dévotion, que par-là elle ſe mettrait à l'abri des ſcrupules et de l'inconſtance du roi, et qu'en même temps elle calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de *Voltaire* un des acteurs de cette comédie. Le duc de *la Vallière* lui propoſa de traduire les pſaumes et les ouvrages ſapientiaux; l'édition aurait été faite au louvre, et l'auteur ſerait

revenu à Paris ſous la protection de la dévote favorite. *Voltaire* ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'eſpérance à peu-près dans le même temps. Ces ſortes de propoſitions ſe font toujours trop tard; et ſi on les feſait à temps, elles ne ſeraient pas d'une politique bien sûre : celui qui devait être un ennemi dangereux, deviendrait ſouvent un allié plus dangereux encore. Suppoſez *Calvin* ou *Luther* appelés à la pourpre, lorſqu'ils pouvaient encore l'accepter ſans honte, et voyez ce qu'ils auraient oſé. On ne ſatisfait pas, avec les hochets de la vanité, les ames dominées par l'ambition de régner ſur les eſprits; on leur fournit des armes nouvelles.

Cependant *Voltaire* fut tenté de faire quelques eſſais de traduction, non pour rétablir ſa réputation religieuſe, mais pour exercer ſon talent dans un genre de plus. Lorſqu'ils parurent, les dévots s'imaginèrent qu'il n'avait voulu que parodier ce qu'il avait traduit, et crièrent au ſcandale. Ils n'imaginaient pas que *Voltaire* avait adouci et purifié le texte; que ſon Eccléſiaſte était moins matérialiſte, et ſon Cantique moins indécent que l'original ſacré. Ces ouvrages furent donc encore brûlés. *Voltaire* s'en vengea par une lettre remplie à la fois d'humeur et de gaieté, où il ſe moque de cette hypocriſie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe, et qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui diſtingue les nations antiques.

En 1757 parut la première édition de ſes œuvres vraiement faite ſous ſes yeux. Il avait tout revu avec

une attention sévère, fait un choix éclairé, mais rigoureux, parmi le grand nombre de pièces fugitives échappées à sa plume, et y avait ajouté son immortel Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

Long-temps *Voltaire* s'était plaint que, chez les modernes surtout, l'histoire d'un pays fût celle de ses rois ou de ses chefs; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils; que l'histoire des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique, eût été presque oubliée. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails sur les mœurs, sur la politique intérieure, n'ont fait en général que joindre à l'histoire des guerres, celle des factions populaires. On croirait, en lisant ces historiens, que le genre-humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talens politiques ou militaires de quelques individus, et que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

*Voltaire* forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître : les effets qu'ont produit sur le repos ou le bonheur des nations, les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différens siècles.

Il choisit l'époque qui s'étend depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours; mais, ne se bornant pas aux seules nations européannes, un tableau abrégé de l'état des autres parties du globe, des révolutions qu'elles ont éprouvées, des opinions qui les gouvernent, ajoute à l'intérêt et à l'instruction. C'était pour réconcilier

madame *du Châtelet* avec l'étude de l'hiſtoire, qu'il avait entrepris ce travail immenſe qui le força de ſe livrer à des recherches d'érudition qu'on aurait crues incompatibles avec la mobilité de ſon imagination, et l'activité de ſon eſprit. L'idée d'être utile le ſoutenait; et l'érudition ne pouvait être ennuyeuſe pour un homme qui, s'amuſant du ridicule, et ayant la ſagacité de le ſaiſir, en trouvait une ſource inépuiſable dans les abſurdités ſpéculatives ou pratiques de nos pères, et dans la ſottiſe de ceux qui les ont tranſmiſes ou commentées en les admirant avec une bonne foi ou une hypocriſie également riſibles.

Un tel ouvrage ne pouvait plaire qu'à des philoſophes. On l'accuſa d'être frivole, parce qu'il était clair, et qu'on le liſait ſans fatigue; on prétendit qu'il était inexact, parce qu'il s'y trouvait des erreurs de noms et de dates abſolument indifférentes; et il eſt prouvé, par les reproches même des critiques qui ſe ſont déchaînés contre lui, que jamais, dans une hiſtoire ſi étendue, aucun hiſtorien n'a été plus fidelle. On l'a ſouvent accuſé de partialité, parce qu'il s'élevait contre des préjugés que la puſillanimité ou la baſſeſſe avait trop long-temps ménagés: et il eſt aiſé de prouver que, loin d'exagérer les crimes du deſpotiſme ſacerdotal, il en a plutôt diminué le nombre et adouci l'atrocité. Enfin on a trouvé mauvais que, dans ce tableau d'horreurs et de folies, il ait quelquefois répandu ſur celles-ci les traits de la plaiſanterie, qu'il n'ait pas toujours parlé ſérieuſement des extravagances humaines, comme ſi elles ceſſaient d'être ridicules, parce qu'elles ont été ſouvent dangereuſes.

Ces préjugés, que des corps puiſſans étaient intéreſſés à répandre, ne ſont pas encore détruits. L'habitude de voir preſque toujours la lourdeur réunie à l'exactitude, de trouver à côté des déciſions de la critique l'échafaudage inſipide employé pour les former, a fait prendre celle de ne regarder comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie. On s'eſt accoutumé à voir l'ennui accompagner la fidélité hiſtorique, comme à voir les hommes de certaines profeſſions porter des couleurs lugubres. D'ailleurs les gens d'eſprit ne tirent aucune vanité d'un mérite que des ſots peuvent partager avec eux; et on croit qu'ils ne l'ont point, parce qu'ils ſont les ſeuls à ne pas s'en vanter. Les *Voyages du jeune Anacharſis* détruiront peut-être cette opinion trop accréditée.

Mais l'Eſſai de *Voltaire* ſera toujours, pour les hommes qui exercent leur raiſon, une lecture délicieuſe par le choix des objets que l'auteur a préſentés, par la rapidité du ſtyle, par l'amour de la vérité et de l'humanité qui en anime toutes les pages, par cet art de préſenter des contraſtes piquans, des rapprochemens inattendus, ſans ceſſer d'être naturel et facile, d'offrir, dans un ſtyle toujours ſimple, de grands réſultats et des idées profondes. Ce n'eſt pas l'hiſtoire des ſiècles que l'auteur a parcourue, mais ce qu'on aurait voulu retenir de la lecture de l'hiſtoire, ce qu'on aimerait à s'en rappeler.

En même temps peu de livres ſeraient plus utiles dans une éducation raiſonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir et de les juger; on y apprendrait à exercer ſa raiſon dans ſon indépendance

naturelle, ſans laquelle elle n'eſt plus que l'inſtrument ſervile des préjugés; on y apprendrait enfin à mépriſer la ſuperſtition, à craindre le fanatiſme, à déteſter l'intolérance, à haïr la tyrannie ſans ceſſer d'aimer la paix, et cette douceur de mœurs auſſi néceſſaire au bonheur des nations que la ſageſſe même des lois.

Juſqu'ici dans l'éducation publique ou particulière, également dirigées par des préjugés, les jeunes gens n'apprennent l'hiſtoire que défigurée par des compilateurs vils ou ſuperſtitieux. Si depuis la publication de l'Eſſai de *Voltaire*, deux hommes, l'abbé de *Condillac* et l'abbé *Millot*, ont mérité de n'être pas confondus dans cette claſſe, gênés par leur état, ils ont trop laiſſé à deviner; pour les bien entendre, il faut n'avoir plus beſoin de s'inſtruire avec eux.

Cet ouvrage plaça *Voltaire* dans la claſſe des hiſtoriens originaux : et il a l'honneur d'avoir fait, dans la manière d'écrire l'hiſtoire, une révolution dont à la vérité l'Angleterre a preſque ſeule profité juſqu'ici. *Hume*, *Robertſon*, *Gibbon*, *Watſon* peuvent, à quelques égards, être regardés comme ſortis de ſon école. L'hiſtoire de *Voltaire* a encore un autre avantage ; c'eſt qu'elle peut être enſeignée en Angleterre comme en Ruſſie, en Virginie comme à Berne ou à Veniſe. Il n'y a placé que ces vérités dont tous les gouvernemens peuvent convenir : qu'on laiſſe à la raiſon humaine le droit de s'éclairer, que le citoyen jouiſſe de ſa liberté naturelle, que les lois ſoient douces, que la réligion ſoit tolérante; il ne va pas plus loin. C'eſt à tous les hommes qu'il s'adreſſe, et il ne leur dit que ce qui peut les éclairer

également, sans révolter aucune de ces opinions qui, liées avec les constitutions et les intérêts d'un pays, ne peuvent céder à la raison, tant que la destruction des erreurs plus générales ne lui aura point ouvert un accès plus facile.

A la tête de ses poësies fugitives, *Voltaire* avait placé dans cette édition une épître adressée à sa maison des Délices, ou plutôt un hymne à la liberté: elle suffirait pour répondre à ceux qui, dans leur zèle aristocratique, l'ont accusé d'en être l'ennemi. Dans ces pièces où règnent tour à tour la gaieté, le sentiment ou la galanterie, *Voltaire* ne cherche point à être poëte; mais des beautés poëtiques de tous les genres semblent lui échapper malgré lui. Il ne cherche point à montrer de la philosophie, mais il a toujours celle qui convient au sujet, aux circonstances, aux personnes. Dans ces poësies comme dans les romans, il faut que la philosophie de l'ouvrage paraisse au-dessous de la philosophie de l'auteur. Il en est de ces écrits comme des livres élémentaires qui ne peuvent être bien faits à moins que l'auteur n'en sache beaucoup au delà de ce qu'ils contiennent. Et c'est par cette raison que dans ces genres, regardés comme frivoles, les premières places ne peuvent appartenir qu'à des hommes d'une raison supérieure.

Cette même année fut l'époque d'une réconciliation entre *Voltaire* et son ancien disciple. Les Autrichiens, déjà au milieu de la Silésie, étaient près d'en achever la conquête; une armée française était sur les frontières du Brandebourg. Les Russes, déjà maîtres de la Prusse, menaçaient la Poméranie et les Marches; la monarchie prussienne paraissait anéantie, et le

prince qui l'avait fondée, n'avait plus d'autre reſſource que de s'enterrer ſous ſes ruines, et de ſauver ſa gloire en périſſant au milieu d'une victoire. La margrave de *Bareith* aimait tendrement ſon frère; la chûte de ſa maiſon l'affligeait; elle ſavait combien la France agiſſait contre ſes intérêts en prodiguant ſon ſang et ſes tréſors pour aſſurer à la maiſon d'Autriche la ſouveraineté de l'Allemagne; mais le miniſtre de France avait à ſe plaindre d'un vers du roi de Pruſſe. La marquiſe de *Pompadour* ne lui pardonnait pas d'avoir feint d'ignorer ſon exiſtence politique, et on avait eu ſoin de lui envoyer auſſi des vers que l'infidélité d'un copiſte avait fait tomber entre les mains du miniſtre de Saxe. Il fallait donc faire adopter l'idée de négocier, à des ennemis aigris par des injures perſonnelles, au moment même où ils ſe croyaient aſſurés d'une victoire facile. La margrave eut recours à *Voltaire* qui s'adreſſa au cardinal de *Tençin*, ſachant que ce miniſtre, oublié depuis la mort de *Fleuri* qui l'employait en le mépriſant, avait conſervé avec le roi une correſpondance particulière. *Tençin* écrivit, mais il reçut, pour toute réponſe, l'ordre du miniſtre des affaires étrangères de refuſer la négociation, par une lettre dont on lui avait même envoyé le modèle. Le vieux politique qui n'avait pas voulu donner à dîner à *Voltaire* pour ménager la cour, ne ſe conſola point de s'être brouillé avec elle par ſa complaiſance pour lui; et le chagrin de cette petite mortification abrégea ſes jours. Etant plus jeune, des aventures plus cruelles n'avaient fait que redoubler et enhardir ſon talent pour l'intrigue, parce que l'eſpérance le ſoutenait et qu'il était du nombre

des

des hommes que le crédit et les dignités consolent de la honte; mais alors il voyait se rompre le dernier fil qui le liait encore à la faveur.

*Voltaire* entama une autre négociation, non moins inutile, par le maréchal de *Richelieu*. Une troisième enfin, quelques années plus tard, fut conduite jusqu'à obtenir de M. de *Choiseul* qu'il recevrait un envoyé secret du roi de Prusse. Cet envoyé fut découvert par les agens de l'impératrice-reine; et, soit faiblesse, soit que M. de *Choiseul* eût agi sans consulter madame de *Pompadour*, il fut arrêté et ses papiers fouillés: violation du droit des gens qui se perd dans la foule des petits crimes que les politiques se permettent sans remords.

Dans cette époque si dangereuse et si brillante pour le roi de Prusse, *Voltaire* paraissait tantôt reprendre son ancienne amitié, tantôt ne conserver que la mémoire de Francfort. C'est alors qu'il composa ces mémoires singuliers (*), où le souvenir profond d'un juste ressentiment n'étouffe ni la gaieté ni la justice. Il les avait généreusement condamnés à l'oubli; le hasard les a conservés pour venger le génie des attentats du pouvoir.

La margrave de *Bareith* mourut au milieu de la guerre. Le roi de Prusse écrivit à *Voltaire* pour le prier de donner au nom de sa sœur une immortalité dont ses vertus aimables et indulgentes, son ame également supérieure aux préjugés, à la grandeur et aux revers, l'avaient rendu digne. L'ode que *Voltaire* a consacrée à sa mémoire, est remplie d'une sensibilité douce, d'une philosophie simple et touchante.

(*) On les a insérés dans ce volume, à la suite de cette vie.

Ce genre eſt un de ceux où il a eu le moins de ſuccès, parce qu'on y exige une perfection qu'il ne put jamais ſe réſoudre à chercher dans les petits ouvrages, et que ſa raiſon ne pouvait ſe prêter à cet enthouſiaſme de commande qu'on dit convenir à l'ode. Celles de *Voltaire* ne ſont que des pièces fugitives où l'on retrouve le grand poëte, le poëte philoſophe, mais gêné et contraint par une forme qui ne convenait pas à la liberté de ſon génie. Cependant il faut avouer que les ſtances à une princeſſe ſur le jeu, et ſurtout ces ſtances charmantes ſur la vieilleſſe:

Si vous voulez que j'aime encore, &c.

ſont des odes anacréontiques fort au-deſſus de celles d'*Horace*, qui cependant, du moins pour les gens d'un goût un peu moderne, a ſurpaſſé ſon modèle.

La France, ſi ſupérieure aux autres nations dans la tragédie et la comédie, n'a point été auſſi heureuſe en poëtes lyriques. Les odes de *Rouſſeau* n'offrent guère qu'une poëſie harmonieuſe et impoſante, mais vide d'idées ou remplie de penſées fauſſes. *La Motte*, plus ingénieux, n'a connu ni l'harmonie ni la poëſie du ſtyle; et on cite à peine des autres poëtes un petit nombre de ſtrophes.

*Voltaire* était encore à Berlin lorſque MM. *Diderot* et d'*Alembert* formèrent le projet de l'*Encyclopédie*, et en publièrent le premier volume. Un ouvrage qui devait renfermer les vérités de toutes les ſciences, tracer entre elles des lignes de communication, entrepris par deux hommes qui joignaient, à des connaiſſances étendues ou profondes, beaucoup d'eſprit et une philoſophie libre et courageuſe, parut aux yeux

pénétrans de *Voltaire* le coup le plus terrible que l'on pût porter aux préjugés. L'*Encyclopédie* devenait le livre de tous les hommes qui aiment à s'inſtruire, et ſurtout de ceux qui, ſans être habituellement occupés de cultiver leur eſprit, ſont jaloux cependant de pouvoir acquérir une inſtruction facile ſur chaque objet qui excite en eux quelque intérêt paſſager ou durable. C'était un dépôt où ceux qui n'ont pas le temps de ſe former des idées d'après eux-mêmes, devaient aller chercher celles qu'avaient eues les hommes les plus éclairés et les plus célèbres; dans lequel enfin les erreurs reſpectées ſeraient ou trahies par la faibleſſe de leurs preuves, ou ébranlées par le ſeul voiſinage des vérités qui en ſapent les fondemens.

*Voltaire*, retiré à Ferney, donna pour l'*Encyclopédie* un petit nombre d'articles de littérature; il en prépara quelques-uns de philoſophie, mais avec moins de zèle, parce qu'il ſentait qu'en ce genre les éditeurs avaient moins beſoin de lui, et qu'en général ſi ſes grands ouvrages en vers ont été faits pour ſa gloire, il n'a preſque jamais écrit en proſe que dans des vues d'utilité générale. Cependant les mêmes raiſons qui l'intéreſſaient au progrès de l'*Encyclopédie*, ſuſcitèrent à cet ouvrage une foule d'ennemis. Compoſé ou applaudi par les hommes les plus célèbres de la nation, il devint comme une eſpèce de marque qui ſéparait les littérateurs diſtingués, et ceux qui s'honoraient d'être leurs diſciples ou leurs amis, de cette foule d'écrivains obſcurs et jaloux qui, dans la triſte impuiſſance de donner aux hommes ou des vérités nouvelles ou de nouveaux plaiſirs, haïſſent ou déchirent ceux que la nature a mieux traités.

Un ouvrage où l'on devait parler avec franchiſe et avec liberté, de théologie, de morale, de juriſprudence, de légiſlation, d'économie publique, devait effrayer tous les partis politiques ou religieux, et tous les pouvoirs ſecondaires qui craignaient d'y voir diſcuter leur utilité et leurs titres. L'inſurrection fut générale. Le *Journal de Trévoux*, la *Gazette eccléſiaſtique*, les journaux ſatiriques, les jéſuites et les janſéniſtes, le clergé, les parlemens, tous, ſans ceſſer de ſe combattre ou de ſe haïr, ſe réunirent contre l'*Encyclopédie*. Elle ſuccomba. On fut obligé d'achever et d'imprimer en ſecret cet ouvrage à la perfection duquel la liberté et la publicité étaient ſi néceſſaires : et le plus beau monument dont jamais l'eſprit humain ait conçu l'idée, ſerait demeuré imparfait ſans le courage de *Diderot*, ſans le zèle d'un grand nombre de ſavans et de littérateurs diſtingués que la perſécution ne put arrêter.

Heureuſement l'honneur d'avoir donné l'*Encyclopédie* à l'Europe, compenſa pour la France la honte de l'avoir perſécutée. Elle fut regardée, avec juſtice, comme l'ouvrage de la nation, et la perſécution comme celui d'une jalouſie ou d'une politique également mépriſables.

Mais la guerre dont l'*Encyclopédie* était l'occaſion, ne ceſſa point avec la proſcription de l'ouvrage. Ses principaux auteurs et leurs amis, déſignés par le nom de *philoſophes* et d'*encyclopédiſtes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raiſon, furent forcés de ſe réunir par la perſécution même, et *Voltaire* ſe trouva naturellement leur chef, par ſon âge, par ſa célébrité, ſon zèle et ſon génie. Il

avait depuis long-temps des amis et un grand nombre d'admirateurs; alors il eut un parti. La perſécution rallia ſous ſon étendard tous les hommes de quelque mérite que peut-être ſa ſupériorité aurait écartés de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédéceſſeurs; et l'enthouſiaſme prit enfin la place de l'ancienne injuſtice.

C'eſt dans l'année 1760 que cette guerre littéraire fut la plus vive. *Le Franc de Pompignan*, littérateur eſtimable et poëte médiocre, dont il reſte une belle ſtrophe, et une tragédie faible où le génie de *Virgile* et de *Métaſtaſe* n'ont pu le ſoûtenir, fut appelé à l'académie françaiſe. Revêtu d'une charge de magiſtrature, il crut que ſa dignité autant que ſes ouvrages le diſpenſaient de toute reconnaiſſance; il ſe permit d'inſulter, dans ſon diſcours de réception, les hommes dont le nom feſait le plus d'honneur à la ſociété qui daignait le recevoir, et déſigna clairement *Voltaire*, en l'accuſant d'incrédulité et de menſonge. Bientôt après, *Paliſſot*, inſtrument vénal de la haine d'une femme, met les philoſophes ſur le théâtre. Les lois qui défendent de jouer les perſonnes, ſont muettes. La magiſtrature trahit ſon devoir, et voit, avec une joie maligne, immoler ſur la ſcène les hommes dont elle craint les lumières et le pouvoir ſur l'opinion; ſans ſonger qu'en ouvrant la carrière à la ſatire, elle s'expoſe à en partager les traits. *Crébillon* déshonore ſa vieilleſſe, en approuvant la pièce. Le duc de *Choiſeul*, alors miniſtre en crédit, protége cette indignité par faibleſſe pour la même femme dont *Paliſſot* ſervait le reſſentiment. Les journaux répètent les inſultes du théâtre. Cependant *Voltaire* ſe réveille. Le Pauvre

diable, le Ruſſe à Paris, la Vanité, une foule de plaiſanteries en proſe ſe ſuccèdent avec une étonnante rapidité.

*Le Franc de Pompignan* ſe plaint au roi, ſe plaint à l'académie, et voit avec une douleur impuiſſante que le nom de *Voltaire* y écraſe le ſien. Chaque démarche multiplie les traits que toutes les bouches répètent, et les vers pour jamais attachés à ſon nom. Il propoſe à un protecteur auguſte de manquer *à ce qu'il s'eſt promis à lui-même*, en retournant à l'académie pour donner ſa voix à un homme auquel le prince s'intéreſſait; il n'obtient qu'un refus poli de ce ſacrifice, a le malheur, en ſe retirant, d'entendre répéter, par ſon protecteur même, ce vers ſi terrible:

Et l'ami Pompignan penſe être quelque choſe!

et va cacher dans ſa province ſon orgueil humilié, et ſon ambition trompée : exemple effrayant, mais ſalutaire du pouvoir du génie et des dangers de l'hypocriſie littéraire.

*Fréron*, ex-jéſuite comme *Desfontaines*, lui avait ſuccédé dans le métier de flatter, par des ſatires périodiques, l'envie des ennemis de la vérité, de la raiſon et des talens. Il s'était diſtingué dans la guerre contre les philoſophes. *Voltaire*, qui depuis long-temps ſupportait ſes injures, en fit juſtice et vengea ſes amis. Il introduiſit, dans la comédie de l'Ecoſſaiſe, un journaliſte méchant, calomniateur et vénal : le parterre y reconnut *Fréron* qui, livré au mépris public dans une pièce que des ſcènes attendriſſantes et le caractère original et piquant du bon et bruſque

*Fréeport* devaient conserver au théâtre, fut condamné à traîner, le reste de sa vie, un nom ridicule et déshonoré. *Fréron*, en applaudissant à l'insulte faite aux philosophes, avait perdu le droit de se plaindre; et ses protecteurs aimèrent mieux l'abandonner que d'avouer une partialité trop révoltante.

D'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis; et *Voltaire*, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raison et à sa gloire, envoya au théâtre à soixante-six ans le chef-d'œuvre de Tancrède. La pièce fut dédiée à la marquise de *Pompadour*. C'était le fruit de l'adresse avec laquelle *Voltaire* avait su, sans blesser le duc de *Choiseul*, venger les philosophes dont les adversaires avaient obtenu de ce ministre une protection passagère. Cette dédicace apprenait à ses ennemis que leurs calomnies ne compromettraient pas davantage sa sureté que leurs critiques ne nuiraient à sa gloire; et c'était mettre le comble à sa vengeance.

Cette même année, il apprend qu'une petite nièce de *Corneille* languissait dans un état indigne de son nom: *C'est le devoir d'un soldat de secourir la nièce de son général*, s'écrie-t-il. Mademoiselle *Corneille* fut appelée à Ferney; elle y reçut l'éducation qui convenait à l'état que sa naissance lui marquait dans la société. *Voltaire* porta même la délicatesse jusqu'à ne pas souffrir que l'établissement de mademoiselle *Corneille* parût un de ses bienfaits; il voulut qu'elle le dût aux ouvrages de son oncle. Il en entreprit une édition avec des notes. Le créateur du théâtre français, commenté par celui qui avait porté ce théâtre à sa perfection; un homme de génie né dans un temps

où le goût n'était pas encore formé, jugé par un rival qui joignait au génie le don presqu'aussi rare d'un goût sûr sans être sévère, délicat sans être timide, éclairé enfin par une longue et heureuse expérience de l'art : voilà ce qu'offrait cet ouvrage. *Voltaire* y parle des défauts de *Corneille* avec franchise, de ses beautés avec enthousiasme. Jamais on n'avait jugé *Corneille* avec tant de rigueur, jamais on ne l'avait loué avec un sentiment plus profond et plus vrai. Occupé d'instruire et la jeunesse française et ceux des étrangers qui cultivent notre littérature, il ne pardonne point aux vices du langage, à l'exagération, aux fautes contre la bienséance ou contre le goût; mais il apprend en même temps à reconnaître les progrès que l'art doit à *Corneille*, l'élévation extraordinaire de son esprit, la beauté presque inimitable de sa poésie dans les morceaux que son génie lui a inspirés, et ces mots profonds ou sublimes qui naissent subitement du fond des situations, ou qui peignent d'un trait de grands caractères.

La foule des littérateurs lui reprocha néanmoins d'avoir voulu avilir *Corneille* par une basse jalousie, tandis que par-tout, dans ce commentaire, il saisit, il semble chercher les occasions de répandre son admiration pour *Racine*, rival plus dangereux, qu'il n'a surpassé que dans quelques parties de l'art tragique, et dont au milieu de sa gloire il eût pu envier *la perfection désespérante*.

Cependant, tranquille dans sa retraite, occupé de continuer la guerre heureuse qu'il faisait aux préjugés, *Voltaire* voit arriver une famille infortunée dont le chef a été traîné sur la roue par des juges fanatiques,

inſtrumens des paſſions féroces d'un peuple ſuperſtitieux. Il apprend que *Calas*, vieillard infirme, a été accuſé d'avoir pendu ſon fils, jeune et vigoureux, au milieu de ſa famille, en préſence d'une ſervante catholique; qu'il avait été porté à ce crime par la crainte de voir embraſſer la religion catholique à ce fils qui paſſait ſa vie dans les ſalles d'armes et dans les billards, et dont perſonne, au milieu de l'effervéſcence générale ne put jamais citer un ſeul mot, une ſeule démarche qui annonçaſſent un pareil deſſein; tandis qu'un autre fils de *Calas*, déjà converti, jouiſſait d'une penſion que ce père très-peu riche conſentait à lui faire. Jamais, dans un événement de ce genre, un tel concours de circonſtances n'avait plus éloigné les ſoupçons d'un crime, plus fortifié les raiſons de croire à un ſuicide. La conduite du jeune homme, ſon caractère, le genre de ſes lectures, tout confirmait cette idée. Cependant un capitoul, dont la tête ardente et faible était enivrée de ſuperſtition, et dont la haine pour les proteſtans n'héſitait pas à leur imputer des crimes, fait arrêter la famille entière. Bientôt la populace catholique s'échauffe; le jeune homme eſt un martyr. Des confréries de pénitens qui, à la honte de la nation, ſubſiſtent encore à Toulouſe, lui font un ſervice ſolennel où l'on place ſon image tenant d'une main la palme du martyre, et de l'autre la plume qui devait ſigner l'abjuration.

On répand bientôt que la religion proteſtante preſcrit aux pères d'aſſaſſiner leurs enfans, quand ils veulent abjurer; que pour plus de ſureté on élit, dans les aſſemblées du déſert, le bourreau de la

ſecte. Le tribunal inférieur, conduit par le furieux *David*, prononce que le malheureux *Calas* eſt coupable. Le parlement confirme le jugement à cette pluralité très-faible, malheureuſement regardée comme ſuffiſante par notre abſurde juriſprudence. Condamné à la roue et à la queſtion, ce père infortuné meurt, en proteſtant qu'il n'eſt pas coupable; et les juges abſolvent ſa famille, complice néceſſaire du crime ou de l'innocence de ſon chef.

Cette famille, ruinée et flétrie par le préjugé, va chercher chez les hommes d'une même croyance une retraite, des ſecours, et ſurtout des conſolations. Elle s'arrête auprès de Genève. *Voltaire*, attendri et indigné, ſe fait inſtruire de ces horribles détails, et bientôt sûr de l'innocence du malheureux *Calas*, il oſe concevoir l'eſpérance d'obtenir juſtice. Le zèle des avocats eſt excité, et leur courage ſoutenu par ſes lettres. Il intéreſſe à la cauſe de l'humanité l'ame naturellement ſenſible du duc de *Choiſeul*. La réputation de *Tronchin* avait appelé à Genève la ducheſſe d'*Enville*, arrière petite-fille de l'auteur des *Maximes*, ſupérieure à la ſuperſtition par ſon caractère comme par ſes lumières, ſachant faire le bien avec activité comme avec courage, embelliſſant par une modeſtie ſans faſte l'énergie de ſes vertus; ſa haine pour le fanatiſme et pour l'oppreſſion aſſurait aux *Calas* une protectrice dont les obſtacles et les lenteurs ne rallentiraient pas le zèle. Le procès fut commencé. Aux mémoires des avocats, trop remplis de longueurs et de déclamations, *Voltaire* joignait des écrits plus courts, ſéduiſans par le ſtyle, propres tantôt à exciter la pitié, tantôt à réveiller l'indignation publique, ſi

prompte à se calmer dans une nation alors trop étrangère à ses propres intérêts. En plaidant la cause de *Calas*, il soutenait celle de la tolérance; car c'était beaucoup alors de prononcer ce nom, rejeté aujourd'hui avec indignation par les hommes qui pensent comme paraissant reconnaître le droit de donner des chaînes à la pensée et à la conscience. Des lettres remplies de ces louanges fines qu'il savait répandre avec tant de grâce, animaient le zèle des défenseurs, des protecteurs et des juges. C'est en promettant l'immortalité qu'il demandait justice.

L'arrêt de Toulouse fut cassé. Le duc de *Choiseul* eut la sagesse et le courage de faire renvoyer à un tribunal de maîtres des requêtes, cette cause devenue celle de tous les parlemens dont les préjugés et l'esprit de corps ne permettaient point d'espérer un jugement équitable. Enfin *Calas* fut déclaré innocent. Sa mémoire fut réhabilitée; et un ministre généreux fit réparer, par le trésor public, le tort que l'injustice des juges avait fait à la fortune de cette famille aussi respectable que malheureuse: mais il n'alla point jusqu'à forcer le parlement de Languedoc à reconnaître l'arrêt qui détruisait une de ses injustices. Ce tribunal préféra la triste vanité de persévérer dans son erreur, à l'honneur de s'en repentir et de la réparer.

Cependant les applaudissemens de la France et de l'Europe parvinrent jusqu'à Toulouse; et le malheureux *David*, succombant sous le poids du remords et de la honte, perdit bientôt la raison et la vie. Cette affaire, si grande en elle-même, si importante par ses suites, puisqu'elle ramena sur les crimes de

l'intolérance et la néceſſité de les prévenir, les regards et les vœux de la France et de l'Europe, cette affaire occupa l'ame de *Voltaire* pendant plus de trois années. *Durant tout ce temps*, diſait-il, *il ne m'eſt pas échappé un ſourire, que je ne me le ſois reproché comme un crime.* Son nom, cher depuis long-temps aux amis éclairés de l'humanité, comme celui de ſon plus zélé, de ſon plus infatigable défenſeur, ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui, voués à la perſécution depuis quatre-vingts ans, voyaient enfin s'élever une voix pour leur défenſe. Quand il revint à Paris, en 1778, un jour que le public l'entourait ſur le Pont-royal, on demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui : *Ne ſavez-vous pas*, dit-elle, *que c'eſt le ſauveur des Calas !* Il ſut cette réponſe, et au milieu de toutes les marques d'admiration qui lui furent prodiguées, ce fut ce qui le toucha le plus.

Peu de temps après la malheureuſe mort de *Calas*, une jeune fille de la même province, qui ſuivant un uſage barbare avait été enlevée à ſes parens et renfermée dans un couvent dans l'intention d'aider, par des moyens humains, la grâce de la foi, laſſée des mauvais traitemens qu'elle y eſſuyait, s'échappa, et fut retrouvée dans un puits. Le prêtre qui avait ſollicité la lettre de cachet, les religieuſes qui avaient uſé avec barbarie du pouvoir qu'elle leur donnait ſur cette infortunée, pouvaient ſans doute mériter une punition ; mais c'eſt ſur la famille de la victime que le fanatiſme veut la faire tomber. Le reproche calomnieux qui avait conduit *Calas* au

ſupplice, ſe renouvelle avec une nouvelle fureur. *Sirven* a heureuſement le temps de ſe ſauver; et condamné à la mort, par contumace, il va chercher un refuge auprès du protecteur des *Calas;* mais ſa femme qu'il traîne après lui ſuccombe à ſa douleur, à la fatigue d'un voyage entrepris à pied, au milieu des neiges.

La forme obligeait *Sirven* à ſe préſenter devant ce même parlement de Toulouſe qui avait verſé le ſang de *Calas*. *Voltaire* fit des tentatives pour obtenir d'autres juges. Le duc de *Choiſeul* ménageait alors les parlemens qui, après la chute de ſon crédit ſur la marquiſe de *Pompadour*, et enſuite après ſa mort, lui étaient devenus utiles, tantôt pour le délivrer d'un ennemi, tantôt pour lui donner les moyens de ſe rendre néceſſaire par l'art avec lequel il ſavait calmer leurs mouvemens que ſouvent lui-même avait excités.

Il fallut donc que *Sirven* ſe déterminât à comparaître à Toulouſe; mais *Voltaire* avait ſu pourvoir à ſa ſureté, et préparer ſon ſuccès. Il avait des diſciples dans le parlement. Des avocats habiles voulurent partager la gloire que ceux de Paris avaient acquiſe en défendant *Calas*. Le parti de la tolérance était devenu puiſſant dans cette ville même : en peu d'années les ouvrages de *Voltaire* avaient changé les eſprits; on n'avait plaint *Calas* qu'avec une horreur muette, *Sirven* eut des protecteurs déclarés, grâce à l'éloquence de *Voltaire*, à ce talent de répandre à propos des vérités et des louanges. Ce parti l'emporta ſur celui des pénitens; et *Sirven* fut ſauvé.

Les jéſuites s'étaient emparés du bien d'une famille

de gentilshommes que leur pauvreté empêchait d'y rentrer. *Voltaire* leur en donna les moyens ; et les oppreſſeurs de tous les genres, qui depuis long-temps craignaient ſes écrits, apprirent à redouter ſon activité, ſa généroſité et ſon courage.

Ce dernier événement précéda, de très-peu, la deſtruction des jéſuites. *Voltaire*, élevé par eux, avait conſervé des relations avec ſes anciens maîtres ; tant qu'ils vécurent, ils empêchèrent leurs confrères de ſe déchaîner ouvertement contre lui ; et *Voltaire* ménagea les jéſuites, et par conſidération pour ces liaiſons de ſa jeuneſſe, et pour avoir quelques alliés dans le parti qui dominait alors parmi les dévots. Mais, après leur mort, fatigué des clameurs du *Journal de Trévoux* qui, par d'éternelles accuſations d'impiété, ſemblait appeler la perſécution ſur ſa tête, il ne garda plus les mêmes ménagemens ; et ſon zèle pour la défenſe des opprimés ne s'étendit point juſque ſur les jéſuites.

Il ſe réjouit de la deſtruction d'un ordre ami des lettres, mais ennemi de la raiſon, qui eût voulu étouffer tous les talens, ou les attirer dans ſon ſein pour les corrompre, en les employant à ſervir ſes projets, et tenir le genre-humain dans l'enfance pour le gouverner. Mais il plaignit les individus traités avec barbarie par la haine des janſéniſtes, et retira chez lui un jéſuite, pour montrer aux dévots que la véritable humanité ne connaît que le malheur, et oublie les opinions. Le père *Adam*, à qui ſon ſéjour à Ferney donna une ſorte de célébrité, n'était pas abſolument inutile à ſon hôte ; il jouait avec lui aux échecs, et y jouait avec aſſez d'adreſſe pour cacher

quelquefois sa supériorité. Il lui épargnait des recherches d'érudition; il lui servait même d'aumônier, parce que *Voltaire* voulait pouvoir opposer aux accusations d'impiété, sa fidélité à remplir les devoirs extérieurs de la religion romaine.

Il se préparait alors une grande révolution dans les esprits. Depuis la renaissance de la philosophie, la religion exclusivement établie dans toute l'Europe n'avait été attaquée qu'en Angleterre. *Leibnitz*, *Fontenelle* et les autres philosophes moins célèbres, accusés de penser librement, l'avaient respectée dans leurs écrits. *Bayle* lui-même, par une précaution nécessaire à sa sureté, avait l'air, en se permettant toutes les objections, de vouloir prouver uniquement que la révélation seule peut les résoudre, et d'avoir formé le projet d'élever la foi en rabaissant la raison. Chez les Anglais, ces attaques eurent peu de succès et de suite. La partie la plus puissante de la nation crut qu'il lui était utile de laisser le peuple dans les ténèbres, apparemment pour que l'habitude d'adorer les mystères de la *Bible* fortifiât sa foi pour ceux de la constitution; et ils firent, comme une espèce de bienséance sociale, du respect pour la religion établie. D'ailleurs dans un pays où la chambre des communes conduit seule à la fortune, et où les membres de cette chambre sont élus tumultuairement par le peuple, le respect apparent pour ses opinions doit être érigé en vertu par tous les ambitieux.

Il avait paru en France quelques ouvrages hardis, mais les attaques qu'ils portaient n'étaient qu'indirectes. Le livre même *de l'Esprit* n'était dirigé que

contre les principes religieux en général; il attaquait toutes les religions par leur baſe, et laiſſait aux lecteurs le ſoin de tirer les conſéquences et de faire les applications. *Emile* parut : la profeſſion de foi du vicaire ſavoyard ne contenait rien ſur l'utilité de la croyance d'un Dieu pour la morale, et ſur l'inutilité de la révélation, qui ne ſe trouvât dans le poëme de la Loi naturelle ; mais on y avertiſſait ceux qu'on attaquait, que c'était d'eux que l'on parlait. C'était ſous leur nom, et non ſous celui des prêtres de l'Inde ou du Thibet, qu'on les amenait ſur la ſcène. Cette hardieſſe étonna *Voltaire*, et excita ſon émulation. Le ſuccès d'*Emile* l'encouragea, et la perſécution ne l'effraya point. *Rouſſeau* n'avait été décrété à Paris que pour avoir mis ſon nom à l'ouvrage; il n'avait été perſécuté à Genève que pour avoir ſoutenu, dans une autre partie d'*Emile*, que le peuple ne pouvait renoncer au droit de réformer une conſtitution vicieuſe. Cette doctrine autoriſait les citoyens de cette république à détruire l'ariſtocratie que ſes magiſtrats avaient établie, et qui concentrait une autorité héréditaire dans quelques familles riches.

*Voltaire* pouvait ſe croire sûr d'éviter la perſécution, en cachant ſon nom, et en ayant ſoin de ménager les gouvernemens, de diriger tous ſes coups contre la religion, d'intéreſſer même la puiſſance civile à en affaiblir l'empire. Une foule d'ouvrages où il emploie tour à tour l'éloquence, la diſcuſſion et ſurtout la plaiſanterie, ſe répandirent dans l'Europe, ſous toutes les formes que la néceſſité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, a pu faire inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait comme

la

la cauſe du fanatiſme qui avait déſolé l'Europe, depuis ſa naiſſance, de la ſuperſtition qui l'avait abrutie, et comme la ſource des maux que ces ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, ſemblait doubler ſon activité et ſes forces. *Je ſuis las*, diſait-il un jour, *de leur entendre répéter que douze hommes ont ſuffi pour établir le chriſtianiſme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.*

La critique des ouvrages que les chrétiens regardent comme inſpirés, l'hiſtoire des dogmes qui, depuis l'origine de cette religion, ſe ſont ſucceſſivement introduits, les querelles ridicules ou ſanglantes qu'ils ont excitées, les miracles, les prophéties, les contes répandus dans les hiſtoriens eccléſiaſtiques et les légendaires, les guerres religieuſes, les maſſacres ordonnés au nom de DIEU, les bûchers, les échafauds couvrant l'Europe à la voix des prêtres, le fanatiſme dépeuplant l'Amérique, le ſang des rois coulant ſous le fer des aſſaſſins : tous ces objets reparaiſſaient ſans ceſſe dans tous ſes ouvrages ſous mille couleurs différentes. Il excitait l'indignation, il feſait couler les larmes, il prodiguait le ridicule. On frémiſſait d'une action atroce, on riait d'une abſurdité. Il ne craignait point de remettre ſouvent ſous les yeux les mêmes tableaux, les mêmes raiſonnemens. *On dit que je me répète*, écrivait-il : *Eh bien, je me répéterai juſqu'à ce qu'on ſe corrige.*

D'ailleurs ces ouvrages ſévèrement défendus en France, en Italie, à Vienne, en Portugal, en Eſpagne, ne ſe répandaient qu'avec lenteur. Tous ne pouvaient parvenir à tous les lecteurs; mais il n'y avait, dans

les provinces aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écrasée sous le joug de l'intolérance, où il n'en parvînt quelques-uns.

Les libres penseurs, qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, et parmi les littérateurs, les savans, les grands, les gens en place, se multiplièrent à sa voix dans toutes les classes de la société, comme dans tous les pays. Bientôt connaissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se montrer, et l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule.

Cependant ce même zèle fesait à *Voltaire*, des ennemis de tous ceux qui avaient obtenu ou qui attendaient de cette religion leur existence ou leur fortune. Mais ce parti n'avait plus de *Bossuet*, d'*Arnaud*, de *Nicole;* ceux qui les remplaçaient par le talent, dans la philosophie ou dans les lettres, avaient passé dans le parti contraire; et les membres du clergé qui leur étaient le moins inférieurs, cédant à l'intérêt de ne point se perdre dans l'opinion des hommes éclairés, se tenaient à l'écart, ou se bornaient à soutenir l'utilité politique d'une croyance qu'ils auraient été honteux de paraître partager avec le peuple, et substituaient à la superstition crédule de leurs prédécesseurs une sorte de machiavélisme religieux.

Les libelles, les réfutations paraissaient en foule; mais *Voltaire* seul, en y répondant, a pu conserver le nom de ces ouvrages, lus uniquement par ceux à qui ils étaient inutiles, et qui ne voulaient ou ne pouvaient entendre ni les objections ni les réponses.

Aux cris des fanatiques *Voltaire* opposait les bontés des souverains. L'impératrice de Russie, le roi de

Pruſſe, ceux de Pologne, de Danemarck et de Suède s'intéreſſaient à ſes travaux, liſaient ſes ouvrages, cherchaient à mériter ſes éloges, le ſecondaient quelquefois dans ſa bienfeſance. Dans tous les pays les grands, les miniſtres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le ſuffrage du philoſophe de Ferney, lui confiaient leurs eſpérances ou leurs craintes pour le progrès de la raiſon, leurs projets pour l'accroiſſement des lumières et la deſtruction du fanatiſme. Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'ame, et dont le cri de ralliement était *raiſon et tolérance*. S'exerçait-il chez une nation quelque grande injuſtice, apprenait-on quelque acte de fanatiſme, quelque inſulte faite à l'humanité, un écrit de *Voltaire* dénonçait les coupables à l'Europe. Et qui ſait combien de fois la crainte de cette vengeance sûre et terrible, a pu arrêter le bras des oppreſſeurs!

C'était ſurtout en France qu'il exerçait ce miniſtère de la raiſon. Depuis l'affaire des *Calas*, toutes les victimes injuſtement immolées ou pourſuivies par le fer des lois, trouvaient en lui un appui ou un vengeur.

Le ſupplice du comte de *Lalli* excita ſon indignation. Des juriſconſultes jugeant à Paris la conduite d'un général dans l'Inde; un arrêt de mort prononcé ſans qu'il eût été poſſible de citer un ſeul crime déterminé, et de plus annonçant un ſimple ſoupçon ſur l'accuſation la plus grave; un jugement rendu ſur le témoignage d'ennemis déclarés, ſur les mémoires d'un jéſuite qui en avait compoſé deux contradictoires entre eux, incertain s'il accuſerait le général

ou ſes ennemis, ne ſachant qui il haïſſait le plus, ou qui il lui ſerait plus utile de perdre : un tel arrêt devait exciter l'indignation de tout ami de la juſtice, quand même les opprobres entaſſés ſur la tête du malheureux général, et l'horrible barbarie de le traîner au ſupplice avec un bâillon, n'auraient pas fait frémir juſque dans leurs dernières fibres tous les cœurs que l'habitude de diſpoſer de la vie des hommes n'avait pas endurcis.

Cependant *Voltaire* parla long-temps ſeul. Le grand nombre d'employés de la compagnie des Indes, intéreſſés à rejeter ſur un homme qui n'exiſtait plus, les ſuites funeſtes de leur conduite ; le tribunal puiſſant qui l'avait condamné ; tout ce que ce corps traîne à ſa ſuite d'hommes dont la voix lui eſt vendue ; les autres corps qui, réunis avec lui par le même nom, des fonctions communes, des intérêts ſemblables, regardent ſa cauſe comme la leur ; enfin le miniſtère honteux d'avoir eu la faibleſſe ou la politique cruelle de ſacrifier le comte de *Lalli* à l'eſpérance de cacher dans ſon tombeau les fautes qui avaient cauſé la perte de l'Inde : tout ſemblait s'oppoſer à une juſtice tardive. Mais *Voltaire*, en revenant ſouvent ſur ce même objet, triompha de la prévention et des intérêts attentifs à l'étendre et à la conſerver. Les bons eſprits n'eurent beſoin que d'être avertis ; il entraîna les autres : et lorſque le fils du comte de *Lalli*, ſi célèbre depuis par ſon éloquence et par ſon courage, eut atteint l'âge où il pouvait demander juſtice, les eſprits étaient préparés pour y applaudir et pour la ſolliciter. *Voltaire* était mourant lorſqu'après douze ans, cet arrêt injuſte fut caſſé ; il en apprit la nouvelle, ſes forces

ſe ranimèrent, et il écrivit : *Je meurs content, je vois que le roi aime la juſtice ;* derniers mots qu'ait tracés cette main qui avait ſi long-temps ſoutenu la cauſe de l'humanité et de la juſtice.

Dans la même année 1766, un autre arrêt étonna l'Europe qui, en liſant les ouvrages de nos philoſophes, croyait que les lumières étaient répandues en France, du moins dans les claſſes de la ſociété où c'eſt un devoir de s'inſtruire, et qu'après plus de quinze années, les confrères de *Monteſquieu* avaient eu le temps de ſe pénétrer de ſes principes.

Un crucifix de bois, placé ſur le pont d'Abbeville, fut inſulté pendant la nuit. Le ſcandale du peuple fut exalté et prolongé par la cérémonie ridicule d'une *amende honorable*. L'évêque d'Amiens, gouverné dans ſa vieilleſſe par des fanatiques, et n'étant plus en état de prévoir les ſuites de cette farce religieuſe, y donna de l'éclat par ſa préſence. Cependant la haine d'un bourgeois d'Abbeville dirigea les ſoupçons du peuple ſur le chevalier de *la Barre*, jeune militaire, d'une famille de robe, alliée à la haute magiſtrature, et qui vivait alors chez une de ſes parentes abbeſſe de Villancourt, aux portes d'Abbeville. On inſtruiſit le procès. Les juges d'Abbeville condamnèrent à des ſupplices, dont l'horreur effrayerait l'imagination d'un cannibale, le chevalier de *la Barre* et d'*Etallonde*, ſon ami, qui avait eu la prudence de s'enfuir. Le chevalier de *la Barre* s'était expoſé au jugement; il avait plus à perdre en quittant la France, et comptait ſur la protection de ſes parens qui occupaient les premières places dans le parlement et dans le conſeil. Son eſpérance fut trompée; la famille craignit d'attirer

les regards du public sur ce procès, au lieu de chercher un appui dans l'opinion; et à l'âge d'environ dix-sept ans, il fut condamné, par la pluralité de deux voix, à avoir la tête tranchée, après avoir eu la langue coupée, et subi les tourmens de la question.

Cette horrible sentence fut exécutée; et cependant les accusations étaient aussi ridicules que le supplice était atroce. Il n'était que *véhémentement* soupçonné d'avoir eu part à l'aventure du crucifix. Mais on le déclarait convaincu d'avoir chanté, dans des parties de débauche, quelques-unes de ces chansons moitié obscènes, moitié religieuses, qui, malgré leur grossièreté, amusent l'imagination dans les premières années de la jeunesse, par leur contraste avec le respect ou le scrupule que l'éducation inspire à l'égard des mêmes objets; d'avoir récité une ode dont l'auteur connu publiquement, jouissait alors d'une pension sur la cassette du roi; d'avoir fait des génuflexions en passant devant quelques-uns de ces ouvrages libertins qui étaient à la mode dans un temps où les hommes égarés par l'austérité de la morale religieuse, ne savaient pas distinguer la volupté de la débauche; on lui reprochait enfin d'avoir tenu des discours dignes de ces chansons et de ces livres.

Toutes ces accusations étaient appuyées sur le témoignage de gens du peuple qui avaient servi ces jeunes gens, dans leurs parties de plaisir, ou de tourrières de couvent faciles à scandaliser.

Cet arrêt révolta tous les esprits. Aucune loi ne prononçait la peine de mort ni pour le bris d'images

ni pour les blaſphèmes de ce genre ; ainſi les juges avaient été même au-delà des peines portées par des lois que tous les hommes éclairés ne voyaient qu'avec horreur fouiller encore notre code criminel. Il n'y avait point de père de famille qui ne dût trembler, puiſqu'il y a peu de jeunes gens auxquels il n'échappe de ſemblables indiſcrétions : et les juges condamnaient à une mort cruelle, pour des diſcours que la plupart d'entre eux s'étaient permis dans leur jeuneſſe, que peut-être ils ſe permettaient encore, et dont leurs enfans étaient auſſi coupables que celui qu'ils condamnaient.

*Voltaire* fut indigné et en même temps effrayé. On avait adroitement placé le Dictionnaire philoſophique au nombre des livres devant leſquels on diſait que le chevalier de *la Barre* s'était proſterné. On voulait faire entendre que la lecture des ouvrages de *Voltaire* avait été la cauſe de ces étourderies transformées en impiétés. Cependant le danger ne l'empêcha point de prendre la défenſe de ces victimes du fanatiſme. D'*Etallonde*, réfugié à Véſel, obtint, à ſa recommandation, une place dans un régiment pruſſien. Pluſieurs ouvrages imprimés inſtruiſirent l'Europe des détails de l'affaire d'Abbeville ; et les juges furent effrayés, ſur leur tribunal même, du jugement terrible qui les arrachait à leur obſcurité, pour les dévouer à une honteuſe immortalité.

Le rapporteur de *Lalli*, accuſé d'avoir contribué à la mort du chevalier de *la Barre*, forcé de reconnaître ce pouvoir, indépendant des places, que la nature a donné au génie pour la conſolation et la défenſe de l'humanité, écrivit une lettre où, partagé

entre la honte et l'orgueil, il s'excusait en laissant échapper des menaces; *Voltaire* lui répondit par ce trait de l'histoire chinoise : *Je vous défends*, disait un empereur au chef du tribunal de l'histoire, *de parler davantage de moi.* Le mandarin se mit à écrire. *Que faites-vous donc?* dit l'empereur. *J'écris l'ordre que votre Majesté vient de me donner.*

Pendant douze années que *Voltaire* survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation, mais il ne put avoir la consolation de réussir. La crainte de blesser le parlement de Paris, l'emporta toujours sur l'amour de la justice, et dans les momens où les chefs du ministère avaient un intérêt contraire, celle de déplaire au clergé les arrêta. Les gouvernemens ne savent pas assez quelle considération leur donnent, et parmi le peuple qui leur est soumis, et auprès des nations étrangères, ces actes éclatans d'une justice particulière, et combien l'appui de l'opinion est plus sûr que les ménagemens pour des corps rarement capables de reconnaissance, et auxquels il serait plus politique d'ôter, par ces grands exemples, une partie de leur autorité sur les esprits, que de l'augmenter en prouvant par ces ménagemens mêmes combien ils ont su inspirer de crainte.

*Voltaire* songeait cependant à conjurer l'orage, à se préparer les moyens d'y dérober sa tête : il diminua sa maison, s'assura de fonds disponibles avec lesquels il pouvait s'établir dans une nouvelle retraite. Tel avait toujours été son but secret dans ses arrangemens de fortune. Pour lui faire éprouver le besoin et lui ravir son indépendance, il aurait fallu une conjuration

entre les puiſſances de l'Europe. Il avait parmi ſes créanciers des princes et des grands qui ne payaient pas avec exactitude; mais il avait calculé les degrés de la corruption humaine, et il ſavait que ces mêmes hommes peu délicats en affaires, ſauraient trouver de quoi le payer dans le moment d'une perſécution où leur négligence les rendrait l'objet de l'horreur et du mépris de l'Europe indignée.

Cette perſécution parut un moment prête à ſe déclarer. Ferney eſt ſitué dans le diocèſe de Genève, dont l'évêque titulaire ſiége dans la petite ville d'Annecy. *François de Salles*, qu'on a mis au rang des ſaints, ayant eu cet évêché, l'on avait imaginé que, pour ne pas ſcandaliſer les hérétiques dans leur métropole, il ne fallait plus confier cette place qu'à un homme à qui l'on ne pût reprocher l'orgueil, le luxe, la molleſſe dont les proteſtans accuſent les prélats catholiques. Mais depuis long-temps il était difficile de trouver des ſaints qui, avec de l'eſprit ou de la naiſſance, daignaſſent ſe contenter d'un petit ſiége. Celui qui occupait le ſiége d'Annecy en 1767, était un homme du peuple, élevé dans un ſéminaire de Paris où il ne s'était diſtingué que par des mœurs auſtères, une dévotion minutieuſe et un fanatiſme imbécille. Il écrivit au comte de *Saint-Florentin* pour l'engager à faire ſortir de ſon diocèſe, et par conſéquent du royaume, *Voltaire* qui feſait alors élever une égliſe à ſes frais, et répandait l'abondance dans un pays que la perſécution contre les proteſtans avait dépeuplé. Mais l'évêque prétendait que le ſeigneur de Ferney avait fait dans l'égliſe, après la meſſe, une exhortation morale contre le vol, et que

les ouvriers employés par lui à conſtruire cette égliſe, n'avaient pas déplacé une vieille croix avec aſſez de reſpect ; motifs bien graves pour chaſſer de ſa patrie un vieillard qui en était la gloire, et l'arracher d'un aſile où l'Europe s'empreſſait de lui apporter le tribut de ſon admiration. Le miniſtre n'eût-il fait que peſer les noms et l'exiſtence politique, ne pouvait être tenté de plaire à l'évêque, mais il avertit *Voltaire* de ſe mettre à l'abri de ces délations que l'union de l'évêque d'Annecy avec des prélats français, plus accrédités, pouvait rendre dangereuſes.

C'eſt alors qu'il imagina de faire une communion ſolennelle, qui fut ſuivie d'une proteſtation publique de ſon reſpect pour l'Egliſe, et de ſon mépris pour les calomniateurs : démarche inutile qui annonçait plus de faibleſſe que de politique, et que le plaiſir de forcer ſon curé à l'adminiſtrer par la crainte des juges féculiers, et de dire juridiquement des injures à l'évêque d'Annecy, ne peut excuſer aux yeux de l'homme libre et ferme qui pèſe de ſang froid les droits de la vérité, et ce qu'exige la prudence lorſque des lois contraires à la juſtice naturelle rendent la vérité dangereuſe et la prudence néceſſaire.

Les prêtres perdirent le petit avantage qu'ils auraient pu tirer de cette ſcène ſingulière, en falſifiant la déclaration que *Voltaire* avait donnée.

Il n'avait plus alors ſa retraite auprès de Genève. Il s'était lié à ſon arrivée avec les familles qui, par leur éducation, leurs opinions, leurs goûts et leur fortune, étaient plus rapprochées de lui ; et ces familles avaient alors le projet d'établir une eſpèce d'ariſtocratie,

Dans une ville ſans territoire, où la force des citoyens peut ſe réunir avec autant de facilité et de promptitude que celle du gouvernement, un tel projet eût été abſurde, ſi les citoyens riches n'avaient eu l'eſpérance d'employer en leur faveur une influence étrangère.

Les cabinets de Verſailles et de Turin furent aiſément ſéduits. Le ſénat de Berne intéreſſé à éloigner des yeux de ſes ſujets le ſpectacle de l'égalité républicaine, a pour politique conſtante de protéger autour de lui toutes les entrepriſes ariſtocratiques; et par-tout, dans la Suiſſe, les magiſtrats oppreſſeurs ſont sûrs de trouver en lui un protecteur ardent et fidelle : ainſi le miſérable orgueil d'obtenir dans une petite ville une autorité odieuſe, et d'être haï ſans être reſpecté, priva les citoyens de Genève de leur liberté, et la république de ſon indépendance. Les chefs du parti populaire employèrent l'arme du fanatiſme, parce qu'ils avaient aſſez lu pour ſavoir quelle influence la religion avait eue autrefois dans les diſſentions politiques, et qu'ils ne connaiſſaient pas aſſez leur ſiècle pour ſentir juſqu'à quel point la raiſon aidée du ridicule, avait émouſſé cette arme jadis ſi dangereuſe.

On parla donc de remettre en vigueur les lois qui défendaient aux catholiques d'avoir du bien dans le territoire génevois; on reprocha aux magiſtrats leurs liaiſons avec *Voltaire*, qui avait oſé s'élever contre l'aſſaſſinat barbare de *Servet*, commandé au nom de DIEU par *Calvin* aux lâches et ſuperſtitieux ſénateurs de Genève. *Voltaire* fut obligé de renoncer à ſa maiſon des Délices.

Bientôt après, *Rouſſeau* établit dans *Emile* des principes qui révélaient aux citoyens de Genève toute l'étendue de leurs droits, et qui les appuyaient ſur des vérités ſimples que tous les hommes pouvaient ſentir, que tous devaient adopter. Les ariſtocrates voulurent l'en punir. Mais ils avaient beſoin d'un prétexte; ils prirent celui de la religion, et ſe réunirent aux prêtres qui, dans tous les pays, indifférens à la forme de la conſtitution et à la liberté des hommes, promettent les ſecours du ciel au parti qui favoriſe le plus leur intolérance, et deviennent, ſuivant leurs intérêts, tantôt les appuis de la tyrannie d'un prince perſécuteur ou d'un ſénat ſuperſtitieux, tantôt les défenſeurs de la liberté d'un peuple fanatique.

Expoſé alternativement aux attaques des deux partis, *Voltaire* garda la neutralité; mais il reſta fidelle à ſa haine pour les oppreſſeurs. Il favoriſait la cauſe du peuple contre les magiſtrats, et celle des natifs contre les citoyens; car ces natifs, condamnés à ne jamais partager le droit de cité, ſe trouvaient plus malheureux depuis que les citoyens plus inſtruits des principes du droit politique, mais moins éclairés ſur le droit naturel, ſe regardaient comme des ſouverains dont les natifs n'étaient que des ſujets qu'ils ſe croyaient en droit de ſoumettre à cette même autorité arbitraire à laquelle ils trouvaient leurs magiſtrats ſi coupables de prétendre.

*Voltaire* fit donc un poëme où il répandit le ridicule ſur tous les partis, et auquel on ne peut reprocher que des vers contre *Rouſſeau*, dictés par une colère dont la juſtice des motifs qui l'inſpiraient ne peut

excuſer ni l'excès ni les expreſſions. Mais lorſque dans un tumulte, les citoyens eurent tué quelques natifs, il s'empreſſa de recueillir à Ferney les familles que ces troubles forcèrent d'abandonner Genève; et dans le moment où la banqueroute de l'abbé *Terrai*, qui n'avait pas même l'excuſe de la néceſſité, et qui ne ſervit qu'à faciliter des dépenſes honteuſes, venait de lui enlever une partie de ſa fortune, on le vit donner des ſecours à ceux qui n'avaient pas de reſſources, bâtir pour les autres des maiſons qu'il leur vendit à bas prix et en rentes viagères, en même temps qu'il ſollicitait pour eux la bienfeſance du gouvernement, qu'il employait ſon crédit auprès des ſouverains, des miniſtres, des grands de toutes les nations, pour procurer du débit à cette manufacture naiſſante d'horlogerie qui fut bientôt connue de toute l'Europe.

Cependant le gouvernement s'occupait d'ouvrir aux Génevois un aſile à Verſoy, ſur les bords du lac. Là devait s'établir une ville où l'induſtrie et le commerce ſeraient libres, où un temple proteſtant s'élèverait vis-à-vis d'une égliſe catholique. *Voltaire* avait fait adopter ce plan, mais le miniſtre n'eut pas le crédit d'obtenir une loi de liberté religieuſe; une tolérance ſecrète, bornée au temps de ſon miniſtère, était tout ce qu'il pouvait offrir; et Verſoy ne put exiſter.

L'année 1771, fut une des époques les plus difficiles de la vie de *Voltaire*. Le chancelier *Maupeou* et le duc d'*Aiguillon*, tous deux objets de la haine des parlemens, ſe trouvaient forcés de les attaquer pour n'en être pas la victime. L'un ne pouvait s'élever au miniſtère, l'autre s'y conſerver, ſans la diſgrâce du

duc de *Choiſeul*. Réunis à madame *du Barri*, que ce miniſtre avait eu l'imprudence de s'aliéner ſans retour, ils perſuadèrent au roi que ſon autorité méconnue, ne pouvait ſe relever; que l'Etat ſans ceſſe agité depuis la paix, par les querelles parlementaires, ne pouvait reprendre ſa tranquillité, ſi, par un acte de vigueur, on ne marquait aux prétentions des corps de magiſtrature, une limite qu'ils n'oſaſſent plus franchir; ſi l'on ne fixait un terme au-delà duquel ils n'oſaſſent plus oppoſer de réſiſtance à la volonté royale.

Le duc de *Choiſeul* ne pouvait s'unir à ce projet ſans perdre cette opinion publique long-temps déclarée contre lui, alors ſon unique appui, et cet aviliſſement forcé ne lui eût pas fait regagner la confiance du monarque qui s'éloignait de lui. Il était donc vraiſemblable que ſes liaiſons avec les parlemens achèveraient de la lui faire perdre, et qu'il ſerait aiſé de perſuader, ou que ſon exiſtence dans le miniſtère était le plus grand obſtacle au ſuccès des nouvelles meſures du gouvernement, ou qu'il cherchait à faire naître la guerre pour ſe conſerver dans ſa place malgré la volonté du roi.

L'attaque contre les parlemens fut dirigée avec la même adreſſe. Tout ce qui pouvait intéreſſer la nation fut écarté. Le roi ne paraiſſait revendiquer que la plénitude du pouvoir légiſlatif, pouvoir que la doctrine de la néceſſité d'un enregiſtrement libre transférait non à la nation, mais aux parlemens: et il était aiſé de voir que ce pouvoir réuni à la puiſſance judiciaire la plus étendue, partagé entre douze tribunaux perpétuels, tendait à établir en

France une ariſtocratie tyrannique plus dangereuſe que la monarchie, pour la ſureté, la liberté, la propriété des citoyens. On pouvait donc compter ſur le ſuffrage des hommes éclairés, ſur celui des gens de lettres que le parlement de Paris avait également bleſſés par la perſécution et par le mépris, par ſon attachement aux préjugés, et par ſon obſtination à rejeter toute lumière nouvelle.

Mais il eſt plus aiſé de former avec adreſſe une intrigue politique, que d'exécuter avec ſageſſe un plan de réforme. Plus les principes que l'autorité voulait établir effrayaient la liberté, plus elle devait montrer d'indulgence et de douceur envers les particuliers : et l'on porta les rigueurs de détail juſqu'à un rafinement puéril. Un monarque paraît dur ſi, dans les punitions qu'il inflige, il ne reſpecte pas juſqu'au ſcrupule tout ce qui intéreſſe la ſanté, l'aiſance, et même la ſenſibilité naturelle de ceux qu'il punit; et dans cette occaſion tous les égards étaient négligés. On refuſait à un fils la permiſſion d'embraſſer ſon père mourant; on retenait un homme dans un lieu inſalubre, où il ne pouvait appeler ſa famille ſans l'expoſer à partager ſes dangers; un malade obtenait avec peine la liberté de chercher dans la capitale des ſecours qu'elle ſeule peut offrir. Un gouvernement abſolu, s'il montre de la crainte, annonce ou la défiance de ſes forces, ou l'incertitude du monarque, ou l'inſtabilité des miniſtres, et par là il encourage à la réſiſtance. Et l'on montrait cette crainte en feſant dépendre le retour des exilés d'un conſentement inutile dans l'opinion de ceux même qui l'exigeaient.

Une opération salutaire ne change point de nature, si elle est exécutée avec dureté; mais alors l'homme honnête et éclairé qui l'approuve, s'il se croit obligé de la défendre, ne la défend qu'à regret; son ame révoltée n'a plus ni zèle ni chaleur pour un parti que ses chefs déshonorent. Ceux qui manquent de lumières passent, de la haine pour le ministre, à l'aversion des mesures qu'il soutient par l'oppression; et la voix publique condamne ce que, laissée à elle-même, elle eût peut-être approuvé.

Le grand nombre des magistrats que cette révolution privait de leur état, le mérite et les vertus de quelques-uns, la foule des ministres subalternes de la justice liés à leur sort par honneur et par intérêt, ce penchant naturel qui porte les hommes à s'unir à la cause des persécutés, la haine non moins naturelle pour le pouvoir : tout devait à la fois rendre odieuses les opérations du ministère, et lui susciter des obstacles, lorsque forcé de remplacer les tribunaux qu'il voulait détruire, la force devenait inutile, et la confiance nécessaire.

Cependant la barbarie des lois criminelles, les vices révoltans des lois civiles, offraient aux auteurs de la révolution un moyen sûr de regagner l'opinion, et de donner à ceux qui consentiraient à remplacer les parlemens, une excuse que l'honneur et le patriotisme auraient pu avouer hautement. Les ministres dédaignèrent ce moyen. Le parlement s'était rendu odieux à tous les hommes éclairés, par les obstacles qu'il opposait à la liberté d'écrire, par son fanatisme dont le supplice récent du chevalier de *la Barre* était un exemple aux yeux de l'Europe entière. Mais, irrité

irrité des libelles publiés contre lui, effrayé des ouvrages où l'on attaquait ſes principes, jaloux enfin de ſe faire un appui du clergé, le chancelier ſe plut à charger de nouvelles chaînes la liberté d'imprimer. La mémoire de *la Barre* ne fût pas réhabilitée, ſon ami ne put obtenir une réviſion qui eût couvert d'opprobre ceux à qui le chef de la juſtice était pourtant ſi intéreſſé à ravir la faveur publique. La procédure criminelle ſubſiſta dans toute ſon horreur; et cependant huit jours auraient ſuffi pour rédiger une loi qui aurait ſupprimé la peine de mort ſi cruellement prodiguée, aboli toute eſpèce de torture, proſcrit les ſupplices cruels; qui aurait exigé une grande pluralité pour condamner, admis un certain nombre de récuſations ſans motif, accordé aux accuſés le ſecours d'un conſeil; qui enfin leur aurait aſſuré la faculté de connaître et d'examiner tous les actes de la procédure, le droit de préſenter des témoins, de faire entendre des faits juſtificatifs. La nation, l'Europe entière auraient applaudi; les magiſtrats dépoſſédés n'auraient plus été que les ennemis de ces innovations ſalutaires; et leur chute, que l'époque où le ſouverain aurait recouvré la liberté de ſe livrer à ſes vues de juſtice et d'humanité.

A la vérité, la vénalité des charges fut ſupprimée; mais les juges étant toujours nommés par la cour, on ne vit dans ce changement que la facilité de placer dans les tribunaux des hommes ſans fortune et plus faciles à ſéduire.

On diminua les reſſorts les plus étendus, mais on n'érigea pas en parlemens ces nouvelles cours; on ne leur accorda point l'enregiſtrement, et par là on mit

entre elles et les anciens tribunaux une différence, préfage de leur deſtruction ; enfin on ſupprima les épices des juges, remplacées par des appointemens fixés : ſeule opération que la raiſon put approuver toute entière.

Ceux qui conduiſaient cette révolution parvinrent cependant à la conſommer malgré une réclamation preſque générale. Le duc de *Choiſeul*, accuſé de fomenter en ſecret la réſiſtance un peu incertaine du parlement de Paris, et d'avoir retardé la concluſion d'une pacification entre l'Angleterre et l'Eſpagne, fut exilé dans ſes terres. Le parlement, obligé de prendre par reconnaiſſance le parti de la fermeté, fut bientôt diſperſé. Le duc d'*Aiguillon* devint miniſtre; un nouveau tribunal remplaça le parlement. Quelques parlemens de province eurent le ſort de celui de Paris; d'autres conſentirent à reſter, et ſacrifièrent une partie de leurs membres. Tout ſe tut devant l'autorité, et il ne manqua au ſuccès des miniſtres que l'opinion publique qu'ils bravaient, et qui au bout de quelques années eut le pouvoir de les détruire.

*Voltaire* haïſſait le parlement de Paris, et aimait le duc de *Choiſeul;* il voyait dans l'un, un ancien perſécuteur que ſa gloire avait aigri et n'avait pas déſarmé ; dans l'autre, un bienfaiteur et un appui. Il fut fidelle à la reconnaiſſance et conſtant dans ſes opinions. Dans toutes ſes lettres, il exprime ſes ſentimens pour le duc de *Choiſeul* avec franchiſe, avec énergie ; et il n'ignorait pas que ſes lettres (grâces à l'infame uſage de violer la foi publique) étaient lues par les ennemis du miniſtre exilé. Un

joli conte, intitulé *Barmécide*, (*) eſt le ſeul monument durable de l'intérêt que cette diſgrâce avait excité. L'injuſtice avec laquelle les amis ou les partiſans du miniſtre, l'accusèrent d'ingratitude, fut un des chagrins les plus vifs que *Voltaire* ait éprouvés. Il le fut d'autant plus que le miniſtre partagea cette injuſtice. En vain *Voltaire* tenta de le déſabuſer; il invoqua vainement les preuves qu'il donnait de ſon attachement et de ſes regrets.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guſman même,

écrivait-il dans ſa douleur. Mais il ne fut pas entendu.

Les grands, les gens en place ont des intérêts, et rarement des opinions : combattre celle qui convient à leurs projets actuels, c'eſt, à leurs yeux, ſe déclarer contre eux. Cet attachement à la vérité, l'une des plus fortes paſſions des eſprits élevés et des ames indépendantes, n'eſt pour eux qu'un ſentiment chimérique. Ils croient qu'un raiſonneur, un philoſophe, n'a, comme eux, que des opinions du moment, profeſſe ce qu'il veut, parce qu'il ne tient fortement à rien, et doit par conſéquent changer de principes, ſuivant les intérêts paſſagers de ſes amis ou de ſes bienfaiteurs. Ils le regardent comme un homme fait pour défendre la cauſe qu'ils ont embraſſée, et non pour ſoutenir ſes principes perſonnels; pour ſervir ſous eux, et non pour juger de la juſtice de la guerre. Auſſi le duc de *Choiſeul* et ſes amis paraiſſaient-ils croire que *Voltaire* aurait dû, par reſpect pour lui, ou trahir ou cacher ſes opinions ſur des queſtions de droit public. Anecdote curieuſe, qui prouve à

(*) L'Epître de *Benaldaki à Caramouſtée*. Vol. d'Epîtres.

quel point l'orgueil de la grandeur ou de la naiſſance peut faire oublier l'indépendance naturelle de l'eſprit humain, et l'inégalité des eſprits et des talens, plus réelle que celle des rangs et des places.

*Voltaire* voyait avec plaiſir la deſtruction de la vénalité, celle des épices, la diminution du reſſort immenſe du parlement de Paris; abus qu'il combattait par le raiſonnement et le ridicule depuis plus de quarante années. Il préférait un ſeul maître à pluſieurs, un ſouverain dont on ne peut craindre que les préjugés, à une troupe de deſpotes dont les préjugés ſont encore plus dangereux, mais dont on doit craindre de plus les intérêts et les petites paſſions, et qui plus redoutables aux hommes ordinaires, le ſont ſurtout à ceux dont les lumières les effrayent, et dont la gloire les irrite. Il diſait : *J'ai les reins peu flexibles; je conſens à faire une révérence, mais cent de ſuite me fatiguent.*

Il applaudit donc à ces changemens; et parmi les hommes éclairés qui partageaient ſon opinion, il oſa ſeul la manifeſter. Sans doute il ne pouvait ſe diſſimuler avec quelle petiteſſe de moyens et de vues, on avait laiſſé échapper cette occaſion ſi heureuſe de réformer la légiſlation françaiſe, de rendre aux eſprits la liberté, aux hommes leurs droits, de proſcrire à la fois l'intolérance et la barbarie, de faire enfin de ce moment l'époque d'une révolution heureuſe pour la nation, glorieuſe pour le prince et ſes miniſtres. Mais *Voltaire* était auſſi trop pénétrant pour ne pas ſentir que ſi les lois étaient les mêmes, les tribunaux étaient changés; que ſi même ils avaient hérité de l'eſprit de leurs prédéceſſeurs, ils

n'avaient pu hériter de leur crédit ni de leur audace; que la nouveauté, en leur ôtant ce reſpect aveugle du vulgaire pour tout ce qui porte la rouille de l'antiquité, leur ôtait une grande partie de leur puiſſance; que l'opinion ſeule pouvait la leur rendre, et que pour obtenir ſon ſuffrage, il ne leur reſtait plus d'autre moyen que d'écouter la raiſon et de s'unir aux ennemis des préjugés, aux amis de l'humanité.

L'approbation que *Voltaire* accorda aux opérations du chancelier *Maupeou*, fut du moins utile aux malheureux. S'il ne put obtenir juſtice pour la mémoire de l'infortuné *la Barre;* s'il ne put rendre le jeune d'*Etallonde* à ſa patrie; ſi un ménagement puſillanime pour le clergé l'emporta dans le miniſtre ſur l'intérêt de ſa gloire, du moins *Voltaire* eut le bonheur de ſauver la femme de *Montbailli*. Cet infortuné fauſſement accuſé d'un parricide, avait péri ſur la roue; ſa femme était condamnée à la mort: elle ſuppoſa une groſſeſſe, et eut le bonheur d'obtenir un ſurſis.

Nos tribunaux viennent de rejeter une loi ſage qui, mettant entre le jugement et l'exécution un intervalle dont l'innocence peut profiter, eût prévenu preſque toutes leurs injuſtices; et ils l'ont refuſée avec une humeur qui ſuffit pour en prouver la néceſſité. (*) Les femmes ſeules, en ſe déclarant groſſes, échappent au danger de ces exécutions

(*) Il eſt juſte d'obſerver que tous les magiſtrats n'ont pas cette haute idée de leurs droits, cet amour du pouvoir. L'un d'eux vient de mériter l'eſtime et la vénération de tous les citoyens, en prononçant, dans le parlement de Paris, ces paroles remarquables: *Les citoyens ſeuls ont des droits; les magiſtrats, comme magiſtrats, n'ont que des devoirs.*

précipitées. Dans l'eſpace de moins de vingt ans, ce moyen a ſauvé la vie à trois perſonnes innocentes ſur leſquelles des circonſtances particulières ont attiré la curioſité publique : autre preuve de l'utilité de cette loi à laquelle un orgueil barbare peut ſeul s'oppoſer, et qui doit ſubſiſter juſqu'au temps où l'expérience aura prouvé que la légiſlation nouvelle (qui ſans doute va bientôt remplacer l'ancienne) n'expoſe l'innocence à aucun danger.

On revit le procès de la femme *Montbailli ;* le conſeil d'Artois qui l'avait condamnée, la déclara innocente : et plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouſe, il pleura ſur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent ; il s'impoſa lui-même le devoir d'aſſurer des jours paiſibles à l'infortunée dont il avait détruit le bonheur (*).

Si *Voltaire* n'avait montré ſon zèle que contre des injuſtices liées à des événemens publics, ou à la cauſe de la tolérance, on eût pu l'accuſer de vanité ; mais ce zèle fut le même pour cette cauſe obſcure à laquelle ſon nom ſeul a donné de l'éclat.

C'eſt ainſi qu'on a vu depuis un magiſtrat enlevé trop tôt à ſes amis et aux malheureux (**) intéreſſer l'Europe à la cauſe de trois payſans de Champagne, et obtenir par ſon éloquence et par la perſécution, une gloire brillante et durable pour prix d'un zèle que le ſentiment de l'humanité, l'amour de la juſtice, avaient ſeuls inſpiré. Les hommes incapables de ces actions ne manquent jamais de les attribuer au déſir

(*) Voyez la Mépriſe d'Arras, 1771 : Politique et Légiſlation, tome II, page 355 et ſuiv.

(**) M. *Dupati.*

de la renommée; ils ignorent quelles angoiſſes le ſpectacle d'une injuſtice fait éprouver à une ame fière et ſenſible, à quel point il tourmente la mémoire et la penſée, combien il fait ſentir le beſoin impérieux de prévenir ou de réparer le crime; ils ne connaiſſent point ce trouble, cette horreur involontaire qu'excite dans tous les ſens la vue, l'idée ſeule d'un oppreſſeur triomphant ou impuni: et l'on doit plaindre ceux qui ont pu croire que l'auteur d'Alzire et de Brutus avait beſoin de la gloire d'une bonne action pour défendre l'innocence et s'élever contre la tyrannie.

Une nouvelle occaſion de venger l'humanité outragée s'offrit à lui. La ſervitude, ſolennellement abolie en France par *Louis Hutin*, ſubſiſtait encore ſous *Louis XV* dans pluſieurs provinces. En vain avait-on plus d'une fois formé le projet de l'abolir. L'avarice et l'orgueil avaient oppoſé à la juſtice une réſiſtance qui avait fatigué la pareſſe du gouvernement. Les tribunaux ſupérieurs, compoſés de nobles, favoriſaient les prétentions des ſeigneurs.

Ce fléau affligeait la Franche-Comté, et particulièrement le territoire du couvent de Saint-Claude. Ces moines ſéculariſés en 1742, ne devaient qu'à des titres faux, la plupart de leurs droits de main-morte, et les exerçaient avec une rigueur qui réduiſait à la misère un peuple ſauvage, mais bon et induſtrieux. A la mort de chaque habitant, ſi ſes enfans n'avaient pas conſtamment habité la maiſon paternelle, le fruit de ſes travaux appartenait aux moines. Les enfans, la veuve, ſans meubles, ſans habits, ſans domicile, paſſaient du ſein d'une vie

laborieuſe et paiſible, à toutes les horreurs de la mendicité. Un étranger mourait-il après un an de ſéjour ſur cette terre frappée de l'anathême féodal, ſon bien appartenait encore aux moines. Une fille n'héritait pas de ſon père, ſi on pouvait prouver qu'elle eût paſſé la nuit de ſes noces hors de la maiſon paternelle.

Ce peuple ſouffrait ſans oſer ſe plaindre, et voyait, avec une douleur muette, paſſer aux mains des moines, ſes épargnes qui auraient dû fournir à l'induſtrie et à la culture des capitaux utiles. Heureuſement la conſtruction d'une grande route ouvrit une communication entre eux et les cantons voiſins. Ils apprirent qu'aux pieds du mont Jura exiſtait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé juſque dans le palais des rois, et dont le nom ſeul feſait pâlir la tyrannie ſacerdotale. Ils lui peignirent leurs maux, et ils eurent un appui.

La France, l'Europe entière connurent les uſurpations, et la dureté de ces prêtres hypocrites qui oſaient ſe dire les diſciples d'un Dieu humilié, et voulaient conſerver des eſclaves. Mais après pluſieurs années de ſollicitations, on ne put obtenir du timide ſucceſſeur de M. de *Maupeou*, un arrêt du conſeil qui proſcrivît cette lâche violation des droits de l'humanité; il n'oſa, par ménagement pour le parlement de Beſançon, ſouſtraire à ſon jugement une cauſe qui ne pouvait être regardée comme un procès ordinaire, ſans reconnaître honteuſement la légitimité de la ſervitude. Les ſerfs de Saint-Claude furent renvoyés devant un tribunal dont les membres,

ſeigneurs de terres où la ſervitude eſt établie, ſe firent un plaiſir barbare de reſſerrer leurs fers; et ces fers ſubſiſtent encore.

Ils ont ſeulement obtenu, en 1778, de pouvoir, en abandonnant leur patrie et leurs chaumières, ſe ſouſtraire à l'empire monacal. Mais un autre article de cette même loi a plus que compenſé ce bienfait ſi faible pour des infortunés, que la pauvreté plus que la loi attache à leur terre natale. C'eſt dans ce même édit que le ſouverain a donné pour la première fois le nom et le caractère ſacré de propriété à des droits odieux, regardés, même au milieu de l'ignorance et de la barbarie du treizième ſiècle, comme des uſurpations que ni le temps ni les titres ne pouvaient rendre légitimes; et un miniſtre hypocrite a fait dépendre la liberté de l'eſclave non de la juſtice des lois, mais de la volonté de ſes tyrans.

Qui croirait en liſant ces détails, que c'eſt ici la vie d'un grand poëte, d'un écrivain fécond et infatigable? Nous avons oublié ſa gloire littéraire, comme il l'avait oubliée lui-même. Il ſemblait n'en plus connaître qu'une ſeule, celle de venger l'humanité, et d'arracher des victimes à l'oppreſſion.

Cependant ſon génie incapable de ſouffrir le repos, s'exerçait dans tous les genres qu'il avait embraſſés, et même oſait en eſſayer de nouveaux. Il imprimait des tragédies auxquelles on peut ſans doute reprocher de la faibleſſe, et qui ne pouvaient plus arracher les applaudiſſemens d'un parterre que lui-même avait rendu ſi difficile, mais où l'homme de lettres peut admirer de beaux vers, et des idées philoſophiques et profondes, tandis que le jeune homme qui ſe

deſtine au théâtre peut encore y étudier les ſecrets de ſon art; des contes où ce genre, borné juſqu'alors à préſenter des images voluptueuſes ou plaiſantes qui amuſent l'imagination, ou réveillent la gaieté, prit un caractère plus philoſophique et devint, comme l'apologue, une école de morale et de raiſon; des épîtres où, ſi on les compare à ſes premiers ouvrages, l'on trouve moins de correction, un ton moins ſoutenu et une poëſie moins brillante, mais auſſi plus de ſimplicité et de variété, une philoſophie plus uſuelle et plus libre, un plus grand nombre de ces traits d'un ſens profond que produit l'expérience de la vie; des ſatires enfin où les préjugés et leurs protecteurs ſont livrés au ridicule ſous mille formes piquantes.

En même temps il donnait, dans ſa Philoſophie de l'hiſtoire, des leçons aux hiſtoriens, en bravant la haine des pédans dont il dévoilait la ſtupide crédulité, et l'envieuſe admiration pour les temps antiques. Il perfectionnait ſon Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, ſon Siècle de *Louis XIV*, et y ajoutait l'Hiſtoire du ſiècle de *Louis XV*, hiſtoire incomplète, mais exacte : la ſeule où l'on puiſſe prendre une idée des événemens de ce règne, et où l'on trouve toute la vérité qu'on peut eſpérer dans une hiſtoire contemporaine qui ne doit être ni une dénonciation ni un libelle.

Des nouveaux romans, des ouvrages ou ſérieux ou plaiſans, inſpirés par les circonſtances, n'ajoutaient pas à ſa gloire, mais continuaient à la rendre toujours préſente, ſoutenaient l'intérêt de ſes partiſans, et humiliaient cette foule d'ennemis ſecrets

qui, pour se refuser à l'admiration que l'Europe leur commandait, prenaient le masque de l'austérité.

Enfin il entreprit de rassembler, sous la forme de dictionnaire, toutes les idées, toutes les vues qui s'offraient à lui, sur les divers objets de ses réflexions, c'est-à-dire sur l'universalité presque entière des connaissances humaines. Dans ce recueil, intitulé modestement *Questions à des amateurs*, *sur l'Encyclopédie*, il parle tour à tour de théologie et de grammaire, de physique et de littérature; il discute tantôt des points d'antiquité, tantôt des questions de politique, de législation, de droit public. Son style, toujours animé et piquant, répand sur ces objets divers un charme dont jusqu'ici lui seul a connu le secret, et qui naît surtout de l'abandon avec lequel, cédant à son premier mouvement, proportionnant son style moins à son sujet qu'à la disposition actuelle de son esprit, tantôt il répand le ridicule sur des objets qui semblent ne pouvoir inspirer que l'horreur; et bientôt après, entraîné par l'énergie et la sensibilité de son ame, il tonne avec force contre les abus dont il vient de plaisanter. Ailleurs il s'irrite contre le mauvais goût, s'aperçoit bientôt que son indignation doit être réservée pour de plus grands intérêts, et finit par rire de sa propre colère. Quelquefois il interrompt une discussion de morale ou de politique par une observation de littérature, et au milieu d'une leçon de goût, il laisse échapper quelques maximes d'une philosophie profonde, ou s'arrête pour livrer au fanatisme ou à la tyrannie, une attaque terrible et soudaine.

L'intérêt constant que prit *Voltaire* au succès de la

Ruſſie contre les Turcs, mérite d'être remarqué. Comblé des bontés de l'impératrice, ſans doute la reconnaiſſance animait ſon zèle; mais on ſe tromperait ſi on imaginait qu'elle en fut l'unique cauſe. Supérieur à ces politiques de comptoir qui prennent l'intérêt de quelques marchands connus dans les bureaux, pour l'intérêt du commerce, et l'intérêt du commerce pour l'intérêt du genre-humain; non moins ſupérieur à ces vaines idées d'équilibre de l'Europe, ſi chères aux compilateurs politiques, il voyait dans la deſtruction de l'empire turc, des millions d'hommes aſſurés du moins d'éviter ſous le deſpotiſme d'un ſouverain, le deſpotiſme inſupportable d'un peuple; il voyait renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vu naître, ces mœurs tyranniques de l'Orient qui condamnent un ſexe entier à un honteux eſclavage. D'immenſes contrées, placées ſous un beau ciel, deſtinées par la nature à ſe couvrir des productions les plus utiles à l'homme, auraient été rendues à l'induſtrie de leurs habitans; ces pays, les premiers où l'homme ait eu du génie, auraient vu renaître, dans leur ſein, les arts dont ils ont donné les modèles les plus parfaits, les ſciences dont ils ont poſé les fondemens.

Sans doute les ſpéculations routinières de quelques marchands auraient été dérangées, leurs profits auraient diminué; mais le bien-être réel de tous les peuples aurait augmenté, parce qu'on ne peut étendre ſur le globe l'eſpace où fleurit la culture, où le commerce eſt sûr, où l'induſtrie eſt active, ſans augmenter pour tous les hommes la maſſe des jouiſſances et des reſſources. Pourquoi voudrait-on qu'un

philoſophe préférât la richeſſe de quelques nations à la liberté d'un peuple entier, le commerce de quelques villes, au progrès de la culture et des arts dans un grand empire? Loin de nous ces vils calculateurs qui veulent ici tenir la Grèce dans les fers des Turcs; là, enlever des hommes, les vendre comme de vils troupeaux, les obliger à force de coups à ſervir leur inſatiable avarice, et qui calculent gravement les prétendus millions que rapportent ces outrages à la nature.

Que par-tout les hommes ſoient libres, que chaque pays jouiſſe des avantages que lui a donné la nature. Voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples, de ceux qui reprendraient leurs droits, comme de ceux où quelques individus, et non la nation, ont profité du malheur d'autrui. Qu'importe auprès de ces grands objets, et des biens éternels qui naîtraient de cette grande révolution, la ruine de quelques hommes avides qui avaient fondé leur fortune ſur les larmes et le ſang de leurs ſemblables!

Voilà ce que devait penſer *Voltaire*, voilà ce que penſait M. *Turgot*.

On a parlé de l'injuſtice d'une guerre contre les Turcs. Peut-on être injuſte envers une horde de brigands qui tiennent dans les fers un peuple eſclave, à qui leur avide férocité prodigue les outrages. Qu'ils rentrent dans ces déſerts dont la faibleſſe de l'Europe leur a permis de ſortir, puiſque dans leur brutal orgueil ils ont continué à former une race de tyrans, et qu'enfin la patrie de ceux à qui nous devons nos lumières, nos arts, nos vertus même, ceſſe d'être déshonorée par la préſence d'un peuple qui

unit les vices infames de la molleſſe à la férocité des peuples ſauvages. Vous craignez pour la balance de l'Europe, comme ſi ces conquêtes ne devaient pas diminuer la force des conquérans, au lieu de l'augmenter; comme ſi l'Aſie ne devait pas long-temps offrir à des ambitieux une proie facile qui les dégoûterait des conquêtes haſardeuſes qu'ils pourraient tenter en Europe. Ce n'eſt point la politique des princes, ce ſont les lumières des peuples civiliſés qui garantiront à jamais l'Europe des invaſions; et plus la civiliſation s'étendra ſur la terre, plus on en verra diſparaître la guerre et les conquêtes, comme l'eſclavage et la misère.

*Louis XV* mourut. Ce prince qui depuis long-temps bravait, dans ſa conduite, les préceptes de la morale chrétienne, ne s'était cependant jamais élevé au-deſſus des terreurs religieuſes. Les menaces de la religion revenaient l'effrayer à l'apparence du moindre danger; mais il croyait qu'une promeſſe de continence, ſi facile à faire ſur un lit de mort, et quelques paroles d'un prêtre, pouvaient expier les fautes d'un règne de ſoixante ans. Plus timide encore que ſuperſtitieux, accoutumé par le cardinal de *Fleuri* à regarder la liberté de penſer comme une cauſe de trouble dans les Etats, ou du moins d'embarras pour les gouvernemens, ce fut malgré lui que, ſous ſon règne, la raiſon humaine fit en France des progrès rapides. Celui qui y travaillait avec le plus d'éclat et de ſuccès, était devenu l'objet de ſa haine. Cependant il reſpectait en lui la gloire de la France, et ne voyait pas ſans orgueil l'admiration de l'Europe placer un de ſes ſujets au premier rang

des hommes illuſtres. Sa mort ne changea rien au ſort de *Voltaire*, et M. de *Maurepas* joignait aux préjugés de *Fleuri* une haine plus forte encore pour tout ce qui s'élevait au-deſſus des hommes ordinaires.

*Voltaire* avait prodigué à *Louis XV*, juſqu'à ſon voyage en Pruſſe, des éloges exagérés, ſans pouvoir le déſarmer; il avait gardé un ſilence preſque abſolu depuis cette époque où les malheurs et les fautes de ce règne auraient rendu ſes louanges aviliſſantes. Il oſa être juſte envers lui après ſa mort, dans l'inſtant où la nation preſque entière ſemblait ſe plaire à déchirer ſa mémoire : et on a remarqué que les philoſophes, qu'il ne protégea jamais, furent alors les ſeuls qui montraſſent quelque impartialité, tandis que des prêtres chargés de ſes bienfaits, inſultaient à ſes faibleſſes.

Le nouveau règne offrit bientôt à *Voltaire* des eſpérances qu'il n'avait oſé former. M. *Turgot* fut appelé au miniſtère. *Voltaire* connaiſſait ce génie vaſte et profond, qui dans tous les genres de connaiſſances s'était créé des principes sûrs et précis auxquels il avait attaché toutes ſes opinions, d'après leſquelles il dirigeait toute ſa conduite, gloire qu'aucun autre homme d'Etat n'a mérité de partager avec lui. Il ſavait qu'à une ame paſſionnée pour la vérité et pour le bonheur des hommes, M. *Turgot* uniſſait un courage ſupérieur à toutes les craintes, une grandeur de caractère au-deſſus de toutes les diſſimulations, qu'à ſes yeux les plus grandes places n'étaient qu'un moyen d'exécuter ſes vues ſalutaires, et ne lui paraîtraient plus qu'un vil eſclavage, s'il perdait cette eſpérance. Enfin il ſavait qu'affranchi de tous

les préjugés, et haïſſant en eux les ennemis les plus dangereux du genre-humain, M. *Turgot* regardait la liberté de penſer et d'imprimer comme un droit de chaque citoyen, un droit des nations entières dont les progrès de la raiſon peuvent ſeuls appuyer le bonheur ſur une baſe inébranlable.

*Voltaire* vit dans la nomination de M. *Turgot* l'aurore du règne de cette raiſon ſi long-temps méconnue, plus long-temps perſécutée; il oſa eſpérer la chute rapide des préjugés, la deſtruction de cette politique lâche et tyrannique qui, pour flatter l'orgueil ou la pareſſe des gens en place, condamnait le peuple à l'humiliation et à la misère.

Cependant ſes tentatives en faveur des ſerfs du mont Jura furent inutiles, et il eſſaya vainement d'obtenir pour d'*Etallonde*, et pour la mémoire du chevalier de *la Barre*, cette juſtice éclatante que l'humanité et l'honneur national exigeaient également. Ces objets étaient étrangers au département des finances, et cette ſupériorité de lumières, de caractère et de vertu, que M. *Turgot* ne pouvait cacher, lui avait fait de tous les autres miniſtres, de tous les intrigans ſubalternes, autant d'ennemis qui, n'ayant à combattre en lui ni ambition ni projets perſonnels, s'acharnaient contre tout ce qu'ils croyaient d'accord avec ſes vues juſtes et bienfeſantes.

On ne pouvait d'ailleurs rendre la liberté aux ſerfs du mont Jura, ſans bleſſer le parlement de Beſançon; la réviſion du procès d'Abbeville eût humilié celui de Paris; et une politique mal-adroite avait rétabli les anciens parlemens, ſans profiter de

leur

leur deſtruction et du peu de crédit de ceux qui les avaient remplacés, pour porter dans les lois et dans les tribunaux une réforme entière dont tous les hommes inſtruits ſentaient la néceſſité. Mais un miniſtère faible et ennemi des lumières, n'oſa ou ne voulut pas ſaiſir cette occaſion où le bien eût encore moins trouvé d'obſtacles que dans l'inſtant ſi honteuſement manqué par le chancelier *Maupeou*.

C'eſt ainſi que par complaiſance pour les préjugés des parlemens, le miniſtère laiſſa perdre pour la réforme de l'éducation les avantages que lui offrait la deſtruction des jéſuites. On n'avait même pris, en 1774, aucune précaution pour empêcher la renaiſſance des querelles qui, en 1770, avaient amené la deſtruction de la magiſtrature. On n'avait eu qu'un ſeul objet, l'avantage de s'aſſurer une reconnaiſſance perſonnelle qui donnât aux auteurs du changement un moyen d'employer utilement contre leurs rivaux de puiſſance, le crédit des corps dont le rétabliſſement était leur ouvrage.

Ainſi le ſeul avantage que *Voltaire* put obtenir du miniſtère de M. *Turgot*, fut de ſouſtraire le petit pays de Gex à la tyrannie des fermes. Séparé de la France par des montagnes, ayant une communication facile avec Genève et la Suiſſe, cette malheureuſe contrée ne pouvait être aſſujettie au régime fiſcal ſans devenir le théâtre d'une guerre éternelle entre les employés du fiſc et les habitans, ſans payer des frais de perception plus onéreux que la valeur même des impoſitions. Le peu d'importance de cette opération aurait dû la rendre facile. Cependant elle était

depuis long-temps inutilement ſollicitée par M. de *Voltaire.*

Une partie des provinces de la France ont échappé par différentes cauſes au joug de la ferme générale, ou ne l'ont porté qu'à moitié; mais les fermiers ont ſouvent avancé leurs limites, enveloppé dans leurs chaînes des cantons iſolés que des priviléges féodaux avaient long-temps défendus. Ils croyaient que leur dieu *Terme*, comme celui des Romains, ne devait reculer jamais, et que ſon premier pas en arrière ferait le préſage de la deſtruction de l'empire. Leur oppoſition ne pouvait balancer auprès de M. *Turgot* une opération juſteet bienfeſante qui, ſans nuire au fiſc, ſoulageait les citoyens, épargnait des injuſtices et des crimes, rappelait dans un canton dévaſté, la proſpérité et la paix.

Le pays de Gex fut donc affranchi, moyennant une contribution de trente mille livres; et *Voltaire* put écrire à ſes amis, en parodiant un vers de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

Les édits de 1776 auraient augmenté le reſpect de *Voltaire* pour M. *Turgot* ſi d'avance il n'avait pas ſenti ſon ame et connu ſon génie. Ce grand-homme d'Etat avait vu que, placé à la tête des finances dans un moment où gêné par la maſſe de la dette, par les obſtacles que les courtiſans et le miniſtre prépondérant oppoſaient à toute grande réforme dans l'adminiſtration, à toute économie importante, il ne pouvait diminuer les impôts, et il voulut du moins ſoulager le peuple et dédommager

les propriétaires en leur rendant les droits dont un régime oppreſſeur les avait privés.

Les corvées qui portaient la déſolation dans les campagnes, qui forçaient le pauvre à travailler ſans ſalaire, et enlevaient à l'agriculture les chevaux du laboureur, furent changées en un impôt payé par les ſeuls propriétaires. Dans toutes les villes, de ridicules corporations feſaient acheter à une partie de leurs habitans le droit de travailler; ceux qui ſubſiſtaient par leur induſtrie ou par le commerce, étaient obligés de vivre ſous la ſervitude d'un certain nombre de privilégiés, ou de leur payer un tribut. Cette inſtitution abſurde diſparut, et le droit de faire un uſage libre de leurs bras ou de leur temps fut reſtitué aux citoyens.

La liberté du commerce des grains, celle du commerce des vins; l'une gênée par des préjugés populaires, l'autre par des priviléges tyranniques, extorqués par quelques villes, fut rendue aux propriétaires; et ces lois ſages devaient accélérer les progrès de la culture, et multiplier les richeſſes nationales en aſſurant la ſubſiſtance du peuple.

Mais ces édits bienfaiteurs furent le ſignal de la perte du miniſtre qui avait oſé les concevoir. On ſouleva contre eux les parlemens intéreſſés à maintenir les jurandes, ſource féconde de procès lucratifs; non moins attachés au régime réglementaire qui était pour eux un moyen d'agiter l'eſprit du peuple; irrités de voir porter ſur les propriétaires riches le fardeau de la conſtruction des chemins, ſans eſpérer qu'une lâche condeſcendance continuât d'alléger pour eux le poids des ſubſides, et ſurtout effrayés de la

prépondérance que semblait acquérir un ministre dont l'esprit populaire les menaçait de la chute de leur pouvoir.

Cette ligue servit l'intrigue des ennemis de M. *Turgot*, et on vit alors combien la manière dont ils avaient rétabli les tribunaux était utile à leurs desseins secrets et funestes à la nation. On apprit alors combien il est dangereux pour un ministre de vouloir le bien du peuple; et peut-être qu'en remontant à l'origine des événemens, on trouverait que la chute même des ministres réellement coupables a eu pour cause le bien qu'ils ont voulu faire, et non le mal qu'ils ont fait.

*Voltaire* vit dans le malheur de la France, la destruction des espérances qu'il avait conçues pour les progrès de la raison humaine. Il avait cru que l'intolérance, la superstition, les préjugés absurdes qui infectaient toutes les branches de la législation, toutes les parties de l'administration, tous les états de la société, disparaîtraient devant un ministre ami de la justice, de la liberté et des lumières. Ceux qui l'ont accusé d'une basse flatterie, ceux qui lui ont reproché avec amertume l'usage qu'il a fait, trop souvent peut-être, de la louange pour adoucir les hommes puissans, et les forcer à être humains et justes, peuvent comparer ces louanges à celles qu'il donnait à M. *Turgot*, surtout à cette *Epître à un homme* qu'il lui adressa au moment de sa disgrâce. Ils distingueront alors l'admiration sentie de ce qui n'est qu'un compliment; et ce qui vient de l'âme, de ce qui n'est qu'un jeu d'imagination; ils verront que *Voltaire* n'a eu d'autre tort que d'avoir cru

pouvoir traiter les gens en place comme les femmes. On prodigue à toutes à peu-près les mêmes louanges et les mêmes proteſtations; et le ton ſeul diſtingue ce qu'on ſent, de ce qu'on accorde à la galanterie.

*Voltaire* encenſant les rois, les miniſtres pour les attirer à la cauſe de la vérité, et *Voltaire* célébrant le génie et la vertu, n'a pas le même langage. Ne veut-il que louer, il prodigue les charmes de ſon imagination brillante, il multiplie ces idées ingénieuſes qui lui ſont ſi familières; mais rend-il un hommage avoué par ſon cœur, c'eſt ſon ame qui s'échappe, c'eſt ſa raiſon profonde qui prononce. Dans ſon voyage à Paris, ſon admiration pour M. *Turgot* perçait dans tous ſes diſcours; c'était l'homme qu'il oppoſait à ceux qui ſe plaignaient à lui de la décadence de notre ſiècle, c'était à lui que ſon ame accordait ſon reſpect. Je l'ai vu ſe précipiter ſur ſes mains, les arroſer de ſes larmes, les baiſer malgré ſes efforts, et s'écriant d'une voix entrecoupée de ſanglots : *Laiſſez-moi baiſer cette main qui a ſigné le ſalut du peuple.*

Depuis long-temps *Voltaire* déſirait de revoir ſa patrie, et de jouir de ſa gloire au milieu du même peuple témoin de ſes premiers ſuccès, et trop ſouvent complice de ſes envieux. M. de *Villette* venait d'épouſer à Ferney mademoiſelle de *Varicour*, d'une famille noble du pays de Gex, que ſes parens avaient confiée à madame *Denis : Voltaire* les ſuivit à Paris, ſéduit en partie par le déſir de faire jouer devant lui la tragédie d'Irène qu'il venait d'achever. Le ſecret avait été gardé. La haine n'avait pas eu le temps de préparer ſes poiſons, et l'enthouſiaſme public ne lui

permit pas de se montrer. Une foule d'hommes, de femmes de tous les rangs, de toutes les professions, à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes, qui avaient tant de fois admiré son génie sur la scène et dans ses ouvrages, qui lui devaient leur instruction, dont il avait guéri les préjugés, à qui il avait inspiré une partie de ce zèle contre le fanatisme, dont il était dévoré, brûlaient du désir de voir le grand-homme qu'ils admiraient. La jalousie se tut devant une gloire qu'il était impossible d'atteindre, devant le bien qu'il avait fait aux hommes. Le ministère, l'orgueil épiscopal furent obligés de respecter l'idole de la nation. L'enthousiasme avait passé jusque dans le peuple; on s'arrêtait devant ses fenêtres; on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un moment; sa voiture forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui le bénissait et célébrait ses ouvrages.

L'académie française qui ne l'avait adopté qu'à cinquante-deux ans, lui prodigua les honneurs, et le reçut moins comme un égal que comme le souverain de l'empire des lettres. Les enfans de ces courtisans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur société sans bassesse, et qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit et des talens, briguaient l'honneur de lui être présentés, et de pouvoir se vanter de l'avoir vu.

C'était au théâtre où il avait régné si long-temps, qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troisième représentation d'Irène, pièce faible, à la vérité, mais remplie de beautés, et où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du

génie. Lui seul attira les regards d'un peuple avide de démêler ses traits, de suivre ses mouvemens, d'observer ses gestes. Son buste fut couronné sur le théâtre au milieu des applaudissemens, des cris de joie, des larmes d'enthousiasme et d'attendrissement. Il fut obligé, pour sortir, de percer la foule entassée sur son passage; faible, se soutenant à peine, les gardes qu'on lui avait donnés pour l'aider lui étaient inutiles; à son approche on se retirait avec une respectueuse tendresse; chacun se disputait la gloire de l'avoir soutenu un moment sur l'escalier; chaque marche lui offrait un secours nouveau, et on ne souffrait pas que personne s'arrogeât le droit de le soutenir trop long-temps.

Les spectateurs le suivirent jusque dans son appartement: les cris de *vive Voltaire*, *vive la Henriade*, *vive Mahomet*, *vive la Pucelle*, retentissaient autour de lui. On se précipitait à ses pieds, on baisait ses vêtemens. Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration, de la tendresse publique; jamais le génie n'a été honoré par un hommage plus flatteur. Ce n'était point à sa puissance, c'était au bien qu'il avait fait que s'adressait cet hommage. Un grand poëte n'aurait eu que des applaudissemens, les larmes coulaient sur le philosophe qui avait brisé les fers de la raison et vengé la cause de l'humanité.

L'ame sublime et passionnée de *Voltaire* fut attendrie de ces tributs de respect et de zèle. *On veut me faire mourir de plaisir*, disait-il; mais c'était le cri de la sensibilité, et non l'adresse de l'amour propre. Au milieu des hommages de l'académie française,

il était frappé surtout de la possibilité d'y introduire une philosophie plus hardie. *On me traite mieux que je ne mérite*, me disait-il un jour. *Savez-vous que je ne désespère point de faire proposer l'éloge de Coligny ?*

Il s'occupait, pendant les représentations d'Irène, à revoir son Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et à y porter de nouveaux coups au fanatisme. Au milieu des acclamations du théâtre, il avait observé avec un plaisir secret que les vers les plus applaudis étaient ceux où il attaquait la superstition et les noms qu'elle a consacrés. C'était vers cet objet qu'il reportait tout ce qu'il recevait d'hommages. Il voyait, dans l'admiration générale, la preuve de l'empire qu'il avait exercé sur les esprits, de la chute des préjugés qui était son ouvrage.

Paris possédait en même temps le célèbre *Franklin* qui, dans un autre hémisphère, avait été aussi l'apôtre de la philosophie et de la tolérance. Comme *Voltaire*, il avait souvent employé l'arme de la plaisanterie qui corrige la folie humaine, et apprend à en voir la perversité comme une folie plus funeste, mais digne aussi de pitié. Il avait honoré la philosophie par le génie de la physique, comme *Voltaire* par celui de la poésie. *Franklin* achevait de délivrer les vastes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe, et *Voltaire* de délivrer l'Europe du joug des anciennes théocraties de l'Asie. *Franklin* s'empressa de voir un homme dont la gloire occupait depuis long-temps les deux mondes : *Voltaire*, quoiqu'il eût perdu l'habitude de parler anglais, essaya de soutenir la conversation dans cette langue, puis bientôt reprenant

la ſienne : *Je n'ai pu réſiſter au déſir de parler un moment la langue de M. Franklin.*

Le philoſophe américain lui préſenta ſon petit-fils en demandant pour lui ſa bénédiction : *God and Liberty*, (*) dit *Voltaire*, *voilà la ſeule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin.* Ils ſe revirent à une ſéance publique de l'académie des ſciences; le public contemplait avec attendriſſement, placés à côté l'un de l'autre, ces deux hommes nés dans des mondes différens, reſpectables par leur vieilleſſe, par leur gloire, par l'emploi de leur vie, et jouiſſant tous deux de l'influence qu'ils avaient exercée ſur leur ſiècle. Ils s'embraſsèrent au bruit des acclamations; on a dit que c'était *Solon* qui embraſſait *Sophocle.* Mais le *Sophocle* français avait détruit l'erreur, et avancé le règne de la raiſon; et le *Solon* de Philadelphie appuyant ſur la baſe inébranlable des droits des hommes, la conſtitution de ſon pays, n'avait point à craindre de voir pendant ſa vie même ſes lois incertaines préparer des fers à ſon pays, et ouvrir la porte à la tyrannie.

L'âge n'avait point affaibli l'activité de *Voltaire*, et les tranſports de ſes compatriotes ſemblaient la redoubler encore. Il avait formé le projet de réfuter tout ce que le duc de *Saint-Simon*, dans ſes *Mémoires* encore ſecrets, avait accordé à la prévention et à la haine, dans la crainte que ces *Mémoires*, auxquels la probité reconnue de l'auteur, ſon état, ſon titre de contemporain pouvaient donner quelque autorité, ne paruſſent dans un temps où perſonne ne fût aſſez

(*) Dieu et la Liberté.

voisin des événemens pour défendre la vérité, et confondre l'erreur.

En même temps il avait déterminé l'académie française à faire son dictionnaire sur un nouveau plan. Ce plan consistait à suivre l'histoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les sens divers qu'il avait eus dans les différens siècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues; d'employer, pour faire sentir ces différentes nuances, non des phrases faites au hasard, mais des exemples choisis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité. On aurait eu alors le véritable Dictionnaire littéraire et grammatical de la langue; les étrangers, et même les Français, y auraient appris à en connaître toutes les finesses.

Ce Dictionnaire aurait offert aux gens de lettres une lecture instructive qui eût contribué à former le goût, qui eût arrêté les progrès de la corruption. Chaque académicien devait se charger d'une lettre de l'alphabet. *Voltaire* avait pris l'A; et pour exciter ses confrères, pour montrer combien il était facile d'exécuter ce plan, il voulait en peu de mois terminer la partie dont il s'était chargé.

Tant de travaux avaient épuisé ses forces. Un crachement de sang, causé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'Irène, l'avait affaibli. Cependant l'activité de son ame suffisait à tout, et lui cachait sa faiblesse réelle. Enfin privé du sommeil par l'effet de l'irritation d'un travail trop continu, il voulut s'en assurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'académie, d'une manière irrévocable, le plan du Dictionnaire contre lequel

quelques objections s'étaient élevées; et il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force; son ame, toute son impétuosité, et toute sa mobilité naturelle; son caractère, toute son activité et toute sa gaieté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, et bientôt après ne plus les envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grâce et ces rapprochemens singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium à plusieurs reprises, et se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, et avait fait craindre pour sa vie. Cette fois, ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis long-temps il souffrait des douleurs de vessie, et dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déjà était affecté, contracta bientôt un vice incurable.

A peine dans le long intervalle entre cet accident funeste et sa mort, pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques momens de suite, et sortir de la léthargie où il était plongé. C'est pendant un de ces intervalles qu'il écrivit au jeune comte de *Lalli*, déjà si célèbre par son courage, et qui depuis a mérité de l'être par son éloquence et son patriotisme, ces lignes, les dernières que sa main ait tracées, où il applaudissait à l'autorité royale dont la justice venait d'anéantir un des attentats du despotisme parlementaire. Enfin il expira le 30 de mai 1778.

Grâce aux progrès de la raiſon et au ridicule répandu ſur la ſuperſtition, les habitans de Paris ſont, tant qu'ils ſe portent bien, à l'abri de la tyrannie des prêtres; mais ils y retombent, dès qu'ils ſont malades. L'arrivée de *Voltaire* avait allumé la colère des fanatiques, bleſſé l'orgueil des chefs de la hiérarchie eccléſiaſtique; mais en même temps elle avait inſpiré à quelques prêtres l'idée de bâtir leur réputation et leur fortune ſur la converſion de cet illuſtre ennemi. Sans doute ils ne ſe flattaient pas de le convaincre, mais ils eſpéraient le réſoudre à diſſimuler. *Voltaire* qui déſirait pouvoir reſter à Paris, ſans y être troublé par les délations ſacerdotales, et qui par une vieille habitude de ſa jeuneſſe croyait utile pour l'intérêt même des amis de la raiſon, que des ſcènes d'intolérance ne ſuiviſſent point ſes derniers momens, envoya chercher dès ſa première maladie un aumônier des incurables qui lui avait offert ſes ſervices, et qui ſe vantait d'avoir reconcilié avec l'Egliſe l'abbé de l'*Attaignant*, connu par des ſcandales d'un autre genre.

L'abbé *Gauthier* confeſſa *Voltaire*, et reçut de lui une profeſſion de foi par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né.

A cette nouvelle qui ſcandaliſa un peu plus les hommes éclairés qu'elle n'édifia les dévots, le curé de Saint-Sulpice courut chez ſon paroiſſien qui le reçut avec politeſſe et lui donna, ſuivant l'uſage, une aumône honnête pour ſes pauvres. Mais jaloux que l'abbé *Gauthier* l'eût gagné de vîteſſe, il trouva que l'aumônier des incurables avait été trop facile; qu'il aurait fallu exiger une profeſſion de foi plus

détaillée, un désaveu exprès de toutes les doctrines, contraires à la foi, que *Voltaire* avait pu être accusé de soutenir. L'abbé *Gauthier* prétendait qu'on aurait tout perdu en voulant tout avoir. Pendant cette dispute *Voltaire* guérit; on joua Irène, et la conversion fut oubliée. Mais au moment de la rechute, le curé revint bien déterminé à ne pas enterrer *Voltaire* s'il n'obtenait pas cette rétractation si désirée.

Ce curé était un de ces hommes moitié hypocrites, moitié imbécilles, parlant avec la persuasion stupide d'un énergumène, agissant avec la soupleſſe d'un jésuite, humble dans ses manières jusqu'à la bassesse, arrogant dans ses prétentions sacerdotales, rampant auprès des grands, charitable pour cette populace dont on dispose avec des aumônes, et fatiguant les simples citoyens de son impérieux fanatisme. Il voulait absolument faire reconnaître au moins à *Voltaire* la divinité de *Jésu-Christ* à laquelle il s'intéressait plus qu'aux autres dogmes. Il le tira un jour de sa léthargie, en lui criant aux oreilles : *Croyez-vous à la divinité de Jésu-Christ? Au nom de* DIEU, *Monsieur, ne me parlez plus de cet homme-là, et laissez-moi mourir en repos*, répondit *Voltaire.*

Alors le prêtre annonça qu'il ne pouvait s'empêcher de lui refuser la sépulture. Il n'en avait pas le droit, car, suivant les lois, ce refus doit être précédé d'une sentence d'excommunication, ou d'un jugement séculier. On peut même appeler comme d'abus de l'excommunication. La famille, en se plaignant au parlement, eût obtenu justice. Mais elle craignit le fanatisme de ce corps, la haine de ses membres pour *Voltaire* qui avait tonné tant de fois contre ses

injuſtices et combattu ſes prétentions. Elle ne ſentit point que le parlement ne pouvait ſans ſe déshonorer, s'écarter des principes qu'il avait ſuivis en faveur des janſéniſtes, qu'un grand nombre de jeunes magiſtrats n'attendaient qu'une occaſion d'effacer, par quelque action éclatante, ce reproche de fanatiſme qui les humiliait, de s'honorer en donnant une marque de reſpect à la mémoire d'un homme de génie qu'ils avaient eu le malheur de compter parmi leurs ennemis, et de montrer qu'ils aimaient mieux réparer leurs injuſtices, que venger leurs injures. La famille ne ſentit pas combien lui donnait de force cet enthouſiaſme que *Voltaire* avait excité, enthouſiaſme qui avait gagné toutes les claſſes de la nation, et qu'aucune autorité n'eût oſé attaquer de front.

On préféra de négocier avec le miniſtère. N'oſant ni bleſſer l'opinion publique en ſervant la vengeance du clergé, ni déplaire aux prêtres en les forçant de ſe conformer aux lois, ni les punir en érigeant un monument public au grand-homme dont ils troublaient ſi lâchement les cendres, et en le dédommageant des honneurs eccléſiaſtiques qu'il méritait ſi peu, par des honneurs civiques dûs à ſon génie et au bien qu'il avait fait à la nation, les miniſtres approuvèrent la propoſition de tranſporter le corps de *Voltaire* dans l'Egliſe d'un monaſtère dont ſon neveu était abbé. Il fut donc conduit à Scellières. Les prêtres étaient convenus de ne pas troubler l'exécution de ce projet. Cependant deux grandes dames, très-dévotes, écrivirent à l'évêque de Troyes pour l'engager à s'oppoſer à l'inhumation, en qualité d'évêque diocéſain. Mais heureuſement, pour l'hon-

neur de l'évêque, ces lettres arrivèrent trop tard : et *Voltaire* fut enterré.

L'académie françaiſe était dans l'uſage de faire un ſervice aux cordeliers pour chacun de ſes membres. L'archevêque de Paris, *Beaumont*, ſi connu par ſon ignorance et ſon fanatiſme, défendit de faire ce ſervice. Les cordeliers obéirent à regret, ſachant bien que les confeſſeurs de *Beaumont* lui pardonnaient la vengeance, et ne lui prêchaient pas la juſtice. L'académie réſolut alors de ſuſpendre cet uſage juſqu'à ce que l'inſulte faite au plus illuſtre de ſes membres, eût été réparée. Ainſi *Beaumont* ſervit malgré lui à détruire une ſuperſtition ridicule.

Cependant le roi de Pruſſe ordonna pour *Voltaire* un ſervice ſolennel dans l'Egliſe catholique de Berlin. L'académie de Pruſſe y fut invitée de ſa part; et ce qui était plus glorieux pour *Voltaire*, dans le camp même où à la tête de cent cinquante mille hommes il défendait les droits des princes de l'Empire, et en impoſait à la puiſſance autrichienne, il écrivit l'éloge de l'homme illuſtre dont il avait été le diſciple et l'ami, à qui peut-être il n'avait jamais pardonné l'indigne et honteuſe violence exercée contre lui à Francfort par ſes ordres, mais vers lequel un ſentiment d'admiration et un goût naturel le ramenaient ſans ceſſe, même malgré lui. Cet éloge était une bien noble compenſation de l'indigne vengeance des prêtres.

De tous les attentats contre l'humanité, que dans les temps d'ignorance et de ſuperſtition les prêtres ont obtenu le pouvoir de commettre avec impunité, celui qui s'exerce ſur des cadavres eſt, ſans doute, le moins nuiſible; et à des yeux philoſophiques,

leurs outrages ne peuvent paraître qu'un titre de gloire. Cependant le respect pour les restes des personnes qu'on a chéries, n'est point un préjugé : c'est un sentiment inspiré par la nature même qui a mis au fond de nos cœurs une sorte de vénération religieuse pour tout ce qui nous rappelle des êtres que l'amitié ou la reconnaissance nous ont rendus sacrés. La liberté d'offrir à leurs dépouilles ces tristes hommages est donc un droit précieux pour l'homme sensible ; et l'on ne peut sans injustice lui enlever la liberté de choisir ceux que son cœur lui dicte, encore moins lui interdire cette consolation, au gré d'une caste intolérante qui a usurpé, avec une audace trop long-temps soufferte, le droit de juger et de punir les pensées.

D'ailleurs son empire sur l'esprit de la populace n'est pas encore détruit ; un chrétien privé de la sépulture est encore, aux yeux du petit peuple, un homme digne d'horreur et de mépris, et cette horreur dans les ames soumises aux préjugés s'étend jusque sur sa famille. Sans doute si la haine des prêtres ne poursuivait que des hommes immortalisés par des chefs-d'œuvre, dont le nom a fatigué la renommée, dont la gloire doit embrasser tous les siècles, on pourrait leur pardonner leurs impuissans efforts ; mais leur haine peut s'attacher à des victimes moins illustres ; et tous les hommes ont les mêmes droits.

Le ministère un peu honteux de sa faiblesse, crut échapper au mépris public en empêchant de parler de *Voltaire* dans les écrits, ou dans les endroits où la police est dans l'usage de violer la liberté, sous prétexte d'établir le bon ordre qu'elle confond trop

souvent

souvent avec le respect pour les sottises établies ou protégées.

On défendit aux papiers publics de parler de sa mort, et les comédiens eurent ordre de ne jouer aucune de ses pièces. Les ministres ne songèrent pas que de pareils moyens d'empêcher qu'on ne s'irritât contre leur faiblesse, ne serviraient qu'à en donner une nouvelle preuve, et montreraient qu'ils n'avaient ni le courage de mériter l'approbation publique ni celui de supporter le blâme.

Ce simple récit des événemens de la vie de *Voltaire* a fait assez connaître son caractère et son ame; la bienfesance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice et de l'oppression en forment les principaux traits. On peut le compter parmi le très-petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. Cette passion, la plus noble de toutes, n'a été connue que dans nos temps modernes; elle est née du progrès des lumières; et sa seule existence suffit pour confondre les aveugles partisans de l'antiquité, et les calomniateurs de la philosophie.

Mais les heureuses qualités de *Voltaire* étaient souvent égarées par une mobilité naturelle que l'habitude de faire des tragédies avait encore augmentée. Il passait en un instant de la colère à l'attendrissement, de l'indignation à la plaisanterie. Né avec des passions violentes, elles l'entraînèrent trop loin quelquefois, et sa mobilité le priva des avantages ordinaires aux ames passionnées: la fermeté dans la conduite, et ce courage que la crainte ne peut arrêter quand il faut agir, et qui ne s'ébranle point

par la préſence du danger qu'il a prévu. On l'a vu ſouvent s'expoſer à l'orage preſqu'avec témérité, rarement on l'a vu le braver avec conſtance : et ces alternatives d'audace et de faibleſſe ont ſouvent affligé ſes amis, et préparé d'indignes triomphes à ſes lâches ennemis.

Il fut conſtant dans l'amitié. Celle qui le liait à *Génonville*, au préſident *de Maiſons*, à *Formont*, à *Cideville*, à la marquiſe *du Châtelet*, à d'*Argental*, à d'*Alembert*, troublée rarement par des nuages paſſagers, ne ſe termina que par la mort. On voit dans ſes ouvrages que peu d'hommes ſenſibles ont conſervé auſſi long-temps que lui le ſouvenir des amis qu'ils ont perdus dans la jeuneſſe.

On lui a reproché ſes nombreuſes querelles ; mais dans aucune, il n'a été l'aggreſſeur ; mais ſes ennemis, ceux du moins pour leſquels il fut irréconciliable, ceux qu'il dévoua au mépris public, ne s'étaient point bornés à des attaques perſonnelles ; ils s'étaient rendus ſes délateurs auprès des fanatiques et avaient voulu appeler ſur ſa tête le glaive de la perſécution. Il eſt affligeant ſans doute d'être obligé de placer dans cette liſte des hommes d'un mérite réel : le poëte *Rouſſeau*, les deux *Pompignan* (*), *Larcher*, et même *Rouſſeau* de Genève. Mais n'eſt-il pas plus

(*) L'un deux vient d'effacer, par une conduite noble et patriotique, les taches que ſes délations épiſcopales avaient répandues ſur ſa vie. On le voit adopter aujourd'hui, avec courage, les mêmes principes de liberté que dans ſes ouvrages il reprochait avec amertume aux philoſophes, et contre leſquels il invoquait la vengeance du deſpotiſme. On ſe tromperait ſi, d'après cette contradiction, on l'accuſait de mauvaiſe foi. Rien n'eſt plus commun que des hommes qui joignant à une ame honnête et à un ſens droit, un

excusable de porter trop loin, dans sa vengeance, les droits de la défense naturelle, et d'être injuste en cédant à une colère dont le motif est légitime, que de violer les lois de l'humanité en compromettant les droits, la liberté, la sureté d'un citoyen pour satisfaire son orgueil, ses projets d'hypocrisie, ou son attachement opiniâtre à ses opinions.

On a reproché à *Voltaire* son acharnement contre *Maupertuis;* mais cet acharnement ne se borna-t-il pas à couvrir de ridicule un homme qui, par de basses intrigues, avait cherché à le déshonorer et à le perdre, et qui pour se venger de quelques plaisanteries avait appelé à son secours la puissance d'un roi irrité par ses insidieuses délations.

On a prétendu que *Voltaire* était jaloux, et on y a répondu par ce vers de Tancrède :

De qui dans l'univers peut-il être jaloux ?

*Mais*, dit-on, *il l'était de Buffon.* Quoi ? l'homme dont la main puissante ébranlait les antiques colonnes du temple de la superstition, et qui aspirait à changer en hommes ces vils troupeaux qui gémissaient depuis si long-temps sous la verge sacerdotale, eût-il été jaloux de la peinture heureuse et brillante des mœurs de quelques animaux, ou de la combinaison plus ou moins adroite de quelques vains systêmes démentis par les faits.

*Il l'était de J. J. Rousseau :* il est vrai que sa

esprit timide, n'osent examiner certains principes, ni penser d'après eux-mêmes, sur certains objets, avant de se sentir appuyés par l'opinion.

hardieſſe excita celle de *Voltaire*, mais le philoſophe qui voyait le progrès des lumières adoucir, affranchir et perfectionner l'eſpèce humaine, et qui jouiſſait de cette révolution comme de ſon ouvrage, était-il jaloux de l'écrivain éloquent qui eût voulu condamner l'eſprit humain à une ignorance éternelle? L'ennemi de la ſuperſtition était-il jaloux de celui qui ne trouvant plus aſſez de gloire à détruire les autels, eſſayait vainement de les relever?

*Voltaire* ne rendit pas juſtice aux talens de *Rouſſeau*, parce que ſon eſprit juſte et naturel avait une répugnance involontaire pour les opinions exagérées; que le ton de l'auſtérité lui préſentait une teinte d'hypocriſie dont la moindre nuance devait révolter ſon ame indépendante et franche; qu'enfin, accoutumé à répandre la plaiſanterie ſur tous les objets, la gravité dans les petits détails des paſſions, ou de la vie humaine, lui paraiſſait toujours un peu ridicule. Il fut injuſte, parce que *Rouſſeau*, l'avait irrité en répondant, par des injures, à des offres de ſervice; parce que *Rouſſeau*, en l'accuſant de le perſécuter, lorſqu'il prenait ſa défenſe, ſe permettait de le dénoncer lui-même aux perſécuteurs.

*Il était jaloux de Monteſquieu:* mais il avait à ſe plaindre de l'auteur de l'eſprit des lois qui affectait pour lui de l'indifférence, et preſque du mépris, moitié par une morgue mal-adroite, moitié par une politique timide; et cependant ce mot célèbre de *Voltaire : L'humanité avait perdu ſes titres, Monteſquieu les a retrouvés et les lui a rendus*, eſt encore le plus bel éloge de l'Eſprit des lois; et ce mot paſſe même les bornes de la juſtice. Il n'eſt vrai du moins que

pour la France, puiſque, ſans parler des ouvrages d'*Althuſius* (*) et de quelques autres, les droits de l'humanité ſont réclamés avec plus de force et de franchiſe dans *Locke* et dans *Sidnei* que dans *Monteſquieu*.

*Voltaire* a ſouvent critiqué l'Eſprit des lois, mais preſque toujours avec juſtice. Et ce qui prouve qu'il a eu raiſon de combattre *Monteſquieu*, c'eſt que nous voyons aujourd'hui les préjugés les plus abſurdes et les plus funeſtes s'appuyer de l'autorité de cet homme célèbre, et que, ſi le progrès des lumières n'avait enfin briſé le joug de toute eſpèce d'autorité dans les queſtions qui ne doivent être ſoumiſes qu'à la raiſon, l'ouvrage de *Monteſquieu* ferait aujourd'hui plus de mal à la France qu'il n'a pu faire de bien à l'Europe. L'enthouſiaſme de ſes partiſans a été porté juſqu'à dire que *Voltaire* n'était pas en état de le juger, ni même de l'entendre. Irrité du ton de ces critiques, il a pu mêler quelque teinte d'humeur à ſes juſtes obſervations. N'eſt-elle pas juſtifiée par une hauteur ſi ridicule?

La mode d'accuſer *Voltaire* de jalouſie était même parvenue au point que l'on attribuait à ce ſentiment, et ſes ſages obſervations ſur l'ouvrage d'*Helvétius*, que par reſpect pour un philoſophe perſécuté, il avait eu la délicateſſe de ne publier qu'après ſa mort, et juſqu'à ſa colère contre le ſuccès éphémère de quelques mauvaiſes tragédies : comme ſi on ne pouvait être bleſſé, ſans aucun retour ſur ſoi-même,

(*) Juriſconſulte allemand, du XVI ſiècle. Il ſoutenait, dès ce temps-là, que la ſouveraineté des Etats appartient au peuple.

de ces réputations uſurpées, ſouvent ſi funeſtes aux progrès des arts et de la philoſophie. Combien, dans un autre genre, les louanges prodiguées à *Richelieu*, à *Colbert* et quelques autres miniſtres, n'ont-elles pas arrêté la marche de la raiſon dans les ſciences politiques?

En liſant les ouvrages de *Voltaire*, on voit que perſonne n'a poſſédé peut-être la juſteſſe d'eſprit à un plus haut degré. Il la conſerve au milieu de l'enthouſiaſme poëtique, comme dans l'ivreſſe de la gaieté; par-tout elle dirige ſon goût et règle ſes opinions : et c'eſt une des principales cauſes du charme inexprimable que ſes ouvrages ont pour tous les bons eſprits. Aucun eſprit n'a pu, peut-être, embraſſer plus d'idées à la fois, n'a pénétré avec plus de ſagacité tout ce qu'un ſeul inſtant peut ſaiſir, n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas ou une longue analyſe, ou une forte méditation. Son coup d'œil d'aigle a plus d'une fois étonné ceux mêmes qui devaient à ces moyens des idées plus approfondies, des combinaiſons plus vaſtes et plus préciſes. Souvent, dans la converſation, on le voyait en un inſtant choiſir entre pluſieurs idées, les ordonner à la fois, et pour la clarté et pour l'effet, les revêtir d'une expreſſion heureuſe et brillante.

De là ce précieux avantage d'être toujours clair et ſimple, ſans jamais être inſipide, et d'être lu avec un égal plaiſir, et par le peuple des lecteurs et par l'élite des philoſophes. En le liſant avec réflexion, on trouve dans ſes ouvrages une foule de maximes d'une philoſophie profonde et vraie qui échappent

aux lecteurs ſuperficiels, parce qu'elles ne commandent point l'attention, et qu'elles n'exigent aucun effort pour être entendues.

Si on le conſidère comme poëte, on verra que dans tous les genres où il s'eſt eſſayé, l'ode et la comédie ſont les ſeuls où il n'ait pas mérité d'être placé au premier rang. Il ne réuſſit point dans la comédie, parce qu'il avait, comme on l'a déjà remarqué, le talent de ſaiſir le ridicule des opinions, et non celui des caractères, qui, pouvant être mis en action, eſt ſeul propre à la comédie. Ce n'eſt pas que dans un pays où la raiſon humaine ſerait affranchie de toutes ſes liſières, où la philoſophie ſerait populaire, on ne pût mettre avec ſuccès ſur le théâtre des opinions à la fois dangereuſes et abſurdes; mais ce genre de liberté n'exiſte encore pour aucun peuple.

La poëſie lui doit la liberté de pouvoir s'exercer dans un champ plus vaſte; et il a montré comment elle peut s'unir avec la philoſophie; de manière que la poëſie, ſans rien perdre de ſes grâces, s'élève à de nouvelles beautés, et que la philoſophie, ſans ſéchereſſe et ſans enflure, conſerve ſon exactitude et ſa profondeur.

On ne peut lire ſon théâtre ſans obſerver que l'art tragique lui doit les ſeuls progrès qu'il ait faits depuis *Racine;* et ceux mêmes qui lui refuſeraient la ſupériorité ou l'égalité du talent de la poëſie, ne pourraient ſans aveuglement ou ſans injuſtice, méconnaître ces progrès. Ses dernières tragédies prouvent qu'il était bien éloigné de croire avoir atteint le but de cet art ſi difficile. Il ſentait que

l'on pouvait encore rapprocher davantage la tragédie de la nature, ſans lui rien ôter de ſa pompe et de ſa nobleſſe; qu'elle peignait encore trop ſouvent des mœurs de convention, que les femmes y parlaient trop de leur amour, qu'il fallait les offrir ſur le théâtre comme elles ſont dans la ſociété, ne montrant d'abord leur paſſion que par les efforts qu'elles font pour la cacher, et ne s'y abandonnant que dans les momens où l'excès du danger et du malheur ne permet plus de rien ménager. Il croyait que des hommes ſimples, grands par leur ſeul caractère, étrangers à l'intérêt et à l'ambition, pouvaient offrir une ſource de beautés nouvelles, donner à la tragédie plus de variété et de vérité. Mais il était trop faible pour exécuter ce qu'il avait conçu; et ſi l'on excepte le rôle du père d'Irène, ſes dernières tragédies ſont plutôt des leçons que des modèles.

Si donc un homme de génie dans les arts eſt, ſurtout, celui qui en les enrichiſſant de nouveaux chefs-d'œuvre en a reculé les bornes, quel homme a plus mérité que *Voltaire* ce titre qui lui a été cependant refuſé par des écrivains, la plupart trop éloignés d'avoir du génie pour ſentir ce qui en eſt le vrai caractère.

C'eſt à *Voltaire* que nous devons d'avoir conçu l'hiſtoire ſous un point de vue plus vaſte, plus utile que les anciens. C'eſt dans ſes écrits qu'elle eſt devenue, non le récit des événemens, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature humaine, tracé d'après les faits; mais le réſultat philoſophique de l'expérience de tous les ſiècles et de toutes les nations. C'eſt lui qui le premier a

introduit dans l'hiſtoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des événemens, devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages; et que l'hiſtorien philoſophe doit non-ſeulement rejeter les faits miraculeux, mais peſer avec ſcrupule les motifs de croire ceux qui s'écartent de l'ordre commun de la nature.

Peut-être a-t-il abuſé quelquefois de cette règle ſi ſage qu'il avait donnée, et dont le calcul peut rigoureuſement démontrer la vérité. Mais on lui devra toujours d'avoir débarraſſé l'hiſtoire de cette foule de faits extraordinaires, adoptés ſans preuves, qui frappant davantage les eſprits, étouffaient les événemens les plus naturels et les mieux conſtatés; et avant lui la plupart des hommes ne ſavaient de l'hiſtoire que les fables qui la défigurent. Il a prouvé que les abſurdités du polithéiſme n'avaient jamais été chez les grandes nations que la religion du vulgaire, et que la croyance d'un DIEU unique, commune à tous les peuples, n'avait pas eu beſoin d'être révélée par des moyens ſurnaturels. Il a montré que tous les peuples ont reconnu les grands principes de la morale, toujours d'autant plus pure que les hommes ont été plus civiliſés et plus éclairés. Il nous a fait voir que ſouvent l'influence des religions a corrompu la morale, et que jamais elle ne l'a perfectionnée.

Comme philoſophe, c'eſt lui qui le premier a préſenté le modèle d'un ſimple citoyen embraſſant dans ſes vœux et dans ſes travaux, tous les intérêts de l'homme dans tous les pays et dans tous les ſiècles, s'élévant contre toutes les erreurs, contre

toutes les oppreſſions, défendant, répandant toutes les vérités utiles.

L'hiſtoire de ce qui s'eſt fait en Europe en faveur de la raiſon et de l'humanité, eſt celle de ſes travaux et de ſes bienfaits. Si l'uſage abſurde et dangereux d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, et même dans les temples, a été aboli dans quelques contrées; ſi dans quelques parties du continent de l'Europe, les hommes échappent par l'inoculation à un fléau qui menace la vie et ſouvent détruit le bonheur; ſi le clergé des pays ſoumis à la religion romaine, a perdu ſa dangereuſe puiſſance, et va perdre ſes ſcandaleuſes richeſſes; ſi la liberté de la preſſe y a fait quelques progrès; ſi la Suède, la Ruſſie, la Pologne, la Pruſſe, les Etats de la maiſon d'Autriche ont vu diſparaître une intolérance tyrannique; ſi même en France, et dans quelques Etats d'Italie on a oſé lui porter quelques atteintes; ſi les reſtes honteux de la ſervitude féodale ont été ébranlés en Ruſſie, en Danemarck, en Bohême et en France; ſi la Pologne même en ſent aujourd'hui l'injuſtice et le danger; ſi les lois abſurdes et barbares de preſque tous les peuples, ont été abolies, ou ſont menacées d'une deſtruction prochaine; ſi par-tout on a ſenti la néceſſité de réformer les lois et les tribunaux; ſi dans le continent de l'Europe les hommes ont ſenti qu'ils avaient le droit de ſe ſervir de leur raiſon; ſi les préjugés religieux ont été détruits dans les premières claſſes de la ſociété, affaiblis dans les cours et dans le peuple; ſi leurs défenſeurs ont été réduits à la honteuſe néceſſité d'en ſoutenir l'utilité politique; ſi l'amour de l'huma-

nité eſt devenu le langage commun de tous les gouvernemens; ſi les guerres ſont devenues moins fréquentes; ſi on n'oſe plus leur donner pour prétexte l'orgueil des ſouverains, ou des prétentions que la rouille des temps a couvertes; ſi l'on a vu tomber tous les maſques impoſteurs ſous leſquels des caſtes privilégiées étaient en poſſeſſion de tromper les hommes; ſi pour la première fois la raiſon commence à répandre ſur tous les peuples de l'Europe un jour égal et pur: partout dans l'hiſtoire de ces changemens on trouvera le nom de *Voltaire*, preſque par-tout on le verra ou commencer le combat ou décider la victoire.

Mais obligé preſque toujours de cacher ſes intentions, de maſquer ſes attaques, ſi ſes ouvrages ſont dans toutes les mains, les principes de ſa philoſophie ſont peu connus.

L'erreur et l'ignorance ſont la cauſe unique des malheurs du genre-humain, et les erreurs ſuperſtitieuſes ſont les plus funeſtes, parce qu'elles corrompent toutes les ſources de la raiſon, et que leur fatal enthouſiaſme inſtruit à commettre le crime ſans remords. La douceur des mœurs, compatible avec toutes les formes de gouvernement, diminue les maux que la raiſon doit un jour guérir, et en rend les progrès plus faciles. L'oppreſſion prend elle-même le caractère des mœurs chez un peuple humain; elle conduit plus rarement à de grandes barbaries; et dans un pays où l'on aime les arts, et ſurtout les lettres, on tolère par reſpect pour elles la liberté de penſer qu'on n'a point encore le courage d'aimer pour elle-même.

Il faut donc chercher à inſpirer ces vertus douces qui conſolent, qui conduiſent à la raiſon, qui ſont à la portée de tous les hommes, qui conviennent à tous les âges de l'humanité, et dont l'hypocriſie même fait encore quelque bien. Il faut ſurtout les préférer à ces vertus auſtères qui dans les ames ordinaires ne ſubſiſtent guère ſans un mélange de dureté dont l'hypocriſie eſt à la fois ſi facile et ſi dangereuſe; qui ſouvent effraient des tyrans, mais qui rarement conſolent les hommes, dont enfin la néceſſité prouve le malheur des nations de qui elles embelliſſent l'hiſtoire.

C'eſt en éclairant les hommes, c'eſt en les adouciſſant qu'on peut eſpérer de les conduire à la liberté par un chemin sûr et facile. Mais on ne peut eſpérer ni de répandre les lumières ni d'adoucir les mœurs, ſi des guerres fréquentes accoutument à verſer le ſang ſans remords, et à mépriſer la gloire des talens paiſibles; ſi, toujours occupés d'opprimer ou de ſe défendre, les hommes meſurent leur vertu par le mal qu'ils ont pu faire, et font de l'art de détruire le premier des arts utiles.

*Plus les hommes ſeront éclairés, plus ils ſeront libres* (*), et il leur en coûtera moins pour y parvenir. Mais n'avertiſſons point les oppreſſeurs de former une ligue contre la raiſon, cachons-leur l'étroite et néceſſaire union des lumières et de la liberté, ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple ſans préjugés eſt bientôt un peuple libre.

Tous les gouvernemens, ſi on en excepte les théocraties, ont un intérêt préſent de régner ſur

(*) Queſtions ſur les miracles.

un peuple doux, et de commander à des hommes éclairés. Ne les avertiſſons pas qu'ils peuvent avoir un intérêt plus éloigné à laiſſer les hommes dans l'abrutiſſement. Ne les obligeons pas à choiſir entre l'intérêt de leur orgueil, et celui de leur repos et de leur gloire. Pour leur faire aimer la raiſon, il faut qu'elle ſe montre à eux toujours douce, toujours paiſible; qu'en demandant leur appui, elle leur offre le ſien, loin de les effrayer par des menaces imprudentes. En attaquant les oppreſſeurs avant d'avoir éclairé les citoyens, on riſquera de perdre la liberté et d'étouffer la raiſon. L'hiſtoire offre la preuve de cette vérité. Combien de fois, malgré les généreux efforts des amis de la liberté, une ſeule bataille n'a-t-elle pas réduit des nations à une ſervitude de pluſieurs ſiècles?

De quelle liberté même ont joui les nations qui l'ont recouvrée par la violence des armes, et non par la force de la raiſon? d'une liberté paſſagère, et tellement troublée par des orages, qu'on peut preſque douter qu'elle ait été pour elles un véritable avantage. Preſque toutes n'ont-elles pas confondu les formes républicaines avec la jouiſſance de leurs droits, et la tyrannie de pluſieurs avec la liberté? Combien de lois injuſtes, et contraires aux droits de la nature, ont déshonoré le code de toutes les nations qui ont recouvré leur liberté dans les ſiècles où la raiſon était encore dans l'enfance?

Pourquoi ne pas profiter de cette expérience funeſte, et ſavoir attendre des progrès des lumières une liberté plus réelle, plus durable et plus paiſible? pourquoi acheter par des torrens de ſang, par des boulever-

ſemens inévitables, et livrer au haſard ce que le temps doit amener ſurement et ſans ſacrifice? C'eſt pour être plus libre, c'eſt pour l'être toujours qu'il faut attendre le moment où les hommes, affranchis de leurs préjugés, guidés par la raiſon, ſeront enfin dignes de l'être, parce qu'ils connaîtront les véritables droits de la liberté.

Quel ſera donc le devoir d'un philoſophe? Il attaquera la ſuperſtition, il montrera aux gouvernemens la paix, la richeſſe, la puiſſance, comme l'infaillible récompenſe des lois qui aſſurent la liberté religieuſe, il les éclairera ſur tout ce qu'ils ont à craindre des prêtres dont la ſecrète influence menacera toujours le repos des nations où la liberté d'écrire n'eſt pas entière : car peut-être avant l'invention de l'imprimerie était-il impoſſible de ſe ſouſtraire à ce joug auſſi honteux que funeſte; et tant que l'autorité ſacerdotale n'eſt pas anéantie par la raiſon, il ne reſte point de milieu entre un abrutiſſement abſolu et des troubles dangereux.

Il ſera voir que ſans la liberté de penſer le même eſprit, dans le clergé, ramènerait les mêmes aſſaſſinats, les mêmes ſupplices, les mêmes proſcriptions, les mêmes guerres civiles; que c'eſt ſeulement en éclairant les peuples qu'on peut mettre les citoyens et les princes à l'abri de ces attentats ſacrés. Il montrera que des hommes qui veulent ſe rendre les arbitres de la morale, ſubſtituer leur autorité à la raiſon, leurs oracles à la conſcience, loin de donner à la morale une baſe plus ſolide en l'uniſſant à des croyances religieuſes, la corrompent et la détruiſent, et cherchent non à rendre les hommes

vertueux, mais à en faire les inſtrumens aveugles de leur ambition et de leur avarice; et ſi on lui demande ce qui remplacera les préjugés qu'il a détruits, il répondra : *Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui vous dévorait, et vous demandez ce que je mets à la place !* (*)

Et ſi on lui reproche de revenir trop ſouvent ſur les mêmes objets, d'attaquer avec acharnement des erreurs trop mépriſables, il répondra qu'elles ſont dangereuſes tant que le peuple n'eſt pas déſabuſé, et que s'il eſt moins glorieux de combattre les erreurs populaires que d'enſeigner aux ſages des vérités nouvelles, il faut, lorſqu'il s'agit de briſer les fers de la raiſon, d'ouvrir un chemin libre à la vérité, ſavoir préférer l'utilité à la gloire.

Au lieu de montrer que la ſuperſtition eſt l'appui du deſpotiſme, s'il écrit pour des peuples ſoumis à un gouvernement arbitraire, il prouvera qu'elle eſt l'ennemie des rois; et entre ces deux vérités, il inſiſtera ſur celle qui peut ſervir la cauſe de l'humanité, et non ſur celle qui peut y nuire, parce qu'elle peut être mal entendue.

Au lieu de déclarer la guerre au deſpotiſme, avant que la raiſon ait raſſemblé aſſez de force, et d'appeler à la liberté des peuples qui ne ſavent encore ni la connaître ni l'aimer, il dénoncera aux nations, et à leurs chefs, toutes ces oppreſſions de détail, communes à toutes les conſtitutions, et que dans toutes ceux qui commandent comme ceux qui obéiſſent, ont également intérêt de détruire. Il parlera d'adoucir et de ſimplifier les lois, de réprimer les

(*) Examen important, &c.

vexations des traitans, de détruire les entraves dans lesquelles une fausse politique enchaîne la liberté et l'activité des citoyens, afin que du moins il ne manque au bonheur des hommes que d'être libres, et que bientôt on puisse présenter à la liberté des peuples plus dignes d'elle.

Tel est le résultat de la philosophie de *Voltaire*, et tel est l'esprit de tous ses ouvrages.

Que des hommes qui, s'il n'avait pas écrit, seraient encore les esclaves des préjugés, ou trembleraient d'avouer qu'ils en ont secoué le joug, accusent *Voltaire* d'avoir trahi la cause de la liberté, parce qu'il l'a défendue sans fanatisme et sans imprudence; qu'ils le jugent d'après une disposition des esprits postérieure de dix ans à sa mort, et d'un demi-siècle à sa philosophie, d'après des opinions qui sans lui n'auraient jamais été qu'un secret entre les sages; qu'ils le condamnent pour avoir distingué le bien qui peut exister sans la liberté, du bonheur qui naît de la liberté même; qu'ils ne voyent pas que si *Voltaire* eût mis dans ses premiers ouvrages philosophiques les principes du vieux *Brutus*, c'est-à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni *Montesquieu*, ni *Rousseau* n'auraient pu écrire leurs ouvrages; que si, comme l'auteur du *Système de la nature*, il eût invité les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, l'Europe serait encore superstitieuse, et resterait long-temps esclave; qu'ils ne sentent pas que dans les écrits, comme dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui peut être utile: peu importe à la gloire de *Voltaire*. C'est par les hommes éclairés qu'il doit être jugé, par

par ceux qui ſavent diſtinguer, dans une ſuite d'ouvrages différens, par leur forme, par leur ſtyle, par leurs principes même, le plan ſecret d'un philoſophe qui fait aux préjugés une guerre courageuſe, mais adroite; plus occupé de les vaincre que de montrer ſon génie, trop grand pour tirer vanité de ſes opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre ſa première gloire à leur être utile.

*Voltaire* a été accuſé d'aimer trop le gouvernement d'un ſeul, et cette accuſation ne peut en impoſer qu'à ceux qui n'ont pas lu ſes ouvrages. Il eſt vrai qu'il haïſſait davantage le deſpotiſme ariſtocratique qui joint l'auſtérité à l'hypocriſie, et une tyrannie plus dure à une morale plus perverſe; il eſt vrai qu'il n'a jamais été la dupe des corps de magiſtrature de France, des nobles Suédois et Polonais qui appelaient *liberté* le joug ſous lequel ils voulaient écraſer le peuple: et cette opinion de *Voltaire* a été celle de tous les philoſophes qui ont cherché la définition d'un Etat libre dans leur cœur et dans leur raiſon, et non, comme le pédant *Mabli*, dans les exemples des anarchies tyranniques de l'Italie et de la Gréce.

On l'accuſe d'avoir trop loué le faſte de la cour de *Louis XIV*: cette accuſation eſt fondée. C'eſt le ſeul préjugé de ſa jeuneſſe qu'il ait conſervé. Il y a bien peu d'hommes qui puiſſent ſe flatter de les avoir ſecoués tous. On l'accuſe d'avoir cru qu'il ſuffiſait au bonheur d'un peuple d'avoir des artiſtes célèbres, des orateurs et des poëtes: jamais il n'a pu le penſer. Mais il croyait que les arts et les lettres adouciſſent les mœurs, préparent à la raiſon une route plus

facile et plus sûre ; il pensait que le goût des arts et des lettres dans ceux qui gouvernent, en amollissant leur cœur, leur épargne souvent des actes de violence et des crimes, et que dans des circonstances semblables, le peuple le plus ingénieux et le plus poli sera toujours le moins malheureux.

Ses pieux ennemis l'ont accusé d'avoir attaqué, de mauvaise foi, la religion de son pays, et de porter l'incrédulité jusqu'à l'athéisme : ces deux inculpations sont également fausses. Dans une foule d'objections fondées sur des faits, sur des passages tirés de livres regardés comme inspirés par DIEU même, à peine a-t-on pu lui reprocher, avec justice, un petit nombre d'erreurs qu'on ne pouvait imputer à la mauvaise foi, puisqu'en les comparant au nombre des citations justes, des faits rapportés avec exactitude, rien n'était plus inutile à sa cause. Dans sa dispute avec ses adversaires, il a toujours dit : On ne doit croire que ce qui est prouvé, on doit rejeter ce qui blesse la raison, ce qui manque de vraisemblance ; et ils lui ont toujours répondu : On doit adopter et adorer tout ce qui n'est pas démontré impossible.

Il a paru constamment persuadé de l'existence d'un Etre suprême, sans se dissimuler la force des objections qu'on oppose à cette opinion. Il croyait voir dans la nature un ordre régulier, mais sans s'aveugler sur des irrégularités frappantes qu'il ne pouvait expliquer.

Il était persuadé, quoiqu'il fût encore éloigné de cette certitude absolue devant laquelle se taisent toutes les difficultés ; et l'ouvrage intitulé : *Il faut prendre*

*un parti, où le principe d'action* (*) renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'exiſtence d'un Etre ſuprême, qu'il ait été poſſible juſqu'ici aux hommes de raſſembler.

Il croyait à la liberté dans le ſens où un homme raiſonnable peut y croire, c'eſt-à-dire qu'il croyait au pouvoir de réſiſter à nos penchans, et de peſer les motifs de nos actions.

Il reſta dans une incertitude preſque abſolue ſur la ſpiritualité, et même ſur la permanence de l'ame après le corps; mais comme il croyait cette dernière opinion utile, de même que celle de l'exiſtence de DIEU, il s'eſt permis rarement de montrer ſes doutes, et a preſque toujours plus inſiſté ſur les preuves que ſur les objections.

Tel fut *Voltaire* dans ſa philoſophie : et l'on trouvera peut-être, en liſant ſa vie, qu'il a été plus admiré que connu; que malgré le fiel répandu dans quelques-uns de ſes ouvrages polémiques, le ſentiment d'une bonté active le dominait toujours; qu'il aimait les malheureux plus qu'il ne haïſſait ſes ennemis; que l'amour de la gloire ne fut jamais en lui qu'une paſſion ſubordonnée à la paſſion plus noble de l'humanité. Sans faſte dans ſes vertus et ſans diſſimulation dans ſes erreurs, dont l'aveu lui échappait avec franchiſe, mais qu'il ne publiait pas avec orgueil, il a exiſté peu d'hommes qui aient honoré leur vie par plus de bonnes actions, et qui l'aient ſouillée par moins d'hypocriſie. Enfin, on ſe ſouviendra qu'au milieu de ſa gloire, après avoir illuſtré la ſcène françaiſe par tant de chefs-d'œuvre, lorſqu'il

(*) Philoſophie, tome I.

exerçait en Europe, sur les esprits, un empire qu'aucun homme n'avait jamais exercé sur les hommes, ce vers si touchant :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage,

était l'expression naïve du sentiment habituel qui remplissait son ame.

*Fin de la Vie de Voltaire.*

# CHOIX

## DE PIECES JUSTIFICATIVES

### POUR LA VIE

# DE VOLTAIRE.

# AVERTISSEMENT

## *DES EDITEURS.*

Nous avons joint ici quelques lettres qui peuvent ſervir à faire mieux connaître M. de *Voltaire* et ſes ennemis.

Un hommage rendu par un prince du ſang à un jeune homme que ſon état éloignait de lui, et que la gloire n'en rapprochait pas encore, nous a paru mériter d'être conſervé.

La *note* qui a été remiſe par le célèbre *le Kain*, doit intéreſſer les gens de lettres; le grand acteur y peint naïvement l'enthouſiaſme de *Voltaire* pour l'art dramatique, et pour le talent du théâtre; et on y voit en même temps comment, malgré cet enthouſiaſme et l'intérêt d'avoir des acteurs dignes de ſes ouvrages, il cherchait à détourner ce jeune homme d'un état trop avili par le préjugé, et joignait noblement à ſes conſeils les moyens d'en embraſſer un autre. Ce trait eſt un de ceux qui prouvent le mieux que la bonté était le ſentiment dominant de l'ame de *Voltaire*.

# CHOIX

## DE PIECES JUSTIFICATIVES.

### VERS

### DE S. A. S. LE PRINCE DE CONTI,

### A M. DE VOLTAIRE.

1718.

PLUTON ayant fait choix d'une jeune pucelle,
Et voulant donner à ſa belle
Une marque de ſon amour,
Commanda qu'une fête et ſuperbe et galante
Réparât les horreurs de ſon triſte ſéjour.
Pour ſatisfaire ſon attente,
Il fait aſſembler à ſa cour
Tous ceux dont le bon goût et la délicateſſe
Pouvaient contribuer au ſpectacle pompeux
Qu'il préparait à ſa maîtreſſe.
Parmi tous ces hommes fameux,
Il choiſit ceux dont le génie
S'était ſignalé dans tous lieux
Par la plus noble poëſie.
Chacun à réuſſir travailla de ſon mieux.
Pour remporter le prix et Corneille et Racine
Unirent leur veine divine:
Chaque auteur en vain diſputa,
Et voulut gagner le ſuffrage

Du Dieu qui demandait l'ouvrage ;
Bien que des deux eſprits la pièce l'emportât,
L'on ignorait encor qu'elle eût eu l'avantage.
Enfin le jour venu de cet événement,
De tant d'auteurs la cohorte nombreuſe
Recherchait la gloire flatteuſe
De remporter l'honneur de l'applaudiſſement.
Tandis qu'à faire cette brigue,
Toute la troupe ſe fatigue,
Sans ſe donner du mouvement,
Racine avec Corneille, au ſein de l'Elyſée,
Rappelaient l'hiſtoire paſſée
Du temps où de la France ils étaient l'ornement.
Ils avaient ſu par ceux qui venaient de la Terre,
Du théâtre français le funeſte abandon,
Que depuis leur décès le délicat parterre
Ne pouvait rien trouver de bon.
Ce malheur leur cauſait une triſteſſe extrême.
Ils connaiſſaient que dans Paris l'on aime
D'un ſpectacle nouveau les doux amuſemens ;
Qu'abandonnés par Melpomène,
Les auteurs n'avaient plus ces nobles ſentimens
Qui font la grâce de la ſcène.
Depuis leur ſéjour en ces lieux,
Ils avaient fait la connaiſſance
D'un démon ſans expérience,
Mais dont l'eſprit vif, gracieux,
Surpaſſait déjà les plus vieux
Par ſes talens et ſa ſcience.
Pour réparer les maux du théâtre obſcurci,
Ce démon fut par eux choiſi.
Ils lui font prendre forme humaine ;
Des règles de leur art à fond l'ayant inſtruit,
Sur les bords fameux de la Seine

Sous le nom d'Arouet cet esprit fut conduit.
Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganipe,
Pour son premier projet il fait le choix d'Oedipe:
Et quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
Par un style plus beau cette pièce changée,
Fit croire des Enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la sienne corrigée. (*)

# LETTRE

## DE L'ABBÉ DESFONTAINES,

## A M. DE VOLTAIRE.

Ce 31 mai 1724.

Je n'oublierai jamais, Monsieur, les obligations infinies que je vous ai. Votre bon cœur est encore bien au-dessus de votre esprit, et vous êtes l'ami le plus essentiel qui ait jamais été. Le zèle avec lequel vous m'avez servi, me fait en quelque sorte plus d'honneur que la malice et la noirceur de mes ennemis ne m'a causé d'affront par l'indigne traitement qu'ils m'ont fait souffrir. Il faut se retirer pendant quelque temps. *Fallax infamia terret.*

J'ai une lettre de cachet qui m'exile à trente lieues de Paris. C'est avec plaisir que je vais chercher la solitude; mais je suis bien fâché que cette retraite me soit ordonnée. C'est un reste de triomphe pour les malheureux auteurs de ma disgrâce. Je consens d'aller en

(*) Ces vers font autant d'honneur au prince de *Conti* qu'en a fait à *la Motte* son approbation d'Oedipe. Ils annoncèrent tous deux à la France un digne successeur de *Corneille* et de *Racine*, et jamais prophétie ne fut mieux accomplie.

province, et j'y vais très-volontiers. Mais tâchez, Monsieur, de faire enforte que l'ordre du roi soit levé par une autre lettre de cachet en cette forme :

*Le roi, informé de la fausseté de l'accusation intentée contre le sieur abbé Desfontaines, consent qu'il demeure à Paris.*

Si vous obtenez cet ordre de M. de *Maurepas*, c'est un coup essentiel. Au surplus je promets, *parole d'honneur*, à M. de *Maurepas*, de m'en aller incessamment, et de ne point revenir à Paris qu'après lui en avoir demandé la permission secrétement.

Voilà, mon cher ami, ce que je vous prie à présent d'obtenir pour moi. Je vous aurai encore une obligation infinie de ce nouveau service. C'est, à mon gré, ce qu'on peut faire de plus simple pour réparer le scandale et l'injustice, en attendant que je puisse faire mieux et que j'aye les lumières nécessaires pour découvrir les ressorts cachés de l'horrible intrigue de mes ennemis. Malgré la noirceur de l'accusation et le penchant du public à croire tous les accusés coupables, j'ai la satisfaction de voir les personnes même indifférentes prendre mon parti. Les *Nadal*, les *Danchet*, les *de Pons*, les *Fréret* sont les seuls, dit-on, qui traitent ma personne comme toute ma vie je traiterai leurs infames ouvrages et leur indigne caractère. *Genus irritabile vatum.*

J'ai un plan d'apologie qui sera beau et curieux, et que je travaillerai à la campagne. Je suis trop connu dans le monde pour qu'il convienne à un homme comme moi de me taire après un si exécrable affront ; et je le ferai de façon que j'aurai l'honneur de le présenter à M. de *Maurepas* pour le prier de me permettre de le faire paraître. On y verra tout ce qui m'est arrivé de malheureux, et mes malheurs toujours causés par des gens de lettres, surtout l'histoire de ma sortie des jésuites.

Adieu, mon cher ami, je me recommande à vous.

*Desfontaines.*

# LETTRE

## DU SIEUR DEMOULIN,

## A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 12 d'auguſte 1738.

MONSIEUR,

Nous vous remercions très-humblement de toutes vos bontés, et des facilités que vous voulez bien nous accorder pour vous payer. Nous en conſerverons un précieux ſouvenir, et nous vous en marquerons notre vive reconnaiſſance dans toutes les occaſions. Votre créance eſt bien aſſurée, et nous vous prions d'être perſuadé que nous l'acquitterons le plutôt qu'il nous ſera poſſible. Je ſuis en avance dans pluſieurs bonnes affaires, et notre zèle à obliger eſt cauſe que nous ne ſommes pas à notre aiſe.

Vous me rendez juſtice, Monſieur, en ne me croyant point coupable d'aucune mauvaiſe intention. J'oſe même vous proteſter que jamais je n'en ai eu, et que jamais amant n'a aimé plus tendrement une maîtreſſe, que je vous ai toujours aimé, malgré tout ce qui eſt arrivé. J'ai des vivacités, il eſt vrai; vous me les avez ſouvent reprochées avec raiſon, mais je ne le cède à perſonne pour la droiture de cœur, la pureté des intentions et la fidelle exécution, quand il s'agit de rendre ſervice.

Je ſais qu'on m'a fort calomnié, et je ſais encore que les perſonnes qui déclamaient le plus contre moi, en vous quittant venaient au logis pour m'animer contre vous. Depuis ce temps-là j'ai rendu à une de ces perſonnes, des ſervices aſſez conſidérables; et ſi les occaſions

ſe préſentaient d'obliger les autres, je le ferais volontiers. C'eſt la ſeule vengeance que je prétends en tirer.

Si vous me croyez utile à quelque choſe, et même dans ce qui peut exiger de la diſcrétion, honorez-moi de vos commiſſions, et ſoyez, je vous ſupplie, aſſuré d'une prompte et ſecrète expédition.

Ma femme vous aſſure de ſes très-humbles reſpects.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

*Demoulin.*

*Billet du même.*

Je ſouſſigné reconnais que M. de *Voltaire* ayant prêté à ma femme et à moi la ſomme de *vingt-ſept mille livres*, et vu le mauvais état de nos affaires, ayant bien voulu ſe reſtreindre à la ſomme de *trois mille livres* par contrat obligatoire, paſſé entre nous chez *Ballot*, notaire, le 12 de juin 1736, il nous a remis et accordé 750 livres reſtant des trois mille livres à payer, et m'en a donné une rétroceſſion pleine et entière. Ce 19 de janvier 1743.

*Demoulin.* (*)

(*) Voyez dans la Correſpondance générale une lettre de M. de *Voltaire* à la dame *Demoulin*, du mois de décembre 1738. On y trouvera auſſi pluſieurs lettres relatives à celles qui ſuivent ici. Les tables des noms et des dates en faciliteront la recherche.

# LETTRES

## DU LIBRAIRE JORE,

### A M. DE VOLTAIRE.

## LETTRE PREMIERE.

A Paris, ce 20 de décembre 1738.

MONSIEUR,

Je vous ſupplie d'excuſer le mauvais état de ma fortune, et la ſouſtraction de tous mes papiers qui m'a empêché juſqu'ici de reconnaître le mauvais procédé de ceux qui ont abuſé de mon malheur, pour me forcer à vous faire un procès injuſte, et à laiſſer imprimer un factum odieux. Je les déſavoue tous deux entièrement. La malice de vos ennemis n'a ſervi qu'à me faire connaître la bonté de votre caractère. Vous avez la bonté de me pardonner d'avoir écouté de mauvais conſeils. Je vous jure que je m'en ſuis repenti au moment même que j'ai eu le malheur d'agir contre vous. J'ai bien reconnu combien on m'avait trompé. Vous n'ignorez pas la jalouſie des gens de lettres; voilà à quoi elle s'eſt portée. On m'a aigri, on s'eſt ſervi de moi pour vous nuire; j'en ſuis ſi fâché que je vous promets de ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous manquer à ce point; et je réparerai le tort extrême que j'ai eu, par l'attachement conſtant que je veux vous vouer toute ma vie.

Je vous prie, Monſieur, de me rendre votre amitié, et de croire que mon cœur n'a jamais eu de part à la

malice de vos ennemis, et que c'eſt mon cœur ſeul qui m'engage à vous le dire.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

*Jore.*

## LETTRE II.

A Paris, le 30 de décembre 1738.

MONSIEUR,

J'AI déjà eu l'honneur de vous écrire, le 20 du préſent mois, dans l'amertume de mon cœur, pour vous demander pardon, et pour vous marquer le ſincère repentir que j'éprouve du procès injuſte que votre ennemi (que vous connaiſſez) m'avait engagé de vous intenter. Je vous ai déjà marqué mon regret, et l'horreur que j'ai d'avoir attaqué ſi cruellement celui qui était mon bienfaiteur. Je vous diſais que j'avais reconnu l'erreur où l'on m'avait mis. Soyez sûr, Monſieur, que mon affliction eſt égale à ma faute. Daignez, Monſieur, pouſſer votre généroſité juſqu'à m'accorder le pardon que j'oſe vous demander. Je déſavoue le factum injuſte et calomnieux que l'on a mis ſous mon nom, et que j'ai eu le malheur de ſigner. J'étais aveuglé; on m'a ſéduit. Je vous le répète encore: j'en ſuis au déſeſpoir. J'en ai tombé malade. Il n'y a rien que je ne faſſe, le reſte de ma vie, pour réparer ma faute. Enfin, Monſieur, ſi vous étiez témoin de mon affliction d'avoir été trompé par de mauvais conſeils, vous auriez pitié de mon état. Ayez la bonté au moins de me faire dire que vous avez celle de me pardonner. ſi vous ne daignez m'écrire de votre main. Je payerais tous les

frais du procès, si j'avais de l'argent; et il n'y a rien que je ne fasse, tout le reste de ma vie, pour vous témoigner en particulier et en public le repentir, l'admiration pour votre caractère, et le très-profond respect avec lequel je suis,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

*Jore.*

## LETTRE III.

Paris, le 3 de juin 1742.

J'AI reçu, Monsieur, les 300 livres que vous avez eu encore la bonté de me faire donner. Cette nouvelle manière de vous venger d'un homme infortuné, dont le plus grand malheur a été de s'oublier avec vous, et qui en est au désespoir depuis si long-temps, ne sortira jamais de mon cœur. Vos bontés augmentent le sincère repentir que j'en ai; elles m'étonnent, elles m'inspirent le respect et l'attachement le plus tendre. Il faut que ceux qui m'avaient séduit, soient des monstres. Ils ne vous connaissent pas comme je vous connais. Ma vie doit être employée à vous marquer mon dévouement. Je n'ai point de termes pour vous dire ce que vous m'inspirez. Permettez-moi seulement de me présenter devant vous, et de venir vous remercier. C'est la grâce que je vous prie d'ajouter à vos générosités.

Je suis avec respect et la plus tendre reconnaissance,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

*Jore.*

## LETTRE IV.

A Milan, ce 20 d'octobre 1768.

MONSIEUR,

GRACE à la penſion que vous avez la bonté de me faire, je me ſuis trouvé en état de ſubſiſter à Milan, joint à quelques écoliers que j'avais, auxquels j'aidais à ſe perfectionner dans la langue françaiſe, et qui, malheureuſement pour moi, quittent cette ville pour voyager. Dans quel état vais-je me trouver, grand Dieu! privé de ce ſecours. Je vous fus autrefois utile pour écrire ſous votre dictée; ne pourrai-je plus vous être d'aucune utilité? Si Milan était un endroit où l'on imprimât en français, je pourrais m'y occuper à corriger des épreuves, et par cette occupation me garantir de la misère qui me menace, et que vous pourriez me faire éviter, Monſieur, en m'appelant auprès de vous où je me perſuade que vous devez avoir quelqu'un qui peut vous être moins néceſſaire que je pourrais vous l'être.

J'eſpère, Monſieur, que réfléchiſſant ſur mon état préſent, et combien il eſt différent de celui dans lequel vous m'avez vu, vous vous porterez à le ſoulager, d'autant que ce changement ne m'eſt arrivé ni par libertinage ni par mauvaiſe conduite.

Lorſque M. de *Cideville* me procura l'honneur de vous connaître, il n'enviſageait, ainſi que moi, que d'augmenter ma fortune; aurait-il pu prévoir l'injuſtice que l'on m'a faite, et que ma ruine totale devait s'enſuivre?

Je me flatte que, touché de mon triſte ſort, vous m'honorerez d'une réponſe qui diſſipera cet avenir affreux

affreux que j'enviſage, et que je ne puis éviter ſans vos bontés. Dans cette confiance, permettez que je me diſe avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

*Jore.*

Chez M. le comte *Alari.*

## LETTRE V.

A Milan, ce 23 d'avril 1769.

MONSIEUR,

A mon retour des îles Boromée, où ſon excellence M. le comte *Frédéric* m'a gardé trois ſemaines, pour y prendre l'air, et me remettre de la maladie que j'ai eue, MM. *Origoni* et *Parraviccini* m'ont remis 25 ſequins de Florence, par votre ordre, dont je leur ai donné reçu au compte de MM. *François* et *Louis Bontems* de Genève.

Je ne puis aſſez vous en marquer ma reconnaiſſance, et vous ne pouviez, Monſieur, m'envoyer plus à propos ce ſecours, manquant de linge et d'habits. Quoique votre généroſité portât l'ordre de me compter ce que j'aurais beſoin ſans en limiter la ſomme, j'ai cru ne devoir pas abuſer de vos bontés; et j'ai, ſur l'inſtant même, employé ces 25 ſequins en un habit que j'ai trouvé fait ſur ma taille, et en quatre chemiſes que je fais faire : ce qui me mettra au moins en état de paraître décemment dans les maiſons de condition où l'on a la bonté de m'admettre. J'y ai fait part de vos bontés, et l'on m'a loué de n'avoir exigé que cette ſomme, quoique votre généroſité ne l'eût pas bornée.

Que je finirais avec tranquillité ma carrière, au cas que j'euſſe le malheur de vous ſurvivre, ſi vous vouliez

bien m'assurer de quoi supporter l'état affreux de ma situation ! état que j'ai si peu mérité ! Je l'espère de vos bontés, Monsieur. Je n'aurais alors plus à désirer que de me procurer l'occasion de vous en aller marquer ma vive reconnaissance. J'en attends l'heureux moment avec impatience, et vous supplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

*Jore.*

Chez M. le comte *Alari*, où mes lettres me viennent franches de port.

## LETTRE VI.

A Milan, le 25 de septembre 1773.

MONSIEUR,

VIVEMENT pénétré de gratitude et transporté de joie, je vous remercie de la consolante promesse que vous me faites de me tirer de ma misère, et des 8 louis que vous m'avez envoyés. Ils ne pouvaient m'arriver plus à propos pour me tirer du plus grand embarras. Je ne vous dis point, crainte de vous accabler, tout ce qui se passe dans mon ame, me flattant que les dispositions de la vôtre ont changé à mon avantage, vous assurant que je le mérite par les sentimens de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

*Jore.*

# LETTRE

## DE M. SAINT-HYACINTHE,

### A M. DE BURIGNY.

A Belleville, le 2 de mai 1739.

Je vous renvoie, Monſieur, le manuſcrit que vous m'avez fait la grâce de me confier. Vous croyez peut-être que je l'ai lu avec plaiſir, vous ne vous trompez pas ; mais ſi vous concluez que j'ai été content après l'avoir lu, vous vous trompez. Charmé de ce que j'avais vu, je n'ai que mieux ſenti le beſoin que j'avais du reſte ; au plaiſir de la lecture a ſuccédé beaucoup de colère contre l'auteur.

Votre indolence, Monſieur, ou, pour parler plus franchement, votre pareſſe doit exciter contre vous tous ceux qui ſavent juger de ce que vous êtes capable de faire. Si vous êtes aſſez indifférent à la gloire pour dédaigner les applaudiſſemens qui vous reviendraient de la perfection de cet ouvrage, la juſtice que le public vous a rendue ſur ce que vous lui avez donné, vous engage à lui donner encore une choſe qu'il attend et qu'il ſouhaite avec impatience. Perſonne n'a remonté avec plus de juſteſſe ni avec plus de fineſſe juſqu'au ſources, perſonne ne les a expliquées avec plus de délicateſſe et d'exactitude. Je vais ameuter tous vos amis pour vous perſécuter juſqu'à ce que vous ayez donné l'ouvrage complet. Je mettrai à la tête cette comteſſe ſur les lévres de laquelle les Grâces ont mis la perſuaſion ; après quoi nous verrons ſi nous vous laiſſerons être, à votre aiſe, pareſſeux pour quelque temps.

Vous m'avez rendu juſtice, Monſieur, lorſque vous

avez assuré que je n'étais en nulle liaison avec l'auteur de la *Voltairomanie*, quel qu'il soit ; et je vous proteste encore à présent que je n'ai point lu cette pièce en son entier. J'y jetai simplement les yeux, parce qu'on me dit que l'auteur m'y avait cité au sujet de M. de *Voltaire :* ce que je ne vis pas sans indignation. Je voudrais bien savoir de quel droit on cite le nom de M. de *Voltaire* et le mien, lorsque ni l'un ni l'autre ne se trouve dans l'ouvrage qu'on cite? On fait plus; eh ! qu'en avez-vous pensé, Monsieur ? on y décide de mon intention. La déification dont on parle, n'est qu'un ouvrage d'imagination, un tissu de fictions qu'on a liées ensemble pour en faire un récit suivi. On y a eu en vue de marquer en général les défauts où tombent les savans de divers genres et de diverses nations. On y a donc été obligé d'imaginer des choses qui, quoique rapportées comme des choses particulières, ne doivent être regardées que comme des généralités applicables à tous les savans qui peuvent tomber dans ces défauts. On ne peut faire une allégorie ni un caractère, que l'imagination d'un lecteur ne puisse appliquer à quelqu'un que l'auteur même n'aura jamais connu. Ainsi ce qui n'aura dans un ouvrage de fiction qu'un objet général, en devient un particulier par la malignité d'une fausse interprétation. Si cela est permis, Monsieur, il ne faut plus songer à écrire, à moins que le public, plus réservé, ne juge de l'intention d'un auteur conformément au but général de l'ouvrage, et qu'il ne fasse retomber sur l'interprète, la malignité de l'interprétation.

Quand je vis de quelle manière l'écrivain de la *Voltairomanie* décidait de mon intention, je vous avoue, Monsieur, que je fus extrêmement surpris que celui qu'on en disait l'auteur, pût ainsi manquer à tous les égards. Ma surprise égala mon indignation et sa témérité, pour ne pas me servir d'un terme plus dur.

Il eſt vrai que par la nature de l'ouvrage, on doit s'attendre à tout.

J'appris que M. de *Voltaire* mépriſait cette pièce au point de n'y pas répondre. Il fait à merveille; le ſort de ces ſortes d'ouvrages eſt de périr en naiſſant. C'eſt les conſerver que d'en parler. M. de *Voltaire* a quelque choſe de mieux à faire. Cultivant à préſent les *Muſas ſeveriores*, il apprend d'elles à s'élever dans ces régions tranquilles où les vapeurs de la terre ne s'élèvent point : *Sapientum templa ſerena.*

Voici, Monſieur, les deux madrigaux de M. de *Bignicourt* que je ne pus vous dire qu'imparfaitement la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir à Paris.

Des traits d'une injuſte colère
Vous payez mes feux en ce jour :
Iris, pourquoi voulez-vous faire
La Haine fille de l'Amour ?

*Autre.*

Iris, vous dédaignez les feux
Qu'en moi vos charmes ont fait naître :
Mon deſtin n'eſt pas d'être heureux,
Mais mon cœur méritait de l'être.

Faites-moi ſavoir, je vous prie, ſi vous connaiſſez le manuſcrit ſur les tournois que M. de *Rieux* a acheté, et quand le temps ſera conforme à la ſaiſon, n'oubliez point, Monſieur, que vous avez à Belleville un très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

*Saint-Hyacinthe.*

## LETTRE

## DE M. D'ARGENSON, *l'aîné*,

## A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 7 de février 1739.

C'EST un vilain homme que l'abbé *Desfontaines*, Monsieur ; son ingratitude est assurément pire encore que les crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger. N'appréhendez point de n'avoir pas les puissances pour vous. Une fois il m'arriva, en dînant chez monsieur le cardinal, d'avancer la proposition qu'il était curé d'une grosse cure en Normandie; je révoltai toute l'assistance contre moi. Son Eminence me le fit répéter trois fois. Je me voyais perdu d'estime et de fortune sans le prévôt des marchands qui me témoigna ce fait. Monsieur le chancelier pense de même sur le compte de ce . . . de police. M. *Hérault* doit penser de même, ou il serait justiciable de ceux qu'il justicie. Monsieur le chancelier estime vos ouvrages ; il m'en a parlé plusieurs fois dans des promenades à Fresne. Mais de tous les chevaliers, le plus prévenu contre votre ennemi, c'est mon frère. J'ai été le voir à la réception de votre lettre ; il m'a dit que l'affaire en était à ce que monsieur le chancelier avait ordonné, que l'abbé *Desfontaines* serait mandé pour déclarer si les libelles en question étaient de lui, et pour signer l'affirmatif ou le négatif, sinon contraint. Je vous assure que cela sera bien mené. Je solliciterai monsieur le chancelier en mon particulier, ces jours-ci.

J'embrasse vos intérêts avec chaleur et avec plaisir. La chose est bien juste. Je vous ai toujours connu

ennemi de la satire ; vous vous indignez contre les fripons, vous riez des sots : je compte en faire tout autant, tout de mon mieux, et je me crois honnête homme. Ce n'est là que juger; faire part de son jugement à ses amis, c'est médire : la religion le défend ainsi que le bon sens, et même l'instinct. Ainsi vous m'avez toujours paru éloigné d'un si mauvais penchant; vos écrits avoués, et dignes de vous, et vos discours m'y ont toujours confirmé. Travaillez en repos, Monsieur, vingt-cinq autres ans ; mais faites des vers, malgré votre serment qui est dans la préface de *Newton*. Avec quelque clarté, quelque beauté, quelque dignité que vous ayez entendu et rendu le système philosophique de cet anglais, ne méprisez pas pour cela les poëmes, les tragédies, et les épîtres en vers : nous serons toujours éclairés et nourris dans la scène physique, mais nous ne lirons bientôt plus pour nous amuser, et nous n'irons plus à la comédie, faute de bons auteurs en vers et en prose.

Adieu, Monsieur ; pourquoi allez-vous parler de protection et de respect à un ancien ami, et qui le sera toujours ?

# LETTRE

## DU SIEUR DE BONNEVAL, (*)

### A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce 27 de février 1737.

J'AI été chez vous hier matin, Monsieur, pour avoir l'honneur de vous voir; on m'a dit que vous étiez à la cour. Vous eussiez sans doute été surpris de ma visite, mais vous l'eussiez été davantage du motif qui l'occasionnait. Cependant je m'étais rassuré par les réflexions qui viennent naturellement à un esprit du premier ordre; et je me disais: Il est vrai que depuis 1725 je n'ai presque jamais eu l'honneur de voir M. de *Voltaire*, mais il n'ignore pas qu'il est dans une sphère qui ne permet pas à tout le monde de le voir; il ne peut ignorer l'admiration que je lui ai vouée, et il ne pourrait en douter sans faire tort à mon discernement. Personne n'est plus en état aujourd'hui que moi de lui rendre justice, par l'habitude où j'ai été pendant un an de le voir dans ces sociétés où l'esprit et le cœur peuvent se montrer ce qu'ils sont, sans danger. C'est de-là que j'en ai jugé assez favorablement pour être persuadé qu'il aime à obliger.

Cette manière de penser, Monsieur, m'a conduit chez vous pour vous prier de me prêter dix pistoles dont j'ai un besoin instant, et de vous offrir pour la restitution une délégation de la même somme sur les arrérages d'une rente que m'a laissée une dame de votre connaissance,

(*) Ce *Bonneval* est un fripon qui m'a volé autrefois dix louis, qui a été chassé de chez *Montmartel*, et qui a fait un libelle contre moi. (*Apostille de M. de Voltaire sur l'original de cette lettre.*)

et qui ne vit plus depuis plusieurs années. Si les morts avaient quelque crédit, j'emploîrais sa médiation auprès de vous. Vous ne l'auriez pas refusée vivante : peut-être vit-elle encore dans votre mémoire ; du moins elle le méritait par ses sentimens pour vous. Je les ai connus jusqu'à sa mort, dont j'ai été le triste témoin.

Cette prière que je vous aurais faite chez vous, Monsieur, je vous la fais aujourd'hui par écrit ; et si vous voulez y faire droit, vous le pouvez en m'adressant à qui il vous plaira, de votre part, et je lui remettrai la délégation. Je croirais offenser la délicatesse de vos sentimens, si j'employais ici ces tours d'une éloquence usée pour vous disposer à me rendre le service que je vous demande. Exposer un besoin à une personne qui pense noblement, c'est avoir tout dit ; j'ajouterai seulement que ma reconnaissance sera aussi vive que durable.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble, &c.

*De Bonneval.*

Rue Sainte-Anne, chez M. *Dionis*.

## LETTRE

### DE M. PRAULT, *fils*, *libraire à Paris*,

### A MADAME DE CHAMPBONIN, *à Vassy*.

Paris, le 24 de janvier 1739.

MADAME,

Vous savez que c'est à un magistrat, connu par sa vertu et son mérite, que j'ai l'obligation de connaître M. de *Voltaire* dont il est ami. J'ai souhaité pendant long-temps illustrer mon commerce des ouvrages d'un homme que

je ne connaiſſais encore que par les talens de ſon eſprit, et qui depuis m'a ſi fort attaché à lui par les qualités de ſon cœur. Ma jeuneſſe, ma bonne volonté, ma ſincérité, titres qui valent toujours auprès de lui, ont achevé ce que la recommandation avait commencé. Depuis ce temps, ſa confiance m'a rendu l'inſtrument de tant d'actions de généroſité, qu'autant par juſtice pour lui que par reconnaiſſance pour celles dont je me ſuis particulièrement reſſenti, je me crois obligé d'en rendre partout un témoignage authentique, et de répondre à l'injuſte accuſation du libelle intitulé *la Voltairomanie*, que tous les honnêtes gens ne voient qu'avec indignation.

Voici l'hiſtoire des ouvrages de M. de *Voltaire* depuis que je le connais, et je ſuis en état de la prouver par des pièces juſtificatives.

J'ai commencé par imprimer la Henriade avec des corrections conſidérables; et M. de *Voltaire*, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme que ſes talens lui ont attaché, et à qui il a fait encore préſent de ſa tragédie de la Mort de Céſar. Il permit, dans le même temps, à un autre libraire de réimprimer Zaïre dont le privilége était expiré. Il m'a donné, à moi, ſes tragédies d'Oedipe, Mariamne, et Brutus. J'ai imprimé l'Enfant prodigue: celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix ſi honnête, que bien loin de conteſter avec lui, je lui donnai cent francs au-deſſus du prix qu'il m'en avait demandé. Quelques jours après, M. de *Voltaire* m'écrivit qu'il n'exigerait jamais d'argent (*) pour le prix de ſes pièces, ni pour aucun autre de ſes ouvrages, mais ſeulement des livres. Enfin il a fait préſent de ſes Elémens de *Newton* à ſes libraires d'Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition ſous le titre de Londres; et je ſais que le libraire qui l'avait faite à l'inſu de M. de *Voltaire*, crut cependant avant de la faire paraître, lui devoir l'attention de la lui

(*) C'eſt-à-dire pour lui-même.

communiquer, et de se soumettre à ses corrections. L'édition en état de paraître, M. de *Voltaire* en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des présens à Paris, qu'il a payés, et qui lui reviennent, avec la reliûre, à près de cent pistoles.

Voilà, Madame, ce que les ouvrages de M. de *Voltaire* lui ont produit; voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur, et vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impostures dont son ouvrage est tissu.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, &c.

*Prault, fils.*

*Déclaration de l'abbé Guyot Desfontaines, à la police.*

Je déclare que je ne suis point l'auteur d'un libelle imprimé, qui a pour titre *la Voltairomanie*, et que je le désavoue en son entier, regardant comme calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de *Voltaire* dans ce libelle, et que je me croirais déshonoré si j'avais eu la moindre part à cet écrit, ayant pour lui tous les sentimens d'estime due à ses talens, et que le public lui accorde si justement. Fait à Paris, ce 4 d'avril 1739.

*Desfontaines.*

N. B. *L'original est entre les mains de M. Hérault.*

## LETTRE

## DE M. DE CHAMPBONIN,

### A SON FILS,

*Au bureau des fortifications, à Paris.*

A Champbonin, ce 15 de mai 1739.

Ce n'eſt plus à Cirey, mon fils, qu'il faut que vous écriviez à M. de *Voltaire;* il vient de partir pour Bruxelles avec M. et madame *du Châtelet.* Vous vous imaginez aſſez dans quelle douleur ſon abſence nous laiſſe. Jamais il ne fut d'ami plus tendre et plus reſpectable. Nous regrettons ſenſiblement les quatre années qu'il a paſſées en Champagne. Ce temps heureux où nous avons vécu avec lui, doit vous rappeler comme à nous, mon fils, les marques d'amitié dont il nous a comblés; elles ſont telles pour nous en particulier, que je n'aurais pu faire que les mêmes choſes pour votre fortune, ſi elles euſſent été en mon pouvoir. Eh! que ne lui devez-vous point de reconnaiſſance! Rien ne l'engageait à vous donner des marques ſi ſingulières d'attachement, et j'eſpère que vous n'oublierez jamais l'excès de ſes bontés. Ce n'eſt pas aſſez de les partager avec nous, il faut que vous nous ſurpaſſiez en reconnaiſſance. Aimez-le comme votre père: vous lui devez tous les ſentimens dont vous êtes capable, et j'en ſerai plus touché que de ceux que vous avez pour moi.

Votre mère eſt pénétrée de regrets auſſi-bien que moi; vous connaiſſez notre amitié pour lui, et tous deux nous pleurons la douceur qu'il attachait à la ſienne pour nous.

M. et madame la comteſſe de *la Neuville*, de qui vous me demandez des nouvelles, regrettent auſſi infiniment la ſociété de M. de *Voltaire*. Il part adoré de tout le canton, et nous gémiſſons tous de ſon abſence. M. et madame *du Châtelet* nous flattent de leur retour à Cirey, dès que leurs affaires ſeront finies.

Ecrivez bien régulièrement à Bruxelles, et comptez, mon fils, ſur mon amitié et celle de votre mère qui vous embraſſe.

*Champbonin.*

## LETTRE

## DE M. L'ABBÉ PREVOST,

### A M. DE VOLTAIRE.

Le 15 de janvier 1740.

Je ſouhaiterais extrêmement, Monſieur, de vous devenir utile en quelque choſe; c'eſt un ancien ſentiment que j'ai fait éclater pluſieurs fois dans mes écrits, que j'ai communiqué à M. *Thiriot* dans plus d'une occaſion, et qui s'eſt renouvelé fort vivement depuis l'affaire de *Prault*. Je ne puis ſoutenir qu'une infinité de miſérables, s'acharnant contre un homme tel que vous, les uns par malignité pure, les autres par un faux air de probité et de juſtice, s'efforcent de communiquer le poiſon de leur cœur aux plus honnêtes gens.

Il m'eſt venu à l'eſprit que le goût du public, qui s'eſt aſſez ſoutenu juſqu'à préſent pour ma façon d'écrire, me rend plus propre qu'un autre à vous rendre quelque ſervice. L'admiration que j'ai pour vos talens, et l'attachement particulier dont je fais profeſſion pour votre

perſonne, ſuffiraient bien pour m'y porter avec beaucoup de zèle; mais mon propre intérêt s'y joint : et ſi je puis ſervir, dans quelque meſure, à votre réputation, vous pouvez être auſſi utile pour le moins à ma fortune.

Voilà deux points, Monſieur, qui demandent un peu d'explication; elle ſera courte, car je n'ai que le fait à expoſer.

1°. J'ai penſé qu'une *Défenſe de M. de Voltaire et de ſes ouvrages*, compoſée avec ſoin, force, ſimplicité, &c. pourrait être un fort bon livre, et forcerait peut-être, une fois pour toutes, la malignité à ſe taire : je la diviſerais en deux; l'une, regarderait ſa perſonne; l'autre, ſes écrits. J'y emploîrais tout ce que l'habitude d'écrire pourrait donner de luſtre à mes petits talens, et je ne demanderais d'être aidé que de quelques mémoires pour les faits. L'ouvrage paraîtrait avant la fin de l'hiver.

2°. Le dérangement de mes affaires eſt tel que ſi le ciel, ou quelqu'un inſpiré de lui, n'y met ordre, je ſuis à la veille de repaſſer en Angleterre. Je ne m'en plaindrais pas ſi c'était ma faute; mais depuis cinq ans que je ſuis en France, avec autant d'amis qu'il y a d'honnêtes gens à Paris, avec la protection d'un prince du ſang qui me loge dans ſon hôtel (*), je ſuis encore ſans un bénéfice de cinq ſous. Je dois environ cinquante louis pour leſquels mes créanciers réunis m'ont fait aſſigner, &c.; et le cas eſt ſi preſſant, qu'étant convenu avec eux d'un terme qui expire le premier du mois prochain, je ſuis menacé d'un décret de priſe de corps, ſi je ne les ſatisfais dans ce temps. De mille perſonnes opulentes avec leſquelles ma vie ſe paſſe, je veux mourir ſi j'en connais une à qui j'aye la hardieſſe de demander cette ſomme, et de qui je me croye sûr de l'obtenir.

Il eſt queſtion de ſavoir ſi M. de *Voltaire*, moitié engagé par ſa générosité et par ſon zèle pour les gens de lettres, moitié par le deſſein que j'ai de m'employer

(*) Le prince de *Conti*.

à ſon ſervice, voudrait me délivrer du plus cruel embarras où je me ſois trouvé de ma vie. L'entrepriſe eſt digne de lui ; et la ſeule nouveauté de rétablir dans ſes affaires un homme qui ne peut s'aider de la protection d'un prince du ſang, et j'oſe dire de l'amitié de tout Paris, me paraît une amorce ſingulière.

Au reſte, j'ai deux manières de reſtituer ; l'une en ſentiment de reconnaiſſance, et je ſerais réduit à celle-là ſi la mort me ſurprenait, car je ne poſsède pas un ſou de revenu, mais je ſuis dans un âge, je jouis d'une ſanté qui me promettent une longue vie ; l'autre voie de reſtitution, eſt de donner à prendre ſur mes libraires ; elle pourrait me ſervir avec mes créanciers, s'ils entendaient raiſon : mais des tapiſſiers et des tailleurs, qu'on a différé un peu de payer, n'y trouvent point aſſez de ſureté. Un homme de lettres conçoit mieux la ſolidité de cette reſſource.

Je finis, Monſieur, car voilà en vérité une lettre fort extraordinaire. Je me flatte qu'autant je trouverai de plaiſir à me vanter du bienfait, ſi vous me l'accordez, autant vous voudrez bien prendre ſoin d'enſevelir ma prière ſi quelque raiſon, que je ne chercherai pas même à pénétrer, ne vous permet pas de la recevoir auſſi favorablement que je l'eſpère. Mais dans l'un ou l'autre cas, vous regarderez, s'il vous plaît, Monſieur, comme un de vos plus dévoués ſerviteurs et de vos admirateurs les plus paſſionnés,

*L'abbé Prévoſt.*

*P. S.* Vous vous imaginerez bien que c'eſt le récit que *Prault* m'a fait de vos généroſités, qui m'a fait naître les deux idées que je viens de vous propoſer.

## RAPPORT

*Fait à l'académie des ſciences par meſſieurs Pitot et Clairaut, le 26 d'avril 1741, ſur le mémoire de M. de Voltaire, touchant les forces vives.*

NOUS avons examiné par ordre de l'académie, un mémoire de M. de *Voltaire* intitulé : *Doutes ſur la meſure des forces motrices et ſur leur nature.* Ce mémoire contient deux parties ; la première eſt une expoſition abrégée des principales raiſons qui ont été données pour prouver que les forces des corps, en mouvement, ſont comme leurs quantités de mouvement, c'eſt à-dire, comme les maſſes multipliées par leurs ſimples vîteſſes, et non par les quarrés, ainſi que le prétendent ceux qui reçoivent la théorie des *forces vives.* Les raiſons que M. de *Voltaire* rapporte, ne ſont pas avancées comme des démonſtrations, ce ſont ſimplement des doutes qu'il propoſe ; mais les doutes d'un homme éclairé, qui reſſemblent beaucoup à une déciſion.

Nous n'entrerons point dans l'examen de cette première partie, parce que l'auteur ne paraît y avoir eu en vue que de rendre les plus fortes raiſons qui ont été données contre les forces vives, d'une manière aſſez claire et aſſez abrégée pour que les lecteurs puiſſent ſe les rappeler promptement.

Dans la ſeconde partie, M. de *Voltaire* conſidère la nature de *la force.* Comme il a conclu que la *force motrice* n'eſt autre choſe que le produit de la maſſe par la ſimple vîteſſe, il n'admet point de diſtinction entre les *forces mortes* et les *forces vives.* Lorſque l'on dit que la force d'un corps en mouvement diffère infiniment de celle d'un corps en repos, c'eſt, ſuivant lui, comme ſi l'on diſait qu'un liquide eſt infiniment plus liquide quand il coule que quand il ne coule pas.

Il

Il dit enſuite que ſi la force n'eſt autre choſe que le produit de la maſſe par la vîteſſe, elle n'eſt préciſément que le corps lui-même agiſſant, ou prêt à agir : et il rejette ainſi l'opinion des philoſophes qui ont cru que la force était un être à part, une ſubſtance qui anime les corps, et qui en eſt diſtinguée, que la force doit ſe trouver dans les êtres ſimples, appelés *monades*, &c.

M. de *Voltaire* remarquant, comme pluſieurs l'ont déjà fait, que la quantité de mouvement augmente dans pluſieurs cas, et étant toujours convaincu que la force n'eſt autre choſe que la quantité de mouvement, il demande ſi les philoſophes qui ont ſoutenu la conſervation d'une même quantité de force dans la nature, ont plus de raiſon que ceux qui voudraient la conſervation d'une même quantité d'eſpèces d'individus, de figures, &c.

Il demande enſuite, ſi de ce qu'un corps élaſtique qui en choque un plus grand, lui communique plus de quantité de mouvement, et par conſéquent, ſelon lui, plus de force qu'il n'en avait, il ne s'enſuit pas évidemment que les corps ne communiquent point de force : enſorte que la maſſe et le mouvement ne ſuffiſant pas pour la communication du mouvement, il faut encore l'inertie ſans laquelle la matière ne réſiſterait pas, et ſans laquelle il n'y aurait nulle action.

M. de *Voltaire* croit encore que l'inertie, la maſſe et le mouvement ne ſuffiſent pas. Il penſe qu'il faut un principe qui tienne tous les corps de la nature en mouvement, et leur communique inceſſamment une force agiſſante, ou prête d'agir ; et ce principe doit être, ſelon lui, la gravitation, ſoit qu'elle ait une cauſe mécanique, ſoit qu'elle n'en ait pas.

La gravitation, continue-t-il, ne peut pas non plus ſatisfaire à tous les effets de la nature ; elle eſt très-loin d'expliquer la force des corps organiſés ; il leur

faut encore un principe interne, comme celui du reſſort.

M. de *Voltaire* termine ſon mémoire en diſant que puiſqu. la force active du reſſort produit les mêmes effets que toute force quelconque, on en peut conclure que la nature qui va ſouvent à différens buts par la même voie, va auſſi au même but par différens chemins ; et qu'ainſi la véritable phyſique conſiſte à tenir regiſtre des opérations de la nature, avant que de vouloir tout aſſervir à une loi générale.

De toutes les queſtions, difficiles à approfondir, que renferment les deux parties de ce mémoire, il paraît que M. de *Voltaire* eſt très au fait de ce qui a été donné en phyſique, et qu'il a lui-même beaucoup médité ſur cette ſcience.

A Paris, le 26 avril 1741.

*Pitot*, *Clairaut.*

Je certifie la copie ci-deſſus être conforme à l'original. A Paris, le 27 avril 1741.

*Dortous de Mairan*, ſecrétaire perpétuel de l'académie royale des ſciences.

# LETTRE

## DE L'AVOCAT MANNORY, (*)

### A M. DE VOLTAIRE.

Ce 10 de mai 1744.

Il y a long-temps, Monsieur, que vous n'avez entendu parler de moi, et il est bien fâcheux que je ne rappelle vos idées à mon sujet que pour vous entretenir de mes malheurs; mais je connais trop les sentimens de votre cœur pour manquer de confiance. Mon père vit toujours, il a 80 ans; il est extrêmement cassé et affaibli. J'aurai plus de cent mille francs de bien, et je n'en ai jamais reçu un écu. Ma profession est difficile; il y faut des secours sur lesquels j'avais compté, et qui m'ont manqué. J'ai essuyé des maladies longues et considérables : j'ai enfin rétabli ma santé; mais pendant ce temps mon cabinet s'est trouvé vide. J'avais à faire alors, Monsieur, à une propriétaire riche et dévote, j'avais extrêmement dépensé dans sa maison pour m'ajuster; elle m'a inhumainement mis dehors, et j'ai perdu toutes mes dépenses et mes arrangemens. Enfin, Monsieur, le pauvre M. de *Fimarçon* s'est adressé à moi; j'ai cru ses affaires bonnes, je m'y suis livré tout entier. Mes maladies m'avaient affaibli mon cabinet de la moitié. J'ai perdu l'autre moitié pour ne penser quà M. de *Fimarçon*.

Je me flattais qu'en le tirant d'affaire, je me ferais honneur, et que sa reconnaissance me dédommagerait suffisamment. Rien n'a réussi, Monsieur. Pendant ce temps

(*) Il a reçu de moi l'aumône, et a fait contre moi un libelle. (*Apostille de M. de Voltaire.*)

j'ai été trois mois à trouver une maiſon. J'en ai loué une le 23 décembre. Depuis cet inſtant les ouvriers y ſont. Voilà donc ſix mois que je ſuis ſans maiſon, ſans cabinet, et par conſéquent ſans travail.

Jugez, Monſieur, de ma ſituation. Je ne tirerais pas un écu de mon père. Quand on a été dur toute ſa vie, on ne devient pas bon et généreux à 80 ans. M. *Dodun*, l'ancien receveur général, de qui j'ai loué, dans l'île, m'a fait attendre, mais il a dépenſé quatre mille francs pour m'ajuſter, et je ſerai au mieux. J'ai des meubles qui, en les feſant aller aux lieux, me ſuffiront. Il ne me manque donc, Monſieur, que de pouvoir ſatisfaire à la dépenſe de mon emménagement qui ne laiſſera pas que d'être un objet, de payer quelques petites dettes que j'ai depuis ſix mois, et d'avoir une faible ſomme devant moi pour ouvrir mon cabinet, et vivre en attendant la pratique qui viendra ſurement.

J'ai toujours entendu dire, Monſieur, qu'il était permis aux malheureux de ſe vanter un peu. En profitant de ce privilége que je n'ai que trop acquis par ma ſituation qui eſt cruelle, je puis me vanter de ne craindre aucun des avocats qui ont actuellement de l'emploi. Si j'ai du ſecours, je vais reprendre dans l'inſtant; mon cabinet a ſa valeur. Dans un an, mon emploi peut être conſidérable; et mon père me laiſſera enfin ce qu'il ne pourra pas emporter. Si je n'ai point de ſecours, ma maiſon me devient inutile. Je ne pourrai plus reparaître au palais, et je ſuis perdu ſans reſſource, car je ne ſuis bon à aucune autre choſe. Je donnerai toutes les ſuretés que je pourrai; je m'engagerai ſolidairement avec ma femme; je ferai même des lettres de change, pourvu que l'on me donne des délais ſuffiſans.

M'abandonnerez-vous, Monſieur? oublierez-vous l'ancienne amitié que vous avez eue pour moi? je ſuis un de vos plus vieux ſerviteurs, et l'apologiſte

d'Oedipe ne doit pas périr dans la misère au milieu de si belles espérances ; il ne s'agit que de l'aider un peu. Ce sera un avocat que vous ferez ; et s'il devient bon, l'opération n'est pas indigne de vous. Jusqu'à présent, Monsieur, vous avez fait tant de choses différentes, et dans tous les genres, que celle-là vous manquait peut-être. J'attends tout de vous, Monsieur ; les temps sont affreux, puisque personne n'est sensible aux talens. Vous seul les connaissez tous, vous les protégez ; et si vous pensez que je puisse faire quelque chose, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Ma fortune dépend donc du jugement que vous porterez de moi. J'attends votre décision avec confiance. Je demeure, rue de la comédie française, chez M. *Dubois*, au palais royal. En attendant que vous me mettiez en état de gagner l'île, je compte que vous m'honorerez d'une réponse. Je suis avec le plus tendre respect, Monsieur, votre très-humble, &c.

*Mannory.*

## AUTRE DU MEME.

Ce jeudi matin.

Vous m'avez permis, Monsieur, de vous importuner encore, après votre retour de la campagne. Je suis honnête en robe, mais je manque totalement d'habit, et je ne puis me présenter devant personne. Cela dérange toutes mes affaires. Avez-vous pensé à M. *Thiriot ?* je vous prie, Monsieur, de me le marquer. Je suis depuis six jours avec quatre sous dans ma poche. Vous m'avez promis quelques légers secours ; ne me les refusez pas aujourd'hui, Monsieur. Dès que je serai habillé, je serai en état de suivre mes affaires, et ma situation changera. On m'annonce beaucoup d'affaires

au palais, mais elles ne ſont pas encore arrivées. Nous touchons aux vacances ; le temps n'eſt pas favorable. Souffrirez-vous, Monſieur, que je meure de faim ; je n'ai mangé hier et avant hier que du pain. C'était fête ; je n'ai pu décemment ſortir en robe, et mon habit n'eſt pas mettable. Je n'ai oſé aller chez perſonne, et je n'avais pas d'argent pour avoir quelque choſe chez moi. L'état eſt affreux. De grâce, Monſieur, donnez au porteur de cette lettre ce que vous pouvez pour mon ſoulagement préſent ; il eſt sûr. Mandez-moi ſi monſieur *Thiriot* fait quelque choſe. Laiſſerez-vous périr de misère un ancien ſerviteur, un homme qui, j'oſe le dire, a quelques talens, et qui eſt actuellement à la vue du port ? ſon vaiſſeau eſt un peu délabré ; mais il ne s'agit que de le ſecourir pour entrer dans le port.

Je ſuis avec la plus vive reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

*Mannory.*

## LETTRE

## DE M. J. J. ROUSSEAU,

### A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 11 de décembre 1745.

MONSIEUR,

Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des ſoins dont vous favoriſez les jeunes muſes en qui vous découvrez quelque talent. Mais pour avoir fait la muſique d'un opéra, je me trouve, je ne ſais comment, métamorphoſé en muſicien. C'eſt, Monſieur, en cette qualité que

M. le duc de *Richelieu* m'a chargé des ſcènes dont vous avez lié les divertiſſemens de la Princeſſe de Navarre. Il a même exigé que je fiſſe, dans les canevas, les changemens néceſſaires pour les rendre convenables à votre nouveau ſujet. J'ai fait mes reſpectueuſes repréſentations; monſieur le duc a inſiſté, j'ai obéi. C'eſt le ſeul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. *Ballot* s'eſt chargé de vous communiquer ces changemens. Je me ſuis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était poſſible. C'eſt le ſeul mérite que je puis leur donner. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir les examiner, ou plutôt d'en ſubſtituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'eſpère auſſi, Monſieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me ſerai écarté du beau et du vrai, c'eſt-à-dire de votre penſée. Quel que ſoit pour moi le ſuccès de ces faibles eſſais, ils me ſeront toujours glorieux s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond reſpect avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

*J. J. Rouſſeau*, citoyen de Genève.

## AUTRE DU MEME.

A Paris, le 30 de janvier 1750.

MONSIEUR,

UN *Rouſſeau* (*) ſe déclara autrefois votre ennemi, de peur de ſe reconnaître votre inférieur : un autre *Rouſſeau* ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ſes mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux, mais n'ayant ni les talens de l'un ni la ſuffiſance de l'autre, je ſuis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je conſens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré ; et je croirais l'être ſi j'avais manqué au reſpect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre ſur ce ſujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me ſuis impoſée de ne jamais louer perſonne en face. Mais, Monſieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien, en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez uſé envers lui au ſujet des fêtes de *Ramire* (**). Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occaſion ; elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talens naiſſans qui en ont beſoin. C'eſt en faveur de ceux dont je feſais l'eſſai que vous daignâtes me promettre de l'amitié. Leur ſort fut malheureux, et j'aurais dû m'y attendre. Un ſolitaire qui

(*) *Jean-Baptiſte.* On ne connaît point l'autre *Rouſſeau ;* ce n'eſt pas celui de Toulouſe, auteur du *Journal encyclopédique*, ni celui de de Gotha.

(**) La Princeſſe de Navarre.

ne fait point parler, un homme timide, découragé, n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil; et n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnaissance.

Depuis ce jour j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation; et désespérant d'y arriver comme vous, à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manège; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai mépriſé ſes clameurs, et j'ai dit ſans crainte de me tromper: ces écrits qui m'élèvent l'ame et m'enflamment le courage, ne ſont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas, non plus, bien jugé d'un républicain, puiſque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté; je déteſte également la domination et la ſervitude, et ne veux en impoſer à perſonne. De tels ſentimens ſympathiſent mal avec l'inſolence; elle eſt plus propre à des eſclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteſte donc, Monſieur, que non-ſeulement *Rouſſeau* de Genève n'a point tenu les diſcours que vous lui avez attribués, mais qu'il eſt incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de mériter l'honneur d'être connu de vous, mais ſi jamais ce bonheur m'arrive, ce ne ſera, j'eſpère, que par des endroits dignes de votre eſtime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

*J. J. Rouſſeau*, citoyen de Genève.

# LETTRE

## DE M. LE MARQUIS D'ADHEMAR,

### A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 25 de novembre 1750.

J'AVAIS été inſtruit dans le temps, Monſieur, de l'ingratitude et de l'inſolence du petit d'*Arnaud* envers vous, et j'en avais marqué mon indignation. Je priai même M. d'*Argental* de remonter à l'origine de la *lettre à Fréron*, et d'en prendre copie. Cette lettre était ſue de tout le monde, et ſe débitait d'une manière ſi déſavantageuſe, que je voulus voir la préface dont on ſe plaignait, et qu'on accuſait d'être tronquée. Elle me parut auſſi ſimple que je pouvais le déſirer, et je n'y retrouvai à redire que le nom de l'auteur et ſon ſtyle. Enfin, Monſieur, je ne doute point que le grand roi que vous ſervez, ne vous rende promptement juſtice. On eſt heureux d'avoir à défendre la vérité devant le monarque qui l'éclaire et qui la protége.

Cependant, malgré cette aſſurance, je vous exhorte encore, Monſieur, au plus grand courage. Les grandes réputations et la parfaite tranquillité ne vont guère de compagnie.

Mais pour revenir à notre petit homme, on me dit dans le moment qu'il vient d'écrire une nouvelle lettre à *Fréron* où il aſſure que tout eſt raccommodé. Au nom de Dieu, Monſieur, en ſoutenant les vrais talens, gardez-vous de ces lourds frélons; ils ne ſe ſouviennent de ce qu'ils vous doivent que pour en punir leur bienfaiteur. Je me rappelle à ce propos qu'une perſonne (*) me

(*) M. *Dutartre*.

disait un jour qu'étant placé à l'amphithéâtre auprès de l'abbé *Desfontaines* et de d'*Arnaud*, il entendit le premier reprocher à l'autre quelque attachement pour vous. Mais, Monsieur, répondit d'*Arnaud*, vous ne faites pas attention qu'il m'oblige, et que je lui dois de la reconnaissance : Eh bien, reprit l'abbé, on peut prendre de lui lorsqu'on a des besoins, mais il faut en dire du mal.

Vous voyez que l'homme s'est souvenu de la morale, et qu'il n'a pas tardé de la mettre en pratique.

Adieu, Monsieur, méprisez cette vile engeance, et tâchez de vous armer de philosophie sur les événemens. La vérité triomphe toujours à la longue, et l'envie se trouve abattue sous le poids des grandes réputations.

## LETTRE

## DU SIEUR GUYOT DE MERVILLE, (*)

### A M. DE VOLTAIRE.

A Lyon, le 15 d'avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer, Monsieur, que je suis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'espèce de nécessité où les mauvais procédés des comédiens français de Paris m'ont mis de fuir leur présence, il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos et pour la liberté. Je suis d'autant plus content de mon choix, que d'autres raisons vous ont déterminé pour le même asile. Mais ce n'est pas

(*) La réponse de M. de *Voltaire* se trouve au tome quatrième de la Correspondance générale, placée par erreur dans l'année 1754, ainsi qu'un extrait de cette lettre.

aſſez que nos goûts s'accordent, il faut encore que nos ſentimens ſe concilient. Quel déſagrément pour l'un et pour l'autre ſi, habitant les mêmes lieux et fréquentant les mêmes maiſons, nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte et peut-être avec aigreur! Je ſais que je vous ai offenſé. Mais je ne l'ai fait par aucune de ces paſſions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à *Rouſſeau*, ma complaiſance pour l'abbé *Desfontaines* ſont les ſeules cauſes du mal que j'ai voulu vous faire, et que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inſpirations, et le peu de fruit des ſacrifices que je leur ai faits, m'a conſolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, Monſieur, que je vous eſtime plus que vos partiſans les plus zélés, parce que je vous eſtime moins légèrement et moins aveuglément qu'eux. La preuve en eſt inconteſtable. D'*Auberval*, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talens, et dont vous adoreriez le caractère, ſi vous le connaiſſiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai trois jours avant votre départ ſubit et imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du paſſage que vous feſiez en cette ville, où je n'étais auſſi qu'en paſſant. Ces vers ſont encore plus de ſaiſon que jamais, puiſque je ferai à Genève le 22 de ce mois, et que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres ſuivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuſcrits, la critique de vos ouvrages. Je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie une lettre dont *Rouſſet* m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué, je la ſupprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé *Desfontaines* a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait ſuggérées contre vous, je les ſupprimerai auſſi. C'eſt à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes *Oeuvres diverſes* en deux volumes ſont dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud qui brûle de vous voir, et que vous ferez bien aiſe de connaître ; pour convaincre le public de la ſincérité de mes intentions et de ma conduite à votre égard, je ſuis prêt, ſi vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puiſſiez rien exiger de plus.

Mais à propos d'édition, il eſt bien temps, Monſieur, que vous penſiez, ainſi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, ſous vos yeux et de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parce qu'il ne croira jamais vous tenir que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela ; et je me charge, ſi vous voulez, d'une partie du matériel de cette impreſſion, comme vous m'avez chargé à la Haie, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de la Henriade.

J'envoie copie de cette lettre et des vers qui l'accompagnent, à M. de *Montpéroux* qui m'honore de ſon eſtime et de ſon affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais eſt-il beſoin que monſieur le réſident joigne ſa recommandation à ma démarche ? Ne ſavez-vous pas, Monſieur, qu'il eſt plus grand de reconnaître ſes fautes que de n'en jamais faire, et plus glorieux de pardonner que de ſe venger ? Je parle à *Voltaire*, et c'eſt *Merville* qui lui parle. Vous voyez que je finis en poëte ; mais ce n'eſt pas en poëte, c'eſt en ami, c'eſt en admirateur, c'eſt en homme qui penſe, que je vous aſſure de l'eſtime ſingulière et du dévouement parfait avec lequel je ſuis, Monſieur, &c.

*Guyot de Merville.*

# LETTRE

## DE M. J. J. ROUSSEAU, (*)

## A M. DE VOLTAIRE.

10 de ſeptembre 1755.

C'EST à moi, Monſieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes triſtes rêveries, je n'ai point cru vous faire un préſent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Senſible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaiſſance de mes citoyens, et j'eſpère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorſqu'ils auront profité des inſtructions que vous pouvez leur donner. Embelliſſez l'aſile que vous avez choiſi, éclairez un peuple digne de vos leçons : et vous qui ſavez ſi bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos mœurs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire et de l'immortalité.

Vous voyez que je n'aſpire pas à nous rétablir dans notre bêtiſe, quoique je regrette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur, ce retour ſerait un miracle ſi grand, qu'il n'appartient qu'à DIEU de le faire ; et ſi pernicieux, qu'il n'appartient qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; perſonne au monde n'y réuſſirait moins que vous. Vous nous redreſſez trop bien ſur nos deux pieds, pour ceſſer de vous tenir ſur

(*) Voyez la lettre de M. de *Voltaire* à M. *Rouſſeau*, du 30 d'auguſte 1755 ; tome quatrième de la Correſpondance générale.

les vôtres. Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans la littérature, je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, qui paraissent indépendans de nos vaines connaissances : les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère plus heureux. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du philosophe, quand il y voudra réfléchir.

Ce n'est ni *Térence*, ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Sénèque*, ni *Tacite* qui ont produit les crimes des Romains et les malheurs de Rome. Mais sans le poison lent et secret qui corrompait insensiblement le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, *Cicéron*, ni *Lucrèce*, ni *Salluste* ni tous les autres, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de *Lélius* et de *Térence* amenait de loin le siècle brillant d'*Auguste* et d'*Horace*, et enfin les siècles horribles de *Sénèque* et de *Néron*, de *Tacite* et de *Domitien*. Le goût des sciences et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente bientôt à son tour : et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où elles sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter : c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais été sans doute plus heureux. Cependant si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé de l'unique plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux ; c'est parmi leurs illustres enfans que je goûte les douceurs de l'amitié, que j'apprends

à jouir de la vie et à mépriſer la mort. Je leur dois le peu que je ſuis, je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais conſultons l'intérêt dans nos affaires, et la vérité dans nos écrits; quoiqu'il faille des philoſophes, des hiſtoriens, et de vrais ſavans pour éclairer le monde et conduire ſes aveugles habitans, ſi le ſage *Memnon* m'a dit vrai, je ne connais rien de ſi fou qu'un peuple de ſages. Convenez-en, Monſieur; s'il eſt bon que de grands génies inſtruiſent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs inſtructions. Si chacun ſe mêle d'en donner, où ſeront ceux qui les voudront recevoir? Les boiteux, dit *Montaigne*, ſont mal propres aux exercices du corps; et aux exercices de l'eſprit, les ames boiteuſes. Mais en ce ſiècle ſavant on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des ſages pour les juger, et non pour s'inſtruire. Jamais on ne vit tant de dandins; le théâtre en fourmille, les cafés retentiſſent de leurs ſentences, les quais regorgent de leurs écrits, et j'entends critiquer l'*Orphelin*, parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud ſi peu capable d'en voir les défauts qu'à peine en ſent-il les beautés.

Recherchons la première ſource de tous les déſordres de la ſociété, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent plus de l'erreur que de l'ignorance, et que ce que nous ne ſavons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons ſavoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de ſavoir tout? Si l'on n'eut pas prétendu ſavoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni *Galilée* pour avoir dit qu'elle tournait; ſi les ſeuls philoſophes en euſſent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de perſécuteurs; ſi cent mirmidons n'aſpiraient point à la gloire, vous jouiriez paiſiblement de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des adverſaires dignes

de

de vous. Ne soyez donc point surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les cortéges de votre gloire, comme les acclamations satiriques étaient ceux dont on accablait les triomphateurs. C'est l'empressement que le public a pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez; mais les falsifications n'y sont pas faciles, car ni le fer ni le plomb ne s'allient avec l'or.

Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à de mauvaises injures. Eh, qui oserait vous attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous ne continuerez qu'à en faire d'inimitables? Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aime encore mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y trouver que le *lotos* qui n'est que la pâture des bêtes, ou le *moli* qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur, avec respect, &c.

*J. J. Rousseau*, citoyen de Genève.

# LETTRE

## DE M. L'ABBÉ AUBERT,

### A M. DE VOLTAIRE.

*En lui envoyant le recueil de ſes fables.*

A Paris, le 10 de janvier 1758.

O toi dont les ſublimes chants
Imitent les ſons fiers des clairons, des trompettes,
Daigne écouter mes chanſonnettes,
Daigne favoriſer mes timides accens.
Des cœurs ambitieux admirable interprète,
Ta muſe fait parler les princes, les héros;
La mienne fait jaſer le ſerin, la fauvette;
Par l'organe de l'âne, elle enſeigne les ſots.
Si quelquefois, dans d'heureuſes images,
J'ai peint avec ſuccès le vice ou la vertu,
Voltaire, c'eſt à toi que l'hommage en eſt dû:
J'ai relu cent fois tes ouvrages.

J'ai toujours penſé, Monſieur, que le premier devoir d'un homme qui voulait ſe faire un nom, dans quelque genre de poëſie que ce fût, était de ſe former ſur vos ouvrages; et le ſecond, de vous offrir ſes eſſais. Je m'acquitte de ce dernier en comptant beaucoup ſur votre indulgence et ſur vos avis. Juſqu'à préſent les perſonnes que j'ai conſultées m'ont toutes donné des conſeils ſi oppoſés que je ne ſais quel parti prendre. L'un me reproche d'imiter trop *la Fontaine*, et l'autre de ne pas l'imiter aſſez; celui-ci ſe plaint que mes morales ſont

trop longues, celui-là qu'elles ſont trop courtes ; un troiſième voudrait m'obliger à les ſupprimer toutes, alléguant pour raiſon, malgré l'exemple de tous les fabuliſtes, que le but d'une fable doit ſe faire ſentir aſſez de ſoi-même, pour ſe paſſer de cette eſpèce de commentaire que l'on appelle morale. Il y en a qui voudraient que mes fables fuſſent toutes auſſi ſimples que celle de *la cigale et la fourmi*, comme ſi un fabuliſte était condamné à n'être lu que par des enfans.

Cette variété d'opinions ſur mon recueil m'a mis ſouvent dans le cas de m'appliquer la fable du *meunier, ſon fils et l'âne.*

Parbleu, dit le meunier, eſt bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et ſon père.

Vous voyez, Monſieur, combien j'ai beſoin d'être fixé par des avis sûrs et dont on ne puiſſe appeler. Je me déciderai, Monſieur, d'après les vôtres, ſi je vaux la peine que l'auteur de la Henriade ſacrifie quelques momens à la lecture d'une cinquantaine de fables, et qu'il daigne m'écrire ce qu'il en penſe. J'attends, Monſieur, cette faveur de votre attention à encourager les talens naiſſans, et je me ferai, en tout temps, l'honneur de prendre des leçons du plus beau génie de la France.

Je ſuis, &c.

## EPITRE DU MEME. (*)

Ma muſe n'eſt pas aſſez vaine
Pour eſpérer, par ſes eſſais,
Egaler les brillans ſuccès
De l'ingénieux la Fontaine.
Elle connaît tout le danger
Du goût décidé qui l'entraîne;
Mais tu daignas l'encourager:
Et ſi ſon vol eſt téméraire,
Dès qu'elle t'a déjà ſu plaire,
Que riſque-t-elle à s'y livrer?
Depuis qu'au pays de la feinte
Un vif penchant me fait errer,
Sans ceſſe une importune crainte
Devant moi venait ſe montrer.
Aujourd'hui la douce eſpérance
Y guide, y ranime mes pas;
Je cède au ſéduiſant appas
D'une trop flatteuſe indulgence.
Eh, comment ne s'enivrer pas
D'un encens que ta main diſpenſe?

Je n'ai pas les charmans pinceaux
De l'ami de la Sablière;
Mais ſur l'homme et ſur ſes défauts,
Je puis dans de rians tableaux,
Répandre à mon tour la lumière,
Et du ſceptre juſqu'au rabot,
Prouver à l'homme qu'il eſt un ſot.

(*) A l'occaſion de la lettre de M. de *Voltaire* à l'auteur des fables, du 22 de mars 1758, tome cinquième de la Correſpondance générale.

Tous les animaux, dans mes fables,
Lions, fourmis, aigles, moineaux,
Peuvent, par quelques traits nouveaux,
Trahir l'orgueil de mes ſemblables.
Ta voix a chanté des héros;
Mais qu'il ſoit d'Athène ou de Rome,
De Pétersbourg ou de Paris,
Tes philoſophiques écrits
Font voir que tout héros eſt homme.
Ecoutons ce ruſtre hébété
Que fait raiſonner la Fontaine:
Il voudrait, plein de vanité,
Que celui qui créa le chêne
Dans ſes œuvres l'eût conſulté.
L'homme eſt plus ou moins entêté
De quelque orgueilleuſe faibleſſe.
L'apologue fut inventé
Pour corriger avec adreſſe
Des grands l'inſolente fierté,
Des flatteurs l'indigne baſſeſſe,
Des petits l'indocilité.
Heureux ſi, plein d'un zèle extrême
Sur les ridicules d'autrui,
Un auteur corrigeait lui-même
Les défauts qu'on remarque en lui.
Mais quoi que l'on en puiſſe dire,
Fier d'un ſi glorieux accueil,
On verra croître mon orgueil
Si mes fables te font ſourire.

## OBSERVATIONS

*De M. de Chauvelin, l'ambaſſadeur, ſur une lettre de M. de Voltaire au roi de Pruſſe, écrite par ordre du miniſtère*, 1759. (*)

LA lettre eſt très-bien, le fonds et le ton en ſont à merveilles ; je n'y ferai que deux obſervations.

1°. Je ne ſais ſi je lui préſenterais auſſi déciſivement l'idée de reſtitution ; je crois qu'elle lui ſera toujours amère, et je ne ſais ſi elle ne bleſſerait pas ſa gloire autant que ſon intérêt. Peut-être faudrait-il adoucir ce paſſage.

2°. Je crois qu'il conviendrait de lui expliquer davantage le fond d'un ſyſtême de pacification fondé ſur les idées propres à lui, qu'il développe dans ſa dernière lettre. En conſéquence je lui dirais, ce me ſemble :

Vous ne voulez pas faire la paix ſans les Anglais, vous avez raiſon, votre honneur y eſt intéreſſé ; mais pourquoi ne feriez-vous pas faire la paix aux Anglais en même temps qu'à vous ? n'avez-vous pas acquis aſſez de droits ſur leur eſtime, aſſez d'aſcendant ſur eux pour qu'ils ſacrifient quelques-uns de leurs avantages à l'honneur de vous aſſurer les vôtres ? Alors les Français, en compenſation d'un tel bienfait, ne ſeront-ils pas excités et autoriſés à déterminer leurs alliés à des ſacrifices équivalens à ceux que les Anglais auront faits pour eux en votre faveur ? Alors ne ſerez-vous pas l'auteur et le mobile de cette condeſcendance réciproque qui ramènera tout à un équilibre déſirable et utile à tout

(*) On n'a point trouvé cette lettre au roi ; voyez celle qu'il écrit à *Voltaire*, du 22 de ſeptembre 1759, tome ſecond de ſa Correſpondance.

l'univers ? En un mot, ſi vous déterminez les Anglais à ne pas envahir l'empire des mers, la propriété de toutes les colonies, et le commerce univerſel, doutez-vous que les Français n'engagent vos ennemis à renoncer aux prétentions qui vous ſeraient nuiſibles ?

Il me ſemble que cette tirade, maniée par le génie de M. de *Voltaire*, embellie des grâces nerveuſes de ſon ſtyle, et ajoutée aux notions qu'il a des priſes du roi de Pruſſe, et des objets les plus propres à l'émouvoir, peut mettre dans tout ſon jour l'idée d'un plan qu'il ſerait très-heureux que ce prince ſaiſît, adoptât, et conduiſît à ſa maturité.

## LETTRE

## DE M. LE COMTE DE TRESSAN,

### A M. DE VOLTAIRE.

A Commerci, ce 29 de juillet 1759.

SA Majeſté polonaiſe, Monſieur, veut que je ſupplée à ſa vue pour répondre à la lettre charmante qu'elle vient de recevoir de vous. Ce prince m'ordonne de vous aſſurer de ſon amitié pour vous, et de ſa haute eſtime pour vos ouvrages.

Sa Majeſté confirme de nouveau l'atteſtation qu'elle m'avait ordonné de vous envoyer au ſujet de l'exacte vérité de tous les faits contenus dans votre Hiſtoire de *Charles XII*. Elle apprend par vous, Monſieur, avec un plaiſir ſenſible que le roi ſon gendre, en renouvelant les anciens priviléges de vos terres, vous donne une marque diſtinguée de ſa bienveillance et de ſon eſtime. Mais je ſens, Monſieur, tout ce que vous perdriez ſi

vous ne voyiez pas du moins les caractères d'une main que vous baiseriez avec tant de plaisir ; un seul mot de ce prince adoré, qui exécute sans cesse tout ce que vous aimez à célébrer dans les grands rois, sera mille fois plus précieux pour vous, que tout ce que le plus fidelle de vos serviteurs et amis pourrait vous dire.

*Tressan.*

*P. S.* Du roi *Stanislas*, à peine lisible.

Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, pour vous assurer que je conserve toujours les sentimens d'une parfaite estime et amitié pour vous.

*P. S.* De M. de *Tressan.*

Votre cœur vous fera deviner que mon cher et aimable maître vous écrit : *Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, &c.* Plaignez une ame active (et celle des rois le sont si rarement.) *Eheu !* plaignez-la d'être privée du bonheur de revoir ses ouvrages, de ne pouvoir plus lire, écrire, peindre, jouer des instrumens, et voir votre ancienne amie chez qui le roi vient d'écrire ce petit mot.

# LETTRES

## DU SIEUR CLEMENT, *de Dijon*,

## A M. DE VOLTAIRE.

### LETTRE PREMIERE.

A Dijon, ce 6 de décembre 1759.

MONSIEUR,

Si je ne savais pas que votre sagesse vous fait assez mépriser les petitesses des grands, pour n'en pas être susceptible, je ne serais pas surpris que vous eussiez dédaigné de répondre à la lettre que j'ai osé vous écrire, et où mon cœur vous a peint tout ce qu'il ressentait. J'étais convaincu, quand ma main vous a tracé des caractères fidelles interprètes de mes sentimens, que la noblesse des vôtres ne vous permettait pas d'être insensible à la douleur d'un malheureux, et que vous saviez essuyer des pleurs que l'infortune à fait couler : j'étais persuadé que l'on n'implore pas en vain votre bonté, que vos bras s'ouvraient facilement pour y donner un asile à l'innocence, que votre cœur enfin était encore plus grand que votre esprit. Voilà ce dont j'étais persuadé, dont je le suis encore, et ce qui m'a enhardi à vous exposer ma triste situation dans ma première lettre. Jugez à présent, Monsieur, si votre silence peut ne pas m'affliger. Peut-être, hélas, vous êtes-vous imaginé que vous me verriez payer votre amitié, vos bienfaits par la plus noire ingratitude; que je serais assez lâche,

aſſez criminel pour n'en être pas plus reconnaiſſant. Ah ! Monſieur, n'ayez pas, ſi vous le voulez, égard à mes autres prières, mais ne me faites pas l'injure de ſoupçonner ainſi ma probité ! C'eſt le ſeul bien qui me reſte ; c'eſt ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale. Vos ſoupçons le flétriraient ; votre généroſité, votre grandeur d'ame peuvent en conſerver, en relever l'éclat. Ma tendreſſe, mon zèle, mon reſpect, voilà mes ſeuls biens ; ils ſont à vous, ils y ſeront toujours. Quand même vous me refuſeriez ce que je vous demande avec tant d'ardeur, mais que vous n'êtes pas en droit de m'accorder, quand, dis-je, vous me le refuſeriez, je ſerais toujours convaincu que votre vertu le permet, que des raiſons qui me ſont inconnues vous y engagent, et je ne ſoupirerais alors qu'après le bonheur de les connaître. Enfin, Monſieur, quelles que ſoient vos bontés, faites-les ſavoir à un jeune homme que l'incertitude met dans l'état le plus triſte, et qui ne vous en aimera pas moins, quand vous ne recevriez pas les vœux qu'il vous adreſſe.

Peut-être, Monſieur, n'avez-vous pas reçu ma première lettre. Si cela était, et que vous déſiraſſiez la voir, vous pourriez me le dire.

Voici mon adreſſe : *A Clément fils, chez ſon père, procureur à Dijon, derrière les Minimes.*

## LETTRE II.

Dijon, 17 de mai 1762.

MONSIEUR, permettez qu'un de ceux qui aime le plus les belles-lettres, ſans pouvoir les cultiver, et les génies qui les cultivent avec ſuccès, vous renouvelle aujourd'hui des hommages ſincères qui le flattent plus que vous. Les ſentimens que mon ingénuité vous a découverts ont paru vous toucher; je ſuis aſſez payé de ma tendreſſe, ſi vous l'avez ſentie comme moi.

La bonté que vous m'avez témoignée m'engage à vous demander une grâce. Dans quelques momens que de triſtes occupations laiſſent à mon goût pour la poëſie, j'ai eu le deſſein téméraire d'entreprendre une tragédie ſur le ſujet le plus ſingulier et le plus intéreſſant qui ſoit peut-être dans notre hiſtoire moderne. C'eſt la mort de *Charles I* et l'uſurpation de *Cromwel*. Les difficultés de traiter ce ſujet étaient grandes, et un an de travail ne les a pas encore ſurmontées. Je n'ai fait juſqu'ici que le plan de ma pièce, après l'avoir changé pluſieurs fois, et brûlé impitoyablement un acte entier, et plus, qui ne répondait pas à l'idée que je m'étais formée de la beauté de mon ſujet. Je ne me ſuis cependant pas découragé, et j'ai recommencé de nouveau. Ce qui a cependant ralenti mon ardeur, c'eſt que j'ai appris que vous travaillez, depuis quelque temps, ſur le même fonds, et que vous donneriez tôt ou tard cette pièce au public.

Vous devez bien penſer, Monſieur, que ma témérité n'irait pas juſqu'à me donner un concurrent tel que vous. Il n'appartient qu'à peu de génies d'entrer dans la même lice que ſes maîtres, et de les vaincre. J'abandonnerais bientôt mon deſſein, ſi j'étais sûr qu'il fût le

vôtre, d'autant plus que ce ſerait peut-être le ſeul ouvrage que je puſſe faire pendant ma vie obſcure, relégué dans le fond d'une ville où il y a des gens d'eſprit qui ne s'en ſervent pas, et qui haïſſent ou mépriſent ceux qui s'en ſervent. Mes jours ſeront abrégés par le travail, ſeul bien, ſeul plaiſir que la fortune n'a pu m'ôter; et *Cromwel*, ſeul à qui je donnerai tout ce que j'ai encore à vivre, conſervera la mémoire d'un jeune homme qui fut vieux trop tôt, parce qu'il penſa de trop bonne heure.

Oui, Monſieur, j'ai tâché de cultiver les Muſes dès l'âge de ſept ans; et vous pouvez juger combien une étude aſſidue uſe la ſanté d'un enfant. Mais excuſez-moi ſi je vous entretiens ſi long-temps de choſes ſi peu intéreſſantes. Apprenez-moi donc, je vous prie, ſi je dois continuer mon projet, et ſi vous ne l'avez pas vous-même exécuté. Daignez m'éclairer de vos leçons; j'en ai trop beſoin, et mon zèle eſt trop vif pour que vous ne m'en donniez pas. Vos lumières pourront me découvrir des obſtacles que je n'ai pas prévus, ou des beautés que je ne pouvais imaginer. Vous m'animerez dans un travail difficile, vous me montrerez les écueils. Je m'y précipiterais ſans vous, et votre génie m'aidera à les franchir. Ne refuſez pas, de grâce, un jeune homme qui cherche à s'inſtruire et qui reſpecte ſes maîtres; qui vous aime, parce qu'il aime vos ouvrages et que votre ame y eſt; qui vous doit tout, parce que vos écrits lui ont appris à penſer.

Je ſuis, Monſieur, avec toute l'eſtime du cœur, &c.

*Clément.*

## LETTRE III.

Paris, le 5 de décembre 1768.

J'AI briſé mes entraves, Monſieur; j'ai ſecoué la pouſſière claſſique. Me voici libre, et à peu-près heureux à Paris, dans le centre des arts, où j'ai depuis ſi long-temps déſiré de cultiver les lettres. Mais, Monſieur, que les arts, les lettres et le bon goût ont étrangement dépéri dans ce pays! que tout ce que j'y vois s'accorde peu avec les idées que je m'étais formées d'après la lecture de nos modèles! Je me trouve ici comme tombé des nues. Je n'y entends perſonne, et l'on ne m'y entend point. On me parle de comédies qui font pleurer, et je vois des tragédies qui me font rire. On me dit de travailler dans ce goût-là; et je ne ſais ce que c'eſt que ce goût-là. Cependant il faudra bien m'y faire, et je commence à entrevoir que cela n'eſt pas ſi difficile.

En vérité, Monſieur, je ne ſais ce qu'on penſera un jour de notre ſiècle; mais je ſais bien moi qu'il reſſemble furieuſement à celui de *Sénèque* et de *Silius italicus*. C'eſt vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et qui nous en avez ſi long-temps conſolés: et vous avez la douleur de ne laiſſer après vous aucun eſpoir de nous conſoler de votre abſence.

Pardonnez, Monſieur, cette complainte à un triſte partiſan du vieux goût, à un admirateur de vos ouvrages. Il n'eſt pas poſſible que je m'accoutume jamais à trouver beau ce qui ne le ſera jamais, qu'à condition que *Molière*, *Racine*, *Boileau* et vous ſerez déteſtables.

Mais je viens enfin au principal objet de ma lettre, qui eſt de vous remercier de la connaiſſance que vous m'avez procurée de M. de *la Harpe*. Je n'ai qu'à me louer de ſa politeſſe et de ſes conſeils, et ſurtout de la vénération qu'il témoigne pour vous. Il jure par votre

nom, comme *Philoctète* jurait par *Hercule ;* et je ne doute point qu'il ne rempliſſe glorieuſement le rôle de *Philoctète.* Il ſerait certainement bien en état de s'oppoſer au torrent et de combattre les monſtres de notre littérature, mais le mal eſt trop invétéré ; ſon exemple vient trop tard, et il ne fera que ſe ſauver du naufrage général.

Je n'ai pas trouvé les eſprits fort prévenus en faveur de ma Médée non-magicienne. On me ſait mauvais gré d'avoir ôté cette brillante décoration qui fait un ſi bel effet aux yeux des clercs et du peuple. On me dit auſſi que ces évocations magiques de *Longepierre* ne ſont pas ſans agrément, et qu'après tout ſes vers redeviennent aſſez bons pour nos oreilles. J'ai eu beau dire, après vous, qu'une femme ſorcière ne peut nous toucher ni nous intéreſſer, que la magie détruit tout l'effet, et rend tout autre perſonnage que *Médée* ridicule devant elle, que c'eſt un monſtre dégoûtant de tuer ſes enfans ſans raiſon, puiſqu'elle peut les emmener dans ſon char: j'ai dit mille autres choſes ſemblables, mais on ne m'en a tenu compte; et dans ce ſiècle philoſophe, j'ai trouvé qu'on aimait encore aſſez les ſorcières, ſans y croire.

Enfin, Monſieur, j'ai remis ma pièce entre les mains de M. *le Kain*, et j'attends ſon avis pour la lire à meſſieurs les comédiens aſſemblés. Je n'en augure pas un grand ſuccès, mais je m'en conſolerai en ſeſant mieux.

Comme mes revenus ne ſont pas aſſez conſidérables pour vivre ici en ſimple ſeſeur de vers, je cherche à m'y placer un peu honnêtement, ou comme ſecrétaire ou comme inſtituteur dans quelque maiſon conſidérable. Si par vos connaiſſances, Monſieur, vous pouviez m'aider dans mes vues, je joindrais cette bonté à celles que vous avez déjà eues pour moi, et ma reconnaiſſance vivrait autant que moi-même.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec l'admiration et l'attachement le plus ſincère, &c.

*Clément.*

# LETTRE

## DE L'EX-JESUITE PAULIAN,

### A M. DE VOLTAIRE.

A Avignon, ce 4 de décembre 1765.

MONSIEUR,

Il eſt bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce ſiècle veuille bien jeter les yeux ſur quelqu'un de mes ouvrages. Je ſuis fâché que la troiſième édition du dictionnaire que vous demandez ne ſoit pas encore finie. Dès que ce dictionnaire, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage : j'eſpère qu'il ſera moins indigne que celui-ci de vous être préſenté. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Deſcartes et Newton*. S'il mérite votre approbation, je ſuis aſſuré qu'il méritera par-là même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

*Paulian*, ancien profeſſeur de phyſique du collége d'Avignon, de la compagnie de *Jéſus*.

# LETTRE

## DE M. THIRIOT,

### A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce vendredi 13 de janvier 1769.

*Nec ſi plura velim, tu dare deneges.*

Il n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur et mon ſoutien, avec qui je puiſſe prendre l'air et le ton dont je vous écris.

*Frontis ad urbanæ deſcendo præmia.*

Il y a deux ans que je paye habituellement les tributs que la vieilleſſe doit à la nature. L'aſthme était mon incommodité dominante et familière; mais un régime auſtère et une plante que j'ignore et dont je n'uſe plus, mais dont j'ai heureuſement une bonne proviſion, en a fait diſparaître tous les ſymptômes à la fin de l'été. Ma ſanté eſt donc auſſi bonne que je pouvais le ſouhaiter; mais ma petite fortune et mes affaires ſont dans le plus grand dérangement. J'ai payé trois années, de 600 livres chacune, pour remplir les engagemens que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus : 1200 livres du roi de Pruſſe, dont il ne me reſte que 1000 livres, les 200 livres payant tous les papiers littéraires dont je lève mes extraits, payant auſſi des copies des pièces et autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces 1000 livres du roi de Pruſſe, avec 2600 livres viagères ſur l'hôtel de ville, et 400 livres

par

par an sur M. le comte de *Lauraguais*, me donnaient l'espérance de me tirer d'affaire, en payant même mon engagement de 600 livres. Mais une nouvelle charge perpétuelle m'est survenue par la nécessité de prendre une seconde femme pour me servir et me secourir dans mes infirmités.

Vous me fites l'amitié de m'écrire, au commencement de 1766, lorsque je vous demandais d'être inscrit sur la feuille de vos bienfaits, que j'avais attendu trop tard, que j'en serais puni, que j'attendrais; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moisson, que tout le monde avait glané, hors moi, parce que je ne m'étais pas présenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence; vous ajoutiez, de la manière la plus agréable et la plus consolante, que vous m'aimiez comme on aime dans la jeunesse.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes et vous poursuivîtes, sur la fin de la régence, de faire mettre sur ma tête la moitié de votre pension, et comme, par vos instances, M. le duc de *Melun* s'intéressa au succès de ce projet sous le ministère de M. le duc. Mais les tristes événemens qui se succédèrent coup sur coup, renversèrent une si rare marque d'amitié et de bienfaisance dont la gazette de Hollande fit une mention particulière. C'est ce qui m'a toujours encouragé de vous dire, s'il en était besoin, comme *Horace* le dit à *Mécène* en lui rappelant ses bienfaits: *Nec si plura velim, tu dare deneges;* et c'est ce qui me fesait dire dernièrement à table, chez M. le lieutenant civil, qu'il n'y avait que M. de *Voltaire* à qui je pusse demander avec plaisir, et de qui je pusse recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parce que je suis trop plein de petits chagrins domestiques.

## NOTE.

*Sur M. de Voltaire, et faits particuliers concernant ce grand-homme, recueillis par moi (*) pour servir à son hiſtoire, par M. l'abbé du Vernet.*

L'amitié d'un grand-homme eſt un bienfait des Dieux.

OEDIPE, acte Ier, ſcène Iere.

PUIS-JE ne pas me glorifier d'un titre qui a fait à la fois mon état, ma fortune et le bonheur de ma vie? L'extrait que j'en vais donner juſtifiera l'épigraphe que j'ai choiſie, et qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuſe.

La paix de 1748, en rappelant les plaiſirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle inſtitution de quelques ſociétés bourgeoiſes qui ſe réunirent pour le ſeul plaiſir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de *Soyecourt*, au faubourg Saint-Honoré; la ſeconde, à l'hôtel de *Clermont-Tonnerre*, au Marais; la troiſième, à l'hôtel de *Jabac*, rue Saint-Méri. C'eſt de ce dernier théâtre dont je ſuis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouiſſaient alors de quelque célébrité ſur ces différens théâtres, et dont quelques-uns ſe ſont fixés dans nos provinces, je ſuis le ſeul qui ſoit reſté à Paris; et c'eſt une faveur que je dois plus à ma bonne étoile qu'à la ſupériorité de mon talent. Voici comment la choſe eſt arrivée.

Le propriétaire de l'hôtel de *Jabac*, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la ſalle que nous occupions, nous mit dans la néceſſité de demander à

(*) *Le Kain.*

meſſieurs les comédiens de *Clermont-Tonnerre*, la permiſſion de jouer alternativement avec eux ſur leur théâtre; traité qui fut ſtipulé entre eux et nous au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par Sidney et George-Dandin.

Il n'eſt pas difficile de ſe figurer que la concurrence de ces deux ſociétés excita dans le public quelques conteſtations dont le réſultat ne pouvait être favorable aux uns ſans diminuer de la conſidération dont les autres avaient joui juſqu'alors. On était partagé ſur les talens de meſſieurs *tels* et *tels*, ſur ceux des demoiſelles *telles* et *telles*. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres; mais ces dernières avaient plus d'uſage du théâtre, plus de grâce, plus de fineſſe, &c. C'eſt ainſi que le public s'amuſait et prenait parti, ſoit pour meſſieurs de *Tonnerre*, ſoit pour meſſieurs de *Jabac*. Mais qui pourra jamais croire qu'une ſociété de jeunes gens, qui réuniſſait le plaiſir et la décence, pût exciter la jalouſie et les plaintes des grands chantres de *Melpomène*?

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre théâtre; et ce fut un prêtre janſéniſte qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé de *Chauvelin*, conſeiller-clerc au parlement de Paris, daigna s'intéreſſer pour des élèves contre leurs maîtres, et nous fit jouer le Mauvais riche, comédie nouvelle en cinq actes et en vers, de M. d'*Arnaud*. La pièce eut peu de ſuccès au jugement de la plus brillante aſſemblée qu'il y eût alors à Paris. C'était au mois de février 1750.

M. de *Voltaire* y fut invité par l'auteur; et ſoit indulgence pour M. d'*Arnaud*, ſoit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donné toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible et ſans intérêt, ce grand-homme parut aſſez content, et s'informa ſcrupuleuſement qui était celui qui avait joué le rôle de l'*amoureux*. On lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfévre de Paris, lequel jouait la comédie pour ſon plaiſir, mais

qui aſpirait réellement à en faire ſon état. Il témoigna à M. d'*Arnaud* le déſir de me connaître, et le pria de m'engager à l'aller voir le ſurlendemain.

Le plaiſir que me cauſa cette invitation fut encore plus grand que ma ſurpriſe ; mais ce que je ne pourrais peindre, c'eſt ce qui ſe paſſa dans mon ame à la vue de cet homme dont les yeux étincelaient de feu, d'imagination et de génie. En lui adreſſant la parole, je me ſentis pénétré de reſpect, d'enthouſiaſme, d'admiration et de crainte ; j'éprouvais à la fois toutes ces ſenſations, lorſque M. de *Voltaire* eut la bonté de mettre fin à mon embarras, en m'ouvrant ſes deux bras, et en *remerciant* DIEU *d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'aſſez mauvais vers.*

Il me fit enſuite pluſieurs queſtions ſur mon état, ſur celui de mon père, ſur la manière dont j'avais été élevé, et ſur mes idées de fortune. Après l'avoir ſatisfait ſur tous ces points, et après ma part d'une douzaine de taſſes de chocolat mélangé avec du café, ſeule nourriture de M. de *Voltaire* depuis cinq heures du matin juſqu'à trois heures après midi, je lui répondis, avec une fermeté intrépide, que je ne connaiſſais d'autre bonheur ſur la terre que de jouer la comédie ; qu'un haſard cruel et douloureux me laiſſant le maître de mes actions, et jouiſſant d'un petit patrimoine d'environ ſept cents cinquante livres de rente, j'avais lieu d'eſpérer qu'en abandonnant le commerce et le talent de mon père, je ne perdrais rien au change ſi je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

„ Ah ! mon ami, s'écria M. de *Voltaire*, ne prenez jamais ce parti-là ; croyez-moi, jouez la comédie pour votre plaiſir, mais n'en faites jamais votre état. C'eſt le plus beau, le plus rare, le plus difficile des talens ; mais il eſt avili par des barbares et proſcrit par des hypocrites. Un jour la France eſtimera votre art, mais alors il n'y aura plus de *Baron*, plus de *le Couvreur*, plus de *Dangeville*.

Si vous voulez renoncer à votre projet, je vous prêterai dix mille francs pour commencer votre commerce, et vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez, mon ami, revenez me voir vers la fin de la semaine ; faites bien vos réflexions, et donnez-moi une réponse positive. »

Etourdi, confus, et pénétré jusqu'aux larmes des bontés et des offres généreuses de ce grand-homme que l'on disait avare, dur et sans pitié, je voulus m'épancher en remercîmens. Je commençai quatre phrases sans pouvoir en terminer une seule. Enfin, je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant ; et j'allais me retirer lorsqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués. Sans trop examiner la question, je lui proposai, assez maladroitement, de lui déclamer le grand couplet de Gustave, au second acte. *Point, point de Piron*, me dit-il avec une voix tonnante et terrible, *je n'aime pas les mauvais vers ; dites-moi tout ce que vous savez de Racine.*

Je me souvins heureusement qu'étant au collége de Mazarin, j'avais appris la tragédie entière d'Athalie, après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer. Je commençai donc la première scène, en jouant alternativement *Abner* et *Joad*. Mais je n'avais pas encore tout-à-fait rempli ma tâche, que M. de *Voltaire* s'écria aussitôt avec un enthousiasme divin : *Ah ! mon Dieu ! les beaux vers ! Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est que la poësie en est par-tout inimitable. Adieu, mon cher enfant*, ajouta-t-il en m'embrassant, *je vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour les plaisirs de Paris ; mais ne montez jamais sur un théâtre public.*

Voilà le précis le plus vrai de ma première entrevue avec M. de *Voltaire*. La seconde fut plus décisive,

puiſqu'il conſentit, après les plus vives inſtances de ma part, à me recueillir chez lui comme ſon penſionnaire, et à faire bâtir au-deſſus de ſon logement un petit théâtre où il eut la bonté de me faire jouer avec ſes nièces et toute ma ſociété. Il ne voyait qu'avec un déplaiſir horrible qu'il nous en avait coûté juſqu'alors beaucoup d'argent pour amuſer le public et nos amis.

La dépenſe que cet établiſſement momentané cauſa à M. de *Voltaire*, et l'offre déſintéreſſée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant, me prouvèrent, d'une manière bien ſenſible, qu'il était auſſi généreux et auſſi noble dans ſes procédés que ſes ennemis étaient injuſtes, en lui prêtant le vice de la ſordide économie. Ce ſont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité : c'eſt que M. de *Voltaire* m'a non-ſeulement aidé de ſes conſeils pendant plus de ſix mois, mais qu'il m'a défrayé pendant ce temps ; et que depuis que je ſuis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui de plus de deux mille écus. Il me nomme aujourd'hui ſon *grand acteur*, ſon *Garrick*, ſon *enfant chéri :* ce ſont des titres que je ne dois qu'à ſes bontés pour moi; mais ceux que j'adopte au fond de mon cœur, ſont ceux d'un *élève reſpectueux et pénétré de reconnaiſſance.*

Pourrais-je n'être pas affecté d'un ſentiment auſſi reſpectable, puiſque c'eſt à M. de *Voltaire* ſeul que je dois les premières notions de mon art, et que c'eſt à ſa ſeule conſidération que M. le duc d'*Aumont* a bien voulu m'accorder mon ordre de début au mois de ſeptembre 1750.

Il eſt réſulté de ces premières démarches que, par une perſévérance à toute épreuve, je ſuis enfin, au bout de dix-ſept mois, parvenu à ſurmonter tous les obſtacles de la ville et de la cour, et à me faire inſcrire ſur le tableau de meſſieurs les comédiens du roi, au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire tous ces détails, en

obſerver la filiation, reconnaîtra que je ſuis loin de reſſembler à ces cœurs ingrats qui rougiſſent d'un bienfait; et qui, pour conſommer leur ſcélérateſſe, calomnient indignement leurs bienfaiteurs. J'en ai connu plus d'un de cette eſpèce à l'égard de M. de *Voltaire*. J'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toutes ſortes d'états. Il a plaint les uns, mépriſé tacitement les autres, mais jamais il n'a tiré vengeance d'aucun. Les libraires, qu'il a prodigieuſement enrichis par les différentes éditions de ſes ouvrages, l'ont toujours déchiré publiquement; mais il n'y en a pas un ſeul qui ait oſé l'attaquer en juſtice, parce que tous avaient tort.

M. de *Voltaire* eſt toujours reſté fidelle à ſes amis. Son caractère eſt impétueux; ſon cœur eſt bon : ſon ame eſt compatiſſante et ſenſible. Modeſte au ſuprême degré ſur les louanges que lui ont prodigué les rois, les gens de lettres, et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer. Profond et juſte dans ſes jugemens ſur les ouvrages d'autrui, rempli d'aménité, de politeſſe et de grâces dans le commerce civil; inflexible ſur les gens qui l'ont offenſé; voilà ſon caractère deſſiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d'avoir attaqué le premier ſes adverſaires; mais après les premières hoſtilités commiſes, il s'eſt montré comme un lion ſorti de ſon repaire, et fatigué de l'aboyement des roquets qu'il a fait taire par le ſeul aſpect de ſa crinière hériſſée. Il y en a quelques-uns qu'il a écraſés en les courbant ſous ſa patte majeſtueuſe; les autres ont pris la fuite.

Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au déſeſpoir de n'avoir pu être l'ami de *Crébillon;* qu'il avait toujours eſtimé ſon talent plus que ſa perſonne, mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refuſé d'approuver Mahomet.

Je ne dirai rien de la ſublimité de ſes talens en tout genre. Il n'en eſt aucun où il n'ait répandu beaucoup d'érudition, de grâce, de goût et de philoſophie. Du

reſte, c'eſt à l'Europe entière à faire ſon éloge. Ses ouvrages répandus d'un pôle à l'autre, ſont des matériaux ſuffiſans pour l'entreprendre. Heureux celui qui ſaura les apprécier, et parler dignement d'un homme auſſi célèbre et auſſi rare. Tout le monde connaît ſa facilité pour écrire, mais perſonne n'a vu ce dont mes yeux ont été les témoins pour ſa tragédie de Zulime.

Son ſecrétaire avait égaré, ou brûlé comme brouillon inutile, le cinquième acte de cette tragédie. M. de *Voltaire* le refit de nouveau en très-peu de temps, et ſur de nouvelles idées qui lui furent ſuſcitées par les circonſtances.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de *Cicéron* dans le quatrième acte de Rome ſauvée, lorſque nous jouâmes cette pièce au mois d'auguſte 1750, ſur le théâtre de madame la ducheſſe *du Maine*, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique et de plus enthouſiaſte que M. de *Voltaire* dans ce rôle. C'était en vérité, *Cicéron* lui-même tonnant de la tribune aux harangues ſur le deſtructeur de la patrie, des lois, des mœurs et de la religion. Je me ſouviendrai toujours que madame la ducheſſe *du Maine*, après lui avoir témoigné ſon étonnement et ſon admiration ſur ce nouveau rôle qu'il venait de compoſer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de *Lentulus Sura*, et que M. de *Voltaire* lui répondit : *Madame, c'eſt le meilleur de tous.* Ce pauvre hère qu'il traitait avec tant de bonté, c'était moi-même; et ce n'était pas ce qui flatta le plus les marquis, les comtes et les chevaliers dont j'étais alors le camarade.

Je ne finirai point cet article ſans citer encore quelques anecdotes qui ſont à ma connaiſſance, et qui ſerviront peut-être à donner encore quelques idées particulières du caractère de M. de *Voltaire*.

Perſonne n'ignore qu'à la mort du célèbre *Baron*,

ainſi qu'à la retraite de *Beaubourg*, l'emploi tragique et comique de ces deux grands comédiens fut donné à *Sarraſin* qui ne ſuivait alors que de bien loin les traces de ſes maîtres. C'eſt ce qui lui attira une aſſez bonne plaiſanterie de M. de *Voltaire*, lorſque ce dernier le chargea du rôle du Brutus dans la tragédie de ce nom. On répétait la pièce au théâtre, et la molleſſe de *Sarraſin* dans ſon invocation au dieu *Mars*, le peu de fermeté, de grandeur et de majeſté qu'il mettait dans tout le premier acte, impatienta tellement M. de *Voltaire*, qu'il lui dit avec une ironie ſanglante ; *Monſieur, ſongez-donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les conſuls Romains, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme ſi vous diſiez : Ah! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie!*

Il réſulta de ce nouveau genre de donner des leçons, que *Sarraſin* n'en fut ni plus vigoureux ni plus mâle, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, et qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les choſes pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les paſſions avec énergie. On ne lui vit jamais l'ame de *Mithridate* ni la nobleſſe d'*Auguſte*.

L'on connaît la célébrité que mademoiſelle *Dumeſnil* s'était acquiſe dans le rôle de *Mérope*, et qu'elle a conſtamment ſoutenue pendant vingt ans ; cette même célébrité ne fut cependant pas à l'abri du ſarcaſme de M. de *Voltaire*. Lorſqu'il fit répéter Mérope pour la première fois, il trouvait que cette fameuſe actrice ne mettait ni aſſez de force ni aſſez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective *Polifonte. Il faudrait*, lui dit mademoiſelle *Dumeſnil*, *avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. Eh, vraiment oui, Mademoiſelle*, lui répondit M. de *Voltaire*, *c'eſt le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts*. Je crois que M. de *Voltaire* diſait alors une grande vérité.

Il était un jour queſtionné ſur la préférence que les uns accordaient à mademoiſelle *Dumeſnil* ſur mademoiſelle *Clairon*, et ſur l'enthouſiaſme que cette dernière excitait au grand regret de celle qui lui avait ſervi de modèle. Ceux qui tenaient encore au vieux goût, prétendaient que pour attacher l'ame, la remuer et la déchirer, *il fallait avoir*, comme mademoiſelle *Dumeſnil*, *de la machine à Corneille*, et que mademoiſelle *Clairon* n'en avait point. *Elle l'a dans la gorge*, s'écria M. de *Voltaire :* et la queſtion fut jugée.

Une très-jeune et jolie demoiſelle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de Palmire dans Mahomet, ſur le théâtre de M. de *Voltaire*. Cette aimable enfant qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre ſon tyran. Elle n'était que jeune, jolie et intéreſſante ; auſſi M. de *Voltaire* s'y prit-il à ſon égard avec plus de douceur, et pour lui remontrer combien elle était éloignée de la ſituation de ſon rôle, il lui dit : » Mademoiſelle, figurez-vous que Mahomet eſt un impoſteur, un fourbe, un ſcélérat qui a fait poignarder votre père, qui vient d'empoiſonner votre frère, et qui, pour couronner ſes bonnes œuvres, veut abſolument coucher avec vous. Si tout ce petit manège vous fait un certain plaiſir, ah, vous avez raiſon de le ménager comme vous faites ; mais pour le peu que cela vous répugne, voici, Mademoiſelle, comme il faut vous y prendre. »

Alors M. de *Voltaire* répétant lui-même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuſe qu'elle joignait le précepte à l'exemple. Elle devint par la ſuite une actrice très-agréable.

En 1755, étant aux Délices, près de Genève, dans la maiſon que M. de *Voltaire* venait d'acquérir du procureur général *Tronchin*, je devins le dépoſitaire de

l'Orphelin de la Chine que l'auteur avait fait d'abord en trois actes, et qu'il nommait ſes *magots*. C'eſt en conférant avec lui ſur cet ouvrage d'un caractère noble et d'un genre auſſi neuf, qu'il me dit : » Mon ami, vous avez les inflexions de la voix naturellement douces, gardez-vous bien d'en laiſſer échapper quelques-unes dans le rôle de *Gengis*. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre qui, en careſſant ſa femelle, lui enfonce ſes griffes dans les reins. Si vos camarades trouvent quelques longueurs dans le cours de l'ouvrage, je leur permets de faire des coupures; ce ſont des citoyens qu'il faut quelquefois ſacrifier au ſalut de la république ; mais faites en ſorte que l'on en uſe modérément, car les faux connaiſſeurs ſont ſouvent plus à craindre, pour ces ſortes de changemens, que ceux qui ſont bonnement ignorans. »

Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1762, M. de *Voltaire* eut la fantaiſie de faire jouer ſur ſon petit théâtre ſa tragédie de l'Orphelin de la Chine. Le libraire *Cramer* s'était exercé avec M. le duc de *Villars* ſur le rôle de *Gengis*. Il n'y a perſonne qui ne ſoit inſtruit de la prétention de ce grand ſeigneur pour bien enſeigner à jouer la comédie. Auſſi fit-il de ſon élève *Cramer* un froid et plat déclamateur; et c'eſt ce dont M. de *Voltaire* ne tarda pas à s'apercevoir. Dès la première répétition, il ſentit plus que jamais que l'on pouvait être en même temps duc, bel eſprit, et le fils d'un grand-homme, mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnaient du talent pour exercer les beaux arts, des connaiſſances pour les approfondir, et du goût pour les bien juger.

M. de *Voltaire* ſe mit à perſifler ſon *Cramer*, et promit de le tourmenter juſqu'à ce qu'il eût changé ſa diction. Le fidelle génevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que ſon maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter

de nouveau ſon rôle avec M. de *Voltaire*, qui s'apercevant d'un très-grand changement, s'écria avec joie à madame *Denis : Ma nièce, Dieu ſoit loué ! Cramer a dégorgé ſon duc.*

Depuis plus de trente ans l'on n'avait pas encore vu de cabale auſſi forte que celle qui s'éleva contre M. de *Voltaire* à la première repréſentation de la tragédie d'Oreſte (ſi toutefois on en excepte celle qui fut faite contre Adélaïde du Gueſclin) ſifflée depuis trois heures juſqu'à huit. Cependant la plus ſaine partie du public, celle dont le jugement ſeul demeure, parce qu'il eſt impartial, l'emportait de temps en temps ſur les fanatiques de *Crébillon*, et témoignait alors ſa ſatisfaction par les acclamations les moins ſuſpectes. C'eſt dans un de ces momens de tranſport et d'ivreſſe que M. de *Voltaire* s'élançant à mi-corps de ſa loge, ſe mit à crier de toutes ſes forces : *Applaudiſſez, applaudiſſez, braves Athéniens, c'eſt du Sophocle tout pur.*

Cette franchiſe et cette admirable préſence d'eſprit caractériſaient à chaque heure du jour l'homme unique dont nous avons recueilli quelques anecdotes. En voici une qui le montre tel que la nature l'avait formé, c'eſt-à-dire vif, éloquent et toujours philoſophe.

En 1743, à la troiſième ou quatrième repréſentation de Mérope, M. de *Voltaire* fut frappé d'un défaut de dialogue dans les rôles de *Polifonte* et d'*Erox*. De retour de chez madame la marquiſe *du Châtelet* où il avait ſoupé, il rectifia ce qui lui avait paru vicieux dans cette ſcène du premier acte, fit un paquet de ſes corrections, et donna ordre à ſon domeſtique de les porter chez le ſieur *Paulin*, homme très-eſtimable, mais acteur très-médiocre, et qu'il élevait, diſait-il, à la brochette, pour jouer les tyrans. Le domeſtique obſerva à ſon maître qu'il était plus de minuit, et qu'à cette heure il lui était impoſſible de réveiller M. *Paulin*. *Va, va*, lui répliqua l'auteur de Mérope, *les tyrans ne dorment jamais.*

# DECLARATION

*De M. de Voltaire au roi de Pruſſe, remiſe de ſa main au miniſtre de ſa Majeſté à Francfort*, 1753.

Je ſuis mourant; je proteſte devant DIEU et devant les hommes que n'étant plus au ſervice de ſa Majeſté le roi de Pruſſe, je ne lui ſuis pas moins attaché, ni moins ſoumis à ſes volontés pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Il m'arrête à Francfort pour le livre de ſes poëſies dont il m'avait fait préſent. Je reſte en priſon juſqu'à ce que le livre revienne de Hambourg. J'ai rendu au miniſtre de ſa Majeſté pruſſienne à Francfort toutes les lettres que j'avais conſervées de ſa Majeſté, comme des marques chères des bontés dont elle m'avait honoré. Je rendrai à Paris toutes les autres lettres qu'il pourra me redemander.

Sa Majeſté veut ravoir un contrat qu'elle avait daigné faire avec moi; je ſuis aſſurément prêt à le rendre comme tout le reſte, et dès qu'il ſera retrouvé, je le rendrai ou le ferai rendre. Cet écrit, qui n'était point un contrat, mais un pur effet de la bonté du roi, ne tirant à aucune conſéquence, était ſur un papier de la moitié plus petit que celui que d'*Arget* porta de ma chambre à l'appartement du roi à Potſdam. Il ne contenait autre choſe que des remercîmens de ma part, de la penſion dont ſa Majeſté me gratifiait avec la permiſſion du roi mon maître, de celle qu'il accordait à ma nièce après ma mort, et de la croix et de la clef de chambellan.

Le roi de Pruſſe avait daigné mettre au bas de ce petit feuillet, autant qu'il m'en ſouvient: *Je ſigne de*

*grand cœur le marché que j'avais envie de faire il y a plus de quinze ans.* Ce papier, abſolument inutile à ſa Majeſté, à moi, au public, ſera certainement rendu dès qu'il ſera retrouvé parmi mes autres papiers. Je ne peux, ni ne veux en faire le moindre uſage. Pour lever tout ſoupçon, je me déclare criminel de lèſe-Majeſté envers le roi de France mon maître, et le roi de Pruſſe, ſi je ne rends le papier à l'inſtant qu'il ſera entre mes mains.

Ma nièce, qui eſt auprès de moi dans ma maladie, s'engage ſous le même ſerment à le rendre ſi elle le retrouve. En attendant que je puiſſe avoir communication de mes papiers à Paris, j'annulle entièrement ledit écrit; je déclare ne prétendre rien de ſa Majeſté le roi de Pruſſe, et je n'attends rien dans l'état cruel où je ſuis que la compaſſion que doit ſa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avait tout ſacrifié et qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a ſervi avec zèle, qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à ſa perſonne, et qui comptait ſur la bonté de ſon cœur. Je ſuis obligé de dicter, ne pouvant écrire. Je ſigne avec le plus profond reſpect, la plus pure innocence, et la douleur la plus vive.

*Voltaire.*

# LES J'AI VU,

*Attribués fauſſement à M. de Voltaire, et qui le firent mettre à la Baſtille, ſous la régence, en* 1716.

Tristes et lugubres objets,
J'ai vu la Baſtille et Vincennes,
Le Châtelet, Bicêtre, et mille priſons pleines
De braves citoyens, de fidelles ſujets :
J'ai vu la liberté ravie,
De la droite raiſon la règle pourſuivie :
J'ai vu le peuple gémiſſant
Sous un rigoureux eſclavage :
J'ai vu le ſoldat rugiſſant
Crever de faim, de ſoif, de dépit et de rage :
J'ai vu les ſages contredits,
Leurs remontrances inutiles :
J'ai vu des magiſtrats vexer toutes les villes
Par des impôts crians et d'injuſtes édits :
J'ai vu ſous l'habit d'une femme (*)
Un démon nous donner la loi,
Sacrifier ſon Dieu, ſa religion, ſon ame
Pour ſéduire l'eſprit d'un trop crédule roi :
J'ai vu un homme épouvantable, (**)
Ce barbare ennemi de tout le genre-humain,
Exercer dans Paris, les armes à la main,
Une police abominable :
J'ai vu les tyrans impunis :
J'ai vu les gens d'honneur perſécutés, bannis :

(*) Madame de *Maintenon*.
(**) M. d'*Argenſon*.

J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante,
La vérité trahie, et la foi chancellante :
J'ai vu le lieu saint avili ;
J'ai vu Port-royal aboli ;
J'ai vu l'action la plus noire
Qui puisse jamais arriver ;
L'eau de tout l'Océan ne pourrait la laver,
Et nos derniers neveux auront peine à la croire :
J'ai vu dans ce séjour par la grâce habité,
Des sacriléges, des profanes
Remuer et tourmenter les mânes
Des corps marqués au sceau de l'immortalité.
Ce n'est pas tout encor ; j'ai vu la prélature
Se vendre, ou devenir le prix de l'imposture :
J'ai vu les dignités en proie aux ignorans :
J'ai vu les gens de rien tenir les premiers rangs :
J'ai vu de saints prélats devenir la victime
Du feu divin qui les anime.
O temps ! ô mœurs ! j'ai vu dans ce siècle maudit
Ce cardinal, l'ornement de la France
Plus grand encor, plus saint qu'on ne le dit,
Ressentir les effets d'une horrible vengeance :
J'ai vu l'hypocrite honoré :
J'ai vu, c'est tout dire, le jésuite adoré.
J'ai vu ces maux sous le règne funeste
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda, par vengeance, à nos désirs ardens :
J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

*Fin de Pièces justificatives.*

MEMOIRES

# MEMOIRES

## POUR SERVIR A LA VIE

# DE M. DE VOLTAIRE,

## ECRITS PAR LUI-MEME.

# AVERTISSEMENT

## *DES EDITEURS.*

NOUS imprimons ici ces mémoires singuliers dont une partie seulement a été refondue dans les *commentaires sur la vie et les ouvrages de l'auteur de la Henriade.* (*)

*Voltaire* les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, et ensuite les abandonna. Il est même très-vraisemblable qu'il les avait oubliés, et que même long-temps avant de mourir il n'avait plus l'idée de les laisser après lui.

Une copie trouvée dans ses papiers, fut imprimée quelque temps après sa mort ; elle fut lue par *Frédéric* qui parut insensible à ce qu'elle renfermait d'injurieux, sans doute parce que sa raison lui fit apercevoir que les traits lancés contre son avarice, sa dureté, et ses prétentions poëtiques, paraissent renfermer tout ce qu'un sentiment de vengeance avait pu rassembler contre lui, donnaient plus de poids à ce qu'on disait, dans le même ouvrage, de son génie et de son courage.

(*) Mélanges littéraires, tome II.

Ces mémoires assurent en effet au roi de Prusse tout ce qu'ils ne lui ôtent point; et dans ce sens, les satires dont les auteurs sont instruits, et respectent les vraisemblances, servent souvent plus la renommée de ceux qui en sont l'objet, qu'un silence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire de s'accréditer, et expose les historiens à devenir l'écho des calomnies populaires.

# MEMOIRES

## POUR SERVIR A LA VIE

## DE M. DE VOLTAIRE,

### ECRITS PAR LUI-MEME.

J'ETAIS las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilége du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu-près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne, pour y cultiver son esprit loin du tumulte du monde: c'était madame la marquise *du Châtelet*, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de *Breteuil*, lui avait fait apprendre le latin qu'elle possédait comme madame *Dacier;* elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'*Horace*, de *Virgile* et de *Lucrèce;* tous les ouvrages philosophiques de *Cicéron* lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni

plus de juſteſſe d'eſprit, et plus de goût, avec plus d'ardeur de s'inſtruire; elle n'aimait pas moins le monde et tous les amuſemens de ſon âge et de ſon ſexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'enſevelir dans un château délabré ſur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très-ingrat et très-vilain. Elle embellit ce château qu'elle orna de jardins aſſez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très-beau cabinet de phyſique. Nous eûmes une bibliothéque nombreuſe. Quelques ſavans vinrent philoſopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre *Kœnig*, qui eſt mort profeſſeur à la Haie, et bibliothécaire de madame la princeſſe d'*Orange*. *Maupertuis* vint avec *Jean Bernouilli;* et dès-lors *Maupertuis*, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette paſſion qui lui a été toujours très-chère.

J'enſeignai l'anglais à madame *du Châtelet*, qui au bout de trois mois le ſut auſſi bien que moi, et qui liſait également *Locke*, *Newton* et *Pope*. Elle apprit l'italien auſſi vîte; nous lûmes enſemble tout *le Taſſe* et tout l'*Arioſte*. De ſorte que quand *Algarotti* vint à Cirey où il acheva ſon *Neutonianiſmo per le dame*, il la trouva aſſez ſavante dans ſa langue pour lui donner de très-bons avis dont il profita. *Algarotti* était un vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, ſavait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous inſtruire dans cette délicieuſe retraite, ſans nous informer de ce qui ſe paſſait dans le reſte du monde. Notre plus grande attention ſe tourna long-temps du côté de *Leibnitz*

et de *Newton*. Madame *du Châtelet* s'attacha d'abord à *Leibnitz*, et développa une partie de son système dans un livre très-bien écrit, intitulé : *Institutions de physique*. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornemens étrangers : cette afféterie n'entrait point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision et l'élégance composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de *Leibnitz*, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que *Leibnitz* a pensé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systêmes, et s'attacha aux découvertes du grand *Newton*. Elle traduisit en français tout le livre des principes mathématiques ; et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. *Clairault*, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition ; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai Alzire, Mérope, l'Enfant prodigue, Mahomet. Je travaillai pour elle à un essai sur l'Histoire générale depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de *Charlemagne*, parce que c'est celle où *Bossuet* s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand-homme. Cependant elle n'était pas contente de l'Histoire universelle de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente ; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de *Bossuet*

roulât ſur une nation auſſi mépriſable que celle des Juifs.

Après avoir paſſé ſix années dans cette retraite, au milieu des ſciences et des arts, il fallut que nous allaſſions à Bruxelles, où la maiſon *du Châtelet* avait depuis long-temps un procès conſidérable contre la maiſon de *Honsbrouk*. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illuſtre et infortuné grand-penſionnaire de *Witt*, qui était premier préſident de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothèques de l'Europe, qui me ſervit beaucoup pour l'Hiſtoire générale; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare et qui me fut plus ſenſible: j'accommodai le procès pour lequel les deux maiſons ſe ruinaient en frais depuis ſoixante ans. Je fis avoir à M. le marquis *du Châtelet* deux cents vingt mille livres, argent comptant; moyennant quoi tout fut terminé.

Lorſque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Pruſſe *Frédéric Guillaume*, le moins endurant de tous les rois, ſans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'eſt fait une réputation ſi ſingulière, entretenait un commerce aſſez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui ſe reſſemblaſſent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable vandale, qui dans tout ſon règne n'avait ſongé qu'à amaſſer de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il ſe pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais ſujets ne furent plus pauvres que les ſiens, et jamais roi ne

fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vîte le peu d'argent qu'elle en avait tiré; et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges; de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que quand ce même juge ne payait pas le roi, le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille fesait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parens donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de *Knipausen*, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage : le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur le champ trente mille livres à son trésor; elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un ministre à la Haie nommé *Luicius* : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé; ce pauvre homme pour se chauffer fit couper quelques arbres dans le

jardin d'Hons-lardik, appartenant pour lors à la maiſon de Pruſſe; il reçut bientôt après des dépêches du roi ſon maître qui lui retenaient une année d'appointemens. *Luicius* déſeſpéré ſe coupa la gorge avec le ſeul raſoir qu'il eût : un vieux valet vint à ſon ſecours, et lui ſauva malheureuſement la vie. J'ai retrouvé depuis ſon Excellence à la Haie, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la vieille cour;* palais appartenant au roi de Pruſſe, et où ce pauvre ambaſſadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie eſt une république en comparaiſon du deſpotiſme exercé par *Frédéric Guillaume*. C'eſt par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entaſſer dans les caves de ſon palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il ſe donna le plaiſir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent maſſif, dans leſquels l'art ne ſurpaſſait pas la matière. Il donna auſſi à la reine ſa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, juſqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et juſqu'aux cafetières.

Le monarque ſortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuiſſes; et quand il achetait un habit neuf, il feſait ſervir ſes vieux boutons. C'eſt dans cet équipage que ſa majeſté, armée d'une groſſe canne de ſergent, feſait tous les jours la revue de ſon régiment de géans. Ce régiment était ſon goût favori et ſa plus grande

dépenſe. Le premier rang de ſa compagnie était compoſé d'hommes dont le plus petit avait ſept pieds de haut : il les feſait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Aſie. J'en vis encore quelques-uns après ſa mort. Le roi ſon fils qui aimait les beaux hommes et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine ſa femme en qualité d'édukes. Je me ſouviens qu'ils accompagnèrent un vieux carroſſe de parade qu'on envoya au-devant du marquis de *Beauvau* qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi *Frédéric Guillaume* qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de ſon père, n'avait pu ſe défaire de cet énorme carroſſe dédoré. Les édukes qui étaient aux portières pour le ſoutenir, en cas qu'il tombât, ſe donnaient la main par-deſſus l'impériale.

Quand *Frédéric Guillaume* avait fait ſa revue, il allait ſe promener par la ville ; tout le monde s'enfuyait au plus vîte : s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait ſon temps dans la rue : *Va-t-en chez toi, gueuſe ; une honnête femme doit être dans ſon ménage.* Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon ſoufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'eſt ainſi qu'il traitait auſſi les miniſtres du ſaint évangile quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger ſi ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'eſprit, de grâces, de politeſſe et d'envie de plaire, qui cherchait à s'inſtruire, et qui feſait de la muſique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait

au feu : le prince jouait-il de la flûte, le père caſſait la flûte, et quelquefois traitait ſon Alteſſe royale comme il traitait les dames et les prédicans à la parade.

Le prince, laſſé de toutes les attentions que ſon père avait pour lui, réſolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, ſans bien ſavoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, *Kat* et *Keit*, devaient l'accompagner. *Kat* était le fils unique d'un brave officier général. *Keit* était gendre de cette même baronne de *Knipauſen* à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfans. Le jour et l'heure étaient déterminés; le père fut informé de tout; on arrêta en même temps le prince et ſes deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princeſſe *Guillemine* ſa fille, qui depuis a épouſé le prince margrave de Bareith, était du complot; et comme il était expéditif en fait de juſtice, il la jeta, à coups de pieds, par une fenêtre qui s'ouvrait juſqu'au plancher. La reine mère qui ſe trouva à cette expédition dans le temps que *Guillemine* allait faire le ſaut, la retint à peine par ſes jupes. Il en reſta à la princeſſe une contuſion au-deſſous du teton gauche, qu'elle a conſervée toute ſa vie comme une marque des ſentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une eſpèce de maîtreſſe, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie

à Potſdam. Elle jouait du clavecin aſſez mal ; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il ſe trompait; ſa vocation n'était pas pour le ſexe. Cependant comme il avait fait ſemblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiſelle le tour de la place de Potſdam, conduite par le bourreau qui la fouettait ſous les yeux de ſon fils.

Après l'avoir régalé de ce ſpectacle, il le fit transférer à la citadelle de Cuſtrin, ſituée au milieu d'un marais. C'eſt là qu'il fut enfermé ſix mois, ſans domeſtiques, dans une eſpèce de cachot; et au bout de ſix mois on lui donna un ſoldat pour le ſervir. Ce ſoldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, ſervit en plus d'une manière à amuſer le priſonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis ſa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier miniſtre, avec toute l'inſolence que ces deux poſtes peuvent inſpirer.

Le prince était depuis quelques ſemaines dans ſon château de Cuſtrin, lorſqu'un vieil officier, ſuivi de quatre grenadiers, entra dans ſa chambre, fondant en larmes. *Frédéric* ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de ſon ami *Kat* ſur un échafaud dreſſé immédiatement ſous la croiſée. Il tendit la main à *Kat*, et s'évanouit. Le père était préſent à ce ſpectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à *Keit*, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des ſoldats pour le prendre :

il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément *Frédéric Guillaume.*

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne fesait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz fils aîné du czar *Pierre I.*

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé, pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur *Charles VI*, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de *Sekendorff* au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de *Sekendorff*, que j'ai vu depuis en Saxe où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même *Sekendorff* qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg* (*). Après cela, servez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de

(*) J'ai donné à l'électeur Palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.

l'empereur et les larmes de la reine de Pruſſe obtinrent la liberté du prince héréditaire qui ſe mit à faire des vers et de la muſique plus que jamais. Il liſait *Leibnitz*, et même *Wolf* qu'il appelait un compilateur de fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les ſciences à la fois.

Comme ſon père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout conſiſtait en revues, il employa ſon loiſir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba ſur moi. C'était des lettres en vers; c'était des traités de métaphyſique, d'hiſtoire, de politique. Il me traitait d'homme divin : je le traitais de *Salomon*. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaiſes dans le recueil de mes œuvres; et heureuſement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très-belle écritoire de *Martin;* il eut la bonté de me faire préſent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux eſprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune courlandais nommé *Keyſerling*, qui feſait auſſi des vers français tant bien que mal, et qui en conſéquence était alors ſon favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières deſſinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette deviſe : *L'eſpérance du genre-humain*. Pour moi, ſi j'avais voulu concevoir des eſpérances perſonnelles, j'en étais très en droit,

car on m'écrivait *mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles; et il commença par envoyer en France en ambassade extraordinaire un manchot nommé *Camas*, ci-devant français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. *Camas*, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. Courez vîte, dit madame *du Châtelet;* on vous envoie surement les diamans de la couronne. Je courus, je trouvai l'ambassadeur qui pour toute valise avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance, sur les marques liquides des bontés de sa majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec *Camas*.

Mon *Salomon* était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits états qui allaient depuis Gueldres jusqu'à la mer Baltique, de voir incognito les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg sous le nom du

du comte *du Four*, riche seigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; et *Algarotti*, qui s'était déjà attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de *Bachaumont* et de *Chapelle*, c'est-à-dire, autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

„ Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéressés,
De la faim nous voyant pressés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une chaumière infernale
En nous empoisonnant nous volaient nos écus.
O siècle différent du temps de Lucullus !

Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés; ce n'était pas tout : nous essuyâmes encore bien des accidens; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes, on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois;
D'autres pour des filous courtois;
D'autres pour gens de connaissance.
Parfois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux remplis d'impertinence.

Le maître de la poſte de Kehl nous ayant aſſuré qu'il n'y avait point de ſalut ſans paſſe-port, et voyant que le cas nous mettait dans la néceſſité abſolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes pruſſiennes que j'avais ſur mon cachet nous ſecondèrent merveilleuſement.

Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corſaire de la douane et le viſiteur parurent contens de nos preuves.

Ces ſcélérats nous épiaient;
D'un œil le paſſe-port liſaient,
De l'autre lorgnaient notre bourſe.
L'or, qui toujours fut de reſſource,
Par lequel Jupin jouiſſait
De Danaé qu'il careſſait;
L'or par qui Céſar gouvernait
Le monde, heureux ſous ſon empire;
L'or plus Dieu que Mars et l'Amour;
Ce même or fut nous introduire
Le ſoir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poëtes, et que ſa philoſophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont ſon père avait fait proviſion.

De Strasbourg il alla voir ſes Etats de la baſſe Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognitò* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maiſon; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuſe, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui préſenter mes profonds hommages. *Maupertuis* qui

avait déjà ſes vues, et qui était poſſédé de la rage d'être préſident d'une académie, s'était préſenté de lui-même, et logeait avec *Algarotti* et *Keyſerling* dans un grenier de ce pâlais. Je trouvai à la porte de la cour un ſoldat pour toute garde. Le conſeiller privé *Rambonet*, miniſtre d'Etat, ſe promenait dans la cour en ſoufflant dans ſes doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, ſales, un chapeau troué, une vieille perruque de magiſtrat dont un côté entrait dans une de ſes poches, et l'autre paſſait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'Etat importante; et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de ſa Majeſté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat, de deux pieds et demi de large, ſur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi qui ſuait et qui tremblait ſous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaiſſance par lui tâter le pouls, comme ſi j'avais été ſon premier médecin. L'accès paſſé, il s'habilla, et ſe mit à table. *Algarotti*, *Keyſerling*, *Maupertuis*, et le miniſtre du roi auprès des Etats-Généraux, nous fûmes du ſouper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté, et des androgynes de *Platon*.

Le conſeiller *Rambonet* était pendant ce temps-là monté ſur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liége, où il inſtrumenta au nom du roi ſon maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Véſel mettaient

la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poëtique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des grâces; et de plus il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé *Desfontaines* et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de *Machiavel*. Si *Machiavel* avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice; et dans son enthousiasme il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles pour le corriger et le faire imprimer; et j'en avais déjà

fait préſent à un libraire d'Hollande, nommé *Van Duren*, le plus inſigne fripon de ſon eſpèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer l'*Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Pruſſe, qui avait cent millions dans ſes coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du conſeiller *Rambonet*. Je jugeai que mon *Salomon* ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laiſſé ſoixante et ſix mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes ; il les augmentait, et paraiſſait avoir envie de s'en ſervir à la première occaſion.

Je lui repréſentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer ſon livre préciſément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit ſervice ; mais le libraire demanda tant d'argent que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorſque j'étais en Hollande occupé de cette beſogne, l'empereur *Charles VI* mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigeſtion de champignons qui lui cauſa une apoplexie ; et ce plat de champignons changea la deſtinée de l'Europe. Il parut bientôt que *Frédéric II*, roi de Pruſſe, n'était pas auſſi ennemi de *Machiavel* que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans ſa tête le projet de ſon invaſion en Siléſie, il ne m'appela pas moins à ſa cour.

Je lui avais déjà ſignifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à

l'ambition, que j'étais attaché à madame *du Châtelet*, et que philosophe pour philosophe j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de *Fleuri* m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour l'*Anti-Machiavel*, et pour l'auteur; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de *Beauvau*, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de *Marie-Thérèse*, reine de Hongrie et de Bohême, fille de *Charles VI*; qu'il voulait appuyer l'élection à l'empire de *François de Lorraine*, grand duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattans, bien pourvus de tout, et bien disciplinés; il dit au marquis de *Beauvau* en montant à cheval: *Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons.*

Il a écrit depuis l'hiſtoire de cette conquête; il me l'a montrée toute entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus ſoin de le tranſcrire de préférence, comme un monument unique.

*Que l'on joigne à ces conſidérations, des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère; c'étaient les raiſons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèſe, reine de Bohême et d'Hongrie.* Et quelques lignes enſuite, il y avait ces propres mots : *L'ambition, l'intérêt, le déſir de faire parler de moi, l'emportèrent; et la guerre fut réſolue.*

Depuis qu'il y a des conquérans, ou des eſprits ardens qui ont voulu l'être, je crois qu'il eſt le premier qui ſe ſoit ainſi rendu juſtice. Jamais homme peut-être n'a plus ſenti la raiſon, et n'a plus écouté ſes paſſions. Ces aſſemblages de philoſophie et de déréglemens d'imagination ont toujours compoſé ſon caractère.

C'eſt dommage que je lui aye fait retrancher ce paſſage quand je corrigeai depuis tous ſes ouvrages : un aveu ſi rare devait paſſer à la poſtérité, et ſervir à faire voir ſur quoi ſont fondées preſque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poëtes, hiſtoriens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Siléſie quand le baron de *Gotter*, ſon miniſtre à Vienne, fit à *Marie-Thérèſe* la propoſition incivile de céder de bonne grâce au roi électeur ſon maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Pruſſe lui

prêterait trois millions d'écus, et ferait ſon mari empereur.

*Marie-Thérèſe* n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit; et cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux riſquer de tout perdre que de fléchir ſous un prince qu'elle ne regardait que comme le vaſſal de ſes ancêtres, et à qui l'empereur ſon père avait ſauvé la vie. Ses généraux raſſemblèrent à peine vingt mille hommes; ſon maréchal *Neuperg*, qui les commandait, força le roi de Pruſſe de recevoir la bataille ſous les murs de Neiſs, à Molwitz. La cavalerie pruſſienne fut d'abord miſe en déroute par la cavalerie autrichienne; et, dès le premier choc, le roi qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit juſqu'à Opelcim, à douze grandes lieues du champ où l'on ſe battait. *Maupertuis*, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à ſa ſuite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. *Maupertuis* acheta un âne deux ducats, le jour de l'action, et ſe mit à ſuivre ſa Majeſté ſur ſon âne du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la courſe; il fut pris et dépouillé par les houſards.

*Frédéric* paſſa la nuit couché ſur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, ſur les confins de la Pologne. Il était déſeſpéré, et ſe croyait réduit à traverſer la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ſes Etats, lorſqu'un de ſes chaſſeurs arriva du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide de camp. La

nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'*Anhalt*. Le maréchal de *Shwerin* qui la commandait, était un élève de *Charles XII*; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu-près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car m'étant avisé d'écrire, long-temps auparavant, l'Histoire de *Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poëme épique, j'avais comme de raison pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots*, me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de *Newton*, en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'*Agueſſeau* regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'Etat quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilége pour l'impression des Elémens de la philosophie de *Newton*.

J'étais grand admirateur de *Locke*: je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même

temps, et ſi hardie, avec laquelle il dit que nous n'en ſaurons jamais aſſez par les lumières de notre raiſon pour affirmer que DIEU ne peut accorder le don du ſentiment et de la penſée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance, on ſe déchaîna contre moi ſur cet article. Le ſentiment de *Locke* n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs liſaient S^t *Thomas* et *Queſnel*, et que le gros du monde liſait des romans. Lorſque j'eus loué *Locke*, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette diſpute, ne ſavaient ſurement ni ce que c'eſt que la *matière*, ni ce que c'eſt que l'*eſprit*. Le fait eſt que nous ne ſavons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le ſentiment et la penſée, ſans ſavoir comment; que les élémens de la matière nous ſont auſſi inconnus que le reſte; que nous ſommes des aveugles qui marchons et raiſonnons à tâtons; et que *Locke* a été très-ſage en avouant que ce n'eſt pas à nous à décider de ce que le Tout-puiſſant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques ſuccès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothéque immenſe de brochures dans leſquelles on prouvait que j'étais un mauvais poëte, athée, et fils d'un payſan.

On imprima l'hiſtoire de ma vie dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un allemand n'a pas manqué de ramaſſer tous les contes de cette eſpèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec

des perſonnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais exiſté.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de *Richelieu*, qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que ſa femme m'avait donné un beau carroſſe, et quelque autre choſe, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaiſir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles ſe multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était-là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en conſolais aiſément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excrémens de la littérature me feſaient ainſi la guerre, la France la feſait à la reine d'Hongrie : et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juſte; car après avoir ſolennellement ſtipulé, garanti, juré la pragmatique ſanction de l'empereur *Charles VI*, et la ſucceſſion de *Marie-Thérèſe* à l'héritage de ſon père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promeſſes, il ne paraiſſait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de *Fleuri* hors de ſes meſures. Il ne pouvait pas dire comme le roi de Pruſſe, que c'était la vivacité de ſon tempérament qui lui feſait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-ſix ans, et tenait les rênes de l'Etat d'une main très-faible. On s'était uni avec le roi de Pruſſe dans le temps qu'il prenait la Siléſie; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que *Marie-Thérèſe* n'en avait point. L'une

de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse ayant pendant ce temps-là mûri son courage et gagné des batailles, fesait sa paix avec les Autrichiens. *Marie* lui abandonna, à son très-grand regret, le comté de Glats avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre ; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison ; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait ; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très-négligées : quelques personnes avaient des

meubles ; la plupart même portaient des chemises ; car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons ; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en fesait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le *Salomon* du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet qui lui demeura long-temps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire et son crédit, pour avoir fait *Charles VII* empereur ; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de *Fleuri* mourut le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus long-temps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction ; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez madame la maréchale de *Villars*, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques-unes de ſes lettres. *Fréjus* était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plutôt qu'il avait pu. Le maréchal de *Villeroi*, qui ne ſavait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale ſa femme, le fit nommer par *Louis XIV* précepteur de *Louis XV;* de précepteur il devint premier miniſtre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal ſon bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un aſſez bon homme. Mais comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Pluſieurs académiciens voulurent que j'euſſe ſa place à l'académie françaiſe. On demanda, au ſouper du roi, qui prononcerait l'oraiſon funèbre du cardinal à l'académie. Le roi répondit que ce ſerait moi. Sa maîtreſſe, la ducheſſe de *Châteauroux*, le voulait; mais le comte de *Maurepas*, ſecrétaire d'Etat, ne le voulut point: il avait la manie de ſe brouiller avec toutes les maîtreſſes de ſon maître, et il s'en eſt trouvé mal.

Un vieil imbécille, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, ſe chargea par principe de conſcience de ſeconder le caprice de M. de *Maurepas*. Ce *Boyer* avait la feuille des bénéfices, le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé: il traita celle-ci comme un point de diſcipline eccléſiaſtique. Il repréſenta

que c'était offenser DIEU qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de *Maurepas* le faisait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis : une place à l'académie n'est pas une dignité bien importante, mais après avoir été nommé, il est triste d'être exclus. Vous êtes brouillé avec madame de *Châteauroux* que le roi aime, et avec M. le duc de *Richelieu* qui la gouverne, quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'académie française? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que madame de *Châteauroux* l'emporte sur M. l'évêque de *Mirepoix*, vous y opposerez-vous?... Il se recueillit un moment et me dit : *Oui, et je vous écraserai.*

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse. Et je n'eus point une place dont je me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrétement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui

devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes dans l'occasion pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de *Richelieu* et de madame de *Châteauroux*. Le roi l'adopta; et M. *Amelot*, ministre des affaires étrangères, mais ministre très-subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours, l'*anc. éveq. de Mirepoix*, en abrégé; et que son écriture était assez incorrecte, on lisait : *L'ane de Mirepoix*, au lieu de l'ancien : ce fut un sujet de plaisanteries; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de *Mirepoix*, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à *Louis XV* de ce que je le fesais, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de *Louis XV*, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui

qui m'avait exclu de l'académie, celui de faire un voyage très-agréable, et celui d'être à portée de rendre ſervice au roi et à l'État. M. de *Maurepas* entrait même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. *Amelot*, et qu'il croyait être le miniſtre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus ſingulier, c'eſt qu'il fallut mettre madame *du Châtelet* de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittaſſe pour le roi de Pruſſe; elle ne trouvait rien de ſi lâche et de ſi abominable dans le monde que de ſe ſéparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiſer, qu'elle entrerait dans le myſtère, et que les lettres paſſeraient par ſes mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, ſur mes ſimples reçus de M. de *Montmartel*. Je n'en abuſai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Pruſſe courait d'un bout à l'autre de ſes Etats pour faire des revues. Mon ſéjour ne fut pas inutile à la Haie. Je logeai dans le palais de la vieille cour qui appartenait alors au roi de Pruſſe par ſes partages avec la maiſon d'*Orange*. Son envoyé, le jeune comte de *Podevils*, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'Etat, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les réſolutions ſecrètes de leurs Hautes-puiſſances très-mal intentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon ſervice était très-agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui,

comme il avait fait dans mes précédens voyages. Il menait à Potſdam la vie qu'il a toujours menée depuis ſon avénement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il ſe levait à cinq heures du matin en été, et à ſix en hiver. Si vous voulez ſavoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de ſon grand aumônier, de ſon grand chambellan, de ſon premier gentilhomme de la chambre, de ſes huiſſiers; je vous répondrai qu'un laquais venait allumer ſon feu, l'habiller, et le raſer; encore s'habillait-il preſque tout ſeul. Sa chambre était aſſez belle; une riche baluſtrade d'argent, ornée de petits amours très-bien ſculptés, ſemblait fermer l'eſtrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothéque : et quant au lit du roi, c'était un grabat de ſangles avec un matelas mince, caché par un paravent. *Marc-Aurèle* et *Julien*, ſes deux apôtres, et les plus grands-hommes du ſtoïciſme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand ſa Majeſté était habillée et bottée, le ſtoïque donnait quelques momens à la ſecte d'*Epicure :* il feſait venir deux ou trois favoris, ſoit lieutenans de ſon régiment, ſoit pages, ſoit édukes, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir, reſtait demi-quart d'heure tête à tête. Les choſes n'allaient pas juſqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de ſon père, avait été fort maltraité dans ſes amours de paſſade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait

jouer le premier rôle : il fallait ſe contenter des ſeconds.

Ces amuſemens d'écoliers étant finis, les affaires d'Etat prenaient la place. Son premier miniſtre arrivait par un eſcalier dérobé, avec une groſſe liaſſe de papiers ſous le bras. Ce premier miniſtre était un commis qui logeait au ſecond étage dans la maiſon de *Federſdoff*, ce ſoldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois ſervi le roi priſonnier dans le château de Cuſtrin. Les ſecrétaires d'Etat envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi feſait mettre les réponſes à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainſi en une heure. Rarement les ſecrétaires d'Etat, les miniſtres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi ſon père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait ſi militairement, l'obéiſſance était ſi aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en bottes feſait dans ſon jardin la revue de ſon régiment des gardes : et à la même heure, tous les colonels en feſaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ſes frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à ſa table, qui était auſſi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie paſſable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il ſe retirait ſeul dans ſon cabinet, et feſait des vers juſqu'à cinq ou ſix heures. Enſuite

venait un jeune homme nommé d'*Arget*, ci-devant secrétaire de *Valori*, envoyé de France, qui sefait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures: le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient souvent de ses compositions; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut *Epaminondas* d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à *Pêne*, son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des amours qui jouaient au jeu des Encolpes, et des Gitons: quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres, et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Gréce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes; et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanterie et de mépris. DIEU était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom, n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot *Frédéric* vivait sans cour, sans conseil, et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre payſan accuſé par un prêtre d'une intrigue galante avec ſon âneſſe : on n'exécutait perſonne ſans que le roi eût confirmé la ſentence, loi très-humaine qui ſe pratique en Angleterre et dans d'autres pays; *Frédéric* écrivit au bas de la ſentence, qu'il donnait dans ſes Etats *liberté de conſcience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très-ſcandaliſé de cette indulgence, gliſſa dans un ſermon ſur *Hérode* quelques traits qui pouvaient regarder le roi ſon maître : il fit venir ce miniſtre de village à Potſdam en le citant au conſiſtoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de conſiſtoire que de meſſe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant, d'*Argens*, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de *Polnits* qui avait changé trois ou quatre fois de religion, ſe revêtirent du même habit; on mit un tome du *Dictionnaire* de *Bayle* ſur une table, en guiſe d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois miniſtres du Seigneur. *Mon frère*, lui dit le roi, *je vous demande au nom de* DIEU *ſur quel Hérode vous avez prêché....: Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans*, répondit le bon homme. *Je vous demande*, ajouta le roi, *ſi c'était Hérode premier du nom, car vous devez ſavoir qu'il y en a eu pluſieurs.* Le prêtre de village ne ſut que répondre. *Comment!* dit le roi, *vous oſez prêcher ſur un Hérode, et vous ignorez quelle était ſa famille! vous êtes indigne du ſaint miniſtère. Nous vous pardonnons cette fois, mais ſachez que nous vous excommunierons ſi jamais vous prêchez quelqu'un ſans le connaître.*

Alors on lui délivra ſa ſentence et ſon pardon. On ſigna trois noms ridicules, inventés à plaiſir. *Nous allons demain à Berlin*, ajouta le roi, *nous demanderons grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler.* Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois miniſtres : on ſe moqua de lui ; et le roi qui était plus plaiſant que libéral, ne ſe ſoucia pas de payer ſon voyage.

*Frédéric* gouvernait l'Egliſe auſſi deſpotiquement que l'Etat. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient ſe marier ailleurs. Un miniſtre lui cita un jour l'ancien Teſtament, au ſujet d'un de ces divorces : *Moïſe*, lui dit-il, *menait ſes Juifs comme il voulait ; et moi je gouverne mes Pruſſiens comme je l'entends.*

Ce gouvernement ſingulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraſte de ſtoïciſme et d'épicuréiſme, de ſévérité dans la diſcipline militaire, et de molleſſe dans l'intérieur du palais, des pages avec leſquels on s'amuſait dans ſon cabinet, et des ſoldats qu'on feſait paſſer trente-ſix fois par les baguettes ſous les fenêtres du monarque qui les regardait, des diſcours de morale, et une licence effrénée, tout cela compoſait un tableau bizarre, que peu de perſonnes connaiſſaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie préſidait dans Potſdam à tous ſes goûts. Sa table, et celle de ſes officiers et de ſes domeſtiques, étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et au lieu que chez les autres rois ce ſont des officiers de la couronne qui ſe mêlent de cette dépenſe, c'était ſon

valet de chambre *Federſdoff* qui était à la fois ſon grand-maître d'hôtel, ſon grand échanſon, et ſon grand panetier.

Soit économie, ſoit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à ſes anciens favoris, et ſurtout à ceux qui avaient riſqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme *Louis XII* ne vengeait pas les injures du duc d'*Orléans*, le roi de Pruſſe oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtreſſe qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée à Berlin au commis du bureau des fiacres ; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin ; et ſon amant lui feſait une penſion de ſoixante et dix écus qui lui a toujours été très-bien payée. Elle s'appelait madame *Shommers*, grande femme, maigre, qui reſſemblait à une ſybille, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très-beau ſpectacle pour les hommes vains, c'eſt-à-dire, pour preſque tout le monde, de le voir à table entouré de vingt princes de l'Empire, ſervi dans la plus belle vaiſſelle d'or de l'Europe, et trente beaux pages et autant de jeunes édukes ſuperbement parés, portant de grands plats d'or maſſif. Les grands officiers paraiſſaient alors, mais hors de là on ne les connaiſſait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande ſalle de trois cents pieds de long qu'un de ſes chambellans, nommé *Knoberſtof* avait bâtie ſans architecte.

Les plus belles voix, les meilleurs danſeurs étaient à ſes gages. La *Barbarini* danſait alors ſur ſon théâtre : c'eſt elle qui depuis épouſa le fils de ſon chancelier. Le roi avait fait enlever à Veniſe cette danſeuſe par des ſoldats qui l'emmenèrent par Vienne même juſqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhenſible, c'eſt qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens.

Son poëte italien, à qui il feſait mettre en vers les opéra dont lui-même feſait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages; mais auſſi il faut conſidérer qu'il était fort laid, et qu'il ne danſait pas. En un mot, la *Barbarini* touchait à elle ſeule plus que trois miniſtres d'Etat enſemble. Pour le poëte italien, il ſe paya un jour par ſes mains. Il découſut dans une chapelle du premier roi de Pruſſe de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une diſſertation en faveur des voleurs, qui eſt imprimée dans les recueils de ſon académie : et il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ſes écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas ſur le militaire. Il y avait dans les priſons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de ſix pieds, que le feu roi avait fait enlever pour ſa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de ſoldat. Ce pauvre homme déſerta bientôt avec quelques-uns de ſes camarades; il fut ſaiſi, et ramené devant le feu roi auquel il eut

la naïveté de dire qu'il ne ſe repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa pour réponſe le nez et les oreilles ; il paſſa par les baguettes trente-ſix fois ; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de *Valori*, notre envoyé, me preſſa de demander ſa grâce au très-clément fils du très-dur *Frédéric-Guillaume*. Sa Majeſté ſe plaiſait à dire que c'était pour moi qu'il feſait jouer *la Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés du célèbre *Metaſtaſio*, mis en muſique par le roi lui-même, aidé de ſon compoſiteur. Je pris mon temps pour recommander à ſes bontés ce pauvre franc-comtois ſans oreilles et ſans nez ; et je lui détachai cette ſemonce.

Génie univerſel, ame ſenſible et ferme,
Quoi ! lorſque vous régnez il eſt des malheureux !
Aux tourmens d'un coupable, il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos ſoins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du Repentir, maîtreſſes des grands cœurs,
S'étonner d'arroſer de larmes impuiſſantes
Les mains qui de la terre ont dû ſécher les pleurs.

Ah ! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce ſpectacle brillant où triomphe Titus !
Pour achever la fête, égalez ſa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte ; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adouciſſement ; et même pluſieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont

il s'agiſſait à l'hôpital, à ſix ſous par jour. Il avait refuſé cette grâce à la reine ſa mère qui apparemment ne l'avait demandée qu'en proſe.

Au milieu des fêtes, des opéra, des ſoupers, ma négociation ſecrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlaſſe de tout, et j'entremêlais ſouvent des queſtions ſur la France et ſur l'Autriche à propos de l'*Enéide* et de *Tite-Live*. La converſation s'animait quelquefois : le roi s'échauffait, et me diſait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviſerait pas de ſe battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à ſon appartement, mes réflexions ſur un papier à mi-marge. Il répondait ſur une colonne à mes hardieſſes. J'ai encore ce papier où je lui diſais : *Doutez-vous que la maiſon d'Autriche ne vous redemande la Siléſie à la première occaſion?* Voici ſa réponſe en marge :

*Ils ſeront reçus, biribi,*
*A la façon de barbari, mon ami.*

Cette négociation d'une eſpèce nouvelle finit par un diſcours qu'il me tint dans un de ſes mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, ſon cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Pruſſe diſait : *George eſt l'oncle de Frédéric, mais George ne l'eſt pas du roi de Pruſſe.* Enfin il me dit : *Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche.*

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vîte à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'eſpérance qu'on m'avait

donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuſe : et le printemps ſuivant le roi de Pruſſe fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alſace.

Si j'avais conté à quelque bon pariſien mon aventure et le ſervice que j'avais rendu, il n'eut pas douté que je ne fuſſe promu à quelque beau poſte. Voici quelle fut ma récompenſe.

La ducheſſe de *Châteauroux* fut fâchée que la négociation n'eût pas paſſé immédiatement par elle ; il lui avait pris envie de chaſſer M. *Amelot*, parce qu'il était bégue, et que ce petit défaut lui déplaiſait ; elle haïſſait de plus cet *Amelot*, parce qu'il était gouverné par M. de *Maurepas ;* il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans ſa diſgrâce.

Il arriva quelque temps après que *Louis XV* fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz : M. de *Maurepas* et ſa cabale prirent ce temps pour perdre madame de *Châteauroux*. L'évêque de Soiſſons, *Fitz-James*, fils du bâtard de *Jacques II*, regardé comme un ſaint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni abſolution ni communion, s'il ne chaſſait ſa maîtreſſe et ſa ſœur la ducheſſe de *Lauraguais*, et leurs amis. Les deux ſœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, auſſi ſot que celui de Metz, donna à *Louis XV* le ſurnom de *Bien-aimé*. Un poliſſon, nommé *Vadé*, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince ſe porta

bien, il ne voulut être que le bien aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle *Poisson*, fille d'une femme entretenue, et d'un paysan de la Ferté-sous-Jouare, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier *le Normand*, seigneur d'Etiole, neveu du fermier général *le Normand de Tournehem*, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talens, née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connaissais assez : je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi; et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler.

Cette idée qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénar. *Tournehem*, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait madame d'*Etiole* dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de *Châteauroux;* et le bon homme *Tournehem* s'écriait souvent : *Il faut avouer que la*

*fille de madame Poiſſon eſt un morceau de roi.* Enfin quand elle eut tenu le roi entre ſes bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la deſtinée; et elle avait raiſon. Je paſſai quelques mois avec elle à Etiole, pendant que le roi feſait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenſes qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes ſervices. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé hiſtoriographe de France : et le roi me fit préſent d'une charge de gentilhomme ordinaire de ſa chambre. Je conclus que pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtreſſe d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes confrères les beaux-eſprits de Paris ſe déchaînèrent contre moi avec toute l'animoſité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenſes qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquiſe *du Châtelet* par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude. Nous demeurions enſemble à Paris et à la campagne. Cirey eſt ſur les confins de la Lorraine : le roi *Staniſlas* tenait alors ſa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtreſſe : c'était madame la marquiſe de *Boufflers*. Il partageait ſon ame entre elle et un jéſuite nommé *Menou*, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aye jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi *Staniſlas*, par les importunités de ſa femme qu'il avait gouvernée, environ un

million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maiſon pour lui et pour quelques jéſuites, dans la ville de Nanci. Cette maiſon était dotée de vingt-quatre mille livres de rente : dont douze pour la table de *Menou*, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtreſſe n'était pas, à beaucoup près, ſi bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes; et cependant le jéſuite enviait ſa portion, et était furieuſement jaloux de la marquiſe. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au ſortir de la meſſe, à rapatrier ſa maîtreſſe et ſon confeſſeur.

Enfin notre jéſuite ayant entendu parler de madame *du Châtelet*, qui était très-bien faite et encore aſſez belle, imagina de la ſubſtituer à madame de *Boufflers*. *Staniſlas* ſe mêlait quelquefois de faire d'aſſez mauvais petits ouvrages : *Menou* crut qu'une femme auteur réuſſirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole madame *du Châtelet*, et nous dit que le roi *Staniſlas* ſera enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. *Staniſlas* recommande à madame de *Boufflers* de nous amener.

Et en effet, nous allâmes paſſer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à madame de *Boufflers*. Et le jéſuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était aſſez agréable,

quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracaſſeries. *Poncet*, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut ſur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracaſſeries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez auſſi la réputation de ſes oraiſons funèbres et de ſes ſermons. Il obtint par nos dames d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ſes gages, et à de très-petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de madame de *Boufflers*, et fut chaſſé. Sa colère retomba ſur *Louis XV*, gendre de *Staniſlas* : car étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confeſſion, inventés par l'archevêque de Paris, *Beaumont;* il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ſes dettes ; mais c'était celui de ſe faire enfermer. Le roi de France l'envoya priſonnier en Alſace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Madame *du Châtelet* mourut dans le palais de *Staniſlas*, après deux jours de maladie. Nous étions tous ſi troublés, que perſonne de nous ne ſongea à faire venir ni curé, ni jéſuite, ni ſacrement. Elle n'eut point les horreurs de la mort : il n'y eut que nous qui les ſentîmes. Je fus ſaiſi de la plus douloureuſe affliction. Le bon roi *Staniſlas* vint dans ma chambre me conſoler, et pleurer avec moi. Peu de ſes confrères en font autant en de pareilles occaſions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus ſupporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma deſtinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimaſſe ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Pruſſe à qui j'avais ſouvent ſignifié que je ne quitterais jamais madame *du Châtelet* pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de ſa rivale. Il jouiſſait alors d'une paix qu'il s'était acquiſe par des victoires, et ſon loiſir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'hiſtoire de ſon pays, et de ſes campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ſes vers et ſa proſe, étaient fort au-deſſus de ma proſe et de mes vers, quant au fonds des choſes; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais en qualité d'académicien donner quelque tournure à ſes écrits; il n'y eut point de ſéduction flatteuſe qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de réſiſter à un roi victorieux, poëte, muſicien et philoſophe, et qui feſait ſemblant de m'aimer! je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potſdam au mois de juin 1750. *Aſtolphe* ne fut pas mieux reçu dans le palais d'*Alcine*. Etre logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de *Saxe*, avoir à ma diſpoſition les cuiſiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me feſait. Les ſoupers étaient très-agréables. Je ne ſais ſi je me trompe, il me ſemble qu'il y avait bien de l'eſprit; le roi en avait et en feſait avoir; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que je n'ai jamais fait de repas ſi libres. Je travaillais deux heures par jour avec ſa Majeſté; je corrigeai tous ſes ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorſque

je

je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raiſon par écrit de tout; ce qui compoſa une rhétorique et une poëtique à ſon uſage; il en profita, et ſon génie le ſervit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle viſite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état

*Alcine-Frédéric*, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ſes potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La dernière ſéduction fut une lettre qu'il m'écrivit de ſon appartement au mien. Une maîtreſſe ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de diſſiper dans cette lettre la crainte que m'inſpiraient ſon rang et ſon caractère : elle portait ces mots ſinguliers :

*Comment pourrais-je jamais cauſer l'infortune d'un homme que j'eſtime, que j'aime et qui me ſacrifie ſa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher?.... Je vous reſpecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel eſclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous eſtime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaiſſant? J'ai reſpecté l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet, mais après elle j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous ſerez heureux ici autant que je vivrai.*

Voilà une lettre telle que peu de majeſtés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les proteſtations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonſtrations de tendreſſe ſingulières avec des favoris plus

jeunes que moi; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiſer. Je lui baiſai la ſienne, et je me fis ſon eſclave. Il fallait une permiſſion du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Pruſſe ſe chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginais pas qu'on fût choqué à Verſailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui eſt l'eſpèce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permiſſion. Mais on fut très-piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplus fort au roi de France, ſans plaire davantage à celui de Pruſſe, qui ſe moquait de moi dans le fond de ſon cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de penſion. *Maupertuis* en fut malade, et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé *la Métrie*, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai, plaiſant, étourdi, tout auſſi inſtruit de la théorie qu'aucun de ſes confrères, et ſans contredit le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique; auſſi, grâces à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de perſonnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de priſe de corps. *La Métrie* s'était donc retiré à Berlin, où il amuſait aſſez par ſa gaieté; écrivant d'ailleurs, et feſant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté ſur la morale. Ses

livres plûrent au roi qui le fit, non pas ſon médecin, mais ſon lecteur.

Un jour, après la lecture, *la Métrie* qui diſait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. Laiſſez faire, lui dit le roi, on preſſe l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. *La Métrie* ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de *Denis* de Syracuſe.

Je réſolus dès-lors de mettre en ſureté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cents mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les Etats de mon *Alcine*; je le plaçai avantageuſement ſur les terres que le duc de *Virtemberg* poſsède en France. Le roi qui ouvrait toutes mes lettres ſe douta bien que je ne prétendais pas reſter auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le poſſédait comme *Denis*. Il fallait que je rabotaſſe continuellement, et que je reviſſe encore ſon hiſtoire de Brandebourg, et tout ce qu'il compoſait.

*La Métrie* mourut après avoir mangé chez milord *Tirconel*, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très-long dîné. On prétendit qu'il s'était confeſſé avant de mourir; le roi en fut indigné; il s'informa exactement ſi la choſe était vraie; on l'aſſura que c'était une calomnie atroce, et que *la Métrie* était mort comme il avait vécu, en reniant DIEU et les médecins. Sa Majeſté ſatisfaite compoſa ſur le champ ſon oraiſon funèbre, qu'il fit lire en ſon nom à l'aſſemblée publique de l'académie par d'*Arget*, ſon ſecrétaire, et il donna ſix cents livres de penſion à une fille de joie que *la Métrie*

avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfans.

*Maupertuis* qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais; on me donnait moins de vers à corriger; ma disgrâce était complète.

*Algarotti*, d'*Arget*, et un autre français nommé *Chasot*, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que *Maupertuis* venait d'imprimer. L'occasion était belle; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bon homme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles, de disséquer des têtes de géans, pour connaître la nature de l'ame par leurs cervelles; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin, de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre, de guérir les maladies en enduisant les malades de poix résine, et enfin de prédire l'avenir en exaltant son ame.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse, à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique, que *Maupertuis* voulait ériger en découverte. Un géomètre plus savant, nommé *Kœnig*, bibliothécaire de la princesse d'*Orange*, à la Haie, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que *Leibnitz*, qui avait autrefois

examiné cette vieille idée, en avait démontré la fauſſeté dans pluſieurs de ſes lettres, dont il lui montra des copies.

*Maupertuis*, préſident de l'académie de Berlin, indigné qu'un aſſocié étranger lui prouvât ſes bévues, perſuada d'abord au roi, que *Kœnig*, en qualité d'homme établi en Hollande, était ſon ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la proſe et de la poëſie de ſa Majeſté à la princeſſe d'*Orange*.

Cette première précaution priſe, il apoſta quelques pauvres penſionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, et fit condamner *Kœnig* comme fauſſaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre d'Hollande avait pris les devants, et avait renvoyé ſa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent auſſi indignés des manœuvres de *Maupertuis* qu'ennuyés de ſon livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui ſe piquaient de philoſophie et de ceux qui n'y entendaient rien. On ſe contentait à Berlin de lever les épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuſe affaire, perſonne n'oſait parler; je fus le ſeul qui élevai la voix. *Kœnig* était mon ami; j'avais à la fois le plaiſir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cauſe d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modeſtie que le mien. Je n'avais nul deſſein de reſter à Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reſte. Peu de gens de lettres en uſent ainſi. La plupart ſont pauvres; la pauvreté énerve le courage; et tout philoſophe à la cour devient auſſi eſclave que le premier officier de la couronne. Je ſentis

combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le grand turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait *Maupertuis*, et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé *Marvits;* il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, et la lâcheté de son académie qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre *Kœnig*. Mais comme sa devise était : point de bruit si je ne le fais, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses pensions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui; je fis donc encore un souper de *Damoclès;* après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, *Chasot*, d'*Arget*, *Algarotti* et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais *Frédéric* abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. *Frédéric* manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son

chambellan *Polnitz*, s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. Eh mon Dieu, mon cher *Polnitz*, lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à la Haie, en lui vendant de l'argent faux pour du fin; aidez un peu ma mémoire, je vous prie. Il traitait à peu-près de même le pauvre d'*Argens*. Cependant ces deux victimes restèrent. *Polnitz* ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il n'avait pas d'autre pain; et d'*Argens* n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, et sa femme nommée *Cochois*, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît plusieurs. Pour *Maupertuis* qui avait été assez mal avisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre, que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'*Alcine*, j'allai passer un mois auprès de madame la duchesse de *Saxe-Gotha*, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne fesait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poësie que la princesse de *Gotha*. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très-bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort; une de mes nièces, veuve d'un capitaine au régiment de Champagne,

femme très-aimable, remplie de talens, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé *Freitag*, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan, et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans.

Cet ambassadeur et un marchand nommé *Smith*, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent de la part de sa Majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à sa Majesté. Hélas! Messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez? *c'être*, *monsir*, répondit *Freitag*, *l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître.* Oh! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoiqu'après tout j'aye plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. Alors *Freitag* me proposa de rester à Francfort, jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé; et il me signa ce beau billet.

„ Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici,

„ où eſt l'œuvre de *poëshie* du roi mon maître, que „ ſa Majeſté demande, et l'œuvre de poëshie rendu „ à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. „ A Francfort, 1 de juin 1753. *Freitag*, réſident du „ roi mon maître. „ J'écrivis au bas du billet; *bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître :* de quoi le réſident fut très-ſatisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *poëshies*. Je remis fidellement ce ſacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller ſans manquer à aucune tête couronnée : mais dans l'inſtant que je partais, on m'arrête, moi, mon ſecrétaire et mes gens; on arrête ma nièce; quatre ſoldats la traînent au milieu des boues chez le marchand *Smith*, qui avait je ne ſais quel titre de conſeiller privé du roi de Pruſſe. Ce marchand de Francfort ſe croyait alors un général pruſſien : il commandait douze ſoldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un paſſe-port du roi de France, et de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Pruſſe. On reſpecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre; mais le conſeiller *Smith* et le réſident *Freitag*, en agiſſant pour *Frédéric*, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau ſexe dans les boues.

On nous fourra tous deux dans une eſpèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent poſtés douze ſoldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon ſecrétaire ſur de la paille. Ma nièce avait à la vérité un petit lit; mais ſes

quatre soldats avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en apellions à *César*, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était florentin, et sujet de sa Majesté impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du roi très-chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand *Smith* s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement l'*œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui, et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complette, un certain *Van Duren*, libraire à la Haie, fripon de profession, et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de *Frédéric*. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt, et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur *Fichard*, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva en qualité de bourgmestre le compte très-juste, et en qualité de régnant, il me fit débourser

trente ducats, en prit vingt-ſix pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'oſtrogoths et de vandales étant finie, j'embraſſai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus ſurtout celles du Léthé, bien perſuadé que les malheurs, de quelque eſpèce qu'ils ſoient, ne ſont bons qu'à oublier. Ma nièce, madame *Denis*, qui feſait la conſolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par ſon goût pour les lettres, et par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et aſſez mal par le cardinal de *Tençin*, archevêque de Lyon, ſi connu par la manière dont il avait fait ſa fortune en rendant catholique ce *Law* ou *Laſs*, auteur du ſyſtême qui bouleverſa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la converſion de *Law* avait commencée. Le ſyſtême le rendit ſi riche qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut miniſtre d'Etat; et en qualité de miniſtre il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Pruſſe. Je lui dis que je ne dînais jamais, et qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aiſément mon parti, auſſi-bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conſeillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fuſſent ſous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait paſſer par Genève: le fameux médecin *Tronchin*,

établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me propoſait: Il n'eſt permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons Suiſſes proteſtans. Il me parut plaiſant d'acquérir des domaines dans les ſeuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché ſingulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ ſoixante arpens, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris : mais le plaiſir n'eſt jamais trop cher; la maiſon eſt jolie et commode; l'aſpect en eſt charmant; il étonne et ne laſſe point. C'eſt d'un côté le lac de Genève, c'eſt la ville de l'autre; le Rhône en ſort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve qui deſcend de la Savoie ſe précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maiſons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maiſon, et une vue plus étendue à Lauſane; mais ma maiſon auprès de Genève eſt beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux; je mets en pratique ce que j'ai dit dans le Mondain.

Oh, le bon temps que ce ſiècle de fer!

Toutes les commodités de la vie en ameublemens, en équipages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux maisons; une société douce et de gens d'esprit remplit les momens que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres: cependant je ne suis pas né riche, il s'en faut beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et mépriſés, que j'ai conclu dès long-temps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être en France enclume ou marteau: j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère toujours obéré et toujours inconstant fait dans les finances de l'Etat. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne; et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même: le premier pas coûte quelques peines; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse; on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis; et après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi, malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse

eſt revenu à moi; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de Mérope : c'était ſans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire; j'ai toujours été en commerce de lettres avec ſa ſœur la margrave de *Bareith* qui m'a conſervé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouiſſais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puiſſe imaginer, j'eus le petit plaiſir philoſophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuſe tranquillité, et de conclure que la ſituation d'un particulier eſt ſouvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neige, en 1756 : dans le même temps l'impératrice reine d'Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, ſi elle pouvait, ſa chère Siléſie, que le roi de Pruſſe lui avait arrachée. Elle négociait dans ce deſſein avec l'impératrice de Ruſſie, et avec le roi de Pologne, ſeulement en qualité d'électeur de Saxe; car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France de ſon côté voulait ſe venger ſur les Etats d'Hanovre, du mal que l'électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, lui feſait ſur mer. *Frédéric*, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maiſon d'Hanovre, comptant empêcher d'une main les Ruſſes d'avancer dans ſa Pruſſe, et de l'autre les Français de venir en Allemagne; il ſe trompa dans ces deux idées; mais

il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point; ce fut d'envahir la saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice reine d'Hongrie avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de *Nivernois*, homme d'esprit et qui fesait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poëte semblait devoir flatter la vanité et le goût de *Frédéric;* il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très-poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poëte.

C'était alors le privilége de la poësie de gouverner les Etats. Il y avait un autre poëte à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très-aimable, en un mot l'abbé de *Bernis*, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de madame de *Pompadour*, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise; il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Prusse dans ce beau livre de *poëshies*, que ce M. *Freitag* redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de *Bernis*.

Evitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent

parvenus juſqu'à l'abbé : mais comme DIEU eſt juſte, DIEU ſe ſervit de lui pour venger la France du roi de Pruſſe. L'abbé conclut un traité offenſif et défenſif avec M. de *Staremberg*, ambaſſadeur d'Autriche, en dépit de *Rouillé*, alors miniſtre des affaires étrangères. Madame de *Pompadour* préſida à cette négociation : *Rouillé* fut obligé de ſigner le traité conjointement avec l'abbé de *Bernis*, ce qui était ſans exemple. Ce miniſtre *Rouillé*, il faut l'avouer, était le plus inepte ſecrétaire d'Etat que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour ſi la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuſes à traiter, on le ſouffrit : mais dès qu'on eut de grands objets, on ſentit ſon inſuffiſance, on le renvoya, et l'abbé de *Bernis* eut ſa place.

Mademoiſelle *Poiſſon*, dame *le Normand*, marquiſe de *Pompadour*, était réellement premier miniſtre d'Etat. Certains termes outrageans, lâchés contre elle par *Frédéric* qui n'épargnait ni les femmes ni les poëtes, avaient bleſſé le cœur de la marquiſe, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit en un moment les maiſons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France qui avait prétendu en 1741 écraſer l'Autriche, la ſoutint en 1756, et enfin l'on vit la France, la Ruſſie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le fiſcal de l'Empire, déclarés contre le ſeul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille

fantaſſins,

fantaſſins, et de quarante mille cavaliers, bien compoſée, encore mieux exercée, pourvue de tout; mais enfin il y avait plus de quatre cents mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. *Frédéric* prit la Saxe, la France prit les Etats de *Frédéric* depuis la ville de Gueldre juſqu'à Minden ſur le Véſer, et s'empara pour un temps de tout l'électorat d'Hanovre, et de la Heſſe, alliée de *Frédéric*: l'impératrice de Ruſſie prit toute la Pruſſe: ce roi, battu d'abord par les Ruſſes, battit les Autrichiens, et enſuite en fut battu dans la Bohème, le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille ſemblait devoir écraſer ce monarque; preſſé de tous côtés par les Ruſſes, par les Autrichiens et par la France, lui-même ſe crut perdu. Le maréchal de *Richelieu* venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Heſſois, qui reſſemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus ſervir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec ſoixante mille hommes; le prince de *Soubiſe* allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était ſecondé de l'armée des Cercles de l'Empire; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un ſecond combat, et étaient déjà dans Breſlau; un de leurs généraux même avait fait une courſe juſqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution: le tréſor du roi de Pruſſe était preſque épuiſé, et bientôt il ne devait plus lui reſter un village; on allait le mettre au ban de l'Empire; ſon procès était commencé; il était

déclaré rebelle; et s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, madame la margrave de *Bareith* qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers; la passion de la poësie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'*Argens* une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet, et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici toute entière, tant il y a de répétitions; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Nord; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté;
Las de plier dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature notre mère
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort,
Sans timidité, sans effort.
Adieu grandeurs, adieu chimères;
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.

Si votre faux éclat de ma naiſſante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des déſirs indiſcrets, long-temps évanouis,
Au ſein de la philoſophie,
Ecole de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du ſonge de la vie.
Adieu, divine volupté,
Adieu, plaiſirs charmans, qui flattez la molleſſe,
Et dont la troupe enchantereſſe,
Par des liens de fleurs enchaîne la gaîté.
Mais que fais-je, grand Dieu! courbé ſous la triſteſſe,
Eſt-ce à moi de nommer les plaiſirs, l'allégreſſe?
Et ſous la griffe du vautour,
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou reſpirer l'amour?
Depuis long-temps pour moi l'aſtre de la lumière
N'éclaira que des jours ſignalés par mes maux;
Depuis long-temps Morphée avare de pavots,
N'en daigne plus jeter ſur ma triſte paupière.
Je diſais ce matin, les yeux couverts de pleurs,
Le jour qui dans peu va paraître
M'annonce de nouveaux malheurs;
Je diſais à la nuit: tu vas bientôt renaître
Pour éterniſer mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O manes de Caton, ô manes de Brutus!
Votre illuſtre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus;
C'eſt votre flambeau funéraire
Qui m'inſtruit du chemin peu connu du vulgaire

Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ſes flancs la Superſtition ;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous ſommes,
Je ne m'adreſſe point à la Religion.
J'apprends de mon maître Epicure
Que du temps la cruelle injure
Diſſout les êtres compoſés ;
Que ce ſouffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organiſés
N'eſt point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,
Souffre de la douleur cruelle,
Il s'égare, il s'éclipſe, il baiſſe avec les ans.
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivans.
Vaincu, perſécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Je ſouffre en ma douleur profonde
Plus de maux dans cet univers,
Que dans les fictions de la fable féconde
N'en a jamais ſouffert Prométhée aux Enfers.
Ainſi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un deſtin cruel et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort briſent leurs chaînes ;
Sans m'embarraſſer des moyens
Je romps les funeſtes liens
Dont la ſubtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.

Tu vois dans ce cruel tableau
De mon trépas la juſte cauſe.
Au moins ne penſe pas du néant du caveau
Que j'aſpire à l'apothéoſe.
Mais lorſque le printemps paraiſſant de nouveau,
De ſon ſein abondant t'offre des fleurs écloſes,
Chaque fois d'un bouquet de myrthes et de roſes
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de ſa main. Il y a pluſieurs hémiſtiches pillés de l'abbé de *Chaulieu* et de moi. Les idées ſont incohérentes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons; et c'eſt beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conſervé toute la préſence et toute la liberté de ſon eſprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes ſentimens; mais il y avait moins de myrthes et de roſes, et d'*Ixions* et de douleur profonde. Je combattis en proſe la réſolution qu'il diſait avoir priſe de mourir; et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conſeillai d'entamer une négociation avec le maréchal de *Richelieu*, d'imiter le duc de *Cumberland;* je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poëte déſeſpéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de *Richelieu;* mais n'ayant pas de réponſe, il réſolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de *Soubiſe;* ſa lettre finiſſait par des vers

plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit.

> Quand on est voisin du naufrage,
> Il faut en affrontant l'orage
> Penser, vivre et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de *Bareith*, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait, et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française et impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbac, sur les frontières de la Saxe; et comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère le prince *Henri* acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons Prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroyerait, et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince *Henri* fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil; et ce fut, je crois, le seul prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouie et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbac sera long-temps célèbre. On vit trente mille Français, et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincour, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la

véritable cauſe de cette étrange victoire. L'exercice pruſſien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres Etats; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu diſciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Pruſſiens; on avait même changé les manœuvres en France preſqu'à chaque revue, de ſorte que les officiers et les ſoldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tous différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune diſcipline ni aucun exercice. En un mot, à la ſeule vue des Pruſſiens tout fut en déroute, et la fortune fit paſſer *Frédéric*, en un quart d'heure, du comble du déſeſpoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-paſſager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puiſſance de la France, de la Ruſſie, et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher *Louis XV* de *Marie-Thérèſe*.

La funeſte journée de Rosbac feſait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de *Bernis* avec la cour de Vienne. Le cardinal de *Tençin*, archevêque de Lyon, avait toujours conſervé ſon rang de miniſtre d'Etat, et une correſpondance particulière avec le roi de France; il était plus oppoſé que perſonne à l'alliance avec la cour Autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu ſatisfait: cependant l'envie de ſe mêler d'intrigues, qui le ſuivait dans ſa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les

hommes en place, le porta à ſe lier avec moi, pour engager madame la margrave de *Bareith* à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi ſon frère. Il voulait réconcilier le roi de Pruſſe avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de *Bareith* et le roi ſon frère à cette négociation; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaiſir que je voyais très-bien qu'elle ne réuſſirait pas.

Madame la margrave de *Bareith* écrivit de la part du roi ſon frère. C'était par moi que paſſaient les lettres de cette princeſſe et du cardinal : j'avais en ſecret la ſatisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaiſir, celui de ſentir que mon cardinal ſe préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît aſſez sèchement que le ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères l'inſtruirait de ſes intentions.

En effet l'abbé de *Bernis* dicta au cardinal la réponſe qu'il devait faire : cette réponſe était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de ſigner le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de *Bernis;* il m'envoya cette triſte lettre qui finiſſait tout; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des miniſtres et de vieux cardinaux, qui ont l'ame ſi dure, ont pourtant aſſez de ſenſibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût : mon deſſein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche : ces vertus furent long-temps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswikois, les Hessois furent moins fidelles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de *Richelieu* qu'ils ne serviraient plus contre nous; qu'ils repasseraient l'Elbe, au-delà duquel on les avait renvoyés; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils furent que nous avions été battus à Rosbac. L'indiscipline, la désertion, les maladies détruisirent notre armée, et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour *Marie-Thérèse*, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse qui avait battu notre armée dans la Turinge à Rosbac, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs; rien n'aurait arrêté les Français; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. *Frédéric*, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers; le reste

de la Siléſie rentre ſous ſes lois : *Guſtave-Adolphe* n'avait pas fait de ſi grandes choſes. Il fallut bien alors lui pardonner ſes vers, ſes plaiſanteries, ſes petites malices, et même ſes péchés contre le ſexe féminin. Tous les défauts de l'homme diſparurent devant la gloire du héros.

*Aux Délices*, 6 *de novembre* 1759.

J'avais laiſſé là mes mémoires, les croyant auſſi inutiles que les lettres de *Bayle* à madame ſa chère mère, et que la vie de *Saint-Evremont* écrite par *des Maiſeaux*, et que celle de l'abbé de *Mongon* écrite par lui-même : mais bien des choſes qui me paraiſſent ou neuves ou plaiſantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait *Jean Chauvin*, le picard, dit *Calvin*, et la place où il fit brûler *Servet* pour le bien de ſon ame. Preſque tous les prêtres de ce pays-ci penſent aujourd'hui comme *Servet*, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout *Jéſus-Chriſt* DIEU; et ces Meſſieurs qui ont fait autrefois main baſſe ſur le purgatoire ſe ſont humaniſés juſqu'à faire grâce aux ames qui ſont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne ſeront point éternelles, que *Théſée* ne ſera pas toujours dans ſon fauteuil, que *Siſyphe* ne roulera pas toujours ſon rocher : ainſi, de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'eſt une aſſez jolie révolution dans l'hiſtoire de l'eſprit humain. Il y avait là de quoi ſe couper la gorge, allumer des buchers, faire des Saint-Barthelemi; cependant on ne s'eſt pas

même dit d'injures, tant les mœurs ſont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicans en ait dit, parce que j'avais oſé avancer que le picard *Calvin* était un eſprit dur qui avait fait brûler *Servet* fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui ſont preſque ouvertement ſectateurs de *Servet*, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que *Calvin* l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que *Calvin* était un bon homme; ils ont prié le conſeil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de *Servet:* le conſeil plus ſage qu'eux les a refuſées; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raiſon dans ce ſiècle.

La philoſophie a remporté encore une plus grande victoire ſur ſes ennemis à Lauſane. Quelques miniſtres s'étaient aviſés dans ce pays-là de compiler je ne ſais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, diſaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé ſans peine le moyen de faire ſaiſir les exemplaires, et de les ſupprimer par autorité du magiſtrat: c'eſt peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à ſe taire, et à reſpecter un philoſophe. Jugez ſi je ne dois pas aimer paſſionnément ce pays-ci. Etres penſans, je vous avertis qu'il eſt très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire: venez demain dîner chez moi. Cependant je ne me ſuis pas encore trouvé aſſez libre; et ce qui eſt, à mon gré, digne de quelque attention, c'eſt que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des

terres en France. Il y en avait deux à ma bienſéance à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les priviléges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces priviléges me ſont conſervés. Enfin j'ai tellement arrangé ma deſtinée que je me trouve indépendant à la fois en Suiſſe, ſur le territoire de Genève et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en ſoit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors auſſi fou et auſſi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde; il n'y manquait que la guerre civile; mais comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de *Beaufort*, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracaſſeries civiles : elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris *Beaumont*, homme opiniâtre, feſant le mal de tout ſon cœur par excès de zèle, un fou ſérieux, un vrai ſaint dans le goût de *Thomas* de Cantorbéri. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place ſacrée, dépendante uniquement de l'Egliſe. Tout Paris prit parti; les petites factions janſéniſte et moliniſte ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui ſe battent dans la rue; on leur jette des ſeaux d'eau

pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison ; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque, il exila le parlement ; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer ; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale, composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, *que cela était de mauvais exemple.* Enfin ils en firent tant que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre ; les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais, nommé *Damiens*, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe, qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collége des jésuites, collége où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre.

*Damiens* alla donc à Verſailles dans cette réſolution, et bleſſa le roi au milieu de ſes gardes et de ſes courtiſans avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jéſuites qui étaient, diſait-on, en poſſeſſion par un ancien uſage. J'ai lu une lettre d'un père *Griffet* dans laquelle il diſait : *Cette fois-ci ce n'eſt pas nous, c'eſt à préſent le tour de meſſieurs.* C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'aſſaſſin, puiſque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuſer ſept membres des enquêtes : il n'y avait qu'à laiſſer ſubſiſter cette accuſation, et exécuter le criminel ; par-là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et ſe donnait ſur lui un avantage auſſi durable que la monarchie. On croit que M. d'*Argenſon* porta le roi à donner à ſon parlement la permiſſion de juger l'affaire : il en fut bien récompenſé, car huit jours après il fut dépoſſédé et exilé.

Le roi eut la faibleſſe de donner de groſſes penſions aux conſeillers qui inſtruiſirent le procès de *Damiens*, comme s'ils avaient rendu quelque ſervice ſignalé et difficile. Cette conduite acheva d'inſpirer à meſſieurs des enquêtes une confiance nouvelle ; ils ſe crurent des perſonnages importans ; et leurs chimères de repréſenter la nation et d'être les tuteurs des rois ſe réveillèrent : cette ſcène paſſée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amuſèrent à perſécuter les philoſophes.

*Omer Joly de Fleuri*, avocat général du parlement de Paris, étala devant les chambres aſſemblées le

triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi et l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres très-estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain : c'était un très-grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais; et ce trésor ouvert à toutes les nations par les Français pouvait être regardé comme ce qui nous fesait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà *Omer Joly de Fleuri* qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, &c. *Omer*, pour prouver ces accusations, cite S^t *Paul*, le procès de *Théophile*, et *Abraham Chaumeix*. (*) Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou s'il l'avait lu, *Omer* était un étrange imbécille. Il demande justice à la cour contre

(*) *Abraham Chaumeix*, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. *Omer Fleuri* le cita comme un père de l'Eglise. *Chaumeix* a été depuis maître d'école à Moscou.

l'article *ame*, qui selon lui est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de sorbonne qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'*Omer Joly de Fleuri* fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu; et tout le parlement, sur la réquisition d'*Omer*, condamne l'ouvrage, non-seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de *Bridoye*, car au moins *Bridoye* pouvait rencontrer juste.

Les Editeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par sa Majesté; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie : cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très-incompétent : le chancelier de *Lamoignon* se contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père *Garasse*, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France, tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que dans de telles

circonstances

circonſtances Paris ne devait pas être le ſéjour d'un philoſophe, et qu'*Ariſtote* fut très-ſage de ſe retirer à Calcis lorſque le fanatiſme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris eſt immédiatement au-deſſus de celui d'un bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de ſa Majeſté que le roi m'avait conſervé, n'eſt pas grand'choſe. Les hommes ſont bien ſots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie, et y faire bonne chère que d'être levraudé à Paris, comme *Helvétius*, par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de la ſorbonne. Comme je ne pouvais aſſurément ni rendre les hommes plus raiſonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je ſuis quaſi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de ſang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos miniſtres renvoyés l'un après l'autre, ſans que nos affaires en aillent mieux, le roi de Portugal aſſaſſiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jéſuites ne peuvent pas dire : *Ce n'eſt pas nous.* Ils avaient conſervé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient ſaintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils diſent pour leurs raiſons qu'ils ſont ſouverains au Paraguai, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure auſſi ſingulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poëtes

ſur la terre : *Frédéric* ayant paſſé un temps aſſez long à garder les frontières de la Siléſie dans un camp inexpugnable, s'y eſt ennuyé, et pour paſſer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, ſon ode ſignée *Frédéric*, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de proſe. J'ouvre le paquet et je m'aperçois que je ne ſuis pas le premier qui l'ait ouvert : il était viſible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus tranſi de frayeur en liſant dans l'ode les ſtrophes ſuivantes :

O nation folle et vaine,
Quoi, ſont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, ſous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers ?
Qui, vrais amans de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas.
Je vois leur vil aſſemblage
Auſſi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi, votre faible monarque
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour ;
Lui qui déteſtant les peines,
Au haſard remet les rênes
De ſon empire aux abois,
Cet eſclave parle en maître,
Ce Céladon ſous un hêtre
Croit dicter le ſort des rois.

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi lesquels il y en a de très-bons, ou du moins qui passeront pour tels. J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-Majesté, et, qui pis est, coupable envers madame de *Pompadour*.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de *Choiseul*, ministre en France : en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine : je fesais connaître à la cour tout le fonds du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de *Choiseul* n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de *Choiseul* ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font, il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode contre *Frédéric* aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de *Frédéric* contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait allumer le flambeau,

Epoux, fils et frère coupable,
C'eſt celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'eſt lui dont l'audace
Des neufs ſœurs et du Dieu de Thrace
Croit réunir les attributs,
Lui qui chez Mars comme au Parnaſſe
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois, malgré la garde romaine,
Néron pourſuivi ſur la ſcène
Par les mépris des légions;
Vois l'oppreſſeur de Syracuſe
Sans fruit proſtituant ſa muſe
Aux inſultes des nations.

Juſque-là, cenſeur moins ſauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendreſſe,
Toi qui n'en as connu l'ivreſſe
Que dans les bras de tes tambours?

Le duc de *Choiſeul*, en me feſant parvenir cette réponſe, m'aſſura qu'il allait la faire imprimer, ſi le roi de Pruſſe publiait ſon ouvrage, et qu'on battrait *Frédéric* à coups de plume comme on eſpérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, ſi j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi

de Pruſſe faire la guerre en vers : c'était une ſcène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaiſir, celui d'être plus ſage que *Frédéric* : je lui écrivis que ſon ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas beſoin de cette gloire, qu'il ne devait pas ſe fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir ſans retour, et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juſte vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé ſon ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non ſans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en ſa vie. Le duc de *Choiſeul* de ſon côté tint parole et fut diſcret.

Pour rendre la plaiſanterie complète j'imaginai de poſer les premiers fondemens de la paix de l'Europe ſur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre juſqu'à ce que *Frédéric* fût écraſé. Ma correſpondance avec le duc de *Choiſeul* me fit naître cette idée ; elle me parut ſi ridicule, ſi digne de tout ce qui ſe paſſait alors, que je l'embraſſai ; et je me donnai la ſatiſfaction de prouver par moi-même ſur quels petits et faibles pivots roulent les deſtinées des royaumes. M. de *Choiſeul* m'écrivit pluſieurs lettres oſtenſibles, tellement conçues que le roi de Pruſſe pût ſe haſarder à faire quelques ouvertures de paix, ſans que l'Autriche pût prendre ombrage du miniſtère de France, et *Frédéric* m'en écrivit de pareilles dans leſquelles il ne riſquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très-délicat dure encore ; il reſſemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un

côté patte de velours, et des griffes de l'autre. Le roi de Pruſſe battu par les Ruſſes et ayant perdu Dreſde, a beſoin de la paix; la France, battue ſur terre par les Hanovriens, et ſur mer par les Anglais, ayant perdu ſon argent très-mal à propos, eſt forcée de finir cette guerre ruineuſe.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes.

*Aux Délices, ce 27 de novembre 1759.*

Je continue, et ce ſont toujours des choſes ſingulières. Le roi de Pruſſe m'écrit du 17 de décembre : *Je vous en manderai davantage de Dreſde où je ſerai dans trois jours;* et le troiſième jour il eſt battu par le maréchal *Daun*, et il perd dix-huit mille hommes. Il me ſemble que tout ce que je vois eſt la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin *Berrier*, ci-devant lieutenant de Police à Paris, et qui a paſſé de ce poſte à celui de ſecrétaire d'Etat et de miniſtre des mers, ſans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiotte de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre, notre *Berrier*, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une deſcente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Breſt qu'elle a été battue par les Anglais, briſée par les rochers, détruite par les vents ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des finances un *Silhouette* que nous ne connaiſſions que pour avoir traduit en proſe quelques vers de *Pope* : il

paſſait pour un aigle; mais en moins de quatre mois l'aigle s'eſt changé en oiſon. Il a trouvé le ſecret d'anéantir le crédit au point que l'Etat a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer ſa vaiſſelle à la monnaie; une bonne partie du royaume a ſuivi cet exemple.

12 *de février* 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Pruſſe, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu ſemer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très-permiſes à un grand roi, ſurtout en temps de guerre, je reçois des propoſitions de paix de la main du roi de Pruſſe, non ſans quelques vers; il faut toujours qu'il en faſſe. Je les envoie à Verſailles; je doute qu'on les accepte: il ne veut rien céder, et il propoſe pour dédommager l'électeur de Saxe qu'on lui donne Erford qui appartient à l'électeur de Maïence: il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un; c'eſt ſa façon. Nous verrons ce qui réſultera de ces idées, et ſurtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie eſt toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *poëshies du roi mon maître*, comme diſait *Freitag;* il y a une épître au maréchal *Keit* dans laquelle il ſe moque beaucoup de l'immortalité de l'ame et des chrétiens. Les dévots n'en ſont pas contens, les prêtres calviniſtes murmurent, ces pédans le regardaient comme le ſoutien de la bonne

cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de *Sénèque*, de *Lucrece* et de *Cicéron*, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient *Cartouche* dévot.

# ORDRE
# DES VOLUMES.

# ORDRE

DES VOLUMES.

# ORDRE DES VOLUMES

*De la nouvelle édition des Oeuvres de Voltaire, et diviſion des matières, en 70 tomes in-8°.*

## PREMIERE DIVISION.

## POESIE.

### *Poëſie dramatique.*

| Tomes de la collection générale. | | Tomes des diviſions particulières. |
|---|---|---|
| 1 | THEATRE. | Tome I. |
| 2 | *idem*, | II. |
| 3 | *idem*, | III. |
| 4 | *idem*, | IV. |
| 5 | *idem*, | V. |
| 6 | *idem*, | VI. |
| 7 | *idem*, | VII. |
| 8 | *idem*, | VIII. |
| 9 | *idem*, | IX. |

### *Poëſie épique, héroïque, lyrique, &c.*

10 LA HENRIADE.
11 LA PUCELLE.
12 POEMES.
13 EPITRES, STANCES, ODES.
14 CONTES, SATIRES, POESIES MELÉES.
15 LETTRES EN VERS ET EN PROSE.

## SECONDE DIVISION.

## PROSE.

### HISTOIRE.

#### *Hiſtoire générale.*

| Tomes de la collection générale. | | Tomes des diviſions particulières. |
|---|---|---|
| 16 | ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS. | Tome I. |
| 17 | *idem*, | II. |
| 18 | *idem*, | III. |
| 19 | *idem*, | IV. |
| 20 | SIECLE DE LOUIS XIV, | Tome I. |
| 21 | *idem*, | II. |
| 22 | PRECIS DU SIECLE DE LOUIS XV. | |

#### *Hiſtoires particulières.*

| | | |
|---|---|---|
| 23 | HISTOIRE DE CHARLES XII. | |
| 24 | HISTOIRE DE RUSSIE SOUS PIERRE I. | |
| 25 | ANNALES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE. | |
| 26 | HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS. | |
| 27 | MELANGES HISTORIQUES. | Tome I. |
| 28 | *idem*, | II. |

#### *Politique, Légiſlation, &c.*

| | | |
|---|---|---|
| 29 | POLITIQUE ET LEGISLATION, (*) | Tome I. |
| 30 | *idem*, | II. |

(*) Dans quelques exemplaires livrés aux Souſcripteurs, ces deux volumes ſont tomés, par erreur, 44 et 45, la Philoſophie de

## PHILOSOPHIE.

### *Phyſique, Hiſtoire naturelle, &c.*

| Tomes de la collection générale. | Tomes des diviſions particulières. |
|---|---|
| 31 PHILOSOPHIE DE NEWTON, &c. | |

### *Métaphyſique, Morale et Théologie.*

| | |
|---|---|
| 32 PHILOSOPHIE GENERALE, | Tome I. |
| 33 *idem*, | II. |
| 34 *idem*, | III. |
| 35 *idem*, | IV. |
| 36 DIALOGUES. | |
| 37 DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, A-AR. | Tome I. |
| 38 *idem*, ART-CIC. | II. |
| 39 *idem*, CIC-ENCH. | III. |
| 40 *idem*, ENF-G. | IV. |
| 41 *idem*, H-L. | V. |
| 42 *idem*, M-P. | VI. |
| 43 *idem*, Q-Z. | VII. |

## LITTERATURE.

| | |
|---|---|
| 44 ROMANS. | Tome I. |
| 45 *idem*, | II. |
| 46 FACETIES. | |

*Newton*, 29, et ainſi des ſuivans juſques et compris le tome 45; mais il eſt facile de rétablir l'ordre en tranſportant les frontiſpices généraux à leur véritable place, et en changeant les chiffres au dos de la reliûre.

| Tomes de la collection générale. | Tomes des divisions particulières. |
|---|---|
| 47 MELANGES LITTERAIRES, | Tome I. |
| 48 *idem*, | II. |
| 49 *idem*, | III. |
| 50 COMMENTAIRES SUR CORNEILLE, | Tome I. |
| 51 *idem*, | II. |

*Correſpondance générale.*

| | |
|---|---|
| 52 CORRESPONDANCE GENERALE, 1715-1737, | Tome I. |
| 53 *idem*, 1738-1743, | II. |
| 54 *idem*, 1744-1752, | III. |
| 55 *idem*, 1753-1757, | IV. |
| 56 *idem*, 1758-1760, | V. |
| 57 *idem*, 1761-1762, | VI. |
| 58 *idem*, 1763-1764, | VII. |
| 59 *idem*, 1765-1766, | VIII. |
| 60 *idem*, 1767-1768, | IX. |
| 61 *idem*, 1769-1771, | X. |
| 62 *idem*, 1772-1774, | XI. |
| 63 *idem*, 1775-1778, | XII. |

*Correſpondances particulières.*

| | |
|---|---|
| 64 CORRESPONDANCE DU ROI DE PRUSSE, 1736 juſqu'à mai 1740, | Tome I. |
| 65 *idem*, juin 1740-1770, | II. |
| 66 *idem*, 1771-1778, | III. |
| 67 CORRESP. DE L'IMPER. DE RUSSIE, 1763-1777. | |
| 68 CORRESP. DE D'ALEMBERT, 1746-1768, | Tome I. |
| 69 *idem*, 1769-1778, | II. |
| 70 VIE DE VOLTAIRE, &c. ET TABLES. | |

# TABLE

## GENERALE ALPHABETIQUE

## DES OEUVRES

# DE VOLTAIRE,

EN 70 VOLUMES IN-8°.

# TABLE

## GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

## DES OEUVRES

## DE VOLTAIRE,

EN 70 VOLUMES IN-8°.

AVERTISSEMENT

# AVERTISSEMENT

## *DES RÉDACTEURS.*

DANS les anciennes éditions des Oeuvres de *Voltaire*, on trouve deux sortes de table. L'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et le Siècle de *Louis XIV* sont suivis d'une liste alphabétique des noms propres; et les Histoires de *Charles XII* et de Russie, de tables indicatives des faits.

Cette liste et ces tables ont été conservées et réimprimées dans cette nouvelle édition. Mais leur utilité n'est pas sans doute comparable à celle d'une *table générale alphabétique* dans laquelle sont indiquées toutes les Oeuvres, et jusqu'aux plus petites pièces de vers ou de prose qui n'ont pu être placées avec celles de même genre dans la division générale des matières. Par cette table l'homme de lettres et l'homme du monde trouveront très-facilement les pièces qu'ils voudront chercher dans cette nombreuse collection.

On y a joint une autre *table* des Oeuvres présentées dans l'ordre *chronologique*. Elle fera connaître la marche de l'esprit de *Voltaire*, son influence sur les opinions de son siècle, et les progrès qu'il a fait faire à la philosophie ou à la raison. Cette dernière table est suivie d'additions, d'éclaircissemens et de corrections.

Une opération de librairie aussi considérable que celle-ci, exécutée hors du royaume, à cent vingt lieues des Rédacteurs et des Editeurs, ne pouvait être exempte de fautes. Et si l'on considère que dix

années de travaux de toute espèce, ont à peine suffi pour la terminer; que les ennemis de l'auteur et des Editeurs, ou plutôt ceux des lumières et de la philosophie, ont opposé des obstacles sans nombre à sa réussite, en soulevant à la fois l'autorité royale, le clergé, les corps de magistrature, dès les premières livraisons, sans parler d'une foule de libelles obscurs par lesquels on espérait renverser l'entreprise, en lui ôtant la faveur du public; si l'on fait attention aux accidens de tout genre qui arrivent dans des établissemens considérables, tels que ceux-ci qu'il a fallu créer à très-grands frais dans des lieux où tous les secours manquaient, on sera surpris sans doute que cette collection de *soixante-dix volumes* in-8°, et de *quatre-vingt-douze volumes* in-12, n'offre pas un plus grand nombre de fautes, et qu'on ait atteint, dans l'exécution typographique, une perfection peu commune, même dans les petits ouvrages exécutés en France.

Nous devons rendre ici cette justice aux Editeurs, qu'ils n'ont épargné ni soins ni dépenses pour remplir l'attente du public. Ils ont sacrifié des volumes entiers, déjà imprimés, plutôt que d'ajouter par forme de supplément aux matières anciennes, les nouvelles qui survenaient trop tard, pour le recueil des Epitres, des Lettres, et pour plusieurs autres parties de cette immense collection. Le noble motif de rendre à l'auteur un hommage digne de lui, les a seul soutenus dans le cours de cette longue et très-épineuse carrière; et ce n'est pas là faire *une opération de finance*, comme quelques libellistes les en ont accusés lâchement!

Quelle ſpéculation en effet que le courage d'imprimer à ſes frais la collection complette des Oeuvres de *Voltaire*, hors de la France et ſans appui, et de l'y faire entrer à travers des perſécutions de tous genres ! Lorſque les Editeurs ont avancé, pendant dix ans, *trois millions* que cette entrepriſe leur coûte, et dont ils perdent les intérêts; lorſqu'ils ont formé une loterie gratuite de *deux cents mille livres* deſtinées à cinq mille ſouſcripteurs, et qu'ils ont eu la généroſité de tirer, quoiqu'ils n'en euſſent pas obtenu dix-huit cents; lorſqu'ils ont répandu gratuitement plus de trois cents exemplaires du prix de vingt louis, pour applanir tous les obſtacles qui s'élevaient à chaque pas; lorſqu'ils ont formé dans Paris, à grands frais, un établiſſement pour donner à cette édition la perfection du *fatinage*, inconnu juſqu'à ce jour, qui pouvait ſeul ajouter un nouveau degré de beauté aux caractères de *Baskerville* qu'ils ont enlevés aux Anglais; lorſqu'ils ont enfin perdu dans cette orageuſe entrepriſe plus de ſix cents mille francs de leurs fonds (et qui ſont perdus ſans retour) lorſque ces Editeurs ont été dix fois ſur le point d'y voir leur fortune engloutie, et ſeront peut-être dix autres années à en raſſembler les malheureux débris, et cela pour le ſeul honneur de tenir l'engagement courageux qu'ils avaient contracté envers l'Europe entière, de lui préſenter dignement les Oeuvres d'un grand homme : qu'importe que de lâches ennemis les accuſent d'avoir ſpéculé en finance, ſans attacher d'autre idée à ce mot que celle d'une injure gratuite ! Qu'importe qu'on ait ajouté beaucoup d'outrages à cet outrage; qu'importe enfin que

tel ennemi de la philoſophie, outré de n'avoir pas été choiſi pour diriger cette édition, ſe venge en eſſayant de la décrier, en oſant imprimer qu'il faut regarder ce monument comme un outrage à la mémoire de *Voltaire*! (*) Et il n'a pas honte de propoſer au public une édition de *Voltaire* tronquée et mutilée, et d'en offrir la dédicace à l'*Aſſemblée nationale*, qui a répondu qu'elle n'accepterait aucune dédicace.

Le public éclairé qui ſait très-bien quels obſtacles il a fallu vaincre, quels monceaux d'or il a fallu ſacrifier, appréciera mieux ſans doute la ſuperbe édition qu'il a entre les mains, et la poſtérité rendra plus de juſtice à ceux qui lui ont fait un ſi magnifique préſent, au détriment de leur fortune et du repos de leur vie entière; et l'on pourra même leur appliquer, avec raiſon, cette deviſe :

*De humano genere benè meritis.*

(*) *Charles Paliſſot*, dans la dernière édition de ſes œuvres.

# TABLE

## GENERALE ALPHABETIQUE.

N. B. *Le premier chiffre, ſuivi d'une virgule, déſigne le tome de la collection, et celui qui eſt au bout de la ligne indique la page.*

ABBREVIATIONS.

Trag. *tragédie :* com. *comédie :* op. *opéra :* ép. *épître :* ſat. *ſatire :* dial. *dialogue :* hiſt. *hiſtoire :* mél. *mélanges :* litt. *littéraire :* hiſtor. *hiſtorique :* dict. *dictionnaire :* rom. *romans :* voy. *voyez :* tab. part. *table particulière*, &c. &c.

## A.


ADELAIDE du Gueſclin, trag. tome 2, p. 113.

ADORATEURS (les) ou les louanges de DIEU, dial. 36, 332.

AGATHOCLE, trag. 6, 337.

AH, AH! (les) 46, 129.

ALZIRE ou les Américains, trag. 2, 361.

AME, (de l') par *Soranus*, 32, 226.

AMELIE, trag. Voy. DUC DE FOIX.

AMERICAINS, (les) trag. Voy. ALZIRE.

AMOURS (les) de *Robert Covelle*, poëme. Voy. GUERRE civile de Genève.

ANECDOTES sur le czar *Pierre le grand*, tome 24, p. 395.
Sur *Bélisaire*, 46, 257-264.
ANNALES de l'Empire depuis *Charlemagne*, 25.
ANTI-GITON, (l') conte, 14, 12.
ANTI-MACHIAVEL (sur l') 47, 473.
APOLOGIE de la Fable; poëme, 12, 391.
ARTÉMIRE, (Fragmens d') trag. 1, 159.
ATRÉE ET THIESTE, trag. Voy. PELOPIDES.
AU R. P. EN DIEU, messire *Jean de Beauvais*, créé par le feu roi *Louis XV*, évêque de Senez, 46, 364.
AU ROI en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France, 29, 463.
AVENTURE de la mémoire, rom. 45, 444.
Indienne; rom. *idem*, 451.
AVERTISSEMENS de l'auteur et des Editeurs. (Voy. au commencement de chaque ouvrage.)
AVEUGLES (les) juges des couleurs, rom. 45, 449.
AVIS au lecteur sur plusieurs éditions des tragédies de l'auteur, 6, 394.
Important sur l'hist. de *Charles XII*, 23, 27.
Au public sur les parricides imputés aux *Calas* et aux *Sirven*, 30, 266.
A tous les orientaux, 46, 185.
A WARBURTON, *idem*, 192.
AZOLAN ou le Bénéficier, conte, 14, 70.

## B.

BABABEC et les Faquirs, rom. 45, 440.
BALANCE égale, 46, 102.
BARON D'OTRANTE, (le) op. bouffon, 9, 199.
BASTILLE, (la) poëme, 12, 375.

BEGUEULE, (la) conte, tome 14, p. 74.
BIBLE (la) enfin expliquée par les aumôniers du roi de Pruſſe, 34-35.
BLANC (le) et le Noir, rom. 44, 187.
BRUTUS, trag. 1, 293.

## C.

CABALES, (les) fat. 14, 230.
CADENAS, (le) conte, *idem*, 7.
CAMPAGNE d'Italie de 1734, (ſur la) poëme, 12, 388.
CANDIDE ou l'Optimiſme, rom. 44, 221.
CANONISATION de ſaint *Cucufin*, 46, 197.
CANTIQUE DES CANTIQUES, (précis du) poëme, 12, 270.
CAR, (les) 46, 127.
CATILINA, trag. Voy. ROME SAUVÉE.
CE QUI PLAIT AUX DAMES, conte, 14, 29.
CE QU'ON NE FAIT PAS et ce qu'on pourrait faire, 30, 20.
CHARLOT ou la comteſſe de Givri, com. 8, 223.
CHEVAUX (les) et les Anes, fat. 14, 169.
COCUAGE, (le) conte, *idem*, 15.
COLIMAÇONS (les) du R. P. l'*Eſcarbotier*, 31, 471.
COLLECTION d'anciens évangiles, 35, 49.
COMEDIE ANGLAISE, (ſur la) 47, 282.
COMEDIE FAMEUSE: (la) Dans cette vie tout eſt vérité et tout menſonge. Voy. HERACLIUS.
COMMENTAIRE ſur le livre des délits et des peines, 29, 209.
Sur l'Eſprit des lois, *idem*, 349.

Hiſtorique ſur la vie de l'auteur de la Henriade, tome 48, p. 89.
COMMENTAIRES ſur *Corneille*, 50-51. Voy. les tab. part.
COMTESSE (la) de Givri, com. Voy. CHARLOT.
CONFORMEZ-VOUS au temps, 46, 60.
CONNAISSANCE des beautés et des défauts de la poëſie et de l'éloquence dans la langue françaiſe, 48, 281.
CONSEILS à un journaliſte ſur la philoſophie, l'hiſtoire, le théâtre, &c. 47, 413.
A M. *Racine*, ſur ſon poëme de la Religion, *idem*, 448.
Raiſonnables à M. *Bergier*, pour la défenſe du chriſtianiſme, 33, 374.
CONSPIRATIONS (des) contre les peuples, 28, 362.
CONTES de *Guillaume Vadé*, 14, 19. Voy. la tab. part.
CORRESPONDANCES générale et particulières. Voy. LETTRES et RECUEIL des lettres.
COSI SANCTA, un petit mal pour un grand bien, rom. 45, 425.
COURTE REPONSE aux longs diſcours d'un docteur allemand, 47, 525.
CREPINADE, (la) ſat. 14, 101.
CRI (le) des nations, 29, 125.
Du ſang innocent, 30, 333.
CROCHETEUR BORGNE, (le) rom. 45, 415.
COUTUME de Franche Comté, ſur l'eſclavage impoſé à des citoyens, &c. 29, 487.

# D.

DECLARATION de *Pierre Calas*, tome 30, p. 229.
Juridique de la ſervante de madame *Calas*, *idem*, 252.
De M. de *Voltaire*, ſur le procès de M. de *Morangiés*, *idem*, 402.
DEFENSE du Mondain, ſat. 14, 123.
De mon Oncle, 27, 191.
Du Newtonianiſme, 31, 235.
De milord *Bolingbroke*, 33, 161.
DEPOSITAIRE, (le) com. 8, 285.
DESASTRE (le) de Lisbonne, poëme, 12, 107.
DEUX (les) Tonneaux, op. comique, 9, 257.
Siècles, ſat. 14, 205.
Conſolés, rom. 44, 135.
DIALOGUE de Pégaſe et du Vieillard, ſat. 14, 251.
DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.
Entre *Platon* et *Madetès*, 27, 261.
Le ſénateur et le chrétien, 29, 46.
Un mourant et un homme qui ſe porte bien, 30, 159.
Tout le vol. 36. Voy. la tab. part.
Entre A, B, C, *idem*, 213.
D'*Evhemère*, *idem*, 441.
*Bartholomé* et *Geronimo*, 39, 96.
*Ariſton* et *Téotime*, *idem*, 215.
*Logomagos* et *Dondindac*, *idem*, 325.
Un Druide, *Calchas*, et les Furies, &c. *idem*, 425.
Un ex-jéſuite et un conſeiller, *idem*, 461.
*Bambabef* et *Ouang*, 40, 389.

Le maître et le disciple, tome 40, p. 465.
*Bolmind* et *Medroso*, 41, 414.
A et B, *idem*, 449.
Une princesse et un médecin, 42, 11.
Un énergumène et un philosophe, *idem*, 48.
M. *Audrais* et un jésuite, *idem*, 114.
Un philosophe et la Nature, *idem*, 148.
*Osmin* et *Sélime*, *idem*, 151.
Le papiste et le trésorier, *idem*, 235.
Sœur *Fessue*, et un métaphysicien, *idem*, 442.
Le père *Bouvet* jésuite, et l'empereur de la Chine, *Camhi*, *idem*, 456.
Un page du duc de *Sully*, et maître *Filesac*, confesseur de *Ravaillac*, 43, 56.
L'honnête homme et l'excrément de théologie, *idem*, 424.
*Goudman* et *Sidrac*, 45, 347.

DIALOGUES EN VERS.

Entre madame *du Tour* et M. de *Voltaire*, 7, 155.
Fête de Bellébat, 12, 351.
Divertissement, *idem*, 379.
L'Hôte et l'Hôtesse, *idem*, 397.
Le Russe à Paris, 14, 151.
Le père *Nicodème* et *Jeannot*, *idem*, 213.
Pégase et le Vieillard, *idem*, 251.
*Dernin* et *Hernand*, 39, 515.

DIATRIBE à l'auteur des Ephémérides, 29, 438.
Du docteur *Akakia*, 46, 13.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, 37-43. Voy. les tab. part.

DIEU ET LES HOMMES, 33, 171.

DIMANCHE (le) ou les filles de *Minée*, conte, 14, 87.

DINER (le) du comte de *Boulainvilliers*, dial. tome 36, p. 357.
DISCOURS sur l'art dramatique, au sujet d'Oedipe, 1, 65.
Sur la tragédie, à milord *Bolingbrocke*, 1, 295.
Sur la tragédie d'Alzire, 2, 370.
Hiſtorique et critique ſur la tragédie des Guèbres, 5, 306.
Sur celle de Don Pèdre, 6, 105-113.
De M. d'*Alembert*, prononcé avant la repréſentation d'Agathocle, *idem*, 341.
Sur le poëme de Fontenoi, 12, 217.
Sur l'hiſtoire de *Charles XII*, 23, 3.
Du conſeiller *Anne du Bourg* à ſes juges, 30, 5.
Aux confédérés catholiques de Kaminiek en Pologne, *idem*, 29.
De maître *Belleguier*, ancien avocat, 32, 511.
Aux Velches, par *Antoine Vadé*, 46, 224. 252.
De l'auteur, à ſa réception à l'académie françaiſe, 47, 3.
DISCOURS EN VERS prononcé au théâtre avant la repréſentation d'Eryphile, 1, 391.
Sur l'homme, 12, 3-54.
Sur les diſputes, par M. de *Rulhières*, 39, 348.
DISSERTATION ſur la tragédie ancienne et moderne, 3, 323.
Sur les tragédies d'Electre et d'Oreſte, 4, 112.
Sur l'Héraclius de *Calderon*, 9, 477.
Sur la mort d'*Henri IV*, 10, 316.
Sur les changemens arrivés dans notre globe, 31, 373.

DIVERS ( des ) changemens arrivés à l'art tragique, tome 47, p. 258.
DIVERTISSEMENT, mis en musique, 12, 379.
DOM PEDRE, trag. 6, 93.
DROIT DU SEIGNEUR, (le) com. 8, 109.
DROITS (les) des hommes et les usurpations des autres, (ou des papes) 29, 73.
DOUTES sur la mesure des forces motrices et sur leur nature, 31, 323.
Sur quelques points de l'histoire de l'Empire, 49, 132.
DUC DE FOIX, (le) trag. 2, 225.

## E.

ECLAIRCISSEMENT historique à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs, &c. 27, 423.
ECCLÉSIASTE, (précis de l') poëme, 12, 253.
ECOSSAISE, (l') com. 8, 1.
ECRITS pour les habitans du mont Jura et du pays de Gex, 29, 455-522.
EDITS (les) de S. M. *Louis XVI* pendant l'administration de M. *Turgot*, 30, 543.
EDUCATION (l') d'un prince, conte, 14, 42.
EGLOGUE allemande, 39, 515.
ELEMENS de philosophie de *Newton*, 31, 25.
ELOGE funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741, 47, 52.
Historique de madame la marquise *du Châtelet*, *idem*, 71.

De M. de *Crébillon*, tome 47, p. 81.
Funèbre de *Louis XV*, *idem*, 107.
De *Voltaire* par le roi de Prusse, 69, 315.
De *Voltaire* par M. de *la Harpe*, *idem*, 345.
EMBELLISSEMENS (des) de Paris, 29, 161.
(les) De la ville de Cachemire, dial. 36, 3.
EMPEREUR (l') de la Chine et frère *Rigolet*, dial. 36, 398.
ENFANT PRODIGUE, (l') com. 7, 45.
EPIGRAMMES, 14. Voy. la tab. part. des Poëfies mêlées.
Imitées de l'anthologie, 40, 29.
EPILOGUE de la Guerre civile de Genève, 12, 345.
EPITRE aux Romains, 33, 426.
Ecrite de Conſtantinople aux frères, 46, 275.
EPITRES DEDICATOIRES.
A madame la ducheſſe d'*Orléans* 1, 8.
A milord *Bolingbrocke*, *idem*, 295.
A M. *Falkener*, 2, 6. 15.
A madame la marquiſe *du Châtelet*, *idem*, 363.
A mademoiſelle *Clairon*, 3, 8.
Au roi du Pruſſe, *idem*, 126.
A M. le marquis *Maffei*, *idem*, 221.
Au cardinal *Quirini*, *idem*, 323.
A madame la ducheſſe du *Maine*, 4, 7.
Au maréchal de *Richelieu*, *idem*, 271.
A madame de *Pompadour*, *idem*, 353.
Aux ducs de *Choiſeul* et de *Praſlin*, 5, 209.
Au duc de *la Vallière*, *idem*, 413.
Au maréchal de *Richelieu*, 6, 3.
A M. d'*Alembert*, *idem*, 95.

A l'académie françaiſe, tome 6, p. 253.
A madame la marquiſe de *Prie*, 7, 3.
Au comte de *Lauragais*, 8, 3.
A la reine d'Angleterre, 10, 18.
Au roi *Louis XV*, 12, 216.
A madame la marquiſe *du Châtelet*, 31, 22.
A Meſſieurs de l'académie françaiſe, 50, 4.
EPITRES EN VERS.
A mademoiſelle *Gauſſin*, 2, 13.
A madame la marquiſe de *Prie*, 7, 3.
A diverſes perſonnes, 13, 1-291.
Voy. la tab. part.
ERYPHILE, trag. 1, 389.
ESSAI ſur les guerres civiles de France, 10, 289.
Sur la poëſie épique, *idem*, 329.
Sur les mœurs et l'eſprit des nations, et ſur les principaux faits de l'hiſtoire depuis *Charlemagne* juſqu'à *Louis XIII*, 16-19.
Sur les probabilités en fait de juſtice, 30, 415.
Sur la nature du feu et ſur ſa propagation, 31, 257.
EVENEMENS de 1744, (les) poëme, 12, 209.
EXAMEN de quelques objections contre pluſieurs faits rapportés dans l'Eſſai ſur les mœurs, &c. 28, 181.
Du teſtament du cardinal *Alberoni*, *idem*, 253.
Important de milord *Bolingbrocke*, 33, 3.
EXPOSITION du livre des inſtitutions phyſiques, 31, 337.
EXTRAIT du procès de *Ravaillac*, 10, 324.
D'un mémoire pour l'entière abolition de la ſervitude en France, 29, 505.

Du décret de la sacrée faculté de l'inquisition de Rome à l'encontre d'un libelle intitulé : *Lettres sur le vingtième*, tome 46, p. 53.
De la gazette de Londres, du 20 de février 1762, *idem*, 79.
Des nouvelles à la main de la ville de Montauban, le premier de juillet 1760, *idem*, 131.
D'un écrit périodique intitulé : *Nouvelle bibliothéque*, 48, 219.

# F.

FANATISME, (le) trag. Voy. MAHOMET.
FEMME (la) QUI A RAISON, com. 7, 365.
FEMMES soyez soumises à vos maris, 46, 55.
FETE DE BELLEBAT, (la) 12, 351.
FILLES DE MINÉE, (les) conte. Voy. DIMANCHE.
FINANCES, (les) conte, 14, 81.
FONTENOI, poëme, 12, 215.
FRAGMENT des instructions pour le prince royal de ***, 29, 109.
D'une lettre sur un usage très-utile établi en Hollande, 30, 3.
Sur le procès criminel de *Montbailli*, *idem*, 371.
Sur la justice, *idem*, 377.
D'une lettre sur Didon, tragédie, 46, 143.
D'une lettre écrite sous le nom du lord *Bolingbrocke*, 49, 119.
FRAGMENS historiques sur l'Inde, sur le général *Lalli*, &c. 26, 343.
Sur l'histoire, 28, 3.
Voy. la tab. part.

## G.

GERTRUDE ou l'éducation d'une fille, conte, tome 14, p. 49.
GUEBRES (les) ou la Tolérance, trag. 5, 301.
GUERRE CIVILE (la) de Genève, poëme héroïque, 12, 287.

## H.

HENRIADE, (la) poëme, 10, 1.
HERACLIUS (l') eſpagnol, trad. de *Calderon*, 9, 409
HISTOIRE abrégée des événemens ſur leſquels eſt fondée la fable de la Henriade, 10, 42
De *Charles XII*, 23.
De l'Empire de Ruſſie ſous *Pierre le grand*, 24.
Du parlement de Paris, 26.
D'*Eliſabeth Canning* et des *Calas*, 30, 238.
De l'établiſſement du chriſtianiſme, 35, 239.
Des voyages de *Scarmentado*, rom. 44, 139.
D'un bon bramin, *idem*, 181.
De *Jenni* ou l'athée et le ſage, rom. 45, 255.
HOMELIE du paſteur *Bourn*, 32, 501.
HOMELIES prononcées à Londres en 1763, 32, 416-476.
HOMME (l') aux quarante écus, rom. 45, 1.
HONNETETÉS LITTERAIRES, (les) 48, 9.
HORRIBLE DANGER (de l') de la lecture, 46, 66.
HOTE (l') ET L'HOTESSE, divertiſſement, 12, 397.
HYMNE chantée au village de Pompignan, 46, 140.
*Idem* avec la muſique, 68, 150.
HYPOCRISIE, (l') fat. 14, 174.

## I.

IDÉE de la Henriade, tome 10, p. 37.
IDÉES de *la Mothe le Vayer*, 29, 19.
Républicaines, *idem*, 185.
JEAN QUI PLEURE ET QUI RIT, poëme; 12, 393.
JEANNOT ET COLIN, rom. 44, 207.
IL FAUT PRENDRE UN PARTI, ou le principe d'action, 32, 155.
INDISCRET, (l') com. 7, 1.
INGENU, (l') rom. 44, 345.
INSTRUCTION PASTORALE de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'Instruction pastorale de *Jean-George*, humble évêque du Puy, 46, 181.
INSTRUCTIONS du gardien des capucins de Raguse à frère *Pédiculoso*, partant pour la terre sainte, 46, 280.
INSTRUCTIONS à *Antoine-Jacques Rustan*, 33, 365.
IRENE, trag. 6, 251.
JULES CESAR, trag. traduite de *Shakespeare*, 9, 335.
JUSQU'A QUEL POINT on doit tromper le peuple, 30, 10.

## L.

LETTRE à M. *Falkener* sur Zaïre, 2, 15.
A M. de *la Roque*, *idem*, 25.
De M. *Algarotti* à M. l'abbé *Franchini* sur la Mort de César, *idem*, 296. 303.
A madame la marquise *du Châtelet*, en lui dédiant Alzire, *idem*, 363.

Sur Zulime, tome 3, p. 6.
A mademoiſelle *Clairon*, *idem*, 8.
Au pape *Benoit XIV*, à l'occaſion de Mahomet, *idem*, 133-139.
Du père *Tournemine* au père *Brumoi*, ſur Mérope, *idem*, 216.
A M. le marquis *Maffei*, *idem*, 221.
De M. de *la Lindelle*, *idem*, 237.
A M. de *la Lindelle*, *idem*, 243.
Sur les Pélopides, 6, 180.
A meſſieurs les Pariſiens, ſur l'Ecoſſaiſe, 8, 7.
De M. *Cocchi*, ſur la Henriade, 10, 31.
A M. de *Cideville*, ſur le Temple du goût, 12, 135.
Sur le Cantique des Cantiques, *idem*, 272.
A M. de *Cromot*, ſur le divertiſſement de l'Hôte et l'Hôteſſe, *idem*, 399.
A M. de *la Condamine*, ſur *la Beaumelle*, 13, 272.
De M. *Melon* à madame la comteſſe de *Verrue*, ſur l'apologie du luxe, 14, 116.
Au maréchal de *Schullembourg*, ſur l'Hiſtoire de *Charles XII*, 23, 10.
A M. *Norberg*, *idem*, 17.
A madame la ducheſſe de *Saxe-Gotha*, ſur les Annales de l'Empire, 25, 29. 605.
A M. *Roques*, ſur *la Beaumelle*, 27, 113.
A M. *T.* ſur l'ouvrage de MM. *Melon* et *Dutot*, 29, 143.
A M. *Chardon*, ſur les *Sirven*, 30, 53.
De la veuve *Calas*, *idem*, 199.
De *Donat Calas* à ſa mère, *idem*, 203.
A M. *Damilaville*, (et non d'*Alembert*) ſur les *Calas* et les *Sirven*, *idem*, 257.

Du marquis d'*Argens*, à M. de *Voltaire*, sur les *Calas*, tome 30, p. 295.
Réponse de M. de *Voltaire* au marquis d'*Argens*, *idem*, 299.
A M. *Elie de Beaumont*, sur les *Sirven*, *idem*, 300.
D'un ecclésiastique, sur le rétablissement des jésuites dans Paris, *idem*, 528.
De milord *Cornsburi* à milord *Bolingbrocke*, 33, 158.
Sur Alger, 37, 163.
A M. *Damilaville*, sur plusieurs anecdotes, *id.* 297.
D'un ouvrier de Lyon, sur les moines et les fêtes, 40, 260.
A M. le marquis *Beccaria*, sur le procès de M. de *Morangiés*, 41, 200.
Aux auteurs de la *gazette littéraire*, sur les songes, 43, 208.
De *Charles Gouju* à ses frères, 46, 97.
De M. de l'*Ecluse* à M. son curé, *idem*, 136.
De Paris, du 28 de février 1763, sur *Pompignan*, *idem*, 141.
D'un quaker à *Jean-Georges le Franc de Pompignan*, évêque du Puy en Vélai, *id.* 165. 176.
Pastorale à M. l'archevêque d'Auch *J. F. de Montillet*, *idem*, 188.
De l'archevêque de Cantorbéri à l'archevêque de Paris, *idem*, 270.
A l'auteur des honnêtetés littéraires, sur les mémoires de madame de *Maintenon*, publiés par *la Beaumelle*, 48, 79.
Du marquis d'*Argenson* à M. de *Voltaire*, sur la bataille de Fontenoi, *idem*, 136.

De madame la margrave de *Bareith* à M. de *Voltaire*, tome 48, p. 176.
Du roi de Pruſſe et de M. d'*Alembert*, à l'occaſion de la ſtatue de M. de *Voltaire*, *idem*, 197-200.
Aux auteurs du *Journal encyclopédique*, ſur une nouvelle épître de *Boileau* à M. de *Voltaire*, *idem*, 263.
Sur la conſidération qu'on doit aux gens de lettres, 49, 3.
De conſolation à M. ***, *idem*, 7.
A M. ***, ſur l'Angleterre et les Anglais, *idem*, 10.
Aux auteurs du Nouvelliſte du Parnaſſe, *idem*, 21.
A M. le *Fèvre*, ſur les inconvéniens attachés à la littérature, *idem*, 32.
Aux auteurs de la Bibliothéque raiſonnée, ſur l'incendie de la ville d'Altena, *idem*, 37.
A un premier commis, *idem*, 41.
Au père *Tournemine*, ſur l'ame, &c. *idem*, 45. 49. 57.
A M. de *Formont*, ſur la matérialité de l'ame, *idem*, 72.
A M. ***, ſur la phyſique, *idem*, 77.
Au père de *la Tour*, *idem*, 89.
A un membre de l'académie de Berlin, *idem*, 98.
A M. *Kœnig*, *idem*, 108.
D'un académicien de Berlin à un académicien de Paris, *idem*, 117.
Sous le nom du lord *Bolingbrocke*, *idem*, 119.
A *Martin Kahle*, ſur des queſtions métaphyſiques, *idem*, 122.
A M. de ***, profeſſeur en hiſtoire, *idem*, 124.
Au ſieur *Jean Neaulme*, libraire, *idem*, 131.

Sous le nom de M. *Cubſtorf* à M. *Kirkerf*, tome 49, p. 139.
Du ſecrétaire de M. de *Voltaire* au ſecrétaire de M. *le Franc de Pompignan*, *idem*, 143.
A M. le duc de *la Vallière*, ſur *Urceus Codrus*, *idem*, 146.
A l'auteur du Mercure, ſur une édition de Zulime, *idem*, 158.
A l'abbé d'*Olivet*, *idem*, 160.
Ecrite ſous le nom de M. *Formei*, *idem*, 167.
Ecrite ſous le nom de M. *Clocpictre* à monſieur *Eratou*, ſur la queſtion ſi les Juifs mangeaient de la chair humaine, *idem*, 171.
Aux auteurs de la gazette littéraire, *id.* 175-188.
A un journaliſte, ſur la trag. anglaiſe, *idem*, 191.
A M. l'abbé d'*Olivet*, ſur ſa proſodie, *idem*, 197.
Curieuſe de M. *Robert Covelle*, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. *Vernet*, profeſſeur en théologie dans ladite ville, *idem*, 208.
Sur les panégyriques par *Irenée Alethès*, *idem*, 214.
D'un avocat de Beſançon au nommé *Nonotte*, *idem*, 225.
Au gazetier d'Avignon, *idem*, 229.
D'un parent de M. de *Voltaire* à l'évêque d'Annecy, *idem*, 231.
A M. du ***, ſur pluſieurs anecdotes, *idem*, 239.
A M. ***, *idem*, 244.
A M. ***, ſur mademoiſelle de l'*Enclos*, *idem*, 246.
Sur les dictionnaires ſatiriques, *idem*, 255.
Sur un écrit anonyme, *idem*, 260.

A un académicien, tome 49, p. 268.
Sous le nom de M. de *Morza*, *idem*, 271.
A M. de *la Harpe*, *idem*, 274. 281.
Sur la prétendue comète, *idem*, 284.
A M. **, sur les anecdotes, *idem*, 290.
A M. *Roſſet*, *idem*, 293.
A MM. les éditeurs de la Bibliothéque des romans, *idem*, 297.
A M. le comte de *Treſſan*, *idem*, 301.
A M. ***, sur les prétendues lettres du pape *Ganganelli*, *Clément XIV*, *idem*, 306.
A l'académie françaiſe, sur *Shakeſpeare*, *idem*, 313.
Ecrite sous le nom de M. de *la Viſclède*, sur *la Fontaine*, &c. *idem*, 341.
Du R. P. *Polycarpe* à M. l'avocat général *Séguier*, *idem*, 362.
D'un bénédictin de Franche-Comté au même magiſtrat, *idem*, 370.
A l'auteur des *Vrais principes du gouvernement français*, *idem*, 372.
Aux auteurs de la Bibliothéque françaiſe, sur *J. B. Rouſſeau*, *idem*, 375.
A M. *Dupont*, auteur des Ephémérides du citoyen, sur le poëme des saiſons, *idem*, 403.

N. B. *Cet article comprend toutes les lettres éparſes dans les différens volumes de cette collection, excepté celles de la correſpondance générale.* (*Voyez les tables particulières des tomes* 52-63.) *Et celles des correſpondances particulières*, (*voyez les tomes* 64-69.)

LETTRES

A M. de *Génonville*, sur la tragédie d'Oedipe, tome 1, p. 10-61.

A messieurs de la noblesse du Gévaudan, sur le procès de M. de *Morangiès*, 30, 470-497.

De *Memmius* à *Cicéron*, 32, 245.

A MM. *Joseph Ben Jonathan*, *Aaron Mathathaï*, et *David Vincker*, sur les juifs, 41, 159-181.

D'*Amabed*, roman, 45, 187.

Indiennes, chinoises et tartares à M. de *Paw*, 47, 185.

A son altesse monseigneur le prince de ***, sur *Rabelais* et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne, *idem*, 325.

Du roi de Prusse *Frédéric II* et de M. de *Voltaire*, 64-66.

De l'impératrice de Russie, *Catherine II*, et de M. de *Voltaire*, 67.

De plusieurs princes souverains et de M. de *Voltaire*, 66, 311.

*Idem*, 67, 319.

De M. d'*Alembert* et de M. de *Voltaire*, 68-69.

LETTRES MELÉES DE VERS.

Au père *Porée*, 1, 62.

A M. *Falkener*, 2, 3.

A M. le comte de *Saxe*, 14, 117.

A diverses personnes, 15. Voy. la tab. part.

A M. le *Fèvre*, 49, 32.

Au père de *la Tour*, *idem*, 89.

A M. de ***, professeur en histoire, *idem*, 124.

A un journaliste, *idem*, 191.

A M. l'abbé d'*Olivet*, *idem*, 197.

Sur un écrit anonyme, tome 49, p. 260.
Aux auteurs de la Bibliothéque françaiſe, *id.* 375.
A madame la marquiſe de *Mimeure*, 52, 3.
A M. l'abbé de *Chaulieu*, *idem*, 8.
A madame la préſidente de *Bernières*, *idem*, 55.
A M. *Thiriot*, t. 52, p. 64. 78. 79. 281. 290. 333. 346. t. 53, p. 372. 375. 486.
A M. de *Cideville*, t. 52, p. 83. 92. 102. 105. 106. 109. 119. 121. 151. 202. 277. 336. t. 53, p. 369. t. 54, p. 88.
A M. de *Formont*, t. 52, p. 86. 87. 237. 312.
A M. le duc de *Richelieu*, *idem*, 244.
A M. *Pallu*, 53, 349.
A M.... *idem*, 190.
A M. le comte d'*Argental*, t. 53, p. 194. 346. 348. t. 54, p. 6. 299. t. 55, p. 7. 160. t. 56, p. 185. 336. t. 57, p. 223. t. 59, p. 71. 509. t. 62, p. 116. 229. t. 63, p. 208.
A M. de *Maupertuis*, 53, 294.
A M. *Loc Maria*, *idem*, 388.
Au préſident *Hénault*, 54, 31. 51.
A M. le comte *Algarotti*, t. 54, p. 130. t. 56. p. 70. 224.
A madame *Denis*, 54, 280. 283.
A M. *Linant*, 56, 27.
A M. le baron de *Zurlauben*, *idem*, 29.
A M. *Helvétius*, *idem*, 96.
A M. le duc de *la Vallière*, *idem*, 132.
A M. *Marmontel*, *idem*, 352.
A M. le comte de *Schouvalof*, 57, 9.
A M. le marquis de *Chauvelin*, t. 57, p. 468. t. 58, p. 175.

A madame la princeſſe de *Ligne*, tome 58, p. 378.
A madame la ducheſſe de *Choiſeul*, 61, 176. 236. 367. 439.
A madame de *Saint-Julien*, *idem*, 287.
Au roi de Pruſſe. Voyez les tomes 64, 65 et 66.
A l'impératrice de Ruſſie. Voyez le tome 67.
A M. d'*Alembert*. Voyez les tomes 68, 69.
LOI NATURELLE, (la) poëme, 12, 73.
LOIS DE MINOS, (les) trag. 6, 6.

## M.

MAHOMET le prophète, trag. 3, 117.
MANDARIN (le) et le jéſuite, dial. 36, 419.
MANDEMENT du R. P. en DIEU, *Alexis*, archevêque de Novogorod la grande, 46, 215.
MANIFESTE du roi de France en faveur du prince *Charles Edouard*, 48, 141.
MARIAMNE, trag. 1, 187.
MARSEILLOIS (le) et le lion, fat. 14, 181.
MEMNON ou la ſageſſe humaine, rom. 44, 125.
MEMOIRE de *Donat Calas* pour ſon père, ſa mère et ſon frère, 30, 215.
Sur un ouvrage de phyſique de madame la marquiſe *du Châtelet*, 31, 363.
Sur la ſatire, à l'occaſion d'un libelle de l'abbé *Desfontaines*, 47, 480.
MEMOIRES des états du pays de Gex, 29, 517-522.
Pour ſervir à la vie de l'auteur, écrits par lui-même, 70, 257.
MENSONGES (des) imprimés et du teſtament politique du cardinal de *Richelieu*, 28, 241.

MEPRISE D'ARRAS, (la) tome 30, p. 355.
MEROPE, trag. 3, 215.
MICROMEGAS, hiſtoire philoſophique, rom. 44, 151.
MONDAIN, (le) ſat. 14, 103.
MONDE, (le) comme il va, viſion de *Babouc*, rom. 44, 101.
MORT (la) de *Céſar*, trag. 2, 291.
De mademoiſelle *le Couvreur*, poëme, 12, 381.
MULE (la) du pape, conte, 14, 17.

## N.

NANINE, com. 7, 277.
NOTES. (Voyez à la ſuite de chaque ouvrage en vers, et au bas des pages pour ceux en proſe.)
NOTICES de M. de *la Harpe*, ſur le couronnement de *Voltaire*, 14, 393.
Sur M. le comte d'*Argental*, 63, 459.
NOUVELLES PROBABILITÉS en fait de juſtice, 30, 450.

## O.

OBSERVATIONS ſur le Jules-Céſar de *Shakeſpeare*, 9, 440.
Sur MM. *Jean Law*, *Melon* et *Dutot*, ſur le commerce, le luxe, les monnaies et les impôts, 29, 141.
Sur le livre intilulé, *de l'Homme*, &c. par M. *Marat*, 48, 226.
Sur le livre de la *Félicité publique*, *idem*, 234.
Sur le livre intitulé : *La vie et les opinions de Triſtram Shandy*, *idem*, 236.
Sur l'hiſtoire véritable des temps fabuleux, &c. *idem*, 240.

Sur les *Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles*, &c. tome 48, p. 245.
Sur une nouvelle épître de *Boileau* à M. de *Voltaire*, *idem*, 263.
Sur une satire en vers intitulée : *Mon dernier mot*, *idem*, 272.
Ou avertissement sur une édition de *Pensées de Pascal*, donnée par M. de *Voltaire* en 1778, *idem*, 275.
ODES, 13, 329-412.
(Voy. la tab. part.)
OEDIPE, trag. 1, 85.
OLYMPIE, trag. 5, 1.
OMER DE FLEURI étant entré, ont dit, 46, 190.
OPINION EN ALPHABET. Voy. DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.
OPTIMISME. (l') Voy. CANDIDE.
OREILLES (les) du comte de *Chesterfield* et le chapelain *Goudman*, rom. 45, 339.
ORESTE, trag. 4, 1.
ORIGINE (l') des métiers, conte, 14, 72.
ORPHELIN (l') de la Chine, trag. 4, 269.

## P.

PAIX PERPETUELLE, (de la) par le docteur *Goodheart*, 29, 35.
PANDORE, op. 9, 223.
PANEGYRIQUE de *Louis XV*, 47, 23.
De saint *Louis*, 48, 417.
PARALLELE d'*Horace*, de *Boileau* et de *Pope*, 47, 316.

PAUVRE DIABLE, (le) sat. tome 14, p. 129.
PAYENS (les) et les fous fermiers, 30, 17.
PELOPIDES, (les) trag. 6, 177.
PENSÉES sur l'administration publique, 29, 23.
Détachées de M. l'abbé de *Saint-Pierre*, 36, 394.
PERE NICODEME (le) et *Jeannot*, sat. 14, 213.
PETIT AVIS à un jésuite, 46, 107.
PETIT COMMENTAIRE sur l'éloge du dauphin de France, par M. *Thomas*, 47, 530.
PETIT ECRIT sur l'arrêt du conseil, du 13 de septembre 1774, 30, 536.
PIECES ORIGINALES concernant la mort des *Calas*, et le jugement rendu à Toulouse, 30, 199.
PHILOSOPHE ignorant, (le) 32, 77.
PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE. (la) Voy. l'introduction de l'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.
PLAIDOYER de *Ramponeau* contre *Gaudon*, 46, 73.
POESIES MELÉES, 14, 269.
(Voy. la tab. part.)
POESIES, (autres petites pièces de) détachées et rapportées dans divers ouvrages de cette collection.
Quatrain sur *Montillet*, 12, 346.
Vers au comte de *Clermont*, *idem*, 369.
A M. de *Bylli*, *ibid.*
A M. *Duchy*, *ibid.*
A M. et madame de *Montchêne*, *idem*, 370.
A madame de *Prie*, *ibid.*
A M. de *Baye*, *idem*, 371.
A M. de *la Feuillade*, *ibid.*
A M. de *Bonneval*, *ibid.*

A M. le préſident *Hénault*, tome 12, p. 372.
A MM. de *Lyvri*, *ibid.*
A M. de *Laiſtre*, *ibid.*
Quatrain pour le portrait de la reine, *idem*, 404.
A mademoiſelle *Gauſſin*, 15, 36.
Epigramme ſur *Deſtouches*, *idem*, 87.
Hymne à l'Harmonie, *idem*, 93.
Epigramme et conte ſur l'abbé *Desfontaines*, *idem*, 120.
Vers à mademoiſelle de *T*.... de Rouen, *idem*, 126.
Pour le portrait de dom *Calmet*, *idem*, 237.
Pour la ſtatue de *Louis XV*, à Rheims, *idem*, 274.
Pour une ſtatue de *Pigmalion*, *idem*, 277.
Epigramme ſur le *Tacite* de la *Bletterie*, *idem*, 306.
Inſcriptions pour *Louis XV*, *idem*, 309 et ſuiv.
Vers à mademoiſelle de *Vaudeuil*, *idem*, 327.
Inſcription pour un portrait de *Catherine II*, *idem*, 334.
Pour une école de chirurgie, *idem*, 346.
Noëls à madame *du Deffant*, *idem*, 351 et ſuiv.
Epitaphe de l'abbé de *Voiſenon*, *idem*, 359.
Diſtique latin ſur le feu, 31, 257.
Quatrain à madame *du Châtelet*, 32, 3.
Sur *Bayle*, 37, 102.
Inſcription pour *Guillaume I*, *idem*, 278.
Epigramme ſur la mort d'un homme d'Egliſe, *idem*, 279.
Sur *la Motte*, *idem*, 315.
Sur l'Ecoſſe, 38, 319.
Sur deux amans qui ſe ſont tués à Lyon, *idem*; 399.

Pour le portrait de *Confucius*, tome 38, p. 482.
Vers sur l'égalité chez les animaux, 39, 465.
Eglogue allemande, *idem*, 515.
Epigrammes traduites de l'anthologie, 40, 29. 30.
Quatrain sur les arts, *idem*, 191.
Sur les prophètes, *idem*, 206.
Distique latin sur le feu, *idem*, 264.
Vers sur l'hémistiche, 41, 10 et suiv.
Inscription d'une estampe de *Jésus-Christ*, habillé en jésuite, 43, 222.
Sur un vieillard qui épousait mademoiselle de *la Montagne*, *idem*, 299.
Sur l'instabilité de nos projets, 44, 126.
Sur *Pompignan*, 46, 123 et suiv. 133-140.
Prophétie de la Sorbonne, *idem*, 274.
Epigramme contre *J. J. Rousseau*, 48, 29.
Epître au dauphin, fils de *Louis XIV*, *idem*, 92.
A M. de *Formont*, *idem*, 113.
Stances au roi de Prusse, *idem*, 125.
Vers sur sa faveur à la cour, *idem*, 135.
Sur son éloge de *Louis XV*.
Epître au roi de Prusse, *idem*, 149.
Vers au même, *idem*, 152.
Stances sur *Servet*, *idem*, 160.
Vers sur une opération de finances, *idem*, 195.
Sur un buste de porcelaine, *idem*, 201.
Epître à M. *Pigal*, *ibid.*
Sur un recueil de lettres, *idem*, 217.
Epitaphe d'un homme de lettres, *idem*, 49, 37.
Epigramme sur *J. B. Rousseau*, *idem*, 380.
Quatrain à l'abbé *Couet*, sur un mandement, 52, 56.

Sur la mort de M. de *la Faye*, tome 52, p. 83.
Vers pour un menuet de l'opéra de Samſon, *id.* 95.
Quatrain ſur les Epithalames. *idem*, 203.
Sur un opéra de M. de *Cideville*, *idem*, 277.
Sur le *Virgile* de M. de *Formont*, *idem*, 312.
Epitaphe de *Voltaire* par lui-même, *idem*, 336.
Quatrain à mademoiſelle *Gauſſin* ſur le rôle d'Alzire, *idem*, 346.
Sur Cirey, *idem*, 349.
Madrigal ſur *Pope*, *idem*, 350.
A M. de *la Chauſſée*, *idem*, 376.
Vers à M. de *Verrières*, *ibid.*
Sur madame de *la Poplinière*, *idem*, 487.
Epigrammes ſur l'abbé *Desfontaines*, 53, 191.
Quatrain ſur l'académie : *Quand il s'agit de prouver Dieu*, &c. *idem*, 295.
Pour le portrait de M. de *Maupertuis*, *idem*, 389.
Inſcription pour la galerie de Cirey, 54, 7.
Vers à madame de *Pompadour*, *idem*, 51.
Vers latins au cardinal *Quirini*, *idem*, 93.
Quatrain ſur *Benjamin de Rohan*, 56, 30.
Pour le portrait du czar *Pierre le grand*, 57, 9.
Hymne en muſique, 58, 150.
Quatrain pour le portrait de madame la comteſſe de *Brionne*, *idem*, 378.
Vers latins ſur le feu, *idem*, 400.
Epigramme à l'abbé de *la Bletterie* ſur ſa traduction de *Tacite*, *idem*, 475.
Etrennes à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, 61, 236.
Quatrain à madame *du Boccage*, 62, 116.
A M. de *Thibouville* ſur la gloire, *idem*, 173.

Vers sur l'évêque de Noyon qui était à Lausanne, tome 62, p. 230.
Quatrain pour le buste de la reine, 63, 289.
Vers sur la mort de la margrave de *Bareith*, 65, 261.
Rondeau à M. d'*Alembert*, 68, 138.
Epigramme sur le *Tacite* de *la Bletterie*. 475.

POESIES (petites pièces de) de divers auteurs, citées par M. de *Voltaire* ou par les Editeurs.

Vers de M. de *Saint-Marc*, prononcés au théâtre français en présence de M. de *Voltaire*, 14, 396.
Rondeau d'*Adam Billaut*, 20, 60.
Epitaphe de *Boudier*, *idem*, 66.
Vers de d'*Assouci*, *idem*, 76.
Impromptu de *Chapelle*, *idem*, 77.
*Chaulieu*, *idem*, 79. 80.
Le marquis de *la Fare*, *idem*, 94.
*Ferrand*. 95.
*Lainez*, *idem*, 116.
*Mainard*, *idem*, 122.
*Maucroix*, *idem*, 126.
*J. B. Rousseau*, *idem*, 137 et suiv.
*Lériget de la Faye*, *idem*, 142.
Le duc de *Nevers*, *idem*, 145.
Fragment de *Lucrèce*, traduit par *Louis Racine*, *idem*, 159.
*Saint-Aulaire*, *idem*, 170. 171.
Epitaphe de saint *Pavin*, par *Ficubet*, *idem*, 173.
Epitaphe de *Tristan* l'hermite, *idem*, 189.
Sonnet d'*Hénaut* contre *Colbert*, 21, 95.
Vers de *Benserade*, *idem*, 107.

Chanson

Chanſon attribuée à *Buſſy*, tome 21, p. 114.
Vers de *Louis XIV*, *idem*, 179.
De madame *Guyon*, *idem*, 385.
De *Fénélon*, *idem*, 393.
De *Louis XIV*, 28, 213.
Quatrain d'un curé mourant, 33, 360.
D'un géomètre, 38, 373.
Vers de *Charles IX*, *idem*, 470.
De madame la ducheſſe *du Maine*, 39, 138.
Vers ſur les janſéniſtes et les jéſuites, *id.* 138. 139.
Diſcours ſur les diſputes, par M. de *Rulhières*, *idem*, 348.
Epigrammes de *Marot*, 40, 31 et ſuiv.
Madrigal de M. de *la Sablière*, *idem*, 112.
Autre, *ibid.*
Autre de *Bertaud*, *idem*, 113.
Lettre de *Voiture* au grand *Condé*, *idem*, 487.
Vers de l'*Etoile*, *idem*, 488.
De *Reminiac* ſur *Brouſſin*, 43, 264.
Epigramme de *Crébillon* contre *Jean-Baptiſte Rouſſeau*, 47, 90.
Epitaphe de *Molière*, par le père *Bouhours*, *id.* 132.
Chanſon du double veuvage, *idem*, 427.
Epigramme de *J. B. Rouſſeau*, *idem*, 492.
Rondeau de *P. Corneille* contre *Scudéry*, 48, 9.
Vers de M. *Rival* ſur *Servet*, *idem*, 158.
Chanſons, *idem*, 320-321.
Epigramme de *J. B. Rouſſeau*, *idem*, 348.
Autres, *ibid.* et ſuiv.
Chanſon, 49, 184.
D'*Huyghens* ſur *Ninon l'Enclos*, *idem*, 248.
De *Saint-Evremont* pour le portrait de *Ninon*, *ibid.*

Chanſon de *Chapelle*, tome 49, p. 252.
Autre de *Périgni*, *ibid.*
Autre d'*Henri IV*, *idem*, 275.
Conte de *la Fontaine*, *idem*, 342.
Epigramme ſur *la Motte*, *idem*, 377.
Epître à *Ariſte* de *P. Corneille*, 50, 170.
Rondeau du même, 50, 175.
Sonnet du même ſur le cardinal de *Richelieu*, *idem*, 248.
Autre ſur la mort de demoiſelle *Ranguet*, 51, 189.
Vers du même à M. *Fouquet*, *idem*, 190.
De *Linant* ſur Cirey, 52, 348.
Epigramme de *Piron* ſur *Desfontaines*, 53, 191.
Epitaphe de *la Thuillerie*, *idem*, 214.
Vers de M. *Tindis* à M. de *Voltaire*, ſur ſa tragédie de Catilina, 54, 210.
Couplet de *Chaulieu* ſur le préſident de *Meſmes*, 55, 455.
Vers ſur le père *Tournemine*, 57, 412.
D'un ancien militaire, *idem*, 478.
De *Clément* à M. de *Voltaire*, 62, 177.
Quatrain ſur l'incendie du collége des jéſuites, 63, 208.
Chanſon d'*Henri IV*, 64, 67.
POLICE (la) ſous *Louis XIV*, poëme, 12, 384.
POT POURRI, 46, 293.
POUR, (les) *idem*, 123.
POUR ET CONTRE, (le) poëme, 12, 63.
PRECIS de l'Eccléſiaſte, poëme, *idem*, 253.
Du ſiècle de *Louis XV*, 22.
Du procès de M. le comte de *Morangiés*, 30, 385.

PREFACE générale des Editeurs, tome 1, p. 3.
De la Henriade par le roi de Prusse, 10, 3.
*Idem* par M. *Marmontel*, *idem*, 17.
Historique et critique de l'histoire de Russie, 24, 3.
De l'Anti-Machiavel. Voy. ANTI-MACHIAVEL.
PREFACES particulières de l'auteur et des Editeurs. (Voy. au commencement de chaque ouvrage.)
PREJUGÉ VAINCU, (le) com. Voy. NANINE.
PRESERVATIF (le) 47, 504.
PRIERE UNIVERSELLE, (la) traduite de *Pope*, par *Pompignan*, 46, 145.
PRINCESSE (la) de Babylone, rom. 45, 95.
De Navarre, com. ballet, 9, 47.
PRINCIPE D'ACTION. (le) Voy. IL FAUT PRENDRE UN PARTI.
PRIX DE LA JUSTICE et de l'humanité, 29, 265.
PROCÈS (sur le) de mademoiselle *Camp*, 30, 500.
De *Clauſtre*, *idem*, 507.
PROFESSION DE FOI des théistes, 32, 349.
PROLOGUES en vers de la Prude, 7, 155-160.
De la princesse de Navarre, 9, 53-56.
De la Guerre civile de Genève, 12, 293.
PROPHETIE (la) de la Sorbonne, 46, 274.
PRUDE, (la) com. 7, 151.
PUCELLE, (la) poëme, 11, 1.
PYRRHONISME (le) de l'histoire, 27, 9.

## Q.

QUAND, (les) tome 46, p. 115.
QUE, (les) *idem*, 125.
QUELQUES PETITES HARDIESSES de M. *Clair*, à l'occasion d'un panégyrique de saint *Louis*, 47, 536.
QUESTIONS (les) de *Zapata*, 33, 401.
Sur l'Encyclopédie. Voy. DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.
Sur les miracles, 46, 369.
QUI, (les) *idem*, 125.
QUOI, (les) *idem*, 126.

## R.

RECUEIL DES LETTRES de M. de *Voltaire*, 52-63. (Voy. les tab. part.) 64-69.
REFLEXIONS pour les fots, 46, 49.
REFUTATION d'un écrit anonyme contre la mémoire de M. *Saurin*, 48, 3.
RELATION de la mort du chevalier de *la Barre*, 30, 309.
Touchant un maure blanc amené d'Afrique à Paris en 1744, 31, 389.
De la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite *Berthier*, 46, 82.
Du voyage de M. le marquis *le Franc de Pompignan*, depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau, *idem*, 133.
REMARQUES pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, 19, 363.

Sur les penſées de *Paſcal*, tome 32, p. 289.
REMERCIMENT ſincère à un homme charitable, 46, 6.
REMONTRANCES du pays de Gex au roi, 29, 512.
Du corps des paſteurs du Gévaudan à *Antoine-Jacques Ruſtan*, 33, 352.
REPONSE à *la Beaumelle*, 27, 3.
A l'écrit d'un avocat ſur l'affaire de M. de *Morangiés*, 30, 464.
Aux objections principales qu'on a faites en France contre la Philoſophie de *Newton*. Voy. DEFENSE du newtonianiſme.
A un détracteur de *Corneille*, 50, 9.
A un académicien ſur *Corneille*, *idem*, 10.
REQUETE à tous les magiſtrats du royaume, 29, 175.
Au roi pour les ſerfs de Saint-Claude, *idem*, 500.
RESCRIT de l'empereur de la Chine, 46, 69.
ROIS PASTEURS, (les) trag. lyr. Voy. TANIS ET ZELIDE.
ROME SAUVÉE, trag. 4, 165.
RUSSE A PARIS, (le) ſat. 14, 153.

## S.

SAMSON, op. 9, 1.
SAUL, drame, 46, 315.
SCYTHES, (les) trag. 5, 207.
SEMIRAMIS, trag. 3, 321.
SENTIMENT d'un académicien de Lyon ſur quelques endroits des Commentaires ſur *Corneille*, 50, 17.

SERMON du papa *Nicolas Chariteski*, tome 30, p. 23.
Des Cinquante, 32, 381.
Du rabbin *Akib*, *idem*, 405.
Prêché à Baſle, par *Joſias Roſette*, *idem*. 487.
SESOSTRIS, conte, 14, 84.
SI, (les) 46, 117.
SIECLE DE LOUIS XIV, 20-21. (Voy. les tab. part.)
SINGULARITÉS (des) de la nature, 31, 395.
SOCRATE, ouvrage dramatique, 8, 395.
SONGE CREUX, (le) conte, 14, 97.
SONGE DE PLATON, 45, 435.
SOPHONISBE, trag. 5, 411.
STANCES, 13, 293-325.
(Voy. la tab. part.)
STANCES (autres) ſur le bonheur, 12, 410.
A M. de *Cideville*, 15, 77-161.
A M. le comte de *Treſſan*, *idem*, 103.
Sur la princeſſe de *Saxe*, *idem*, 204.
A madame *du Boccage*, *idem*, 245.
Sur M. *Goldoni*, *idem*, 254.
A monſeigneur l'électeur Palatin, 15, 258-261.
Les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, 46, 123-126.
Hymne chantée au village de Pompignan, *id.* 140.
A M. *Rival* à l'occaſion de *Servet*, 48, 160.
Au roi de Pruſſe, 64, 370.
Du roi à *Voltaire*, *idem*, 436.
*Idem*, 65, 37.
De *Voltaire* au roi, *idem*, 57. 69. 81. 398.
Du roi à *Voltaire*, *idem*, 66-224.
Stances irrégulières du roi à *Voltaire*, 66, 177.
L'hymne ci-deſſus en muſique, 68, 150.
A M. d'*Alembert*, 69, 59.

SUPPLEMENT au Siècle de *Louis XIV*, tome 27, p. 123.
Aux cauſes célèbres ou procès de *Clauſtre*, 30, 507.
Au diſcours aux Velches, 46, 252.
SUPPLIQUE des ſerfs de Saint-Claude à monſieur le chancelier, 29, 499.
SUR L'ENCYCLOPEDIE, 46, 506.
SUR LES PANEGYRIQUES, par *Irenée Aléthès*, 49, 214.
SYSTEMES, (les) ſat. 14, 218.

## T.

TABLE générale alphabétique des ouvrages contenus dans cette édition, 70.
Chronologique, *idem*,
TABLES PARTICULIERES. (Voy. à la fin de chaque vol.)
TACTIQUE, (la) ſat. 14, 242.
TANCREDE, trag. 4, 351.
TANIS ET ZELIDE, ou les rois paſteurs, tragédie lyrique, 9, 291.
TAUREAU BLANC, (le) rom. 45, 367.
TEMPLE (le) de la Gloire, op. 9, 145.
Du Goût, poëme, 12, 131.
De l'Amitié, poëme, *idem*, 201.
TEMPS PRESENT, (le) ſat. 14, 265.
THEATRE ANGLAIS, (du) par *Jérôme Carré*, 47, 290.
THELEME ET MACARE, conte, 14, 65.
TIMON, ou ſur le paradoxe que les ſciences ont nui aux mœurs, 30, 14.
TOCSIN (le) des rois, 29, 103.
TOLERANCE, (la) trag. Voy. GUEBRES, TRAITÉ.

TOMBEAU (le) de la Sorbonne, tome 49, p. 387.
TOUT EN DIEU, commentaire ſur *Mallebranche*, par l'abbé de *Tilladet*, 32, 207.
TRADUCTION de l'Homélie du paſteur *Bourn*, 32, 501.
D'une lettre de milord *Bolingbrocke* à milord *Cornsburi*, 33, 152.
Du poëme de *Jean Plokof*, 47, 180.

TRADUCTIONS EN PROSE de divers paſſages d'auteurs anciens ou étrangers.

*Ablavius*, tome 33, p. 118.
*Abubeker*, 16, 317.
*Aboulféda*, 37, 550.
*Achmet* (lettre à *Charles XII*), 23, 240.
Au bacha de Bender, *idem*, 248. 252.
Acte (ancien) d'affranchiſſement, 26, 15.
Actes des apôtres, t. 30, p. 93. 125. t. 32, p. 501 et ſuiv. t. 33, p. 287 et ſuiv. t. 39, p. 452. 475. t. 42, p. 270 et ſuiv. t. 43, p. 96 et ſuiv.
*Adiſſon*, 1, 301.
*Adrien I*, 43, 121.
*Adrien IV*, t. 16, p. 408. t. 17, p. 55. t. 29, p. 136. t. 40, p. 349.
Alcoran, (l') t. 16, p. 310. 314. 329. 330. t. 27, p. 206. t. 37, p. 138 et ſuiv.
*Alonzo d'Ercilla*, 10, 396 et ſuiv.
*Ambroiſe*, (ſaint) t. 27, p. 363. t. 30, p. 145. t. 37, p. 190.

*Ammien Marcellin*, tome 40, p. 344.
*Anaſtaſe*, 27, 68.
*Anaxagore*, 32, 244.
Apocalypſe, 38, 222.
Apocryphes, (livres) t. 16, p. 350 et ſuiv. t. 33, p. 445 et ſuiv. t. 37, p. 414 et ſuiv.
*Apulée*, t. 16, p. 104. t. 33, p. 204.
*Ariſtote*, t. 37, p. 539. t. 38, p. 187.
*Arnobe*, 38, 101.
*Athanaſe*, (ſaint) t. 33, p. 46. t. 39, p. 166.
*Avalkedi*, 37, 180.
*Auguſte*, roi de Pologne, 28, 156.
*Auguſtin*, (ſaint) t. 14, p. 187. t. 17, p. 18. t. 26, p. 500. t. 27, p. 356. 363. t. 33, p. 58. t. 35, p. 272. t. 36, p. 202. 248. 378. t. 37, p. 86. 201. 385. t. 39, p. 297. 455. 494. t. 40, p. 293. 443. t. 41, p. 81. t. 42, p. 218. t. 46, p. 257. t. 59, p. 321.

*Bacon*, (*François*) 38, 190. 201.
*Bacon*, (*Roger*) 38, 188.
*Baronius*, 39, 400.
*Baruch*, 27, 204.
*Beccai*, 47, 398.
*Bellarmin*, 27, 67. 68.
*Benjamin de Tudèle*, 34, 347.
*Benoît XIV*, 3, 136.
*Berenger*, 17, 21.
*Bernard*, (ſaint) *idem*, 50.

*Beroſe*, t. 26, p. 375. t. 33. p. 260. t. 36, p. 519. t. 37, p. 491.

Bible, t. 6, p. 78 et ſuiv. t. 27, p. 280 et ſuiv. t. 29, p. 56 et ſuiv. 226. t. 30, p. 129 et ſuiv. t. 32, p. 351 et ſuiv. t. 33, p. 28 et ſuiv. 221 et ſuiv. t. 34-35, t. 37, p. 395. 396. t. 41, p. 116 et ſuiv.

*Boërhaave*, 40, 271.

*Boiſvin*, 48, 213.

*Boniface VIII*, t. 17, p. 210. t. 25, p. 259. t. 38, p. 364 et ſuiv.

Bulle *In cæna domini*, 22, 360.

De la Cruzade, 17, 529.

*Buſembaüm*, 30, 118.

*Calderon*, 9, 413. 476.

*Calvin*, 18, 192. 194.

*Cam-hi*, t. 26, p. 469. t. 36, p. 399. t. 47, p. 218. 219.

*Camoëns*, (*le*) 10, 374.

Cantique des Cantiques, t. 12, p. 253 et ſuiv. t. 39, p. 536.

Catéchiſme indien, 26, 490 et ſuiv.

*Celſe*, 16, 104.

*Cerrati*, 50, 483.

*Céſar*, 26, 486.

*Charlemagne*, t. 16, p. 414 et ſuiv. t. 25, p. 59. t. 49, p. 138.

*Charles II*, tome 39, p. 502.
Chronique de Metz, 49, 325.
*Chryſoſtôme*, (ſaint) t. 27, p. 436. t. 39. p. 14. 72. t. 41, p. 322. t. 42, p. 93.
*Cicéron*, t. 2, p. 367. t. 12, p. 128. t. 27, p. 25. 368. t. 30, p. 91. 291. t. 32, p. 236. t. 38, p. 118. 133. t. 39, p. 299. t. 40, p. 206. 299.
*Clarke*, 32, 26 et ſuiv.
*Clément VI*, 25, 292.
*Clément d'Alexandrie*, t. 16, p. 127. t. 42, p. 215. t. 43, p. 370.
*Cocchi*, lettre ſur la Henriade, 10, 31.
Concile de Mâcon, 39, 45.
*Confucius*, t. 16, p. 267. 272. t. 36, p. 107. 282. t. 42, p. 284. t. 47, p. 214.
*Conſtantin*, (ſa prétendue donation.) t. 16, p. 363. t. 35, p. 321. t. 37, p. 516. t. 39, p. 49. 110.
*Cyprien*, (ſaint) t. 33, p. 107. t. 35, p. 298. t. 38, p. 224, t. 39, p. 498.
*Cyrille*, (ſaint) 38, 224.

*Dante*, (*le*) 18, 271.
*Delrio*, 29, 297.
*Denis* d'Alexandrie, t. 38, p. 527. t. 39, p. 484.
*Denis* l'aréopagite, 39, 429.
*Deſcartes*, t. 38, p. 384 et ſuiv. t. 40, p. 28. t. 41, p. 110.
*Deſvignes*, (*Pierre*) 17, 98.

Deutéronome, t. 27, p. 234. 304 et ſuiv. t. 39, p. 492. t. 40, p. 6.
*Dominique*, (ſaint) 41, 354.
*Dryden*, 2, 22.
*Ducas*, 17, 439.

Eccléſiaſte, t. 12, p. 253 et ſuiv. t. 38, p. 351. t. 39, p. 536.
*Echard*, (*Laurent*) t. 38, p. 357. t. 39, p. 550.
*Eginhard*, 27, 73.
*Eliſabeth*, (reine) 18, 474. 479.
*Enoch*, 37, 346.
*Epictète*, t. 36, p. 176. 212. t. 41, p. 247.
*Epiphane*, (ſaint) 35, 286. 289.
*Eſdras*, 42, 209.
Evangéliſtes, t. 16, p. 139 et ſuiv. t. 27, p. 88. t. 33, p. 67 et ſuiv. t. 36, p. 359 et ſuiv. t. 40, p. 7. 8. 300.
Evangiles, (les cinquante) t. 35, p. 49-239. t. 40, p. 15.
*Euclide*, 40, 464.
Evêque de Bitonto, 18, 513.
Evêque de Lyon ſur les miracles, 16, 508.
*Euripide*, t. 3, p. 348. t. 4, p. 114. t. 37, p. 319 et ſuiv. t. 38, p. 28.
*Euſèbe*, t. 16, p. 358. t. 30, p. 108.

*Eusèbe* de Cesarée, t. 30, p. 108. t. 40, p. 16. t. 43, p. 270, 442.

*Exode*, 27, 304 et suiv.

*Ezéchiel*, t. 16, p. 192. t. 33, p. 35 et suiv. 368 et suiv. t. 37, p. 392. t. 38, p. 222. t. 39, p. 540 et suiv. t. 40, p. 176. t. 42, p. 71. t. 46, p. 287 et suiv.

*Fabricius*, tome 49, p. 242.

*Fingal*, 37, 327.

Formule franc-salienne, 29, 431.

Formule des prières d'*Isis* et d'*Orphée*, 42, 207. 208.

*Frédéric II*, empereur, 25, 225.

*Garasse*, 47, 344.

*Gassendi*, t. 36, p. 115. t. 37, p. 193. t. 47, p. 349.

*Gélase*, 46, 216.

Genèse, (la) t. 26, p. 477. t. 27, p. 383. t. 32, p. 452 et suiv. t. 37, p. 42 et suiv. t. 40, p. 421 et suiv. t. 43, p. 433. 434. t. 46, p. 484.

*Goldstasd*, 32, 152.

*Grégoire II*, t. 18, p. 178. t. 40, p. 238.

*Grégoire IV*, 16, 452.

*Grégoire VII*, 25, 142.

*Grégoire IX*, tome 17, p. 94. t. 25, p. 221.
*Grégoire* de Naziance, (faint) t. 39, p. 54. 55.
*Grégoire* de Nyſſe, 16, 428.
*Grotius*, 37, 553.

*Henri IV*, empereur, tome 25, p. 152.
*Hermas*, 33, 385.
*Hérodote*, t. 28, p. 257. t. 39, p. 15. 338. t. 41, p. 319.
*Héſiode*, t. 6, p. 5. t. 40, p. 27.
*Hilaire*, (faint) t. 27, p. 363. t. 30, p. 145. t. 37, p. 190.
Hiſtoire de la mort de *Moïſe*, 33, 255.
*Holwell*, t. 26, p. 527. t. 47, p. 235. 239.
*Homère*, t. 10, p. 352. 398. t. 40, p. 537. t. 43, p. 165 et ſuiv.
*Honorius I*, 16, 387.
*Horace*, t. 6, p. 5. t. 16, p. 129. t. 41, p. 385. 386. t. 43, p. 157 et ſuiv. 358. t. 62, p. 26.
*Hoved*, 17, 264.
*Hume*, 42, 445.
*Hus*, (*Jean*) 25, 339.

*Janſénius*, 21, 350.
*Jean*, (faint) t. 33, p. 348. t. 41, p. 32. t. 43, p. 5. 372. 405.

*Jean XXII*, 25, 280.
*Jean ſans terre*, 39, 384.
*Jérémie*, t. 27, p. 202. t. 39, p. 539. t. 43, p. 360.
*Jérôme*, (ſaint) t. 27, p. 298. 342. 365. t. 34, p. 106. 168. t. 37, p. 400. t. 38, p. 290. t. 39, p. 453. 457. t. 41, p. 180. 430.
*Ignace*, (ſaint) martyr, 37, 451.
*Innocent III*, t. 17, p. 195. t. 25, p. 203. t. 39, p. 79.
*Innocent VIII.* Bulle contre les Vaudois, 28, 378.
Inſcription d'un tableau à Rome, t. 25, p. 172. t. 28, p. 92.
Sur l'expulſion des jéſuites, 27, 394.
*Job*, t. 33, p. 17, t. 37, p. 482.
*Joſeph I*, t. 25, 586.
*Joſephe*, t. 16, p. 220. t. 27, p. 350. t. 33, p. 256. t. 35, p. 243. t. 37, p. 75. t. 38, p. 185. 508. t. 39, p. 472.
*Joſué*, t. 27, p. 302. t. 30, p. 129.
*Irénée*, (ſaint) t. 16, p. 140. 328. t. 27, p. 363. t. 30, p. 145.
*Iſaïe*, t. 16, p. 191. t. 27, p. 357. t. 32, p. 396. t. 33, p. 65. 187. t. 38, p. 257. t. 39, p. 22. 43. 538. t. 41, p. 107. t. 42, p. 433. t. 47, p. 234.
*Jude*, (ſaint) t. 16, p. 215. 216. t. 26, p. 479. t. 38, p. 256. t. 47, p. 232.

*Julien*, t. 16, p. 119. t. 28, p. 33. t. 29, p. 63. t. 33, p. 61. 130. 388. t. 37, p. 446. 448. t. 41, p. 183.

*Juſtin*, (ſaint) t. 16, p. 140. 328. t. 30, p. 71.

*Juſtin*, t. 33, p. 81. t. 37, p. 403.

*Juvénal*, 30, 91.

*Kien-long*, 47, 190. 191. 202.

*Kirker*, *idem*, 207 et ſuiv.

*Lactance*, t. 33, p. 95. t. 35, p. 309 et ſuiv. t. 38, p. 283. 516. 525. t. 39, p. 8. 14. 482. t. 43, p. 371.

*Lamberti*, 24, 313.

*Las Caſas*, t. 18, p. 338. t. 28, p. 370.

Légende d'Autun, 42, 34.

Lettre (prétendue) de *Pilate* à *Tibère*, 33, 72.

Lévitique, t. 27, p. 215. 414. t. 41, p. 468.

*Litteræ obſcurorum virorum*, 47, 336.

*Livre des choſes omiſes par Moſé*, 34, 148.

*Locke*, t. 32, p. 26 et ſuiv. 134. t. 41, p. 442 et ſuiv. t. 42, p. 295.

Lois juives, 41, 468.

*Louis V*, 25, 291;

*Louis*

*Louis de Paramo*, tome 37, p. 485.
*Louis d'Outremer*, 16, 515.
*Luc*, (saint) t. 16, p. 431. t. 32, p. 313. t. 33, p. 303. 371. t. 36, p. 372. t. 41, p. 329.
*Lucien*, 41, 431.
*Lucrèce*, t. 31, p. 426. 430. t. 36, p. 49.
*Luther*, 25, 402.

*Machabées*, 42, 461 et suiv.
*Macrobe*, 35, 265.
*Maffei*, sa Mérope, 3, 230 et suiv.
*Mahomet*, 28, 195 et suiv.
Voy. Alcoran.
*Maillard*, t. 38, 297.
*Marc-Aurèle*, t. 29, p. 252. t. 40, p. 4. t. 41, p. 247.
*Matthieu Pâris*, 25, 222.
*Matthieu*, (saint) t. 32, p. 475. t. 39, p. 492. t. 41, p. 328. t. 46, p. 453.
*Maxime de Madaure*, t. 36, p. 201. t. 39, p. 296. t. 41, p. 247.
*Maxime* de Tyr, 39, 295.
*Méliton*, 42, 35.
*Ménage*, 26, 263.
Mérope, (tragédie anglaise) 3, 227.
*Milton*, t. 10, p. 340. 408. t. 40, p. 64 et suiv.

*Minutius Felix*, tome 6, p. 87. t. 38, p. 159.
*Montaigu*, (madame) 28, 173.
*Moïſe*, 37, 286.
*Muſſchembroëk*, 31, 452.

*Newton*, 64, 158.
*Newton*, *Deſcartes*, *Locke*, *Clarke*, *Leibnitz*, *Mallebranche*, *Smith* et autres philoſophes modernes, 31, (*paſſim.*)
*Nicetas*, 17, 144.
*Nicodème*, (évangile de) 40, 15.
Nombres, 39, 492.
*Norberg*, 24, 220.

*Oléarius*, 24, 23.
*Origène*, t. 27, p. 25. 26. t. 29, p. 41. t. 30, p. 103. t. 37, p. 22. t. 38, p. 532. t. 43, p. 78. 405.
*Orphée*, t. 16, p. 164. t. 27, p. 368. t. 38, p. 267. t. 41, p. 246.
*Otway*, t. 1, p. 302. t. 47, p. 307 et ſuiv.
*Ozée*, t. 33, p. 35 et ſuiv. t. 38, p. 297. t. 42, p. 233. t. 46, p. 289.
*Ozius*, 37, 517.

*Pachimère*, 16, 280.
*Palafox*, (*Jean*) 18, 247.

*Paſcal*, pape, tome 25, p. 153.
*Paul*, (ſaint) t 33, p. 49 et ſuiv. 38c. t. 36, p. 156. 172. 173. t. 37, p. 460. 461. t. 39, p. 27. 476. 496. 521. t. 42, p. 270 et ſuiv. t. 43, p. 6. 429. 457. t. 46, p. 258.
*Pegna*, (*François*) 41, 347.
*Pen*, 32, 374.
Pentateuque, 58, 259.
*Pepin*, (ſa donation) 16, 382.
*Perri*, (J.) 40, 95.
*Perſe*, 35, 256.
*Pétrarque*, 49, 185 et ſuiv.
*Pétrone*, 27, 50 et ſuiv.
*Philippe II*, 18, 466.
*Philippe-le-Bel*, 26, 19.
*Philon*, t. 27, p. 396. t. 30, p. 96. t. 34, p. 26. t. 38, p. 509. t. 39, p. 472. t. 40, p. 134. t. 41, p. 32. t. 42, p. 52. t. 43, p. 369.
*Photius*, 16, 501.
*Pic de la Mirandole*, 17, 561.
*Pierre*, (ſaint) 38, 256.
*Pierre I*, t. 24, p. 225. 260. 289. 312. 336.
La condamnation d'*Alexis*, *idem*, 371.
Son traité de Neuſtad, *idem*, 377.
Le couronnement de la czarine, *idem*, 393.
*Platon*, t. 6, p. 75. t. 16, p. 115. t. 33, p. 311 et ſuiv. 347. t. 35, p. 251. t. 37, p. 527. t. 38, p. 245. t. 42, p. 324 et ſuiv.

*Plaute*, tome 33, p. 176. t. 41, p. 322. t. 47, p. 158. 160.

*Plutarque*, t. 29, p. 373. t. 38, p. 101. t. 40, p. 230. t. 43, p. 442.

*Polybe*, 40, 6.

*Pope*, t. 12, p. 110. t. 38, p. 288. t. 40, p. 44.

*Porter*, 39, 511.

Prière ruſſe, 23, 80.

Prophêtes, 33, 415 et ſuiv.

Pſaumes, t. 16, p. 195. t. 33, p. 341. 342. t. 37, p. 328.

*Puffendorf*, t. 39, p. 393. t. 40, p. 507.

*Ratram*, 17, 19.

*Remi*, (ſaint) t. 16, p. 412. t. 41, p. 499.

*Sa*, (*Emmanuel*) 28, 43.

Saddef, (le) t. 16, p. 300 et ſuiv. t. 27, p. 375 et ſuiv. t. 36, p. 145. t. 61, p. 91.

*Salomon*, t. 31, p. 409. t. 37, p. 38. t. 43, p. 130. 133 et ſuiv.

*Samuel*, 38, 261.

*Sanchoniaton*, t. 6, p. 77. t. 27, p. 24.

*Scaliger*, 47, 396.

*Scraſton*, t. 26, p. 369. t. 29, p. 405.

*Senèque* le philoſophe, t. 26, p. 471. t. 30, p. 291. t. 49, p. 288.

*Senèque* le tragique, t. 18, p. 271. t. 29 p. 224. t. 30, p. 91.

*Servet*, 18, 191.

*Shadwell*, 47, 161.

*Shakeſpeare*, t. 1, p. 303. t. 9, p. 340 et ſuiv. t. 38, p. 12. t. 40, p. 499. t. 45, p. 91. t. 47, p. 291 et ſuiv. 312. t. 49, p. 318 et ſuiv. t. 50, p. 214. t. 57, p. 301.

Shaſta, (le) t. 16, p. 277. 278. t. 26, p. 468. t. 32, p. 232. t. 37, p. 341 et ſuiv. t. 47, p. 230.

*Shaftersbury*, t. 32, p. 422. t. 38, p. 286.

*Sigiſmond Auguſte*, ſa loi de tolérance, 28, 152.

*Sinéſius*, 30, 291.

*Sixte-Quint*, t. 19, p. 239. t. 29, p. 330.

*Sophocle*, t. 1, p. 20 et ſuiv. t. 4, p. 125 et ſuiv. t. 6, p. 75.

Sorbonne, décret ſur la Pucelle d'Orléans, t. 27, p. 448. t. 37, p. 499. t. 41, p. 304.

*Spinoſa*, t. 32, p. 108. t. 39, p. 302. 306.

*Strada*, t. 18, p. 447. t. 39, p. 73.

*Swift*, 49, 226.

*Sybille Erythrée*, 58, 259.

*Sydenham*, 40, 271.

*Tacite*, t. 27, p. 48. t. 32, p. 333. t. 39, p. 271.

Talmud, (le) 39, 213.

*Tamerlan*, tome 17, p. 421.
*Taſſe*, (le) 10, 339
*Tatien*, t. 33, p. 82. t. 37, p. 190.
*Tertullien*, t. 16, p. 141. t. 27, p. 363. t. 29, p. 44. t. 30, p. 145. t. 33, p. 84. 85. t. 38, p. 524. t. 39, p. 481. 498.
Teſtament, (ancien et nouveau) 34-35.
*Thomas*, (ſaint) 28, 44.
*Thomas* (ſaint) *d'Aquin*, 36, 284. 333.
*Thou*, (de) 26, 85. 98. 113. 134. 169.
*Tillotſon*, 30, 291.
*Tite Live*, t. 27, p. 37. t. 39, p. 551.
*Toland*, 27, 283.
Traité de *Jaffer* et du lord *Clive*, 26, 408.
*Triſſin*, (le) 10, 370.

*Vanini*, t. 38, p. 113. t. 39, p. 115.
Varabadu, (le) livre indien, 18, 293.
Veidam, (le) t. 16, p. 290 et ſuiv. t. 18, p. 293. t. 27, p. 231.
*Véra*, 43, 260.
*Vigilantius*, 30, 71.
*Virgile*, 31, 431.
*Vopiſcus*, lettre de l'empereur *Adrien*, t. 35, p. 282. t. 37, p. 160.

*Warburton*, t. 27, p. 232 et ſuiv. t. 37, p. 204. t. 43, p. 71. t. 46, p. 193.

*Wolf*, t. 27, p. 119. t. 64, p. 121.

*Yontching*, t. 19, p. 289. t. 36, p. 399. t. 41, p. 113.

*Zacharie*, 38, 330.

*Zaleucus*, t. 16, p. 117. t. 32, p. 143.

*Zoroaſtre*, 36, 282.

TRADUCTIONS EN VERS de fragmens d'auteurs anciens ou étrangers.

*Adiſſon*, t. 38, p. 20. t. 47, p. 279.

*Aratus*, t. 32, p. 209. t. 36, p. 335. t. 41, p. 220.

*Arioſte*, (l') t. 38, p. 138. t. 39, p. 390. t. 40, p. 51 et ſuiv.

*Baptiſte Mantouan*, 43, 302.

*Bèze*, (*Théodore de*) 37, 256.

*Butler*, t. 42, p. 411. t. 50, p. 251.

*Cicéron*, 4, 173.

*Claudien*, 41, 321.

*Clément* d'Alexandrie, t. 27, p. 367, t. 38, p. 267. t. 39, p. 534.

*Dante*, (*le*) tome 17, p. 372. t. 39, p. 227. t. 49, p. 126.

*Diamante*, 40, 162.

*Dryden*, t. 38, p. 307. t. 47, p. 277.

*Euripide*, 4, 154.

*Garth*, t. 38, 340.

*Guarini*, (*le*) t. 38, p. 304. t. 41, p. 105.

*Haller*, 36, 500.

*Harvey*, 39, 162.

*Héſiode*, t. 37, p. 349. t. 40, p. 37.

*Homère*, t. 40, p. 43. t. 42, p. 317. t. 43, p. 168.

*Horace*, t. 16, p. 63. t. 20, p. 361. t. 28, p. 381. t. 37, p. 313. t. 38, p. 272. 327. t. 41, p. 319. t. 46, p. 199.

*Lopès de Vega*, 38, 9.

*Lucain*, t. 10, p. 366. 390. t. 40, p. 237. t. 41, p. 237.

*Lucrèce*, t. 2, p. 368. t. 27, p. 351. t. 36, p. 39. 252. t. 37, p. 247. 312. t. 38, p. 124. t. 39, p. 221. 276. t. 40, p. 5. 100. 189. t. 41, p. 229. t. 42, p. 384. t. 43, p. 182.

*Machiavel*, tome 37, p. 338.
*Mandeville*, *idem*, 39.
*Martial*, t. 38, p. 326. 546. t. 41, p. 236.
*Marvel*, 39, 202.
*Midleton*, 48, 72.
*Milton*, t. 10, p. 403. t. 40, p. 73. t. 42, p. 28. t. 48, p. 411.
*Mordant*, (*Philippe*) 38, 395.

*Orphée*, t. 32, p. 192. t. 39, p. 534.
*Ovide*, t. 31, p. 378. t. 38, p. 64. 84. t. 39, p. 148. t. 40, p. 295. 298. 446. t. 41, p. 237. t. 47, p. 247.

*Pétrarque*, 17, 372.
*Pétrone*, 27, 52.
*Perſe*, 39, 473.
*Pindare*, 38, 331.
*Polignac*, (cardinal de) vers de l'*Anti-Lucrèce*, 37, 368.
*Pope*, t. 41, p. 400. t. 42, p. 354. t. 46, p. 151 et ſuiv. t. 47, p. 319 et ſuiv.
*Prior*, t. 37, p. 196. t. 38, p. 342.
*Prudence*, 37, 445.

*Rocheſter*, 43, 112.
*Rutilius*, 33, 86.

*Sadi*, t. 17, p. 379. t. 43, p. 493. t. 49, p. 125.
*Sénèque* le tragique, t. 27, p. 329. t. 32, p. 236. t. 33, p. 212. t. 40, p. 4.
*Shakeſpeare*, t. 9, p. 345. 403. t. 37, p. 279. t. 38, p. 18. t. 47, p. 274. t. 49, p. 193.
*Solon*, 37, 255.
*Stace*, 41, 237.

*Tertullien*, 38, 70.
*Théocrite*, 39, 513.
*Trithème*, (*Jean*) 38, 296.

Vers ſybillins, t. 16, p. 138. t. 29, p. 54.
Arabes ſur *Giafar le Barmécide*, *idem*, 326.
Anglais, 29, 27.
Latins de l'épitaphe du cardinal *Barberin*, *idem*, 94.
*Idem*, hymne, 36, 336.
*Idem*, 38, 221.
Grecs de l'anthologie, 40, 29. 30.
Latins ſur *Vanini*, 47, 345.
*Virgile*, t. 16, p. 123. 138. 154. t. 26, p. 485. t. 27, p. 352. t. 37, p. 23. 262. 334. t. 38, p. 44. 400 405. t. 39, p. 10. 11. 31. 560. t. 40, p. 4. 298. t. 42, p. 451. 466. t. 43, p. 103. 354. t. 46, p. 240.

*Waller*, tome 43, p. 114.

*Xénophanes*, 39, 534.

TRAGEDIE ANGLAISE, (de la) 47, 272.

TRAITÉ sur la tolérance, à l'occasion de la mort de *Jean Calas*, 30, 39.

De métaphysique, 32, 13.

TRIUMVIRAT, (le) trag. 5, 93.

TROIS MANIERES, (les) conte, 14, 53.

TROIS EMPEREURS (les) en sorbonne, sat. *idem*, 191.

## V.

VANITÉ, (la) sat. *idem*, 146.

VARIANTES. (Voyez à la suite de chaque ouvrage.)

VERS TECHNIQUES sur l'histoire d'Allemagne, 25, 25.

VIE de *Molière* avec de petits sommaires de ses pièces, 47, 117.

VIE (la) de *Voltaire*, 70. Voyez aussi le Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade, 48, 89.

VISION DE BABOUC, rom. Voyez MONDE (le) comme il va.

UN CHRETIEN contre six juifs, 27, 293.

VOIX (la) du sage et du peuple, 29, 7.

Du curé, sur les cerfs du mont Jura, *idem*, 475.

VOYAGE à Berlin, tome 12, p. 243.
De la raiſon, 45, 456.
UTILE EXAMEN des trois dernières épîtres de *Rouſſeau*, 47, 463.

## Z.

ZADIG ou la deſtinée, hiſtoire orientale, 44, 1.
ZAÏRE, trag. 2, 1.
ZULIME, trag. 3, 1.

# TABLE
# CHRONOLOGIQUE.

# TABLE

## CHRONOLOGIQUE.

# TABLE

## CHRONOLOGIQUE

## DES OEUVRES

## DE VOLTAIRE,

### OU EPOQUES DE LA PUBLICATION DE SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

N. B. *Le chiffre indique le tome de la collection ; l'aſtériſque, les ouvrages imprimés ou recueillis pour la première fois dans cette édition ; et les guillemets, ceux dont la date n'eſt point certaine.* (*)

1706. EPITRE à M. le dauphin, fils unique de *Louis XIV*, pour un officier invalide, tome 13.

1712. * ODE ſur le vœu de *Louis XIII*, *idem*.

1713. EPITRE à madame la comteſſe de *Fontaine*, *idem*.

1714. LE CADENAS, L'ANTI-GITON, contes, 14.
* LA POLICE ſous *Louis XIV*, poëme, 12.

1715. * LA BASTILLE, poëme, *idem*.

(*) Beaucoup de petits ouvrages de M. de *Voltaire* ont paru ſans nom d'auteur ni d'imprimeur et ſans date. Ce n'eſt que par une lecture refléchie des correſpondances générale et particulières qu'on a pu trouver les dates de ces ouvrages.

1716. * LETTRE en vers à l'abbé de *Buſſy*, tome 15.
1717. * EPITRE au duc d'*Orléans*, régent, 13.

Nota. *On n'indique ici que les plus anciennes de ces petites pièces, les autres ſe ſuccédant preſque ſans interruption dans toutes les années de la vie de l'auteur; un grand nombre d'entre elles, et preſque toutes les lettres paraiſſent pour la première fois dans cette édition.*

1718. OEDIPE, trag. (faite en 1713,) 1.
1719. LETTRES à M. de *Génonville*, ſur Oedipe, *idem*.
1720. * ARTEMIRE, trag. *idem*.
1722. » LE POUR ET CONTRE, (ou épître à *Uranie*) 12.
1723. LA HENRIADE, ſous le titre de poëme de la Ligue, 10.
1724. MARIAMNE, trag. 1.
* LA FETE DE BELLEBAT, 12.
1725. L'INDISCRET, com. 7.
1726. ESSAI ſur la poëſie épique, 10.
1727. ESSAI ſur les guerres civiles de France, *idem*.
1728. 1729. LES LETTRES PHILOSOPHIQUES écrites en anglais à M. *Thiriot*.
1730. BRUTUS, trag. 1.
LA MORT de mademoiſelle *le Couvreur*, poëme, 12.
1731. HISTOIRE de *Charles XII*, 23.
DEFENSE de milord *Bolingbrocke*, 33.
1732. LE TEMPLE du Goût, poëme, 12.
* ERYPHILE, trag. 1.
ZAÏRE, trag. 2.
SAMSON, op. (imprimé en 1750) 9.
1733. LES LETTRES PHILOSOPHIQUES en français (jointes au Dict. philoſ.)

» LE

» LE TEMPLE de l'Amitié, poëme, tome 12.
1734. ADELAÏDE DU GUESCLIN, trag. (imprimée en 1765) 2.
Les quatre premiers DISCOURS en vers sur l'homme, 12.
SUR LA CAMPAGNE d'Italie, poëme, *idem*.
* TRAITÉ de métaphysique, 32.
1735. LA MORT DE CESAR, trag. (faite en 1731) 2.
* TANIS ET ZELIDE ou les Rois pasteurs, op. 9.
1736. ALZIRE, trag. 2.
L'ENFANT PRODIGUE, com. 7.
LE MONDAIN, sat. 14.
1737. Les trois derniers DISCOURS en vers sur l'homme, 12.
1738. ELEMENS de philosophie de *Newton*, (écrits vers 1735) 31.
* ESSAI sur la nature du feu et sa propagation, *ibid.*
* MEMOIRE sur un ouvrage de physique de madame *du Châtelet*, *ibid.*
OBSERVATIONS sur *J. Law*, *Melon* et *Dutot*, &c. 29.
LE PRESERVATIF, 47.
REMARQUES sur les pensées de *Pascal*, 32.
1739. DISCOURS sur l'histoire de *Charles XII*, 23.
* DEFENSE du newtonianisme, 31.
* MEMOIRE sur la satire, 47.
VIE de *Molière*, *idem*.
1740. ZULIME, trag. (imprimée en 1761) 3.
PANDORE, op. (imprimée en 1756) 9.
* EXPOSITION du livre des Institutions physiques de madame *du Châtelet*, 31.

PREFACE et EXTRAIT de l'*Anti-Machiavel*, tome 47. 48.

,, COURTE REPONSE aux longs diſcours d'un docteur allemand, 47.

1741. ,, DOUTES ſur la meſure des forces motrices, 31.

,, CONSEILS à un journaliſte, 47.

,, UTILE EXAMEN des trois dernières épîtres de *Rouſſeau*, *idem*.

1742. LE FANATISME ou Mahomet le prophète, trag. (faite en 1739) 3.

,, CONSEILS à M. *Racine*, &c. 47.

1743. MEROPE, trag. (faite en 1737) 3.

1744. RELATION touchant un maure blanc, 31.

LES EVENEMENS de l'année 1744, poëme, 12.

,, COSI SANCTA, rom. 45.

1745. LA PRINCESSE DE NAVARRE, com. op. 9.

LE TEMPLE de la Gloire, op. *idem*.

LE POEME de Fontenoi, 12.

DISSERTATION ſur les changemens arrivés dans le globe, 31.

1746. DISCOURS de réception à l'académie françaiſe, 47.

LE MONDE COMME IL VA, viſion de *Babouc*, rom. *idem*.

HISTOIRE de la guerre de 1741, (fondue en partie dans le Précis du ſiècle de *Louis XV*.)

1747. LA PRUDE, com. 7.

MEMNON ou la Sageſſe humaine, rom. 44.

,, HISTOIRE des voyages de *Scarmentado*, rom. *idem*.

1748. SEMIRAMIS, trag. 3.

PANEGYRIQUE de *Louis XV*, 47.

ELOGE des officiers, morts dans la guerre de 1741, *idem.*
ZADIG ou la Deſtinée, rom. 44.
1749. NANINE, com. 7.
LA FEMME QUI A RAISON, com. (imprimée en 1759) *idem.*
* DES EMBELLISSEMENS de Paris, 29.
* PANÉGYRIQUE de ſaint *Louis*, 48.
1750. ORESTE, trag. 4.
LA VOIX du ſage et du peuple, 29.
REMERCIMENT ſincère à un homme charitable, 46.
* VOYAGE à Berlin, 12.
1751. ,, IDÉES de *la Mothe le Vayer*, 29.
,, DE LA PAIX perpétuelle, *idem.*
1752. LE DUC DE FOIX, trag. 2.
ROME SAUVÉE, trag. 4.
SIECLE de *Louis XIV*, 20. 21.
DIATRIBE d'*Akakia*, 46.
MICROMEGAS, rom. 44.
,, FRAGMENT des inſtructions pour le prince royal de.... 29.
1753. ,, DOUTES ſur quelques points de l'hiſtoire de l'Empire, 49.
* ,, LE TOMBEAU de la ſorbonne, *idem.*
,, PENSÉES ſur l'adminiſtration publique, 29.
1754. * ANNALES de l'Empire, 25.
ELOGE hiſtorique de madame la marquiſe *du Châtelet*, 47.
1755. LA PUCELLE (commencée vers 1730, la première édition donnée par l'auteur eſt de 1762) 11.
L'ORPHELIN de la Chine, trag. 4.

1756. ESSAI ſur les mœurs et l'eſprit des nations depuis *Charlemagne*, &c. (fait pour madame *du Châtelet* vers l'année 1740. Quelques fragmens dérobés à l'auteur avaient été imprimés en 1754, ſous le titre d'abrégé de l'hiſtoire univerſelle) tome 16-19.

LE DESASTRE de Lisbonne, poëme, 12.

LES ARTICLES pour l'Encyclopédie, (joints au Dict. philoſ.)

" REQUETE à tous les magiſtrats du royaume, 29.

1757. ARTICLES pour l'Encyclopédie.

" PRECIS du ſiècle de *Louis XV*, 22.

1758. REFUTATION d'un écrit contre M. *Saurin*, 48.

CANDIDE ou l'Optimiſme, rom. 44.

1759. SOCRATE, ouvrage dramatique, 8.

L'ECCLESIASTE, poëme, 12.

LE CANTIQUE des Cantiques, *idem*.

RELATION de la mort du jéſuite *Berthier*, &c. 46.

HISTOIRE de Ruſſie ſous *Pierre I*, (la ſeconde partie ne parut qu'en 1763) 24.

* MEMOIRES pour ſervir à la vie de l'auteur, écrits par lui-même, 70. (A la fin de la vie de *Voltaire*, par M. le marquis de *Condorcet*.)

1760. TANCREDE, trag. 4.

L'ECOSSAISE, com. 8.

PLAIDOYER DE RAMPONEAU, et la plupart des facéties du tome 46.

LE PAUVRE DIABLE, ſat. 14.

LE RUSSE à Paris, ſat. *idem*.

LA VANITÉ, ſat. *idem*.

1761. RESCRIT de l'empereur de la Chine, 46.

CONVERSATION de l'abbé *Grisel* et de l'intendant des menus, tome 36.
SERMON du rabbin *Akib*, 32.
DU THEATRE ANGLAIS, par *Jérôme Carré*, (imprimé d'abord sous le titre d'Appel à toutes les nations, &c.) 47.
LETTRE de *Charles Gouju* à ses frères, 46.
1762. LE DROIT DU SEIGNEUR, com. 8.
* SERMON des cinquante, 32.
* ELOGE de M. de *Crébillon*, 47.
OLIMPIE, trag. 5.
IDÉES républicaines, 29.
1763. TRAITÉ sur la tolérance, 30.
REMARQUES sur l'Histoire générale, ou supplément à l'Essai sur les mœurs, &c. 19.
SAUL, drame, 46.
LE CATECHISME de l'honnête homme, (c'est le dialogue du caloyer, &c.) 36.
LETTRES d'un quaker à *Jean-Georges*, 46.
HISTOIRE de Russie, &c. seconde partie, 24.
1764. CONTE de *Guillaume Vadé*, 14.
COMMENTAIRE sur *Corneille*, 50. 51.
DISCOURS aux Velches, 46.
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, (commencé en 1760 et fort augmenté depuis) 37-43.
DOUTES sur le testament du cardinal de *Richelieu*, &c. 28.
LE BLANC ET LE NOIR, rom. 44.
JEANNOT ET COLIN, rom. *idem*,
POT POURRI, 46.
TRADUCTION du Jules-César de *Shakespeare*, 9.
TRADUCTION de l'Héraclius de *Calderon*, *idem*,

1765. LE TRIUMVIRAT, trag. tome 5.
MANDEMENT D'ALEXIS, &c. 46.
QUESTIONS sur les miracles, *idem.*
* LE PYRRHONISME de l'hiſtoire, 27.
LA PHILOSOPHIE de l'hiſtoire, (écrite en 1763 et 1764. L'auteur l'a depuis fait ſervir d'introduction à l'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations.) 16.
1766. ESSAI ſur les proſcriptions, ou Des conſpirations contre les peuples, 28.
ESSAI ſur les diſſentions de Pologne, *idem.*
EXAMEN de l'hiſtoire d'*Henri IV*, par *Bury*, *id.*
RELATION de la mort du chevalier de *la Barre*, 30.
AVIS au public ſur les parricides des *Calas* et des *Sirven*, *idem.*
COMMENTAIRE ſur le traité des délits et des peines, 29.
LE PHILOSOPHE IGNORANT, 32.
PETIT COMMENTAIRE ſur l'éloge du dauphin, par M. *Thomas*, 47.
ANECDOTES ſur *Bélisaire*, 46.
1767. LES SCYTHES, trag. 5.
CHARLOT ou la comteſſe de Givry, com. 8.
EXAMEN IMPORTANT de *Bolingbrocke*, (ſuppoſé écrit en 1736) 33.
QUESTIONS de *Zapata*, *idem.*
LA DEFENSE de mon oncle, 27.
LETTRES à ſon alteſſe monſeigneur le prince de * * *, (*Brunſvick*) ſur *Rabelais*, &c. 47.
L'HOMME aux quarante écus, 45.
LES HONNETETÉS littéraires, 48.
LE DINER du comte de *Boulainvilliers*, 36.

CANONISATION de saint *Cucufin*, tome 46.
LETTRE sur les panégyriques, 49.
L'INGENU, rom. 44.
1768. GUERRE CIVILE de Genève, poëme, 12.
LA PRINCESSE de Babylone, rom. 45.
* LE BARON D'OTRANTE, op. bouff. 9.
* LES DEUX TONNEAUX, op. com. *idem.*
LES DROITS des hommes et les usurpations des papes, 29.
LA PROFESSION de foi des théistes, 32.
RELATION du bannissement des jésuites de la Chine, ou l'Empereur et frère *Rigolet*, dial. 36.
DIALOGUES entre A, B, C, *idem.*
SERMON prêché à Bâle, 32.
HOMELIE du pasteur *Bourn*, *idem.*
LES COLIMAÇONS du R. P. *l'Escarbotier*, 31.
LES SINGULARITÉS de la nature. *idem.*
LE MARSEILLOIS ET LE LION, sat. 14.
LES TROIS EMPEREURS en Sorbonne, sat. *idem.*
" INSTRUCTIONS à frère *Pédiculoso*, &c. 46.
1769. LES GUEBRES ou la Tolérance, trag. 5.
HISTOIRE de *Jenni*, 45.
LES LETTRES d'*Amabed*, rom. *idem.*
HOMELIES prêchées à Londres, 32.
EPITRE à *Boileau*, 13.
HISTOIRE du parlement de Paris, 26.
LE CRI des nations, 29.
DIEU et les hommes, 33.
" * SUPPLEMENT au Siècle de *Louis XIV*, 27.
" * REMONTRANCES du corps des pasteurs du Gévaudan à *Rustan*, 33.
" LES ADORATEURS ou les Louanges de DIEU, 36.

1770. SOPHONISBE, trag. tome 5.
REFUTATION du ſyſtême de la nature (jointe au Dictionnaire philoſophique.)
TRADUCTION du poëme de *Jean Plokof*, 47.
EPITRE au roi de la Chine, 13.
ECRITS pour les habitans du mont Jura et pour le pays de Gex, 30.
* CONSEILS raiſonnables à M. *Bergier*, &c. 33.
" * PROCÈS de *Clauſtre*, 30.
1771. LA MEPRISE d'Arras, *idem.*
DISCOURS d'*Anne du Bourg* à ſes juges, *idem.*
LETTRES de *Memmius* à *Cicéron*, 32.
" EPITRE aux Romains, 33.
LE TOCSIN des rois, 29.
1772. LA BEGUEULE, conte, 14.
LES CABALES, les Syſtêmes, ſat. *idem.*
ESSAI ſur les probabilités en fait de juſtice, 30.
Sur le procès de mademoiſelle *Camp*, *idem.*
QUELQUES PETITES hardieſſes de M. *Clair*, à l'occaſion d'un panégyrique de S^t^ *Louis*, 47.
" TOUT EN DIEU, commentaire ſur *Mallebranche*, 32.
1773. LES LOIS DE MINOS, trag. 6.
DISCOURS de l'avocat *Belleguier*, 32.
LES PELOPIDES, trag. 6.
LE DEPOSITAIRE, com. 8.
FRAGMENS HISTORIQUES ſur l'Inde, 26.
LE TAUREAU blanc, rom. 45.
LA TACTIQUE, ſat. 14.
1774. ELOGE FUNEBRE de *Louis XV*, 47.
AU R. P. EN DIEU meſſire *Jean de Beauvais*, &c. 46.
DIALOGUE de Pégaſe et du vieillard, ſat. 14.

IL FAUT prendre un parti, ou le Principe d'action, tome 32.
„ DE L'AME, par *Soranus*, *idem*.
„ AVENTURE de la Mémoire, 45.

1775. DOM PEDRE, trag. (commencée en 1761) 6.
LE CRI du ſang innocent, 30.
DIATRIBE à l'auteur des Ephémérides, 29.
VOYAGE de la Raiſon, 45.
LES FILLES de Minée, conte, 14.
„ LES OREILLES du comte de *Cheſterfield*, rom. 45.

1776. LETTRES indiennes, chinoiſes et tartares à monſieur *Paw*, 47.
* L'HOTE ET L'HOTESSE, divertiſſement, 12.
LA BIBLE commentée, &c. 34. 35.
LETTRE à l'académie françaiſe, ſur *Shakeſpeare*, 49.
UN CHRETIEN contre ſix juifs, 27.
COMMENTAIRE hiſtorique ſur la vie de l'auteur de la Henriade, 48.

1777. * HISTOIRE de l'établiſſement du chriſtianiſme, 35.
* COMMENTAIRE ſur l'Eſprit des lois, 29.
* DIALOGUES d'*Evhémère*, 36.
* LE PRIX de la juſtice et de l'humanité, 29.

1778. * IRENE, trag. 6.
* AGATHOCLE, trag. *idem*.

M. de *Voltaire*, dans ſon ſéjour à Paris, avait propoſé de refaire le Dictionnaire de l'académie françaiſe; meſſieurs les académiciens s'étaient partagé les lettres de l'alphabet, et il avait pris pour lui la lettre A, comme l'une des plus étendues. Il embraſſait avec une ardeur

incroyable ce nouveau travail, auſſi faſtidieux qu'utile, quand la mort l'enleva du milieu de ſes compatriotes, le 30 de mai 1778. Il eſt fort à déſirer que l'académie exécute ce dictionnaire ſur le plan propoſé par M. de *Voltaire* et adopté par elle. Rien, ſans doute, ne contribuerait davantage à fixer la langue françaiſe, et à la préſerver de toute corruption. Cet ouvrage important paraît d'autant plus néceſſaire qu'il règne encore dans la grammaire, l'orthographe, la prononciation, quantité de bizarreries et d'incertitudes qu'il pourrait faire diſparaître. Il n'eſt guère douteux que la nation et l'Europe entière n'adoptaſſent les principes que l'académie en corps aurait conſacrés dans ce nouveau dictionnaire.

# ECLAIRCISSEMENS,

# ADDITIONS

# ET CORRECTIONS.

# AVERTISSEMENT.

Les fautes d'impreſſion qui ſe ſont gliſſées dans l'édition originale, et principalement dans les volumes de la première livraiſon, ayant été en partie corrigées dans les ſecondes éditions, commencées plus tard, on a dû faire pour celles-ci un errata particulier. Ces fautes avaient donné lieu à quelques remarques grammaticales dont nous rappellerons ici l'objet en peu de mots.

Il n'eſt pas étonnant que dans un laps de dix années, les différens protes, tantôt français, tantôt étrangers, auxquels on a été forcé de recourir par les circonſtances, aient mis quelque variété dans l'orthographe de certains mots et de pluſieurs noms propres, et dans la ponctuation. On a averti, une fois pour toutes, de ces légers changemens, faits pour la plupart après la réviſion des épreuves, et dont par conſéquent les éditeurs n'ont pu avoir connaiſſance. Par exemple :

L'interjection *Eh*, qui ne doit commencer par un *h* que lorſqu'elle eſt appellative ou quand

elle exprime le rire, (et alors l'*h* eſt aſpiré) doit toujours commencer par un *e* lorſqu'elle marque la ſurpriſe et l'admiration; cette différence eſt eſſentielle, ſurtout en poëſie, à cauſe des hiatus. Le lecteur attentif y ſuppléera aiſément. Il lira par-tout *Eh quoi! Eh oui!*

M. de *Voltaire* dans les précédentes éditions de ſes œuvres, a écrit *allégreſſe*, cette expreſſion imitative étant moins dure et moins sèche qu'*alégreſſe*, adoptée dans le Dictionnaire de l'académie. Ce mot paraît venir de l'italien *allegrezza* plutôt que du latin *alacritas*.

Ayant également ſubſtitué *auguſte* à *août*, ſon intention nous a paru devoir être ſuivie.

Nous avons pareillement imprimé *Européans*, au lieu d'*Européens*, ſuivant l'opinion de M. de *Voltaire* qui, dans une de ſes notes, dit: „ Le père *du Halde*, tous les auteurs des Lettres édifiantes, tous les voyageurs, ont toujours écrit *Européans*, et ce n'eſt que depuis quelques années qu'on s'eſt aviſé d'écrire *Européens*. „

Nous croyons qu'il eſt bon d'adopter l'uſage aſſez généralement établi aujourd'hui, de diſtin-

guer par la ſuppreſſion de l'*e*, les *deſſins* tracés par un deſſinateur, des *deſſeins*, projets d'un général d'armée.

Quant à l'expreſſion *ſans-deſſus-deſſous* ou *ſens deſſus deſſous* différemment imprimée dans cette édition, les opinions n'étant pas d'accord ſur ce point, nous nous bornons au ſentiment de l'académie qui a adopté *ſens deſſus deſſous*.

*N. B.* Les pièces du tome IX, théâtre, doivent être rangées ſuivant leur ordre chronologique, comme il ſuit : Samſon, 1732. Tanis et Zélide, 1735. La Princeſſe de Navarre, 1745. Le Temple de Gloire, 1745. Pandore. Le Baron d'Otrante. Les Deux tonneaux. Jules Céſar. Héraclius.

ECLAIRCISSEMENS,

# ECLAIRCISSEMENS,

## ADDITIONS

## ET CORRECTIONS.

N. B. *Quoique beaucoup de ces fautes n'existent pas dans un grand nombre d'exemplaires, on les relève dans cet errata pour les exemplaires où elles n'ont pas été corrigées.*

*L'N qui précède le chiffre marque qu'il faut compter par la première ligne des notes.*

---

### TOME I. *Théâtre, tome 1.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 7 | 19 | prétentions | espérances |
| 92 | 27 | *Après* qui te prie ; | Hercule, fois le dieu de tes concitoyens ;<br>Que leurs vœux jusqu'à toi montent avec les miens ! (*b*) |

### TOME IV. *Théâtre, tome 4.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 439 | 30-33 | *Mongaut* | *Mongault* |

## TOME VI. *Théâtre, tome 6.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 80 | 39 | que nous y traînions | que nous y traînons |
| 325 | 19 | je te tiens | je le tiens |

## TOME X. *La Henriade.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 35 | 3 | de langues | des langues |
| 37 | 16 | ces vers | les vers |
| 51 | 18 | de ces | de ſes |
| 91 | 22 | à ſes deſtins | à ſes deſſeins |
| 97 | 18 | font ſes armes | font ſes armes |
| 100 | 19 | Cependant que | (*on pourrait ſubſtituer*) Et cependant |
| 114 | 21 | béniſſent ſon deſſein | béniſſent ſon deſtin |
| 115 | 12 | au plus | aux plus |
| 216 | 18 | reine | roine |
| 219 | 28 | ſi Mons. du Pape | ſi Mons du Pape |
| 233 | 9 | les livres | des livres |
| 295 | 9 | le théâtre | ce théâtre |
| 310 | 21 | place | playe |
| 311 | a. p. | ait jamais été donnée | aient jamais été données |
| 321 | 9 | de ſa religion | de la religion |
| 324 | d. | l'exécution | l'intention |
| 332 | 26 | réconcilier | concilier |
| 385 | 24 | puériles | puérils |

## TOME XI. *La Pucelle.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 18 | 27 | imprudemment | impudemment |
| 19 | 23 | ci-intitulé | intitulé |
| 47 | 20 | DIEU | Dieu (*et ainſi par-tout dans les vers.*) |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 136 | 23 | nouveaux Cyrus, | nouveau Cyrus, |
| 292 | 41 | à grand galop | au grand galop |
| 343 | d. | ( ) | (*k*) |

## TOME XII. *Poëmes.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 10 | d. | (*k*) | (1) *de même à la note, page* 14. |
| 17 | 11 | il connut | il conçut |
| 27 | 16 | couchant | touchant |
| 28 | 31 | un des grands | un des plus grands |
| 39 | 6 | l'importante | l'importune |
| 44 | 7 | ſur lui-même | par lui-même |
| 119 | 7 | ces | ſes |
| 145 | 20 | du Vateau | de Watteau |
| 148 | 27 | Verſailles | Verſaille |
| 173 | 24 | coloré | colorié |
| 175 | 14 | ſemble | ſemblent |
| 182 | 2 | repréſailles | repréſaille |
| 189 | 9 | demandais | demandai |
| *Ib.* | 11 | ſculpteurs; et les peintres ont | ſculpteurs; c'eſt, me répondit-on, parce que les ſculpteurs et les peintres ont |
| 221 | 9 | dans une joie | dans une pièce |
| 228 | 26 | nos provinces | ſes provinces |
| 247 | 23 | Au milieu du baſſin s'élève | Au milieu s'élève |
| *Ib.* | 28 | les eaux | ſes eaux |
| 249 | 5 | nous-mêmes | nous-même |
| 275 | 25 | de ſes | de ces |
| 310 | 11 | *Après :* toucher. | Rien n'y réſiſte, homme, femme, ni fille. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 313 | 25 | *Après :* abhorrée, | Qui brave Rome, hélas ! impunément ; |
| 316 | 13 | *Après :* engagez mon héros, | Et qu'il y trouve une gloire nouvelle ; |
| 320 | 27 | *Après :* en effet de lui, | C'était Caron amoureux de Mégère. |
| | | | Une infernale et hideuse sorcière |
| | | | Suit en tous lieux le Magot ambulant, |
| | | | Comme la chouette est jointe au chathuant. |
| | | | *L'infame vieille*, &c. |
| 321 | 2 | *Après :* à ce couple odieux, | Si quelquefois dans leurs ardeurs secrettes |
| | | | Leurs os pointus joignent leurs deux squelettes, |
| | | | Dans leurs transports ils se pament soudain |
| | | | Du seul plaisir de nuire au genre-humain. |
| | | | *Notre Euménide*, &c. |
| *Ib.* | 26 | *Après :* remonté. | Le lac au loin vomit de ses abîmes |
| 325 | 12 | *Après :* tout son plaisir. | J'ai quelquefois festoyé ma sorcière ; |
| | | | Mais si le Ciel terminait sa carrière, |
| | | | Je la verrais mourir à mes côtés |
| | | | Des dons cuisans qui nous ont infectés, |
| | | | Sur un fumier rendant son ame au diable, |
| | | | Que ma vertu paisible, inaltérable, |
| | | | Me défendrait de m'écarter d'un pas |
| | | | Pour la sauver des portes du trépas. |
| | | | *D'un vrai Rousseau*, &c. |
| *Ib.* | d. | *Après :* nuire | Ils font venir la vieille à leur taudis. |
| | | | La gaupe arrive, et de ses mains crochues, |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | | Que de l'enfer les chiens avaient mordues, |
| | | | Forme un gâteau de matières fondues |
| | | | Qui brûleraient les murs du paradis. |
| | | | Pour en répandre au loin les étincelles, |
| | | | Vachine a pris, &c. |
| 341 | 22 | *Après :* famille, | Et de chez elle écartait le bon sens. |
| 342 | 16 | *Après :* requinquée | Les cheveux teints d'une poudre musquée, |
| 352 | 5 | 1724 | 1725 |
| 382 | 23 | des tyrans | les tyrans. |
| 388 | 7 | les tréfors | ſes tréfors |

## TOME XIII. *Epîtres, Stances et Odes.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 59 | N. d. | *Après :* dévotion | *ajoutez :* c'eſt d'après ce même tableau qu'a été gravé le portrait placé à la tête du premier volume de cette édition. |
| 97 | pén. | Sur le bord de cette fontaine | Près de l'onde caſtalienne |
| 98 | 4 | ſes (*bis*) | ces (*bis*) |
| 103 | 7 | *Après :* la faibleſſe | *Variante des deux derniers vers :* |
| | | | Il ſerait aujourd'hui votre modèle auguſte, |
| | | | Et votre exemple en tout, s'il avait été juſte. |
| 110 | 8 | ſes agréables plaines, | ces agréables plaines : |
| *Ib.* | 11 | les palais | le palais |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 181 | 29 | affaire | à faire (1) |
| 188 | 4 | *Après :* Therſite | (*b*) |
| 189 | 22 | *Avant :* On lit | (*b*) |
| 198 | 15 | les talens | tes talens |
| 199 | N. 6 | s'avilit | s'avilir |
| 209 | 8 | au doyen | aux doyens (*et mettez en note*) meſſieurs l'abbé d'*Olivet* et de *Montcrif*. Celui-ci avait plus de 90 ans, et l'autre guère moins. |
| 274 | 32 | je pouvais | je pourrais |
| 300 | 7 | Au roi de Pruſſe. | (*Cette adreſſe eſt fauſſe et ces ſtances font partie d'une lettre au préſident Hénault.*) |
| 320 | 15 | A madame *du Deffant.* | (*Il paraît par une lettre de la Correſpondance générale que cette pièce n'a point été adreſſée à madame du Deffant.*) |
| 348 | N. 4 | n'ont écrit | n'a écrit |
| 373 | 16 | favoris | favori |
| *Ib.* | 19 | et le plus grand | eſt le plus grand |

(1) Doit-on dire j'ai *affaire* à quelqu'un ou j'ai *à faire* à quelqu'un ? Voilà encore une de ces incertitudes que les livres claſſiques ne lèvent point complettement, et que les exemples ne font qu'augmenter. M. d'*Alembert* écrivait : *affaire ;* et M. de *Voltaire : à faire.* Cette dernière façon paraît préférable en ce qu'elle peut également s'employer par rapport aux lieux et par rapport aux perſonnes. *Faire* eſt une de ces expreſſions vagues et générales comme le mot *choſe*, qu'on ſubſtitue à des mots plus précis, comme : j'ai à *plaider* à Rouen, j'ai à *parler* à *Simon*. On pourrait dire auſſi j'ai *affaire* à Rouen, par ſyncope, en ſous-entendant *une ;* mais on ne peut pas dire dans ce ſens : j'ai une affaire à *Simon*.

## TOME XIV. *Contes, Satires.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 5 | 9 | caractériſe | caractériſent |
| 16 | 8 | les mains | ſes mains |
| 25 | 23 | ſur terre | ſur la térre |
| 31 | 22 | remords | remord ; |
| 34 | 20 | *Après :* tous temps | Ce qui ſurtout l'emporte dans vos ames, |
| 37 | 13 | *Après :* mère | L'hymen encor offre d'autres plaiſirs ; |
| 55 | 3 | élevé dans ſon art, &c. | Cultivant tous les arts, et qui ſaurait le mieux<br>En vers nobles et doux élégamment décrire,<br>*Animer ſur la toile*, &c. |
| 74 | ant. p. | ſes plaiſirs | ces plaiſirs |
| 77 | ant. p. | *Après :* l'amour | Pour égayer notre mélancolique, |
| 87 | N. d. | parmi les ouvrages de littérature. | tome 3 des Mélanges littéraires. |
| 128 | 19 | un mandement | un mandement d'évêque |
| 132 | 12 | *Après :* auteurs, | Froids romanciers, plats verſificateurs ; |
| 134 | 19 | la préſenterez | le préſenterez |
| 184 | 16 | attentif | attentive |
| 199 | 20 | Dieu livre, ſelon nous, à la gêne éternelle | Dieu, juſte ſelon nous, frappe de l'anathême |
| 234 | ant. p. | *Après :* faibleſſe | (*o*) |
| 240 | 41 | *Spinoſa*, circonſpect, &c. | *Ceci eſt la dernière note, et doit être placé au bas de la page* 241, *avec le* N. B. *La note commence ainſi :*<br>(*o*) *Baruch Spinoſa*, théologien circonſpect et fort honnête homme, &c.<br>*Après la note, mettez le* N. B. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 252 | 12 | troupes | trompes |
| 256 | 13 | Et ce fyſtême heureux qu'on dit de le nature | Et ce *fyſtême* heureux qu'on dit *de la nature.* |
| 260 | 11 | de prêcher | d'outrager |
| 276 N. | 3 | d'autres plaiſanteries; | beaucoup de plaiſanteries; |
| 278 | 6 | Il l'eſt, le fut ou le doit être. | *D'autres copies portent :* il l'eſt, il le fut ou doit l'être. *ou* il le fut, il l'eſt ou doit l'être. (2) |
| 303 | 7 | prétendit | prétendait |
| 306 | N. | *Après : du Châtelet* | *Ajoutez :* On ſait que *Bernard* a fait un poëme de l'*art d'aimer.* |
| 317 | 11 | ſe rit | ſe *rit* |
| 324 N. | 3 | dans un libelle fait &c. | dans un libelle contre lui, publié en 1735, fit &c. |
| *Ib.* | d. | *Après :* Henri | *Ajoutez à la note :* Nous n'avons vu ailleurs aucune trace de cette anecdote. L'impromptu que M. de *Verrières* attribue à M. de *Voltaire* pourrait l'être avec plus de vraiſemblance à quelqu'un de ſes amis. |
| 332 ant. p. | | d'un grand prix | de grand prix |
| 340 | 19 | deux | doux |
| 349 | 5 | L'autre jour au fond d'un vallon, &c. | *Une autre copie porte :* Hier auprès de Charenton Un ſerpent mordit Jean Fréron. Que croyez-vous &c. |

(2) M. de *Voltaire* n'ayant jamais gardé ces petites poëſies qui lui échappaient en ſi grand nombre, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe trouve quelques variétés dans les différentes copies qu'on en a pu recueillir. On a choiſi la meilleure leçon; mais quelquefois elle eſt venue trop tard.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 352 | 6 | c'eſt qu'en prophète &c. | *Variante :*<br>C'eſt qu'alors il prophétiſait &c. |
| 357 | 7 | *Après :* gloire | où rien n'a pu vous retenir, |
| 383 | 4 | du | d'un |
| *Ib.* | 13 | Au roi de Pruſſe. | ( *Otez ces vers qui ſont partie d'une lettre au roi de Pruſſe.* ) |
| 385 | 3 | à M. *** | *idem* d'une lettre à M. d'*Alembert.* |
| 391 | 18 | La cour a ſifflé &c. | La cour a dénigré tes chants<br>Dont Paris a dit des merveilles ;<br>Hélas ! les oreilles des grands<br>Sont ſouvent de grandes oreilles. |
| 397 | 2 | *Après :* était finie | Petits papillons d'un moment,<br>Inviſibles marionnettes,<br>Qui volez ſi rapidement<br>De Polichinelle au néant,<br>Dites-moi donc ce que vous êtes.<br>*Au terme* &c. |

## TOME XV. *Lettres en vers et en proſe.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4 | ant. | p. des faux rapports | de faux rapports |
| 6 | 22 | *Après : du Temple* | *mettez un aſtériſque, et liſez en note :* L'abbé de *Chaulieu.* |
| 8-9 | ant. | p. l'amour.. l'imagination.. volupté.. folie | l'Amour.. l'Imagination.. Volupté.. Folie. |
| 21 | 26 | que tout Paris &c. | ( *Ce ſont deux vers.* ) |
| 24 | 19 | des belles lettres | de belles-lettres |
| 54 | 26 | feu | fou |
| 59 | 5 | l'amitié | l'Amitié |
| 122 | N. | *Après :* d'*Argental* | *ajoutez :* qui était nommé à l'intendance de Saint-Domingue. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 140 | d. | *Après :* défuni, &c. | *mettez en note : Bernard* et *Rameau* ont depuis tellement changé cet opéra, que l'ancienne et la nouvelle partition n'ont preſque rien de commun. |
| 170 | 25 | conforte | reconforte |
| 175 | 8 | bombillant | *ou :* bombinant |
| 178 | 12 | erreurs | erreur |
| 186 | 16 | vous, allez | vous allez |
| 222 | 14 | de bons | des bons |
| 240 | 17 | nos ſeigneurs | Noſſeigneurs |
| 289 | 15 | Ce parlement | Mais ce parlement |
| 315 | pén. | le roi y perd | le roi perd |
| 327 | 23 | *Après : Vaudeuil* | *mettez en note :* fille de M. *Drouin de Vaudeuil*, premier préſident du parlement de Toulouſe. |
| 338 | 18 | *Milles* | *Miller.* |

## TOME XVI. *Eſſai ſur les mœurs, tome* 1.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | N. 2 | *Après :* ſa mort. | *ajoutez :* il ſuppoſe que la Philoſophie de l'hiſtoire fut faite pour madame *du Châtelet*, parce qu'il l'a fait ſervir d'introduction à l'Eſſai ſur les mœurs des nations, compoſé pour cette dame; mais la Philoſophie de l'hiſtoire fut écrite beaucoup plus tard, et parut en 1765. Elle était dédiée à l'impératrice de Ruſſie *Catherine II.* Voici cette dédicace qui occupait |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | | toute une page en lettres majuscules. |
| | | | A très-haute et très-auguste princesse *Catherine II*, impératrice de toutes les Russies, protectrice des arts et des sciences, digne par son esprit de juger des anciennes nations, comme elle est digne de gouverner la sienne : Offert très-humblement par le neveu de l'auteur. |
| | | | L'auteur a depuis retouché cet ouvrage à différentes époques. |
| 7 | 7 | des petits | de petits |
| *Ib.* | N. | dans les œuvres Philosophiques | dans le volume de Physique. |
| 10 | 21 | en a planté aussi | en a mis aussi |
| 13 | 2 | étaient | sont |
| 55 | N. 6 | en Perse dans le même pays | en Perse, dans le même pays |
| 80 | Note | *Après :* philosophique | *ajoutez :* art. Brachmanes, Ezourvédam, &c. et les chap. 3 et 4 de l'Essai sur les mœurs, &c. |
| 84 | pén. | nulle différente manière | nulles différentes manières |
| 94 | 12 | et qu'*Hérodote* | dont *Hérodote* |
| 123 | 7 | *Hérode*, | *Hérodote*, |
| 124 | pén. | de l'ennemi ; | et l'ennemi ; |
| 174 | 20 | législation | légation |
| 240 | d. | *Zamolxis* | *Zalmoxis* |
| 248 | 8 | affreuses : | affreux : |
| 263 | 5 | ils ont eu | les Chinois ont eu |
| 274 | 24 | adorée | adoré |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 299 | 23 | rédigés | abrégés |
| 343 | p. | *Après :* peuple | *ajoutez :* des provinces, toujours plus dur, plus superſtitieux, |
| 347 | 3 | trompant leurs débiteurs | trompant leurs créanciers ou leurs débiteurs |
| 349 | d. | Ni *Barnabé*, ni *Clément* ni *Ignace* | *Barnabé*, *Clément*, *Ignace* |
| 439 | 29 | Elle y avait | Elle leur avait |
| 440 | 9 | avait reçu | avaient reçu |
| 471 | 14 | *Raoul* | *Rolon* |
| 477 | 7 | *Rotharis* | *Rotharic* |
| 486 | 30 | deux | d'eux |

## TOME XVII. *Eſſai ſur les mœurs, tome 2.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4 | 11 | chez qui il | où il |
| 8 | ant. p. | de leurs | de ſes |
| 25 | ant. p. | de dictionnaires d'hiſtoires | de dictionnaires et d'hiſtoires |
| 34 | 8 | concoururent | conclurent |
| 48 | d. | de Troyes | à Troyes. |
| 70 | | *Dans l'addition :* 1242 | *mettez :* 1142. |
| 95 | 8 | dura long-temps | fut de longue durée. |
| 133 | 2 | s'élevaient | s'élevait |
| 154 | 25 | entre les lois | *ôtez :* entre |
| 158 | 16 | ſuivis | ſuivi |
| 170 | 4 | *Tartares* | *Tatares* |
| 189 | 20 | la Pouille ; il pria | la Pouille. *Manfreddo* pria |
| 198 | N. 3 et d. | *Andra* ( *bis* ) | *Audra* ( *bis* ) |
| 199 | N. 18 | *idem* | *idem.* |
| 215 | | *Dans l'addition :* 1147. | *mettez :* 1137. |

| Pag. | Ligu. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 217 | 2 | ſes | ces |
| 229 | 26 | *Louis IV* | *Louis XIV* |
| 232 | 4 | auſſi | ainſi |
| 238 | 9 | *Noffo de florentin* | *Noffodei*, florentin |
| 256 | pén. | tribunal | tribunat |
| 259 | 18 | d'*André*. | de *Louis*. |
| 299 | d. | de l'attention | d'attention. |
| 313 | 9 | trois mille | environ vingt mille |
| 339 | 2 | ſept mille ou 5,600,000 pour | ſept mille marcs ou 5,600,000 livres pour |
| 437 | ant. p. | Aſtruries | Aſturies |
| 467 | 16 | un de ces excès | un des excès |
| 469 | 24 | les titres | le titre |
| 487 | 14 | titre de chevalerie | titre de chevalier |
| 546 | N. 11 | néceſſaires | néceſſaire |
| 550 | 16 | ces faibles | ſes faibles |

TOME XVIII. *Eſſai ſur les mœurs, tome 3.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 | 28 | ces projets | ſes projets |
| *Ib.* | 29 | après être aſſuré | après s'être aſſuré |
| 30 | 5 | ces (*bis*) | ſes (*bis*) |
| 63 | 2 | point le continent | point dans le continent |
| 89 | 4 | des Turcs | les Turcs |
| 147 | N. 13 | 1623 | 1523. |
| 196 | 14 | de républiques | des républiques |
| 201 | 24 | témoin la *Thamar* | témoin *Thamar* |
| *Ib.* | 26 | *Ammon* | *Amnon*, |
| *Ib.* | 27 | des ſottiſes | de ſottiſes |
| 215 | N. 18 | le crime eſt | le fanatiſme eſt |
| 239 | 16 | cinquième | treizième |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 265 | N. 7 | le plus savant et le plus éclairé ... le plus aimable | les plus savans et les plus éclairés ... les plus aimables |
| 287 | 7 | de *la nouvelle* | de *nouvelle* |
| 289 | 16 | de la raison | de raison |
| 304 | 26 | ils paraissaient n'avoir point de barbe | aucun n'avait de barbe. |
| 310 | 28 | dans le fort | dans le fond |
| 340 | 13 | du cacao, du sagon | du coco, du sagou |
| *Ib.* | 16 | ces fruits | ses fruits |
| *Ib.* | 22 | cacaotiers | cocotiers |
| 364 | 9 | 1657. | 1757. |
| 365 | 6 | vous allez au Mariland | vous entrez dans le Mariland |
| 370 | N. 1 | *Locke* | *Cook* |
| 392 | 24 | d'*Amayoud* | d'*Amayum* |
| 394 | 11 | padicha | padisha |
| 397 | N. (z) | *Après :* de l'Inde | *mettez :* et les événemens malheureux qui y sont arrivés sous le règne de *Louis XV*, dans les *Fragmens sur l'Inde*, tome 26 de cette édition, et dans le Précis du siècle de *Louis XV*, tome 22. |
| 456 | 26 | sa nation | la nation |
| 486 | 26 | est | était |
| 504 | N. 4 | et de la France | et de la Flandre |
| 517 | 24 | voulait | voulaient |
| 548 | 26 | de l'assassinat | de l'assassin. |
| | | TOME XIX. | *Essai sur les mœurs, tome 4.* |
| 9 | 27 | cet incendie | la dissention |
| 25 | N. 27 | le comte de *Boulainvilliers*, &c. | *ôtez cette phrase, qui est dans le texte plus haut.* |

| Pag. | Lign | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 40 | 23 | envoyé | envoyés. |
| 42 | 9 | achepter | achepté |
| 43 | 20 | avis peu | avez pu |
| *Ib.* | 28 | ſujet et notre misère | ſujet que notre misère |
| 44 | 9 | que je me | que je ne me |
| 48 | 8 | de vous voir | de ne vous voir |
| 131 | 14 | des armes | des armées |
| 222 | N. 1 | la rédaction | la rélation |
| 238 | 2 | flotte invincible | (*en italique*) |
| 257 | 23 | dont ils ſont | dont les Hollandais ſont |
| *Ib.* | 26 | mais il avait déjà | mais ils avaient déjà |
| 258 | 11 | vallons | wallons |
| 271 | 2 | les plus dépendans | le plus dépendans |
| 315 | 20 | ces provinces | ſes provinces |
| 337 | 6 | en a cauſé | en ont cauſé |
| 366 | 10 | des lois, des préjugés | de lois, de préjugés |
| 394 | 9 | parvenir. Juſqu'à préſent dans | parvenir juſqu'à préſent. Dans |
| 405 | 10 | en leurs juges | entre leurs juges |
| 424 | 25 | *Après : menſonges imprimés* | *mettez en note :* Voyez *Polit. et Légiſl.* tome 29. |
| 427 | 5 | s'emparent | s'emparèrent |

TOME XX. *Siècle de Louis XIV, tome* I.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 21 | 6 | maréchal en 1722 | *ôtez ces mots, qui ſont plus haut.* |
| 50 | 19 | mort | morte |
| 54 | 3 | *Samſon* | *Sanſon* |
| 60 | 2 | de *Molière* et *Boindin*, fut | de *Molière*. *Boindin* fut |
| 69 | 8 | CASSANDRE | CASSANDRE (*François*) |
| 75 | 22 | panſe | penſe, |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 83 | 15 | n'eſt | n'était |
| 124 | 31 | procureur général | procureur du roi |
| 135 | 15 | mis | miſes |
| 150 | 11 | la Méthode des controverſes, .... les Principaux points de la religion catholique défendus, l'Inſtruction du chrétien, la Perfection du chrétien. | *tous ces titres de livres en italique.* |
| 151 | 21 | *Après : Fontemagne* | *mettez ce renvoi en note : Polit. et Légiſl.* tome 2. |
| 158 | 31 | fait | faite |
| 159 | 23 | *Polyſynodie* | *Poliſynodie* |
| *Ib.* | N. 5 | il eſt auſſi | il eſt également |
| 161 | 30 | ſur des | ſur les |
| 180 | 7 | d'autre | d'autres |
| 286 | 25 | *Meulan* | *Mellan* |
| 214 | N. 38 | à un centième neufs marcs | à un centième quatre-vingt-dix-neuf marcs |
| 271 | 21 | petit-fils | petits-fils |
| 323 | 19 | avons appris | avons pris |
| 351 | 27 | (17) | *mettez ce chiffre plus haut après le mot :* exécutées. |
| 356 | 15 | ces princes | ce prince |
| 363 | 19 | par les lettres | dans les lettres |
| 428 | 2 | ſe retrouva | ſe trouva. |
| 498 | 12 | qu'il l'avait été | qu'il ne l'avait été |

TOME

## TOME XXI. *Siècle de Louis XIV, tome 2.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 60 | 5 | de grandeurs | de grandeur |
| 83 | 10 | commençait | commençaient |
| 101 | 23 | pour l'autre | par l'autre |
| 102 | 20 | de la *place du* | de *place du* |
| 123 | 7 | qui avait | qui avaient |
| 143 N. | 1 | *Fourbin* | *Forbin* |
| 169 | 3 | la prise de Valenciennes, le passage du Rhin | *ces mots en italique.* |
| 169 | 17 | ministre | maître |
| 198 N. | 10 | *Après :* opulente | *ajoutez :* des républiques |
| 201 | 2 | Sette | Cette |
| 218 | 20 | partie | patrie |
| 227 | 5 | en parti | en partie |
| 277 | 18 | des plus agréables et des plus | les plus agréables et les plus |
| 370 | 29 | ces | ses |
| 404 | 16 | des plus | les plus |

## TOME XXII. *Précis du siècle de Louis XV.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 64 | pén. | ne trouve | ne retrouve |
| 88 | 21 | souverain | suzerain |
| 99 | 12 | en donnant de la jalousie en plusieurs endroits | en menaçant plusieurs endroits |
| 103 | pén. | on se relève | on se lève |
| 108 | 2 | *Courtin* | *Courten* |
| 131 | 18 | Normandie | le régiment de Normandie |
| 133 | 14 | *Après :* le maréchal | *ajoutez :* de *Noailles*, |
| 163 | 19 | ne sont pas | ne sont pas |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 212 | 3 | en France | de France |
| 235 | 7 | *Shelkrift* | *Shelkirck* |
| 250 | ant. p. | ces richeſſes | ſes richeſſes |
| 286 | 2 | expoſée | expoſé |
| 296 | 24 | du grand ordre | du grand cordon |
| 299 | 2 | munition | munitions |
| 303 | 6 | Ce général | Le général |
| 316 | N. 2 | l'archevêque | l'évêque |
| 319 | 4 | *Michelon* | *Miquelon* |
| 333 | 22 | lorſqu'on a guerre | lorſqu'on a la guerre |
| 348 | 8 | d'*Atougnia* | d'*Atouguia* |
| 371 | 16 | il leur perſuada . . de payer ſes dettes, mais de | il les engagea . . à payer ſes dettes, mais à |
| 388 | 6 | ,, | *mettez les guillemets au commencement de la ligne.* |
| 392 | 28 | plus fait de cas | fait plus de cas |
| 397 | 25 | par ſes loix | par ſa voix |
| 401 | 2 | raffiné | épuré |

## TOME XXIII. *Hiſtoire de Charles XII.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 9 | 15 | reſſemblent | ne reſſemblent |
| 18 | 22 | du drap rouge ou du drap | de drap rouge ou de drap |
| 21 | 9 | Nerva | Narva ( *et par-tout de même* ) |
| 122 | 18 | des guerres | de guerres |
| 134 | 22 | charge | décharge |
| 168 | 30 | des plus fertiles . . et des | les plus fertiles . . et les |
| 282 | d. | des plus | les plus |
| 283 | 2 | *idem* | *idem* |
| *Ib.* | *Ib.* | qui ſe fût encore donné | qui ſe fuſſent encore donnés |
| 289 | 24 | de rois | des rois |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 314 | 20 | le 21 | le 19 |
| 336 | 24 | et l'amener | et de l'amener |

## TOME XXIV. *Hiſtoire de Ruſſie.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 9 | 7 | dont alors la Chine n'était | or la Chine alors n'était |
| 12 | p. | inconnus | inconnu |
| 36 | 25 | que la nature | et que la nature |
| 41 | 25 | aſiatiques | anſéatiques |
| 98 | 5 | machinal ; qui | machinal qui |
| 179 | 8 | conduiſant après une | conduiſant après elle une |
| 212 | 15 | ſa première | la première |
| 283 | 26 | partie | parti |
| 309 | 14 | il y a de | il y a eu de |
| 315 | 9 | des légendes | de légendes |
| 334 | ant. p. | des lois | de lois |
| 355 | 24 | en haut | un bout |
| 413 | 2 | des préjugés, de tout | des préjugés, et de tout |

## TOME XXV. *Annales de l'Empire.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 16 | II^e col. l. 28 | *Grimaud* | *Grimoard* |
| 82 | 28 | il vient à Langres ſe faire couronner roi d'Italie en Champagne. | il vient à Langres, en Champagne, ſe faire couronner roi d'Italie. |
| 207 | 8 | partie | patrie |
| 241 | 2 | *Nolai* | *Molai* |
| 272 | 17 | contre eux | contre les gibelins |
| 309 | | *Dans l'addition :* 1184 | *mettez :* 1418. |
| 367 | 25 | qui n'avait qu'une | qui n'avait eu qu'une |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 452 | 25 | Arles | Ardres |
| 460 | p. | mercure dans Prague | mercure, dans Prague |
| 470 | 8 | de Sicile | de Siléfie |

## TOME XXVI. *Hiſtoire du parlement.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 35 | 29 | il faut s'arrêter | il ne faut que s'arrêter |
| 38 | 16 | à ce banniſſement | au banniſſement |
| 47 | 20 | des pairs | de Paris. |
| 120 | 21 | l'obſervation | l'inobſervation |
| 174 | 5 | inſtituée | établie |
| 210 | 6 | établie | établis |
| 215 | 29 | le promit | la promit |
| 218 | 26 | il eſt difficile | il était difficile |
| 221 | 21 | ſes pièces | ces pièces |
| 242 | pén. | ( c'était, &c. | *ôtez la parenthèſe.* |
| 333 | 3 | de finances | des finances |
| 369 | 10 | des poſſeſſions | les poſſeſſions |
| 376 | d. | que l'on peut tirer | que l'on en peut tirer |
| 377 | 7 | ſes œufs | les œufs |
| 386 | 28 | *Après :* ſervent ; | *liſez :* ils s'inquiétent ſeulement de |
| 388 | 16 | les calamités | ces calamités |
| 463 | 3 | *Bourhave* | *Boërhaave* |
| 412 | 14 | qu'on | lorſqu'on |
| 414 | 27 | le vaiſſeau | ce vaiſſeau |
| 475 | 29 | page 93 | page 178 |
| 481 | 6 | point de péché | point péché |
| 512 | 4 | par mœurs | par les mœurs |

## TOME XXVII. *Mélanges hiſtoriques, tome* 1.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 17 | 18 | déclare | déclara |
| 19 | 10 | Catiſan | *Catiſan* |
| 27 | 29 | *Euribiades* | *Alcibiade* |
| 60 | 29 | lendes | leudes |
| 78 | 30 | les flèches | ſes flèches |
| 87 | 13 | depuis ſi long-temps | depuis long-temps |
| 94 | 14 | l'accuſateur | l'accuſation |
| 106 | 16 | de nains | d'aſſemblée de *nains* |
| 110 | 7 | jamais été traitée ainſi | jamais traité ainſi un de ſes membres. |
| 131 | 4 | écrit | écrite |
| *Ib.* | 8 | *Après :* ducats | *liſez en note : la Beaumelle* avait vendu ſes Remarques ſur le Siècle de *Louis XIV* pour quinze ducats. |
| 153 | pén. | qu'elle eſt plus | qu'elle en eſt plus |
| 164 | 6 et 7 | portier | potier ( *bis* ) |
| 209 | 5 | l'un des deux par l'autre | l'un des deux paſſages par l'autre |
| 235 | 5 | des nations | les nations |
| 314 | 20 | en pratique plus hautement | en pratique et plus hautement |
| 330 | 29 | *pecudum nates* | *pecudum carnes* |
| 349 | 3 | Eh ! demandez-le à DIEU | Demandez-le à ce DIEU |

## TOME XXVIII. *Mélanges hiſtoriques, tome* 2.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 24 | 11 | *Brancus* | *Francus* |
| 37 | 12 | ſe connaître | le connaître |
| 72 | 17 | me ſemble, | ( *ôtez ces mots.* ) |
| 98 | N. 1 | *Souvenir* | *Souvenirs* |
| *Ib.* | N. 2 | Lettre | Lettres |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 99 | 16 | dans sa révocation | dans son apologie de la révocation |
| 104 | 16 | ces | ses |
| 105 | N. 1 | ouvrage | ouvrages |
| 134 | 27 | pour cette guerre | par cette guerre |
| 148 | 15 | comme au seizième siècle | comment, au seizième siècle, |
| 151 | 30 | *Contrains-les* | le *Contrains-les* |
| 163 | p. | d'efficace | d'efficacité |
| 171 | 5 | 1597 | 1497 |
| 214 | 7 | de notre espèce | de notre espèce actuelle |
| 230 | 24 | *universelle* | *générale* |
| 238 | d. | *idem*, | *idem*, |
| 246 | 6 | moins habile | moins inhabile |
| 276 | ant. p. | qui ne savait que les rendre utiles | qui savait ne les rendre qu'utiles |
| 286 | 9 | *avant :* Un académicien | *mettez des guillemets en tête de chaque alinea jusqu'à la page* 291, *et les derniers après le mot : trompe, lig.* 27. |
| 314 | 11 | si frappé | tellement frappé |
| 352 | pén. | les mérites | le mérite |
| 353 | 10 | pas savoir | pas ignorer |
| 363 | d. | les surpassa | le surpassa |

TOME XXIX. *Politique et Législation, tome* 1.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 22 | 6 | confrères | confréries |
| 29 | 23 | du gouvernement | de gouvernement |
| 34 | 9 | fit | fait |
| 47 | 25 | (*b*) | *Placez ce renvoi après le mot : César.* |
| 120 | 12 | distribués au receveur | distribués aux portes des villes; ils prêteraient un prompt secours au receveur |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 264 | pén. | Nous cherchons donc | Cherchons donc |
| 330 | 16 | *borbonionorum* — | *borboniorum* |
| 341 | N. 1 | l'impératrice | *ajoutez :* de Ruſſie, *Catherine II*, |
| 386 | 14 | *Après :* japonaiſes | que l'on connaît ſi peu |
| 388 | 18 | et pour ſacrifier | et qu'il ſacrifie |
| 395 | N. 1 | ce paſſage n'eſt pas | ce paſſage de *Monteſquieu* n'eſt pas |
| 402 | 27 | pour les | pour le |
| 432 | 29 | *Après :* jours) qui devait, &c. | jours.) Qui devait ſuccéder à *Louis Hutin ?* |
| 471 | 27 | l'orgueil | l'original |

## TOME XXX. *Politique et Légiſlation, tome 2.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 53 | 1 | A M. CHARDON. | *ôtez cette lettre qui n'a point de rapport au* traité de la Tolérance, *et placez la dans la Correſpondance générale, à ſa date.* |
| 54 | N. 11 | de 1762 | de 1562 |
| 71 | N. 9 | *Typhon* | *Tryphon* |
| 100 | N. 17 | *Marc-Antoine* | *Marc-Antonin* |
| 146 | N. 9 | dans les | dans des |
| 156 | 15 | d'ôter aux hommes, en matière de religion, la liberté d'empêcher | d'ôter, en matière de religion, la liberté aux hommes, d'empêcher |
| 179 | 16 | ce ſerait | cela ſerait |
| 257 | 13 | A M. D'ALEMBERT. | A M. DAMILAVILLE. (*Idem au titre courant.*) |
| 305 | 2 | on en a | on n'en a |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 315 | 4 | *Après : Caſſen* | *Mettez en note :* cet ouvrage de M. de *Voltaire* avait été d'abord imprimé ſéparément, enſuite dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie, article *juſtice*, ſous le titre de lettre de M. *Caſſen* à M. le marquis de *Beccaria*. Il eſt ici à ſa véritable place. |
| 375 | 18 | informé | informés |
| 423 | 7 | obſcure | obſcur |
| 424 | 29 | de ſe juſtifier | de juſtifier |
| 503 | 3 | où l'on en | où l'on n'en |
| 520 | N. 4 | ci-deſſus | ci-deſſous |

## TOME XXXI. *Phyſique.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 | 11 | 1740 | 1738. (*id.* p. 13, lig. 26.) |
| 113 | 11 | telles grandeurs | telle grandeur |
| 126 | 15 | *Albazen* | *Alhazen* |
| *Ib.* | 27 | *ſinus* de *réfraction* | *ſinus de réfraction* |
| 228 | 20 | ſizigies | ſyzigies |
| 257 | d. | 1740 | 1738 |
| 365 | 19 | d'éloquence que donna l'académie | d'éloquence qu'avait donné l'académie |
| 367 | N. d. | *Lozeran* | *Lozerande de Fieſc* |
| 371 | 6 | l'infalibili parche, el | l'infallibili parche e'l |
| 404 | 5 | *Dufey* | *du Faï* |
| 423 | 10 | on ne fait que les indiquer au lecteur, &c. | Nota : *ſi l'on voulait rétablir l'ouvrage intitulé* des Singularités de la nature, *tel que M. de Voltaire le publia d'abord, il faudrait y replacer* |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | | *ces six articles du Dictionnaire philosophique, et les faire précéder de celui-ci qui est le XIV^e^ chapitre des* Singularités de la nature. |

## CHAPITRE XIV.

*Observation importante sur la formation des pierres et des coquillages.*

M. *le Royer de la Sauvagère*, ingénieur en chef, et de l'académie des belles-lettres de la Rochelle, seigneur de la terre Desplaces en Touraine, auprès de Chinon, atteste qu'auprès de son château une partie du sol s'est métamorphosée deux fois en un lit de pierre tendre dans l'espace de quatre-vingts ans. Il a été témoin lui-même de ce changement. Tous ses vassaux et tous ses voisins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre qui est devenue très-dure étant employée. La petite carrière dont on l'a tirée recommence à se former de nouveau. Il y renaît des coquilles qui d'abord ne se distinguent qu'avec un microscope, et qui croissent avec la pierre. Ces coquilles sont de différentes espèces; il y a des ostracites, des griphites, qui ne se trouvent dans aucune de nos mers; des cames, des télines, des cœurs, dont les germes se développent insensiblement, et s'étendent jusqu'à six lignes d'épaisseur.

N'y a-t-il pas là de quoi étonner du moins ceux qui affirment que tous les coquillages qu'on rencontre dans quelques endroits de la terre y ont été déposés par la mer?

Si on ajoute à tout ce que nous avons déjà dit, ce phénomène de la terre Desplaces, si d'un autre côté on considère que le fleuve de Gambie et la rivière de Bissao sont remplis d'huîtres, que plusieurs lacs en ont fourni autrefois et en ont encore, ne sera-t-on pas porté à suspendre son jugement? Notre siècle commence à bien observer: il appartiendra aux siècles suivans de décider, mais probablement on sera un jour assez savant pour ne décider pas.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | TOME XXXII. *Philoſophie, tome* 1. | |
| 11 | d. | *hiſtoire véritable de* | *hiſtoire de* |
| 12 | 5 | écrits | écrit |
| 16 | 5 | l'homme en a | l'homme n'en a |
| 40 | 25 | quelques batailles | quelque bataille |
| 95 | 10 | *Après :* de même | *Mettez en note :* voyez le *traité de Métaphyſique* qui précède, ouvrage écrit plus de quarante ans avant celui-ci. |
| 152 | 26 | des plus avérées | les plus avérées |
| 199 | 2-17 | *du Tott* | de *Tott* ( *bis* ) |
| 201 | 15 | à *Saint-Vitt* | à *Saint-Vit*, |
| 202 | 17 | que le bien | que ſi le bien |
| 211 | 10 | ſes actions | ces actions |
| 267 | 25 | mauvais que de bon | mauvais vin que de bon |
| 269 | 25 | je ſuis dans l'erreur ; | ſi je ſuis dans l'erreur ; |
| 312 | d. | ſes myſtères | ces myſtères |
| 325 | 6 | haïſſent | haïſſaient |
| 364 | 3. | *Après :* excellent | *Mettez en note :* on voit aſſez que cette épithète n'a été miſe que pour mieux cacher que les deux ouvrages étaient de l'auteur. |
| 380 | d. | *Après :* en génie | ajoutez : *Nota.* Si cependant la date d'une lettre à madame de *Fontaine*, du 11 de juin 1761, eſt exacte, comme on peut le croire, il réſulterait que le ſermon des cinquante, a précédé d'un an la publication de l'Emile de *Rouſſeau.* Voyez la *France littéraire.* |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 408 | ant. p. | moi-même des nations | moi-même de l'hiſtoire des nations |
| 466 | 22 | pourraient-ils | pouvaient-ils |
| 485 | 11 | il dit | il eſt dit |

## TOME XXXIII. *Philoſophie, tome 2.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4 | 16 | *Après :* manuſcrit | *mettez en note :* On peut croire que tout cela eſt ſuppoſé, ainſi que la date de 1736. L'ouvrage eſt de 1767, temps où l'on ne pouvait encore défendre la cauſe de l'humanité contre le fanatiſme qu'avec beaucoup de précautions. |
| 32 | 20 | (*i*) | *mettez ce renvoi après :* ſon égliſe, *à la fin de l'alinea ſuivant.* |
| 47 | N. p. | pièces de rentes | pièces d'or de rente |
| 65 | N. 1 | imprudente | impudente |
| 119 | pén. | allée | allé |
| 123 | 9 | conſeilla l'empereur | conſeilla à l'empereur |
| 124 | 16 | des mieux | les mieux |
| 133 | ant. p. | pas ce Dieu | pas à ce Dieu |
| 246 | 17 | que nous en feſons | que nous n'en feſons |
| 266 | 15 | alors tout fixé | alors tout fut fixe |
| 292 | 11 | (5) | *placez ce renvoi après* écrivain, *lig.* 6. |
| 328 | 4 | *Maximin ;* | *Maximien ;* |
| 384 | 9 | propre (*bis*) | *ce mot en italique ainſi qu'aux lig.* 12 *et* 13. |
| 397 | 4 | des martyrs | de martyrs |
| 411 | 6-22 | *faux* | *faulx* |

TOME XXXIV. *Philosophie, tome 3.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 5 | N. 5 | ſens-deſſus-deſſous | (*ou*) ſans deſſus-deſſous (3) |
| *Ib.* | N. 6 | chantereb | chant-éreb |
| 9 | N. 13 | du coco, des dattes, de l'anana, du ginſing | du cocos, des dattes, de l'ananas, du ginſeng |
| 16 | N. 26 | *Tiphun* | *Tiphon* |
| 28 | N. 17 | qui ſe formèrent en un inſtant | *ſupprimez ces mots, et mettez un point après :* langues. |
| 29 | 14 | il prit *Sara* | il prit *Saraï* |
| 35 | N. 15 | d'Haran | d'Aran |
| 116 | N. 5 | (*z*) | *mettez ce renvoi deux lignes plus haut, avant :* les incrédules |
| 120 | N. 27 | qu'on y retrouve | qu'on n'y retrouve |
| 130 | 5 | Héthéens | Ethéens |
| 137 | N. 11 | des plus délicats | les plus délicats |
| 145 | N. 8 | ils devaient | il devait |
| 149 | N. 6 | ſon frère, Jéſu le tua | ſon frère Jéſu, le tua |
| 154 | N. p. | douze cents mille étaient | douze cents mille hommes étaient |
| 193 | 5 | faux | faulx *id.* p. 197, lig. 6. |
| *Ib.* | 8 | Héthéens | Ethéens |
| 239 | N. a. p. | témoin | témoins |
| 271 | N. 14 | s'eſſayait | s'aſſeyait |
| 281 | N. 18 | il n'eſt pas permis | il n'eſt permis |
| 307 | 2 | Héthéennes | Ethéennes |
| 329 | 17 | très-poileux | très-poiloux |

(3) Les auteurs varient ſur ces manières de s'exprimer. Nous ne déciderons pas quelle eſt la meilleure.

## TOME XXXV. *Philosophie*, *tome* 4.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 4 | 3 | les plus entreprenans, et des plus rusés | les plus entreprenans et les plus rusés |
| 41 | 21 | pretendu | prétendu |
| 331 | 11 | de veau et de mouton | de veaux et de moutons |

## TOME XXXVII. *Dictionnaire philosophique*, *tome* 1.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 9 | 11 | troisième | septième |
| 40 | 8 | le crurent | les crurent |
| 59 | 10 | *Après :* de cent années | *mettez en note :* Il devait même avoir alors cent quarante-trois ans, suivant quelques interprètes. Voyez la première section. |
| 132 | 31 | *Après :* de l'air | *lisez :* la plus forte en apparence |
| 137 | 19 | de *Las Casas* &c. | *De las Cosas* &c. |
| *Ib.* | N. 1 | Voyez les *Singularités* &c. | voyez dans *les Singularités de la nature*, volume de Physique, comment un homme fesait du salpêtre. |
| 171 | 2 | *Lansberge* | *Lansberg* |
| 198 | N. 1 | *Après :* M. de *Voltaire* | *ajoutez :* voyez ce qui est relatif aux *Lettres philosophiques*, dans la Correspondance générale, de 1730 à 1736. |
| 200 | 20 | *Après :* sur nos ignorances | *commencez cette quatrième section par ces mots :* Sur la foi de nos connaissances acquises &c. *et ôtez ce qui précède, comme répété de la première section.* |
| 212 | 9 | feindrai | craindrai |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 216 | 25 | jeune enfant | jeune homme |
| 217 | 25 | soupçonner certainement. | soupçonner. Certainement |
| 220 | 13 | découvert | reconnu |
| 251 | 16 | vaſte et d'interminé | vague et d'indéterminé |
| 260 | 16 | qu'il connaît | lorſqu'il connaît |
| 268 | 5 | embraſe | embraſſe |
| 289 | 20 | *Après :* celui qui écrit cet article en ſait peut-être plus que le père *Griffet*, et n'en dira pas davantage, | *ajoutez le morceau ſuivant tiré d'une édition des* Queſtions ſur l'Encyclopédie, *Londres*, *in*-8°, 1771. |

ADDITION DE L'EDITEUR.

Il eſt ſurprenant de voir tant de ſavans et tant d'écrivains pleins d'eſprit et de ſagacité ſe tourmenter à deviner qui peut avoir été *le fameux Maſque de fer*, ſans que l'idée la plus ſimple, la plus naturelle et la plus vraiſemblable, ſe ſoit jamais préſentée à eux. Le fait tel que M. de *Voltaire* le rapporte, une fois admis, avec ſes circonſtances; l'exiſtence d'un priſonnier d'une eſpèce ſi ſingulière, miſe au rang des vérités hiſtoriques les mieux conſtatées, il paraît que non-ſeulement rien n'eſt plus aiſé que de concevoir quel était ce priſonnier, mais qu'il eſt même difficile qu'il puiſſe y avoir deux opinions ſur ce ſujet. L'auteur de cet article aurait communiqué plutôt ſon ſentiment, s'il n'eût cru que cette idée devait déjà être venue à bien d'autres, & s'il ne ſe fût perſuadé que ce n'était pas la peine de donner comme une découverte, une choſe qui, ſelon lui, ſaute aux yeux de tous ceux qui liſent cette anecdote.

Cependant comme depuis quelque temps cet événement partage les eſprits, et que tout récemment on vient encore de donner au public une lettre dans laquelle on prétend prouver que ce priſonnier célèbre était un ſecrétaire du duc de Mantoue (ce qu'il n'eſt pas poſſible de

concilier avec les grandes marques de respect que M. de *Saint-Mars* donnait à son prisonnier, ) l'auteur a cru devoir enfin dire ce qu'il en pense depuis plusieurs années. Peut-être cette conjecture mettra-t-elle fin à toute autre recherche ; à moins que le secret ne soit dévoilé par ceux qui peuvent en être les dépositaires, d'une façon à lever tous les doutes.

On ne s'amusera point à réfuter ceux qui ont imaginé que ce prisonnier pouvait être le comte de *Vermandois*, le duc de *Beaufort*, ou le duc de *Monmouth*. Le savant et très-judicieux auteur de cette dernière opinion a très-bien réfuté les autres ; mais il n'a essentiellement appuyé la sienne que sur l'impossibilité de trouver en Europe quelque autre prince dont il eût été de la plus grande importance qu'on ignorât la détention. M. de *Saint-Foix* a raison, s'il n'entend parler que des princes dont l'existence était connue ; mais pourquoi personne ne s'est-il encore avisé de supposer *que le Masque de fer pouvait avoir été un prince inconnu, élevé en cachette, et dont il importait de laisser ignorer totalement l'existence ?*

Le duc de *Monmouth* n'était pas pour la France un prince de si grande importance ; et l'on ne voit pas même ce qui eût pu engager cette puissance, au moins après la mort de ce duc et celle de *Jacques II*, à faire un si grand secret de sa détention, s'il eût été en effet le *Masque de fer*. Il n'est guère probable non plus que M. de *Louvois* et M. de *Saint-Mars* eussent marqué au duc de *Monmouth* ce profond respect que M. de *Voltaire* assure qu'ils portaient au *Masque de fer*.

L'auteur conjecture, de la manière dont M. de *Voltaire* a raconté le fait, que cet historien célèbre est aussi persuadé que lui du soupçon qu'il va, dit-il, manifester ; mais que M. de *Voltaire*, à titre de français, n'a pas voulu, ajoute-t-il, publier tout net, surtout en ayant dit assez pour que le mot de l'énigme ne dût pas être difficile à deviner. Le voici, continue-t-il toujours, selon moi :

„ *Le Masque de fer était sans doute un frère, et un frère aîné de Louis XIV*, dont la mère avait ce goût pour le linge fin sur lequel M. de *Voltaire* appuie. Ce fut en lisant les Mémoires de ce temps, qui rapportent cette anecdote au sujet de la reine, que me rappelant ce même goût du *Masque de fer*, je ne doutai plus qu'il ne fût son fils : ce dont toutes les autres circonstances m'avaient déjà persuadé.

„ On sait que *Louis XIII* n'habitait plus depuis long-temps avec la reine, que la naissance de *Louis XIV* ne fut due qu'à un heureux hasard habilement amené, hasard qui obligea absolument le roi à coucher en même lit avec la reine. Voici donc comme je crois que la chose sera arrivée.

„ La reine aura pu s'imaginer que c'était par sa faute qu'il ne naissait point d'héritier à *Louis XIII*. La naissance du *Masque de fer* l'aura détrompée. Le *cardinal* à qui elle aura fait confidence du fait, aura su par plus d'une raison tirer parti de ce secret; il aura imaginé de tourner cet événement à son profit, et à celui de l'Etat. Persuadé par cet exemple que la reine pouvait donner des enfans au roi, la partie qui produisit le hasard d'un seul lit pour le roi et pour la reine, fut arrangée en conséquence. Mais la reine et le cardinal également pénétrés de la nécessité de cacher à *Louis XIII* l'existence du *Masque de fer*, l'auront fait élever en secret. Ce secret en aura été un pour *Louis XIV*, jusqu'à la mort du cardinal *Mazarin*.

„ Mais ce monarque apprenant alors qu'il avait un frère, et un frère aîné que sa mère ne pouvait désavouer, qui d'ailleurs portait peut-être des traits marqués qui annonçaient son origine, fesant réflexion que cet enfant, né durant le mariage, ne pouvait sans de grands inconvéniens et sans un horrible scandale, être déclaré illégitime après la mort de *Louis XIII*, *Louis XIV* aura jugé ne pouvoir user d'un moyen plus sage et plus juste que celui qu'il employa, pour assurer sa propre tranquillité et le repos de l'Etat: moyen qui le dispensait de commettre une cruauté que la politique aurait représentée comme nécessaire à un monarque moins consciencieux et moins magnanime que *Louis XIV*.

„ Il me semble, poursuit toujours notre auteur, que plus on est instruit de l'histoire de ces temps-là, plus on doit être frappé de la réunion de toutes les circonstances qui prouvent en faveur de cette supposition. „

NOTE

NOTE DES EDITEURS.

CETTE anecdote, donnée comme une addition de l'éditeur, dans l'édition de 1771, passe chez bien des gens de lettres pour être de M. de *Voltaire* lui-même. Il a connu cette édition, et il n'a jamais contredit l'opinion qu'on y avance au sujet de l'*homme au Masque de fer*.

Il est le premier qui ait parlé de cet homme. Il a toujours combattu toutes les conjectures qu'on a faites sur ce *masque;* il en a toujours parlé comme plus instruit que les autres, et comme ne voulant pas dire tout ce qu'il en savait.

Aujourd'hui il se répand une lettre de mademoiselle de *Valois*, écrite au duc, depuis maréchal de *Richelieu*, où elle se vante d'avoir appris du duc d'*Orléans* son père, à d'étranges conditions, quel était l'*homme au Masque de fer;* et cet homme, dit-elle, était un frère jumeau de *Louis XIV*, né quelques heures après lui.

Ou cette lettre, qu'il était si inutile, si indécent, si dangereux d'écrire, est une lettre supposée, ou le régent en donnant à sa fille la récompense qu'elle avait si noblement acquise, crut affaiblir le danger qu'il y avait à révéler le secret de l'Etat, en altérant le fait, et en faisant de ce prince un cadet sans droit au trône, au lieu de l'héritier présomptif de la couronne.

Mais *Louis XIV* qui avait un frère, *Louis XIV* dont l'ame était magnanime, *Louis XIV* qui se piquait même d'une probité scrupuleuse, auquel l'histoire ne reproche aucun crime, qui n'en commit d'autre en effet que de s'être trop abandonné aux conseils de *Louvois* et des jésuites, *Louis XIV* n'aurait jamais détenu un de ses frères dans une prison perpétuelle pour prévenir les maux annoncés par un astrologue auquel il ne croyait pas. Il lui fallait des motifs plus importans. Fils aîné de *Louis XIII*, avoué par ce prince, le trône lui appartenait; mais un fils, né d'*Anne d'Autriche*, inconnu à son mari, n'avait aucun droit, et pouvait cependant essayer de se faire reconnaître, déchirer la France par une longue guerre civile, l'emporter peut-être sur le fils de *Louis XIII* en alléguant le droit de primogéniture, et substituer une nouvelle race

à l'antique race des *Bourbons*. Ces motifs, s'ils ne justifiaient pas entièrement la rigueur de *Louis XIV*, servaient au moins à l'excuser : et le prisonnier trop instruit de son sort, pouvait lui savoir quelque gré de n'avoir pas suivi des conseils plus rigoureux; conseils que la politique a trop souvent employés contre ceux qui avaient quelques prétentions à des trônes occupés par leurs concurrens.

M. de *Voltaire* avait été lié dès sa jeunesse avec le duc de *Richelieu* qui n'était pas discret : si la lettre de mademoiselle de *Valois* est véritable, il l'a connue; mais doué d'un esprit juste, il a senti l'erreur, il a cherché d'autres instructions. Il était placé pour en avoir. Il a rectifié la vérité altérée dans cette lettre, comme il a rectifié tant d'autres erreurs.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 299 | 28 | Tournex | Tourney |
| 300 | 10 | *nicticorax* | *nyclicorax* |
| 385 | d. | LUC. | AUG. |
| 396 | 26 | tirer | citer |
| 400 | 4 | du monde | du tour du monde |
| 401 | 7 | l'anthropophagerie | l'anthropophagie |
| 416 | 9 | *léger de main* | *léger tour de main* |
| 510 | 21 | *Après :* sous la main | *mettez en note :* La première édition du Dictionnaire philosophique, en un volume. Il est ici réuni avec les Questions sur l'Encyclopédie et plusieurs autres ouvrages alphabétiques. |

TOME XXXVIII. *Dictionnaire philoſophique, tome 2.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 11 | 12 | *Après :* de *Corneille* | *mettez en note :* et dans le neuvième du théâtre, de cette édition. |
| 127 | 14 | (*a*) | (*) |
| 179 | d. | *jalculte* | *jacult* |
| 195 | 5 | *Après :* connue ,, | *mettez en note : Elémens de la philoſophie de Newton*, III^e^ partie, chap. I. vol. de Phyſique. |
| 198 | 27 | à vous parler | à parler |
| 201 | 25 | illuſtre M. de *Thou* | illuſtre de *Thou* |
| 220 | 18 | n'entreront | n'entrons |
| 233 | d. | faux | faulx |
| 264 | 9 | des moins | les moins |
| 266 | 28 | les paſſages | des paſſages |
| 284 | 2 | parties | partis |
| 301 | 27 | ſynonyme | ſynonymes |
| 339 | 13 | meules | meubles |
| 355 | 19 | de Brachmanes ; | des Brachmanes ; |
| 357 | 7 | ſes peuples , | ces peuples , |
| 375 | 26 | de paraître | de le paraître |
| 379 | 22 | coriaſſe | coriace |
| 404 | d. | *Après : Jéſus-Chriſt* | *mettez en note :* Voyez l'art. *ſuicide.* |
| 432 | 15 | *Après :* de l'eſpèce | *ajoutez :* |

*Céſar* et *Pompée* s'appelaient dans le ſénat, *Céſar* et *Pompée*. Mais ces gens-là ne ſavaient pas vivre. Ils finiſſaient leurs lettres par *vale*, adieu. Nous étions, nous autres, il y a ſoixante ans, *affectionnés ſerviteurs ;* nous ſommes devenus depuis *très-humbles et très-obéiſſans ;* et actuellement *nous avons l'honneur de l'être.* Je plains notre poſtérité ; elle ne pourra que difficilement ajouter à ces belles formules.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | Le duc d'*Epernon*, le premier des gaſcons pour la fierté, mais qui n'était pas le premier des hommes d'Etat, écrivit avant de mourir au cardinal de *Richelieu*, et finit ſa lettre par *votre très-humble et très-obéiſſant;* mais ſe ſouvenant que le cardinal ne lui avait donné que du *très-affectionné*, il fit partir un exprès pour rattraper ſa lettre qui était déjà partie; la recommença, ſigna *très-affectionné*, et mourut ainſi au lit d'honneur. Nous avons &c. | |
| 504 | 16 | *Recherches hiſtoriques ſur le chriſtianiſme.* | *Cette ſection contient divers paſſages qui ſe retrouvent au mot* Egliſe. *Ces deux articles d'ailleurs très-différens, ont été conſervés; mais pour éviter toute répétition, voici les ſuppreſſions qu'on pourrait faire :* |
| 508 | 24 | *Joſephe, au ch. XII* &c. | *ſupprimez juſqu'à ces mots :* par des degrés inſenſibles, page 515. |
| 514 | 10 | juifs chrétiens arrivés | juifs chrétiens étant arrivés |
| 521 | 29 | le chriſtianiſme s'établit d'abord &c. | *ſupprimez juſqu'à :* en liberté d'agir, page 532. |
| 534 | 26 | cependant l'Egliſe grecque &c. | *ſupprimez juſqu'à :* mais peu d'élus, page 536. |
| 536 | d. | *Après :* du monde connu | *mettez en note :* Voyez le *Précis de l'hiſtoire de l'Egliſe chrétienne*, au mot *Egliſe*. |

TOME XXXIX. *Dictionnaire philosophique, tome 3.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 41 | d. | *Après :* facile à rencontrer | *Placez l'article* commerce. |

COMMERCE.

Depuis le malheur de Carthage aucun peuple ne fut puissant à la fois par le commerce et par les armes, jusqu'au temps où Venise donna cet exemple. Les Portugais, pour avoir passé le Cap de Bonne-Espérance, ont quelque temps été de grands seigneurs sur les côtes de l'Inde, et jamais redoutables en Europe. Les Provinces-Unies n'ont été guerrières que malgré elles ; et ce n'est pas comme unies entre elles, mais comme unies avec l'Angleterre, qu'elles ont prêté la main pour tenir la balance de l'Europe, au commencement du dix-huitième siècle.

Carthage, Venise et Amsterdam ont été puissantes ; mais elles ont fait comme ceux qui parmi nous ayant amassé de l'argent par le négoce achètent des terres seigneuriales. Ni Carthage, ni Venise, ni la Hollande, ni aucun peuple, n'a commencé par être guerrier et même conquérant, pour finir par être marchand. Les Anglais sont les seuls ; ils se sont battus long-temps avant de savoir compter. Ils ne savaient pas quand ils gagnaient les batailles d'Azincourt, de Crécy et de Poitiers, qu'ils pouvaient vendre beaucoup de blé et fabriquer de beaux draps qui leur vaudraient bien davantage. Ces seules connaissances ont augmenté, enrichi, fortifié la nation. Londres était pauvre et agreste lorsqu'*Edouard III* conquérait la moitié de la France. C'est uniquement parce que les Anglais sont devenus négocians, que Londres l'emporte sur Paris par l'étendue de la ville et le nombre des citoyens ; qu'ils peuvent mettre en mer deux cents vaisseaux de guerre et soudoyer des rois alliés. Les peuples d'Ecosse sont nés guerriers et spirituels ; d'où vient que leur pays est devenu, sous le nom d'union, une province d'Angleterre ? C'est que l'Ecosse n'a que du charbon et que l'Angleterre a de l'étain fin, de belles laines, d'excellens blés, des manufactures et des compagnies de commerce.

Quand *Louis XIV* fesait trembler l'Italie, et que ses armées déjà maîtresses de la Savoie et du Piémont, étaient prêtes de prendre Turin, il fallut que le prince *Eugène* marchât du fond de l'Allemagne au secours du duc de Savoie. Il n'avait point d'argent, sans quoi on ne prend ni ne défend les villes; il eut recours à des marchands anglais. En une demi-heure de temps on lui prêta cinq millions, avec cela il délivra Turin, battit les Français, et écrivit à ceux qui avaient prêté cette somme, ce petit billet: „ Messieurs, j'ai reçu votre argent, et je me flatte de l'avoir bien employé à votre satisfaction. „ Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais et fait qu'il ose se comparer, non sans quelque raison, à un citoyen romain. Aussi le cadet d'un pair du royaume ne dédaigne point le négoce. Milord *Thownshend*, ministre d'Etat, a un frère qui se contente d'être marchand dans la cité. Dans le temps que milord *Orford* gouvernait l'Angleterre, son cadet était facteur à Alep, d'où il ne voulut pas revenir et où il est mort. Cette coutume, qui pourtant commence trop à se passer, paraît monstrueuse à des allemands entêtés de leurs quartiers: ils ne fauraient concevoir que le fils d'un pair d'Angleterre ne soit qu'un riche et puissant bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout est prince. On a vu jusqu'à trente altesses du même nom, n'ayant pour bien que des armoiries et une noble fierté.

En France est marquis qui veut; et quiconque arrive à Paris du fond d'une province avec de l'argent à dépenser, et un nom en *ac* ou en *ille*, peut dire: un homme comme moi! un homme de ma qualité! et mépriser souverainement un négociant. Le négociant entend lui-même parler si souvent avec dédain de sa profession, qu'il est assez sot pour en rougir. Je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un Etat, ou un seigneur bien poudré, qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant, qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 44 | 6 | gentils dès que quelques circoncis | gentils que lorsque plusieurs circoncis |
| 69 | 13 | (*par M. Abauzit le cadet.*) | *supprimez ces mots.* |
| 93 | d. | *Après :* aujourd'hui | *mettez en note.* Voyez l'article : *Liberté de conscience.* |
| 94 | 2 | SECTION IV. | retranchez cette section qui est plus ample au mot *Liberté de conscience.* |
| 102 | 2 | CONSTANTIN. | *mettez en note :* Ce morceau historique avait été fait pour madame la marquise *du Châtelet.* |
| 139 | 26 | rambourré | rembourré |
| 140 | 10 | DES COQUILLES. | (voyez ce que nous avons dit ci-dessus, page 474, touchant *les Singularités de la nature.*) |
| 164 | 13 | CREDO. | *supprimez cet article et renvoyez au mot* SYMBOLE. |
| 171 | N. 2 | par M. *Cassen*, avocat, à M. le marquis de *Beccaria* | *ôtez ces mots.* |
| 189 | 10 | et non pas | mais non pas |
| 197 | 16 | le fonds de *Moustapha* | le fonds du discours de *Moustapha* |
| 201 | 31 | Quand il eut | Lorsqu'il eut |
| 254 | d. | violer | voler |
| 323 | 20 | des *Marcs-Aurèles* | des *Marc-Aurèles* |
| 366 | 14 | SECTION PREMIERE. | *ôtez ces mots.* |
| 369 | 13 | *Après :* de mariage | *renvoyez au mot*, Adultère, *et supprimez cette seconde section.* |
| 388 | 24 | révérend *Pierre* | révérend père *Pierre* |
| 416 | 11 | le philosophe inimitable qui nous a donné l'*Essai* &c. | l'auteur de l'*Essai* &c. |
| 425 | 4 | il impose | la cour de Rome impose |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| *Ib.* | 14 | Ah ! la tête, | Aie ! la tête, |
| 451 | 8 | à cet excès | et cet excès |
| 489 | N. 1 | *Après : Arianiſme* | *Ajoutez : chriſtianiſme*, SECTION II. et *conciles.* |
| *Ib.* | 11 | conventicles | conventicules ; |
| 524 | ant. p. | *Tibias* | *Tiſias* |
| 532 | d. | fait plus | ſait plus |
| 540 | 24 | reſſemblant | reſſemblans |

TOME XL. *Dictionnaire philoſophique*, *tome* 4.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17 | 9 | charnier | charniers |
| 23 | 11 | témoin | témoins |
| 92 | 13 | méridionales | ſeptentrionales |
| 115 | 26 | *d'eſprit* | *eſprit* |
| 145 | N. 1 | vers 1757 | *ajoutez :* voyez auſſi l'article *Gouvernement.* |
| 187 | N. 2 | dans les *Poëſies mêlées* | dans le volume de *Poëmes* |
| 210 | pén. | de larcins tiſſus par les fanatiques | de larcins des fanatiques |
| 233 | 18 | conjugal. Enfin il | conjugal, et il |
| 277 | 23 | dans notre latitude | que dans notre latitude |
| 281 | 29 | à pôles alongés | à pôles aplatis |
| 283 | 16 | *Après :* du méridien | *mettez en note :* Voyez la philoſophie de *Newton*, ( volume de *Phyſique* ) ce paragraphe en eſt tiré. L'auteur l'ayant inſéré dans ce Dictionnaire, avec quelques changemens, on n'a pas cru devoir l'ôter. |
| 299 | 7 | *remeare* | *remearet* |
| 351 | 27 | Moſopogon | Miſopogon |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 367 | 18 | des inſtructions | des inductions |
| 399 | 16 | *ſe retirer* | *ſe tirer* |
| 403 | 8 | la Beauſſe | la Beauce |
| 412 | d. | *alma* | vierge |
| 481 | 15 | *Concochigramki* | *Concochigzamki* |
| 492 | 7 | non encore rafiné | non encore épuré |
| 513 | 9 | d'Oritnie | d'Ornitie |
| 533 | 26 | conſulté | condamné |
| 537 | ant. p. | *Après :* éternité | *ſupprimez le reſte de cette ſection II, qui ſe retrouve preſqu'entièrement dans la IVe.* |

## TOME XLI. *Dictionnaire philoſophique, tome 5.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 34 | d. | ne veut pas dire que j'ai | ne veut dire que, j'ai |
| 39 | 10 | l'invention du | l'invention et du |
| 43 | 2 | quinze cents ſoixante et dix-ſept | quinze cents quatre-vingt-deux |
| 61 | 6 | languedochien | languedocien |
| 89 | 23 | ſecours. Du moins dans nos triſtes climats, il | ſecours, du moins dans nos triſtes climats. Il |
| 93 | 9 | *Après :* Dodone | *mettez en note :* Voyez le paragraphe intitulé *Action de Dieu ſur l'homme*, Philoſophie tome I, page 238, *et ſupprimez-le ici, juſque et compris la page* 101. |
| 110 | 17 | *Après :* récitatif | *mettez en note :* C'eſt ce qu'il a fait dans la préface des *Indes galantes.* |
| 136 | 11 | *Après :* SECTION PREMIERE. | *mettez en note :* L'auteur adreſſe ici la parole à madame la marquiſe |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | | *du Châtelet* pour laquelle plusieurs articles historiques de ce Dictionnaire avaient été faits. |
| 156 | 3 | envisagés | envisagé |
| 188 | 7 | *Après :* préférer | *ajoutez :* s'il eût vécu seulement dix ans de plus, il y a grande apparence qu'il eût donné une toute autre forme à l'Europe que celle qu'elle a aujourd'hui. La religion chrétienne a dépendu de sa vie ; les efforts qu'il fit pour la détruire ont rendu son nom exécrable aux peuples qui l'ont embrassée. Les prêtres chrétiens ses contemporains l'accusèrent de presque tous les crimes, parce qu'il avait commis le plus grand de tous à leurs yeux, celui de les abaisser. Il n'y a pas encore long-temps &c. |
| *Ib.* | 19 | de son malheureux changement | des disputes entre les payens et les chrétiens dans lesquelles il prit parti ; |
| 190 | 8 | *Avant : Grégoire* | *mettez :* Des écrivains qu'on nomme pères de l'Eglise, *Grégoire* &c. |
| 191 | 20 | la hauteur singulière | l'insolence |
| *Ib.* | 28 | cet orgueil si opposé au christianisme dut | une vanité si brutale dut |
| 192 | 10 | l'aversion malheureuse | l'aversion qu'il devait avoir pour la |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | que les abus de la religion chrétienne lui inspirèrent pour elle. Les politiques ne furent pas plus surpris de voir | religion chrétienne. Il n'est pas plus étrange de voir |
| 192 | 19 | *Après :* dogmes &c. | ils ne forçaient point les hommes à croire l'incroyable ; ils ne demandaient que des sacrifices ; et ces sacrifices n'étaient point commandés sous des peines rigoureuses ; ils ne se disaient point le premier ordre de l'Etat, ne formaient point un Etat dans l'Etat, et ne se mêlaient point du gouvernement. Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de *Julien* à se déclarer pour eux. Il avait besoin &c. |
| *Ib.* | 28 | les faux zélés | les fanatiques |
| 193 | 5 | *Après :* ne sont pas, | *lisez :* d'être en public les premiers esclaves de la crédulité. Le sultan &c. |
| 194 | 7 | que de les avoir quittés, de s'être trompé, de s'être fait tort à lui-même ; | et de n'être pas de leur avis. (4) |
| 200 | N. p. | le reste de ses autres écrits | ses autres écrits sur cette affaire se trouvent |

(4) Ces corrections sont tirées d'un ancien manuscrit de l'auteur, communiqué trop tard aux éditeurs.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 219 | 22 | connaiſſaient | connaiſſant |
| 220 | 3 | *Après : Tout en* DIEU | *mettez en note :* Cette ſection eſt un extrait ( fait par l'auteur ) du commentaire ſur *Mallebranche.* Voyez Philoſophie, tome I. |
| 244 | ant. p. | *Enclope* | *Encolpe* |
| 298 | 12 | de pucelages | des pucelages |
| 302 | 23 | qui leur eſt | qui lui eſt |
| 306 | 10 | la fluente | la *fluence* |
| 333 | 6 | a le plus | ont le plus |
| 335 | 17 | ce chapitre | cet article |
| 406 | d. | *Après :* honneurs | *mettez en note :* Voyez GENS DE LETTRES |
| 429 | 23 | des plus | les plus |
| 451 | 14 | il y a des | il y en a des |

TOME XLII. *Dictionnaire philoſophique, tome* 6.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 | 5 | eſt encore une ſcience | eſt une ſcience |
| 47 | 15 | *Après :* regards vengeurs | *mettez en note :* Voyez le paragraphe 23, des *Conſeils à M. Bergier*, Philoſophie, tome II. |
| 57 | 11 | ces fureurs | ſes fureurs |
| 86 | 23 | changée | changé |
| 106 | 26 | fourniſſent | fournirent |
| 107 | 20 | du prêtre champenois n'approchent pas de celles de l'anglais | du prêtre anglais n'approchent pas de celles du prêtre champenois |
| 140 | 13-16 | térin . . térins | tarin . . tarins |
| 149 | ant. p. | Non, ſans doute, | Oui, ſans doute, |
| 180 | N. 2 | compoſé | compoſée |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 223 | pén. | *fecit?* | *feci?* |
| 247 | 17 | a commencé | ait commencé |
| 258 | 23 | *Après :* théologie | *ne fermez la parenthèſe qu'après ce mot.* |
| 287 | pén. | leurs pays | leur pays |
| 297 | 16 | *Après :* inſtruit | *ajoutez* la V^e^ ſection de l'article PHILOSOPHE |

## SECTION V.

Le philoſophe eſt l'amateur de la ſageſſe et de la vérité. Etre ſage, c'eſt éviter les fous et les méchans. Le philoſophe ne doit donc vivre qu'avec des philoſophes.

Je ſuppoſe qu'il y ait quelques ſages parmi les Juifs ; ſi l'un de ces ſages mange avec quelques rabins, s'il ſe fait ſervir un plat d'anguilles ou de liévre, s'il ne peut s'empêcher de rire de quelques diſcours ſuperſtitieux de ſes convives, le voilà perdu dans la ſinagogue. Il en faut dire autant d'un muſulman, d'un guèbre, d'un banian.

Je ſais qu'on prétend que le ſage ne doit jamais laiſſer entrevoir aux profanes ſes opinions, qu'il doit être fou avec les fous, imbécille avec les imbécilles ; mais on n'a pas encore oſé dire qu'il doit être fripon avec les fripons. Or, ſi on exige que le ſage ſoit toujours de l'avis de ceux qui trompent les hommes, n'eſt-ce pas demander évidemment que le ſage ne ſoit pas un homme de bien? exigera-t-on d'un médecin qu'il ſoit toujours de l'avis des charlatans?

Le ſage eſt un médecin des ames ; il doit donner ſes remèdes à ceux qui lui en demandent, et fuir la ſociété des charlatans qui le perſécuteront infailliblement. Si donc un fou de l'Aſie mineure ou un fou de l'Inde, dit au ſage ; mon ami, tu as bien la mine de ne pas croire à la jument *Borac*, ou aux métamorphoſes de *Viſnou*, je te dénoncerai, je t'empêcherai d'être boſtangi, je te décrierai, je te perſécuterai : le ſage doit le plaindre et ſe taire.

Si des ignorans nés avec un bon esprit et voulant sincèrement s'instruire, interrogent le sage, et lui disent, dois-je croire qu'il y a cinq cents lieues de la Lune à Vénus, autant de Mercure à Vénus et de Mercure au Soleil, comme l'assurent tous les premiers pères musulmans, malgré tous les astronomes? le sage doit leur répondre que les pères peuvent se tromper. Le sage doit en tout temps les avertir que cent dogmes ne valent pas une bonne action, et qu'il vaut mieux secourir un infortuné que de connaître à fond l'abolissant et l'aboli.

Quand un manant voit un serpent prêt à l'assaillir; il doit le tuer. Quand un sage voit un superstitieux et un fanatique, que fera-t-il? il les empêchera de mordre.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 316 | 25 | qu'on fut | on fut |
| 348 | N. d. | *Après :* excusables | *ajoutez :* voyez les *Singularités de la nature*, ch. III, vol. de Physique. |
| 440 | 28 | faux | faulx |
| 450 | 18 | *Après :* pouvez.) | *mettez en note :* Voyez le premier vol. de Philosophie. |

TOME XLIII. *Dictionnaire philosophique*, *tome* 7.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 | N. 4 | *Après :* philosophiques. | *lisez :* Elles avaient été en effet adressées à M. *Thiriot*, en anglais, pendant le séjour de M. de *Voltaire* à Londres. |
| 11 | 11 | dans le chapitre suivant | dans la section suivante |
| 21 | 26 | *Après :* église primitive, | *ajoutez :* et dans les deux sections précédentes. |
| 23 | 12 | *Après :* diable | *mettez en note :* Ceci fait sans doute allusion à la persécution que voulut exciter *Biord*, évêque d'Anneci, dont il est parlé ailleurs. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 38 | N. 1 | au mot *Athéiſme* | dans les lettres à ſon alteſſe monſeigneur le prince de ***, Mélanges littéraires, tome I. |
| 45 | N. 5 | ſon étant | étant ſon |
| 49 | 8 | libelles | libelliſtes |
| 75 | 14 | *pour ſes* | *par ſes* |
| 132 | 4 | *Après :* qu'on aime | *placez le deuxième alinea de la page* 133, *enſuite le deuxième de la page* 132, *qui finit par* devait cauſer. *Et puis liſez :* Au reſte pluſieurs pères ont prétendu que *Salomon* avait fait pénitence, ainſi on peut lui pardonner. Les critiques ont de la peine à ſe perſuader que ce livre ſoit de *Salomon*, et *Grotius* prétend qu'il fut écrit ſous *Zorobabel*. Il n'eſt pas naturel que *Salomon* ait dit : *Malheur à la terre* &c. *ſuivez l'article en ſupprimant les quinze premières lignes de la page* 133. |
| 139 | 11 | avertiſſaient | pervertiſſaient |
| 210 | pén. | de ſon ame ? | de ſon ami ? |
| 225 | 6 | dans *Antiochus* | *à Antiochus* |
| 230 | 10 | de le croire | de les croire |
| 235 | 15 | *Après :* conduite | *ôtez les deux alinea ſuivans qui ſont au mot* CATON. |
| 253 | 29 | à l'article *Queſtion* | *ôtez ces mots.* |
| 256 | 15 | les plus | le plus |
| 363 | N. 2 | très-anciennes | très-ancienne |
| 392 | 7 | VELETRI | *ſupprimez cet article qui ſe retrouve au mot* AUGUSTE OCTAVE. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 452 | 12 | et qui ferme | qui ferme |
| 456 | 14 | Magdebourg | Paris |

## TOME XLIV. *Romans, tome* I.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 13 | 27 | de sciences, | de science, |
| 28 | 20 | *Sadder* | le *Sadder* |
| 29 | 4 | en savait même plus | en savait plus |
| 37 | 19 | il fit un moment | il fit un mouvement |
| 56 | N. 2 | *Après :* imprimées | *lisez :* le chapitre XIII était terminé par ce qui suit. *Zadig* partit &c. |
| 100 | N. 2 | ces deux chapitres doivent certainement être placés après le douzième, et avant l'arrivée de *Zadig* en Syrie. | *supprimez ces mots glissés par erreur dans la note. C'était un avis à l'imprimeur pour placer ces deux chapitres ajoutés par l'auteur à son ouvrage.* |
| 105 | 10 | quelque ville | quelques villes |
| 116 | 20 | des femmes | de femmes |
| 126 | 2 | DE L'AUTEUR POUR UNE NOUVELLE EDITION. | DE L'AUTEUR. |
| 152 | 1 | *Après :* AVERTISSEMENT | *ajoutez :* DES EDITEURS. |
| 173 | 23 | à vous manifester | à manifester |
| 201 | 12 | qu'il a | qui l'a |
| 277 | 6 | c'était des émeraudes | c'étaient des émeraudes |
| 300 | 14 | *Après : Monime* | *mettez en note :* Mademoiselle *le Gouvreur.* |

TOME

## TOME XLV. *Romans, tome 2.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 9 | N. p. | et il paraît que cela | et il paraît que l'augmentation |
| 30 | 7 | pour sa valeur | par sa valeur |
| 46 | 27 | terraquée | terraqué |
| 101 | 15 | inconnues | inconnu |
| 168 | ant. p. | les plus jaloux. | le plus jaloux. |
| 207 | 28 | l'angle | l'ongle |
| 223 | 9 | superstitieuse | si pernicieuse |
| 268 | 20 | Calpe | Calpé |
| 274 | 19 | et autres *ens* et *ites* | et autres en *istes* et en *ites* |
| 306 | 19 | *Après :* ainsi : | *fermez la parenthèse.* |
| 307 | 10 | rend le témoignage | rend témoignage |
| 403 | 4 | Aïaron | Aïalon |
| 435 | N. d. | conservé | conservées |
| 453 | 18 | propositions si hérétiques | propositions hérétiques |

## TOME XLVII. *Mélanges littéraires, tome 1.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 20 | 30 | conscience | confiance |
| 31 | 20 | leur genre | son genre |
| 43 | N. | M. de *Marmontel* | M. de *Montmartel* |
| 67 | 8 | ne t'imposèrent | ne t'en imposèrent |
| 70 | N. 7 | horreurs | terreurs |
| 124 | 8 | il joua | *Molière* joua |
| 157 | 7 | qui a eu | qui ont eu |
| 160 | 20 | dans son | de son |
| 167 | 23 | au divertissement | aux divertissemens |
| 215 | 20 | sont | font |
| 270 | 13 | *Après :* Tancrède, | *mettez en note :* M. *le Kain.* |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 273 | 8 | des morts | de morts |
| 305 | 17 | voudraient | devraient |
| 308 | 22 | *farce* | *face* |
| 370 | 16 | d'une *capanée* | d'un *capanée* |
| 415 | 23 | *Harrot* | *Hariot* |
| 434 | 21 | *Gratien* | *Lucien* |
| 460 | 7 | proportionnées | proportionnée |
| 467 | 20 | en ſon ſein | en naiſſant |
| 473 | 1 | SUR L'ANTI-MACHIAVEL. | on pourrait placer cette pièce au tome II des Mélanges littéraires, page 219, avant L'EXTRAIT D'UN ÉCRIT PÉRIODIQUE. |
| *Ib.* | N. 1 | *Après :* de l'*Anti-Machiavel* | *ajoutez :* ( ouvrage du roi de Pruſſe ) |
| 474 | ant. p. | ſe retirer | ſe tirer |
| 523 | 7 | de le lui pardonner, | de lui pardonner, |

TOME XLVIII. *Mélanges littéraires, tome 2.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 114 | 16 | et vous pétrit | et nous pétrit |
| 116 | 3-6 | *Lenglé* | *Lenglet* |
| 132 | 21 | ſa mère | la mère |
| 138 | 21 | par la ſuite | pour la ſuite |
| 195 | 8 | *Après :* ceſſerez vous de donner? | ce diſcours peut nous étonner : |
| 217 | 10 | ſes amis | ces amis |
| 237 | 2 | ces lettres rapportées à l'article *François Rabelais*, dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie, | ces lettres dont il eſt fait mention dans l'ouvrage intitulé : Lettres à ſon alteſſe monſeigneur le prince de ***, ( Mélanges litt. tome I. ) |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 248 | p. | le duc de Savoye | duc de Savoye |
| 288 | 7 | d'eux-mêmes, | d'eux-même, |
| 289 | 21 | ces gouffres | les gouffres |
| 299 | 23 | faux | faulx. *Idem*, page 390, lign. 24. |
| 320 | 20-25 | infidelle | infidèle. *Idem*, page 397, lign. 14; page 406, lign. 5 et 6, *et toujours ainſi pour le maſculin.* |
| 327 | 2 | celle-ci | celles-ci |
| 415 | 25 | le plus utile | les plus utiles |

## TOME XLIX. *Mélanges littéraires, tome* 3.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 42 | 11 | ſept ou huit cents mille | ſept ou huit mille |
| *Ib.* | 18 | du commerce | de commerce |
| 44 | 19 | du public? | du bien public? |
| 47 | 10 | vers la matière, le voici. | vers la matière penſante, le voici: |
| 66 | 20 | ſoit encore | ſoient encore |
| 85 | 12 | *dedicere* | *didicere* |
| 141 | 26 | vous avez | avez-vous |
| 150 | 18 | *Après :* aux nations | *mettez en note :* Titre ſous lequel avait paru d'abord l'ouvrage intitulé : *Du théâtre anglais, par Jérôme Carré.* Mélanges littéraires tome I. |
| 151 | 5 | opéra | *ou :* opéras (5) |

(5) On a toujours écrit dans cette édition *opéra*, au pluriel, ſans *s*. Pluſieurs auteurs emploient l'*s;* et il paraît en effet aſſez naturel que ce mot étranger et autres ſemblables tels que *factum*, *imbroglio*, *concetti*, *lazzi* &c. reçus par adoption dans notre langue, en prennent le coſtume et les uſages? Les Romains ne manquaient pas de latiniſer tous les mots qu'ils empruntaient des autres langues, meme les noms propres et les noms de lieu. L'academie françaiſe, dans le nouveau Dictionnaire que tous les littérateurs déſirent, pourrait établir ſur ce point et ſur beaucoup d'autres, également incertains, des regles invariables.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 152 | 21 | *G**** | *Grangé* |
| 178 | 17 | *Après :* par ces vers : | *mettez les ainſi :*<br>Trovommi amor del tutto diſarmato,<br>Ed aperta la via per gli occhi al core,<br>Che di lagrime ſon fatti uſcio, e varco.<br>Però, al mio parer, no li fu onore<br>Ferir me di ſaetta in quello ſtato,<br>E a voi armata non moſtrar pur l'arco.<br>*L'amour me ſurprit ſans défenſe et s'ouvrit* &c. |
| 179 | 4 | *el ſenno, e lozioſe* | *el ſonno, e l'ozioſe* |
| *Ib.* | 7 | ſprito, | ſpirto, |
| *Ib.* | 21 | que *Zappi* | que celui de *Zappi* |
| 185 | 8 | de ſe noyer | de la noyer |
| 224 | N. 1 | page 183 | page 214 |
| 232 | 7 | *coïonnerie* | *coglionerie* |
| 243 | 27 | le plus conſidéré | les plus conſidérés |
| 330 | 20 | aux ſuccès | au ſuccès |
| 375 | ant. p. | c'eſt-il | c'eſt lui |
| 376 | 5-24 | de *** | de *Noailles* |
| 396 | pén. | l'*Ange* | *Lange* |
| 397 | N. 3 | *Après :* attribué | *terminez ainſi la note :* Les faits ont ſans doute été fournis par l'abbé de *Prades* lui-même, ou par quelque docteur de ſorbonne, témoin oculaire; mais on ne peut guère douter qu'ils n'aient été mis en œuvre par M. de *Voltaire*, d'après quelques paſſages de la Correſpondance du roi de Pruſſe. L'auteur a pu y changer à deſſein ſon ſtyle et ſa manière. |

TOME L. *Commentaires sur Corneille, tome* 1.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 60 | 3 | *Après :* en 1635 | *mettez en titre :* PREFACE DU COMMENTATEUR. |
| 66 | 1 | REMARQUES SUR L'EPITRE DEDICATOIRE DE CORNEILLE &c. | *Epître dédicatoire de Corneille* &c. simplifiez également tous les titres des autres pièces préliminaires ou accessoires, et ôtez-y : *Remarques sur.* On peut même ne pas répéter ces mots en tête du premier acte, en ne laissant ce titre général qu'une seule fois au-devant de toutes les pièces préliminaires de chaque tragédie ou comédie, et au titre courant. Cette observation est pour les deux volumes de ces Commentaires, en cas de réimpression. |
| 89 | 1 | PREFACE DU COMMENTATEUR SUR LE CID. | REMARQUES SUR LE CID, *tragédie* représentée en 1636. PREFACE DU COMMENTATEUR. *Et par-tout de même conformément à l'observation ci-dessus.* (6) |
| 90 | 28 | de *Corneille* | sur *Corneille* |
| 123 | 10 | *était couvert* | *était ouvert* |
| 176 | 1 | AVERTISSEMENT DU COMMENTATEUR SUR LA TRAGEDIE DE CINNA. | REMARQUES SUR CINNA, *tragédie* représentée en 1643. (7) AVERTISSEMENT DU COMMENTATEUR. |

(6) On peut substituer au mot *préface* le mot *avertissement* quand le discours n'est pas d'une certaine longueur, comme au-devant de la tragédie de Cinna, page 176.

(7) Nous ignorons pourquoi dans l'édition in-4° la tragédie de Cinna représentée en 1643, précède celle des Horaces, jouée en 1641. On aurait pu rétablir ici l'ordre

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 192 | 26 | la poëfie moins | la poëfie le moins |
| 197 | 29 | les fuccès | le fuccès |
| 296 | d. | les plus éclairés | les mieux éclairés |
| 333 | 18 | avec une *s* | (*ou*) avec un *s* (8) |
| 412 | 22 | V. 90 | V. 91 |
| 418 | 28 | qu'on ait vue | qu'on ait vues |
| 451 | 16 | *iſſem* | *eſſem* |
| 498 | 11 | elle eſt | eſt-elle |

## TOME LI. *Commentaires ſur Corneille, tome 2.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 18 | 1 | REMARQUE DU COMMENTATEUR *ſur un paſſage concernant Héraclius.* | REMARQUES SUR HERACLIUS, EMPEREUR D'ORIENT, *tragédie* repréſentée en 1647.<br>PREFACE DU COMMENTATEUR.<br>*Et de même par-tout conformément à l'obſervation ci-deſſus.* |
| 95 | 17 | le vers ſuivant | le vers ſuivant<br>*Au milieu de leur ſang à tes pieds répandu.* |

chronologique, et diviſer auſſi plus également les deux volumes de ces Commentaires, en plaçant à la fin les Remarques ſur les diſcours et ſur la vie de *Corneille*, comme dans l'in-4°, et en commençant le deuxième volume par les Remarques ſur Rodogune.

(8) Rien de plus incertain encore que le *genre* des noms de lettres. Pourquoi ces noms ne feraient-ils pas tous du même genre? Pourquoi un uſage bizarre fait-il l'*a* maſculin et l'*s* féminin; et remarquons que cet uſage n'eſt rien moins qu'uniforme. Il y a beaucoup de variation ſur ce point dans les auteurs, et M. de *Voltaire* lui-même, dans ces Commentaires ſur *Corneille*, a écrit *un s*, *cet s*, et *une s*, *cette s*. Voyez tome II, pages 52, 86, 99.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 136 | 18 | en 1657 | (*ou*) en 1652 (9) |
| 152 | pén. | Nicodème | Nicomède |
| 172 | 19 | dénouement vulgaire de tragédie. | *dénouement vulgaire de tragédie.* |
| 197 | 29 | un femme | une femme |
| 207 | 30 | *æquus* | *equus* |
| 247 | d. | *soupçons* | *soupçon* |
| 258 | 7 | l'unité de dessein | l'unité de dessin |
| 303 | 4 | le maître de la ville mais aussi des murs | ( *en italique* ) |
| 378 | 8 | d'un si juste travail noblement étonné | d'un si noble travail justement étonné |
| 438 | 26 | ce qu'on m'a vu | ce qu'on m'a vu &c. |

TOME LII. *Correspondance générale, tome* 1.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 12 | N. 5 | en 1772, à Paris où il était le correspondant littéraire | en 1772; il était alors à Paris, l'agent littéraire |
| 22 | 2 | LETTRE XII. | *elle est de* 1724. *La* lettre XV *doit la suivre. La* XVI *est de* 1722, *datée de Forges.* |
| 36 | ant. p. | *Après :* édition | *mettez en note :* Des œuvres de l'abbé de *Chaulieu.* |
| 129 | 14 | LETTRE LXVIII. | *elle est de la fin de novembre* 1732, *et doit précéder la* LXVII. |
| 186 | 14 | *Après : Petit-pas* | *mettez en note :* Dans l'opéra d'Hypolite et Aricie. |

(9) Le texte de la remarque ferait croire que la tragédie de Nicomède est de 1657. Suivant le titre elle est de 1650, et suivant le Dictionnaire historique des théâtres elle est de 1652.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 209 | N. 1 | honoraire | d'honneur |
| *Ib.* | N. 2 | *Après :* de Parme à Paris. | *ajoutez :* il y avait un grand nombre de lettres à M. d'*Argental*, antérieures à celle-ci. Les premières dataient de 1716 ou 1717. On n'a pu les retrouver, quoiqu'elles aient été données, à ce qu'on croit, avec les autres, par M. d'*Argental*. |

Il n'a ceſſé juſqu'à ſa mort de prendre le plus vif intérêt à cette édition des œuvres de M. de *Voltaire*. Non-ſeulement il a déterminé par ſes ſollicitations pluſieurs perſonnes de conſidération en France à communiquer les lettres qu'elles avaient reçues de M. de *Voltaire*, mais il a employé pour le même objet dans les pays étrangers, avec un zèle qui ne s'eſt jamais refroidi, le crédit des miniſtres avec leſquels ſa place le mettait en relation. Il n'a pu jouir malheureuſement de cette partie de l'édition. Avec quelle ſenſibilité, avec quelle douce émotion n'eût-il pas lu cette *Correſpondance* où ſon nom tient le premier rang ! Combien n'eût-il pas chéri ce monument qui doit tranſmettre à la poſtérité de nombreux témoignages des qualités rares de ſon eſprit, comme des vertus de ſa belle ame, et l'aſſocier à la gloire de ſon ami ! Si la perte de M. d'*Argental* a dévancé la publication de ce recueil, les éditeurs ont dû payer du moins à ſa mémoire le juſte tribut de leur reconnaiſſance. Ils ont cru ne pouvoir mieux remplir ce devoir qu'en conſignant la notice intéreſſante de M. de *la Harpe* dans l'un des volumes de cette collection. ( tome LXIII, page 459. ) Ils joindront ici quelques détails ſur la famille de M. d'*Argental*.

*Charles-Auguſtin de Fériol*, comte d'*Argental*, naquit à Paris, le 20 de décembre 1700, d'une famille diſtinguée par ſon amour pour les lettres et les arts. Il fut le ſecond fils de M. de *Fériol*, d'abord receveur général des finances du Dauphiné, et enſuite préſident au parlement de Metz, comme ſon père, et de N. *Guerin de Tençin*, ſœur du cardinal de ce nom, et de la célèbre madame de *Tençin*. On doit à M. de

*Fériol* son oncle, ambassadeur à la Porte ottomane, un ouvrage intéressant sur les mœurs et les usages des Turcs, M. de *Pont-de-Veste*, frère aîné de M. d'*Argental*, a été fort connu par les agrémens de son esprit, sa gaieté, ses vers faciles, et par plusieurs comédies restées au théâtre.

M. d'*Argental*, né timide, débuta dans le monde avec moins de succès. Il fut d'abord destiné à l'état militaire; mais son frère ayant refusé une charge de conseiller au parlement de Paris, ses parens engagèrent M. d'*Argental* son cadet à le remplacer, et par déférence pour eux, il se dévoua à la magistrature pour laquelle il n'avait point de goût, et dont il a cependant rempli les devoirs pendant plus de quarante années avec autant de zèle que de lumières. Il fut fait conseiller d'honneur, et céda cette charge en 1771, à l'abbé de *Chauvelin*, dont le frère, le marquis de *Chauvelin*, était depuis long-temps son intime ami. M. d'*Argental* avait été nommé en 1738, à l'intendance de Saint-Domingue. Tous ses amis qui craignaient de le perdre pour jamais, le pressèrent tellement de renoncer à cette place qu'il dut céder à leurs instances.

Il accepta en 1757, celle de ministre plénipotentiaire de l'infant duc de Parme auprès du roi, que madame infante, fille de *Louis XV*, qui était alors à la cour, fit créer pour lui. Il dut principalement ce don que la princesse accompagna de toute la grâce possible, à l'amitié de M. le duc de *Choiseul* qui lui fut toujours très-attaché, ainsi que feu M. le duc de *Praslin*.

M. d'*Argental* fut admis très-jeune dans la société de madame de *Tençin* sa tante, où il vécut avec tout ce que la France avait de plus distingué dans les lettres. Sa liaison avec M. de *Voltaire* s'était formée dès le collége. Ils y avaient joué ensemble dans les tragédies que les jésuites étaient dans l'usage de faire représenter. L'analogie de leur goût pour la poëfie et pour les ouvrages dramatiques, une sorte de sympathie avaient cimenté leur amitié qui ne s'est jamais démentie pendant soixante-dix ans. M. d'*Argental*, né avec beaucoup de sensibilité et de goût, fut toute sa vie adorateur des grands talens; et quand à la fleur de son

âge, il les trouva unis avec l'eſprit et la beauté dans mademoiſelle *le Couvreur*, l'on dut peu s'étonner de la paſſion violente qu'il conçut pour elle, quoique beaucoup plus âgée que lui. Il eut la douleur de la voir mourir entre lui et M. de *Voltaire* en 1730, à l'âge de quarante ans. Elle le chargea de remplir ſes dernières intentions, et de partager ſa petite fortune entre deux filles naturelles qu'elle laiſſait. Il les maria depuis toutes deux, et comme le bien de mademoiſelle *le Couvreur* ne ſuffiſait pas pour leur procurer un établiſſement avantageux, il y ajouta du ſien quoiqu'elles lui fuſſent étrangères, et qu'il fût peu riche alors. Il s'eſt toujours intéreſſé à leur ſort et à celui de leurs enfans, et leur en a même donné des preuves dans ſon teſtament. Une petite anecdote pourra faire connaître la manière dont M. d'*Argental* ſavait aimer; on ſait que les préjugés dont l'empire décroît de jour en jour à meſure que celui de la raiſon s'étend, avaient forcé les amis de mademoiſelle *le Couvreur* à la faire enterrer furtivement ſur les bords de la Seine vers la rue Belle-Chaſſe. Cinquante ans après, M. d'*Argental* à l'âge de plus de quatre-vingts ans, apprenant qu'un particulier propriétaire de ce terrain avait découvert, en batiſſant, les veſtiges du tombeau de mademoiſelle *le Couvreur*, court ſur les lieux, reconnaît en pleurant ces traces précieuſes, obtient d'y ériger un monument, et y fait graver des vers où ſe peint toute la ſenſibilité de ſon ame.

Quelques années après la mort de cette célèbre actrice, M. d'*Argental* épouſa mademoiſelle *du Bouchet*, dont le père ſurintendant de M. le duc de *Berri* avait diſſipé la fortune; mais il n'avait rien négligé pour l'éducation de ſa fille, elle avait des grâces et de l'eſprit, et c'était aſſez pour le bonheur de M. d'*Argental*. Il vécut avec elle dans la plus parfaite union juſqu'en 1774, où il eut le malheur de la perdre ſans en avoir eu de poſtérité. Il lui a ſurvécu juſqu'au 6 de janvier 1788; époque funeſte pour tout ce qui l'approchait, et dont M. de *la Harpe* a parlé avec tant de ſenſibilité.

Depuis ſa mort on a appris de M^e^ de *Courteille*, qui lui était très-attachée, que le roman du comte de *Comminges*, attribué juſqu'ici à madame de *Tençin* eſt de M. d'*Argental*, ſon neveu; et elle le ſavait

de lui-même. On connaît auſſi des vers très-agréables de M. d'*Argental*; nous n'en citerons que quatre. Dans le dernier ſéjour de M. de *Voltaire* à Paris, ſon *cher ange* ne le quittait guère. A la fin d'une journée pénible où tout Paris était venu rendre hommage au vieillard de Ferney, M. d'*Argental* lui dit : „ Si quelqu'un a dû jamais être fatigué d'hon-„ neurs et de louanges, c'eſt vous. On vous en accable. Jamais ce mot „ de *grand-homme* n'a été prononcé par tant de bouches. Mais c'eſt „ un éloge trop rebattu. Il eſt devenu en général et ſurtout par vous „ en particulier, un lieu commun, une expreſſion triviale. Que ces „ meſſieurs vous appelent avec la poſtérité, *grand-homme*, tant qu'ils „ voudront; moi qui vous connais mieux et depuis plus long-temps „ qu'eux tous, je vous réſerve un éloge auſſi vrai et plus neuf, car „ aucun de nos Pariſiens ne s'en eſt encore aviſé. Eh quoi? dit M. de „ *Voltaire*. — C'eſt que vous êtes un *bon homme* et que vous l'avez „ toujours été. — Par ma foi, vous avez raiſon, reprit M. de *Voltaire*, „ cet éloge me touche plus que tous les autres; et il a cela de bon „ qu'on peut l'accepter ſans trop bleſſer la modeſtie. „ La converſation continua ſur ce ton, la ſoirée fut très-gaie, et fournit à M. d'*Argental* le ſujet de cette inſcription qu'il mit ſur une ſtatue de M. de *Voltaire* :

Que pourrait-il manquer à ſa célébrité?
Ses écrits à jamais vivront dans la mémoire;
Aſſez d'autres ſans moi parleront de ſa *gloire*,
Je ne veux déſormais que louer ſa *bonté*.

Voici ceux que M. le commandeur de *Buffevent* fit pour le buſte de M. d'*Argental* ſon ami :

Philoſophe ſans faſte et ſans pédanterie,
L'infortune à ſon cœur commande les bienfaits;
Homme rare, ami ſûr, le charme de ſa vie
Eſt de s'environner des heureux qu'il a faits.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 414 | N. 1 | Epîtres 44, | Epître 44, |
| 449 | 2 | LETTRE CCXXVIII. | *elle doit être de la fin de février* 1737, *et datée de Cirey.* |
| 459 | 14 | *Après :* Polymnie | *mettez en note :* Madame de *la Poplinière.* |

TOME LIII. *Correſpondance générale, tome* 2.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 21 | 17 | *Après :* ces Meſſieurs | *mettez en note:* Mademoiſelle *Deshayes,* depuis madame de *la Poplinière,* qui avait fait un petit ouvrage ſur les principes de *Rameau.* |
| 69 | 19 | *Après :* propoſa | *mettez en note : Balechou* qui grava alors le beau portrait pour l'édition de Dreſde, et qui long-temps après le regrava en médaillon pour l'édition de MM. *Cramer.* |
| 79 | 3 | à DIEU nous | à DIEU de nous |
| 95 | 14 | que ſuis | que je ſuis |
| 104 | 12 | j'écris | j'écrirai |
| 119 | 17 | LETTRE XLVIII. | *elle eſt du* 24 *de décembre* 1738. |
| 135 | 20 | *Après :* deviné | *mettez en note :* Qu'il n'avait ſigné un factum contre M. de *Voltaire* qu'à la ſollicitation de l'abbé *Desfontaines* qui en était l'auteur. |
| 164 | 2 | rendre . . . parler | de rendre . . . de parler |
| *Ib.* | 27 | *Après :* vigueur | *virgule* |
| 169 | 15 | feu | feue |
| 225 | 12 | *Après :* ce chancelier | *mettez en note :* M. d'*Argenſon,* chancelier du duc d'*Orléans.* |
| 291 | 25 | mon *cher* roi | mon cher roi |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 326 | 5 | Quelque goth et quelque vandale | Quelques goths et quelques vandales |
| 330 | 12 | LETTRE. CLIII. | *ôtez cette lettre qui eſt dans le tome I des Mélanges littéraires.* |
| 343 | 24 | et de Mahomet. Au troiſième acte vous ſentez | et de Mahomet, au troiſième acte. Vous ſentez |
| 348 | 4 | 15 février, | 25 février |
| 386 | 16 | dont l'une | dont l'un |
| 404 | 5 | LETTRE CXC. | *elle paraît écrite de Bruxelles en octobre, et devoir précéder celle à monſieur d'Argental.* |
| 411 | 2 | LETTRE CXCIV. | *elle eſt de* 1740. |
| 478 | 22 | une du | un du |

TOME LIV. *Correſpondance générale, tome* 3.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 54 | 6 | *Après :* divertiſſement | *mettez en note :* De la Princeſſe de Navarre, comédie. |
| 21 | 16 | ſi je ne me trompe | ſi je me trompe |
| 30 | 13 | *Après :* drôlerie | *mettez en note :* Diſcours ſur les événemens de l'année 1744, volume de Poëmes. |
| 32 | 9 | l'embroglio | l'imbroglio |
| 50 | 9 | *Après :* de ſe manger | *mettez en note :* Alluſion à des vers de M. d'*Argenſon*, dans leſquels il diſait que les ſouverains reſſemblent trop ſouvent aux araignées qui ſe dévorent les unes les autres. Voyez la lettre du 2 janvier 1745, au marquis d'*Argenſon*, volume de Lettres en vers. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 73 | 19 | *Lettre critique* &c. | *Cette réponſe aux détracteurs du Poëme de Fontenoy, aurait été mieux placée dans les notes à la ſuite de ce Poëme. Mais l'original de cette pièce, écrit de la main de l'auteur a été communiqué trop tard. Il faut ſupprimer dans le titre ces mots :* A M. ***. |
| 74 | 18 | de bleſſés | des bleſſés |
| 86 | pén. | la juſtice, même pour | la juſtice même, pour |
| 104 | 4 | LA DUCHESSE DE ***. | *c'eſt peut-être madame de Montenero, fille de madame du Châtelet.* |
| 122 | 9 | quatrième | cinquième |
| 187 | pén. | *Cicéron* proxenate | *Cicéron* proxenète ( *le manuſcrit portait : Cicéron M* ***. ) |
| 211 | 18 | à Paris ; Madame, | à Paris, Madame ; |
| 212 | 8 | partiſane | partiſan |
| 216 | 8 | (*) | *mettez ce renvoi après :* ce que j'ai |
| 220 | N. 1 | en nous communiquant | en communiquant |
| 226 | N. 2 | *Après :* Zulime | celui de Zulime l'avait été par madame *Denis* |
| 245 | 28 | qu'on me traitait chez moi | qu'on me traitait mal chez moi |
| 281 | 9 | du milord | de milord |
| 348 | 21 | *Et je te donne* &c. | *tous les vers de cette lettre en caractère romain, excepté la citation de Racine. Idem à la* lettre CCXVIII. |
| 354 | 3 | *c'eſt un Dieu* | c'eſt *un Dieu* |
| 408 | 4 | l'hiſtoire des mœurs du dix-huitième ſiècle | *ces mots en italique, et mettez en note :* par M. *Duclos.* |
| 476 | 14 | de lui faire | de le lui faire |
| 492 | 14 | et on eſt | ou l'on eſt |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 503 | ant.p. | *Après :* delà qu'on eſt citoyen | *mettez en note :* Cette phraſe obſcure ſe trouve ainſi dans la Correſpondance de l'abbé *Mouſſinot*, publiée par l'abbé *Duvernet*. L'original manque, et l'erreur n'a pu être rectifiée. |
| 504 | 14 | *Après :* qui l'a faite | *mettez en note :* Elle était intitulée : *Lettre au public.* |
| 513 | N. 2 | c'était les mémoires | c'étaient les mémoires |

TOME LV. *Correſpondance générale, tome 4.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17 | 17 | *Après :* frère *Gaillard* | *mettez en note :* L'abbé de *Prades* |
| 19 | 25 | ni avec le ſiècle de *Louis XIV.* | ni avec cette infame édition du Siècle de *Louis XIV.* |
| 28 | 24 | *Après :* françaiſe | *mettez en note :* On l'a inféré dans cette édition, non comme ſon ouvrage, mais comme celui d'un de ſes diſciples, et comme un recueil d'obſervations utiles ſur ſes œuvres et ſur la littérature françaiſe en général. Voyez Mélanges littér. tome II. |
| 41 | 23 | *Après : Monime* | *mettez en note :* Une fille naturelle de mademoiſelle *le Couvreur.* |
| 48 | 20 | je me porte | je me porte bien |
| 79 | 7 | de ſa folie | de la folie |
| 88 | 2 | fourra | foura |
| 99 | 20 | des uns des autres | les uns des autres |
| 150 | 19 | LETTRE LXXIX. | *Cette lettre eſt du mois d'avril* 1755. *Celle de M. Guyot a été imprimée d'après la correſpondance de l'abbé Mouſſinot, publiée par l'abbé* |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| | | | *Duvernet. On la trouve plus complette dans ce volume, page 219, d'après l'original de la main de Guyot.* |
| 152 | 15 | feu | feue |
| 173 | 21 | de parler encore à *Lambert* | de parler à *Lambert* |
| 199 | 19 | que je devais | que je devrais |
| 237 | 10 | venues | venu |
| 446 | pén. | deſſein | deſſin |
| 470 | N. 2 | et elle eût épargné | et elle aurait épargné |

TOME LVI. *Correſpondance générale, tome* 5.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 23 | 12 | plans | plants |
| 36 | 7 | *Après :* brûlée | *mettez en note :* Les îles de Rhé et d'Aix qui appartenaient alors à M. d'*Argental*, avaient été en partie ravagées par les Anglais. Le Roi en a fait depuis l'acquiſition. |
| 67 | 18 | puiſſe | puiſſent |
| 97 | 4 | embraſſe | embraſſe de tout mon cœur ; |
| 100 | 11 | LCHOUVALOF | SCHOUVALOF |
| 156 | 16 | quantité précise de la maſſe | quantité de la maſſe |
| 227 | N. 2 | MM. d'*Argental*, de *Voltaire* et *le Kain* | MM. le duc d'*Aumont*, d'*Argental* et *le Kain* |
| 244 | 13 | *Après :* Bohême | *mettez en note :* M. *Grimm* |
| 265 | ant. p. | crisk | (*ou*.) crik |
| 310 | 13 | les M. *** | les *Montmorenci* |
| 325 | 5 | les moindres | les *moindres* |
| 237 | 11 | *hippofila* | *hippophile* |
| 341 | 4 | et les flottes | et des flottes |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 371 | 28 | croyez-moi, croyez, mes frères, | croyez-moi, mes frères, |
| 471 | 20 | je fais un peu | je fuis un peu |
| 491 | 2 | *Goldini !* | *Goldoni !* |
| *Ib.* | 6 | tutto l'mondo | *tutto' l mondo* |
| 499 | 11 | LETTRE CCXLVIII. | *elle eſt du* 9 *de décembre, et doit précéder celle à madame du Deffant.* |
| 501 | 16 | LETTRE CCXLIX. | *elle eſt du* 16 *de décembre, et doit précéder celle à M. le Kain..* |

TOME LVII. *Correſpondance générale, tome* 6.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 120 | 2 | LETTRE LXI. | *elle paraît être de l'année* 1758. |
| 175 | 8 | douze cents Zulime | douze cents de Zulime |
| 236 | 25 | *Après : de Jéſus-Chriſt* | *mettez en note :* Miſe en vers français par *P. Corneille.* |
| 261 | 16 | *Après : Mémoire hiſtorique* | *mettez en note :* C'eſt une apologie de la conduite de la France envers l'Angleterre, au ſujet de la guerre de 1756. |
| 271 | pén. | *Après : Nouveau teſtament* | nouveau *Teſtament, et mettez en note :* Le Teſtament politique du maréchal de *Belle-iſle.* |
| 289 | 7 | *Taboureau* | *Tabareau* |
| 303 | 16 | *Magens* | *Mayans y ſiſcar* |
| 352 | 22 | LETTRE CLXXV. | *elle paraît être de la fin de janvier* 1762. |
| 356 | 15 | *Non, je n'expire point,* | *Non, je ne pleure point,* |
| 370 | 2 | LETTRE CLXXXII. | *elle eſt du commencement de mars* 1762. |
| 375 | 2 | LETTRE CLXXXV. | *elle eſt du* 10 *mars* 1762. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 396 | N. 1 | *Réponſe á cette lettre du ſieur Fez* | *lettre du ſieur Fez à M. de Voltaire.* |
| 462 | 20 | *Après :* d'*Alembert* | *mettez en note :* Voyez la Correſpondance de d'*Alembert*, 29 de mars et 17 d'octobre 1762. |
| 481 | 30 | le mercure | le *Mercure* |
| 485 | 11 | j'écrirai | je crierai |

## TOME LVIII. *Correſpondance générale, tome 7.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 10 ant. p. | | Mettez-vous là &c. | *c'eſt un vers. Il doit être diſtingué du texte.* |
| 18 | 7 | deſſinés | deſſiné |
| 48 | 3 | AU MEME. | A M. LE COMTE D'ARGENTAL. |
| 52 | 6 | *Après : le Franc* | *mettez en note :* Voyez la Correſpondance de d'*Alembert.* |
| 152 | 13 | LETTRE LXXVI. | *elle paraît être du* 6 *d'auguſte* 1763. |
| 155 | 30 | *Après :* pittoreſque | *mettez en note :* C'eſt la tragédie du Triumvirat. |
| 190 | pén. | *Après :* long-temps | *mettez en note :* Sur le *prêt à intérêt.* |
| 208 | 21 | cet autre *Hume* charmant, auteur | cet autre *Hume*, charmant auteur |
| 223 | 2 | LETTRE CXVII. | *elle eſt du* 27 *juillet* 1763, *et doit ſuivre celle à M. d'Argental.* |
| 224 | 2 | LETTRE CXVIII. | *elle eſt du* 30 *juillet* 1763, *et doit ſuivre celle à M. d'Argental.* |
| 231 | 22 | que d'un côté | *ôtez :* que |
| 250 | 2 | *Après : Créqui* | *mettez en note :* Voy. la lettre du 1 février. |
| 313 | 21 | ſi je ne me trompe | ſi je me trompe |
| 316 | 20 | l'exercice des eaux | l'exercice, des eaux |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 318 | 6 | les talens de mademoiselle *Duménil* | les talens naturels de mademoiselle *Duménil* |
| 364 | 25 | intendant | surintendant. |
| 373 | 7 | *Dumart* | *Daumart* |
| 420 | 11 | LETTRE CCXXXI. | *elle eſt du* 18 *de juillet* 1764, *après celle à M. d'Argental.* |
| 426 | 2 | LETTRE CCXXXIV. | *elle eſt de* 1762. |
| 528 | 5 | pouſſatin | *Pouſſatin* |

## TOME LIX. *Correſpondance générale, tome* 8.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 41 | N. 1 | *Après :* de mars | *ajoutez à la note :* voyez Politique et Légiſl. tome II, page 257. |
| 70 | 11 | que de la vôtre | que la vôtre |
| 132 | 23 | de *la chevalerie* | de *la chabalerie* |
| 388 | 11 | y a-t-il jamais rien | y a-t-il jamais eu rien |
| 395 | 18 | que votre | que notre |
| 472 | 13 | A M. ***. | *Mettez en note :* Probablement M. *Blin de Sainmore* qu'on avait ſoupçonné mal à propos d'être l'éditeur des lettres en queſtion. |
| 475 | 16-17 | B... V... | *Belleval...* Villancour. |
| 533 | 16 | daigné de m'accorder | daigné m'accorder |
| 536 | 21-24 | de *Lamberta* | *Lambertad* ( *l'anagramme de d'Alembert.* ) |

TOME LX. *Correſpondance générale, tome* 9.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 | 13 | avant que de | avant de |
| 43 | ant. p. | *Après :* majeſté | *mettez en note :* Voyez les lettres des ſouverains, volume de la Correſpondance de l'impératrice de Ruſſie. |
| 52 | 11 | de rois en quatrième | de roi quatrième |
| 68 | 14 | Je vous ai mandé &c. | *ôtez cet alinea, qui eſt une répétition.* |
| 98 | 24 | *Après :* écuyère | *mettez en note :* M. l'abbé *Mignot*, auteur d'une hiſtoire des Turcs, M. de *Florian*, M. d'*Ornoy* et madame de *Florian*. |
| 120 | 10 | les oreilles que *Cicéron* appelle ſuperbes ſont | les oreilles, que *Cicéron* appelle *ſuperbes*, ſont |
| 187 | 6 | on s'en eſt moqué | ou s'en eſt moqué |
| 256 | 25 | feu | feue |
| 260 | 14 | où il y a moins | où il y a le moins |
| 319 | 8 | avec les meſſieurs | avec ces meſſieurs |
| 329 | 6 | ſacrifié | ſacrifiée |
| 335 | 15 | il mérite | elle mérite |
| 411 | N. 1 | cette lettre &c. | *mettez ainſi la note :* On n'a point trouvé de lettres à M. *Damilaville* poſtérieures à celle-ci, quoiqu'il ne ſoit mort qu'au mois de décembre ſuivant, d'un abcès à la gorge. |
| 528 | 14 | *Après :* des papes | *mettez en note :* Voyez Politique et Légiſlation, tome I. |

## TOME LXI. *Correſpondance générale, tome* 10.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 24 | 3 | on | ou |
| 112 | 28 | ces | ſes |
| 244 | 7 | prochain | prochaine |
| 294 | 2 | LETTRE CLXII. | *elle eſt de la fin d'avril* 1770. |
| 296 | 13 | perdre | prendre |
| 299 | 15 | engagent encore à faire | engagent à faire |
| 353 | 11 | chicachas | chichacas |
| 360 | 3 | *Après :* regardait | *mettez en note :* Le préſident *Hénault.* |
| 379 | 14 | il tiendra | il rendra |
| 442 | pén. | ce qui vous | ce qu'il vous |
| 443 | 2 | LETTRE CCLIII. | *elle eſt du 5 février, après celle à M. de Châtellux.* |
| 457 | 11 | *Après :* eſt en ſix actes | *mettez en note :* L'établiſſement des ſix conſeils ſupérieurs. |
| 551 | pén. | de Paris | des pairs |

## TOME LXII. *Correſpondance générale, tome* 11.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 11 | ant. p. | menez y l'acteur | menez y l'auteur |
| 19 | 16 | ſes plus brillans | les plus brillans |
| 24 | 20 | celui là | cela lui |
| 62 | 19 | voilà donc &c. | *en caractère des vers.* |
| 63 | 21 | plus difficile | moins difficile |
| 144 | 11 | répondu, *mais* ſans aigreur | répondu *mais*, ſans aigreur |
| 175 | 13 | *Paparilla* | *Parapilla* |
| 229 | 24 | ſe trompe; ou veut tromper | ſe trompe ou veut tromper |
| 243 | 11 | *vivo* | *rivo* |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 293 N. | p. | les forts ; c'était au point | les forts, au point |
| 294 | 6 | ne m'empêche pas de les voir, mais il m'empêche de vous écrire. | m'empêche de les voir, mais il ne m'empêche pas de vous écrire. |
| 334 | d. | *Papillon* philosophe | *Papillon-philosophe* |

TOME LXIII. *Correspondance générale, tome* 12.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 27 N. | 7 | *Après :* par le même motif | *mettez :* Note de M. de *Lalande.* |
| 40 | 11 | méritez bien de l'être | méritez de l'être |
| 94 N. | 2 | M. d'*Etallonde*, ingénieur | *ôtez ces mots et mettez :* M. *Racle* &c. |
| 257 | 4 | pas être | pas en être |
| 321, | 21 | tous les auteurs | la foule des méchans auteurs |
| 323 N. | 1 | est né le 20 de novembre (10). | est né le 20 de février |
| 338 N. | 1 | c'était | c'étaient |
| 395 | 8 | *Après :* de m'écrire | *mettez en note :* madame de *Vimeux.* |
| 403 | 20 | vous-mêmes | vous-même |
| 418 | 12 | feu | feue |
| 440 | 17 | *Après :* scélérats | *mettez en note :* Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney où, sur l'offre qu'ils avaient faite à M. de *Voltaire* d'y établir des plantations et des fabriques de lin et de tabac, ils avaient obtenu des concessions avantageuses. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voisins et M. de *Voltaire* lui-même. Mais se voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées. |

(10) Cette faute importante est de quelque compagnon imprimeur qui croyant apercevoir de la contradiction entre le texte et la note, s'est avisé de changer la note pour les mettre d'accord, quoique la fin de cette note eût dû lui faire sentir sa mépriſe.

TOME LXIV. *Correſpondance du roi de Pruſſe, tome* 1.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 24 | 13 | qu'ils ſervent. | le ſervent |
| 27 | 19 | les mœurs | ſes mœurs |
| 33 | 2 | n'ont aucun prix | ſont ſans prix |
| 42 | 24 | avec égale | avec une égale |
| 48 | 19 | ſerait | ferait |
| 51 | 29 | *Après : Céſarion* | *mettez en note :* le baron de *Keyſerling*. |
| 72 | 3 | faire le préſent | faire préſent |
| *Ib.* | 24 | *étendard* | *étendards* |
| 80 | 25 | Car l'Europe &c. | *c'eſt un vers* |
| 95 | 6 | ſont matière | ſont matière |
| 98 | 8 | qu'au vrais héros de Rome, | qu'aux vrais héros de Rome : |
| 126 | 17 | ces merveilles | les merveilles |
| 141 | 22 | nés? Nous autres habitans de ce continent, pour être barbus à un certain âge, nous | nés, nous autres habitans de ce continent, pour être barbus à un certain âge? Nous |
| 163 | 11 | ſur ces eſprits | ſur les eſprits |
| 188 | 6 | ſur les penſées et ſur les | les penſées et les |
| 190 | d. | *et parvâ* | *an parvâ* |
| 232 | 18 | Vos ouvrages | Mes ouvrages |
| 291 | 3 | eſt c'eſt | et c'eſt |
| 298 | N. 1 | ceci &c. | *mettez ainſi la note :* Ce paſſage et celui de la lettre, page 284, prouvent que M. de *Voltaire* avait donné au prince la première idée de l'établiſſement d'une académie à Berlin, et d'en faire préſident M. de *Maupertuis*. On ſait combien celui-ci en a été reconnaiſſant. |
| 300 | 2 | LETTRE LX. | *elle doit précéder celle de la page* 296. |
| 308 | 12 | le plus perſécutés | les plus perſécutés |
| 351 | ant. p. | répand à chaque jours | répand chaque jour |
| 356 | 8 | LETTRE LXVI. | *elle doit précéder celle de la page* 355. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 358 | 21 | mandé | demandé |
| 382 | 22 | rien de ſemblable à ſouffrir que le ſont les chagrins | rien à ſouffrir de ſemblable aux chagrins (11) |
| 417 | 27 | de force et d'eſprit | de force que d'eſprit |
| 459 | 8 | plat univers | *plat* univers |
| 483 | pén. | conſolez-vous | conſolez-nous |

TOME LXV. *Correſpondance du roi de Pruſſe, tome 2.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 13 | 9 | LETTRE VI. | *elle doit précéder la* V. |
| 40 | 7 | LETTRE XIX. | *la date doit être poſtérieure, et du temps où M. de Voltaire était en Pruſſe.* |
| 83 | d. | ce que vous ſavez. Après ces | ce que vous ſavez, après ces |
| 84 | 1 | de la Neiſs, certainement | de la Neiſs. Certainement |
| *Ib.* | 2 | dédaigné d'aller | daigné aller |
| 109 | ant. p. | eſtime | eſtimerai |
| 114 | 18 | ſeigneur | *ſaigneur* |
| 131 | 3 | Que feſons-nous | Que feſions-nous |
| *Ib.* | 6 | *Après :* en mitre | D'homme et de citoyen abjurant le vain titre, |
| 155 | N. 1 | voyez le Commentaire &c. | voy. ce qui eſt dit de *Boyer*, évêque de Mirepoix, Commentaire hiſt. &c. |
| 159 | d. | *Après :* mon prince? | *mettez : le reſte manque.* (12) |

(11) On s'eſt permis de corriger du moins dans cet errata, quelques fautes de français qu'on a laiſſées dans les lettres du roi de Pruſſe, de peur d'altérer le texte. Ce prince n'avait point encore la connaiſſance parfaite de notre langue qu'il a acquiſe depuis; et il eſt très-étonnant que dès-lors il pût écrire le français avec autant de clarté, de force, et même de correction.

(12) Pluſieurs minutes des lettres de M. de *Voltaire* au roi de Pruſſe n'étaient pas entières. On a dû trouver ces lettres complettes, et en plus grand nombre dans les

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 170 | 7 | il abandonna le roi ſon beau-père | il abandonna le roi *Staniſlas*, beau-père de *Louis XV* |
| 179 | 6 | *Après :* ſans nez | *mettez en note :* Voyez le Commentaire hiſtorique &c. Mélanges litt. tome II, page 125. |
| 190 | N. 1 | ce géomètre &c. | *mettez ainſi la note : Léonard Euler*, l'un des plus grands-hommes de notre ſiècle. Il avait perdu un œil, et il eſt très-vrai &c. |
| 215 | 3 | morigéné | moriginé |
| 218 | N. 1 | érudit célèbre | *ajoutez à la note :* qui de bénédictin s'était fait luthérien et était devenu bibliothécaire du roi de Pruſſe. *Jordan*, mort en 1745, lui avait ſuccédé. |
| 231 | pén. | je dis qu'oui | je dis que ſi |
| 235 | 2 | LETTRE CV. avril. | *il paraît par la fin de la lettre qu'elle doit être de décembre* 1749 *ou janvier* 1750. |
| 243 | 8 | font déjà | font déjà |
| 272 | pén. | le haſard | *le Haſard* |
| 297 | d. | tant que je vous ai cru | tant que je ne vous ai cru |
| 301 | 12 | ſi peu | et ſi peu |
| 334 | 28 | des parties *ſub utrâque*, et la ſorbonne. | des parties *ſub utrâque* et *ſub unâ*, et la ſorbonne. |
| 378 | 15 | d'emporter | de remporter |
| 389 | 16 | décembre | *cette lettre eſt de la fin de janvier* 1770, *et doit être la* CLXVI. |

papiers de ce prince. Il eſt étonnant que les éditeurs de ſes œuvres poſthumes ne les y aient pas jointes. Peut-être feront-elles partie du ſupplément qu'ils annoncent. Le public leur devrait le complément de la plus ſingulière et de la plus importante de toutes les Correſpondances.

TOME LXVI. *Correspondance du roi de Prusse, tome 3.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 5 | 16 | j'ai cru | j'aurais cru |
| 24 | 8 | Bellegrade | Belgrade |
| 61 | 16 | *Après :* larmes, | *un point* |
| 64 | 19 | *Après ces vers :* Il terrassa l'erreur et la religion. | *mettez en note :* Ce vers du roi de Prusse paraît exiger quelque interprétation. Le dernier mot est trop vague, et pourrait laisser croire que *Voltaire* a voulu détruire toute religion. Il est très-avéré pourtant que nul homme n'a plus constamment pratiqué et prêché la religion des premiers patriarches, celle que les hommes les plus éclairés de tous les temps et de tous les pays ont embrassée, l'adoration d'un Etre suprême; en un mot, la religion, ou si l'on veut, la loi naturelle. Il a toujours combattu les athées; et son génie même, sa vaste intelligence feront pour tous les esprits raisonnables une des meilleures preuves de l'existence du génie universel, de l'intelligence infinie qui préside à la nature, et qu'il serait absurde de vouloir comprendre ou définir. *Voltaire* lui seul a peut-être ramené à DIEU plus d'adorateurs que tous les moralistes et tous les prédicateurs ensemble. Le roi de Prusse avait les mêmes sentimens, et l'on entend bien ce qu'il a voulu dire, mais sa pensée eût été plus exactement rendue de cette manière : Il terrassa l'erreur, la superstition. |
| 74 | 2 | aient plus de part | aient le plus de part |
| 96 | 21 | fils | petit-fils |
| 111 | 9 | *Willeminæ* | *Wilhelminæ* |
| 125 | 4 | mars | le 11 de mars |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 144 | 8 | s'expliquât | s'expliquât auſſi bien |
| 162 | 22 | après la mort | après votre mort |
| 166 | 21 | *Après :* l'inſcription | *mettez en note : immortali.* |
| 170 | 19 | LETTRE LXXIV. | *elle eſt de l'année* 1776. |
| 188 | 21 | *anima* | *pneuma* |
| 201 | 12 | de renoncer | d'y renoncer |
| 221 | 12 | ait fait | ont fait |
| 234 | d. | les *Desfontaine*, les *Fréron*, les *Paulian*, les *la Beaumelles* | les *Desfontaines*, les *Fréron*, les *Paulian*, les *la Beaumelle* (13) |
| 235 | 4 | comte de Foix | duc de Foix |
| 250 | 13 | de reſpect et de tendreſſe | de reſpect que de tendreſſe |
| 352 | 9 | LETTRE XXVII. | *elle paraît être de* 1758, *et devoir ſuivre celle du* 2 *de janvier.* |
| 352 | ant. p. | *Après :* mon amant | *mettez en note :* Alluſion au cardinal de *Tençin* avec lequel elle voulait négocier la paix. |
| 416 | 4 | *Après :* FRÉDÉRIC GUILLAUME | *mettez en note :* Depuis roi de Pruſſe, ſous le nom de *Frédéric Guillaume II.* |
| *Ib.* | 14 | Syſtême de la nature | *Syſtême de la nature* |

(13) Dans ce cas et autres ſemblables doit-on mettre l's à la fin des noms propres? Rien n'eſt moins décidé. On trouve dans cette édition un nombre à peu-près égal des deux manières; et preſque tous les auteurs ont employé arbitrairement l'une ou l'autre, comme M. de *Voltaire*. Ne pourrait-on pas établir que les noms propres dans tous les cas ſont indéclinables, et ne faire à cette règle générale qu'une ſeule exception en faveur de la poëſie, où l'aſſerviſſement de la rime fait tolérer la licence d'ajouter ou de ſupprimer une lettre, même dans certains temps des verbes, tels que je dis, je bois, je ris &c. ou pren, ren, li &c. à l'impératif?

## TOME LXVII. *Correſpondance de l'impératrice de Ruſſie.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 3 | N. 2 | on n'a trouvé &c. | on n'a point trouvé la lettre dont M. de *Voltaire* l'avait chargé pour l'impératrice. Les vers ſont ſans doute les mêmes que ceux de la lettre à M. le comte de *Schouvalof*. Voyez la *Correſpondance générale* tome VI, page 9. |
| 44 | 4 | loi romaine | foi romaine |
| 47 | 13 | 2 ſeptembre | *il paraît que la lettre eſt du 2 d'octobre.* |
| 65 | 16 | qui devait | qui devrait |
| 85 | 12 | armes victorieuſes | armées victorieuſes |
| 109 | 18 | l'a brûlée tout entière | (*ou*) l'a brûlée toute entière (14) |
| 111 | ant.p. | choſe ! Monſieur le comte | choſe, Monſieur ! le comte |
| 181 | 7 | Jaman | Taman |
| 194 | 4 | M. *Mouſtapha* | Monſieur *Mouſtapha* |
| 238 | 8 | 15 mars | 19 mars |
| 253 | 24 | *ſanta caſa*, dit *Loretta* | *ſanta caſa di Loretta* |
| 368 | 18 | chefs | ſerfs |
| 370 | 16 | qui ne reçoivent | qui ne revoient |

(14) Les uns emploient en cette occaſion l'adverbe *tout*, d'autres le pronom collectif *tout*, *toute*. La diverſité des auteurs ſur ce point de grammaire le rend très-douteux, et prouve qu'il mériterait auſſi d'être fixé.

## TOME LXVIII. *Correſpondance de d'Alembert, tome* 1.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 1 | 7 | ( *de l'Avertiſſement* ) quelle ſuite et quel zèle ils ont réuni | quelle ſuite de travaux et quel zèle ils ont réunis |
| 28 | 22 | laiſſez agir nos amis | laiſſez agir vos amis |
| 54 | N. 1 | d'*Argemon* | d'*Argenſon* |
| 60 | 19 | ce ſecret | le ſecret |
| 73 | 9 | de leur | de le leur |
| 108 | 10 | en fonctions | en fonction |
| 111 | 13 | demoiſelle | mademoiſelle |
| 118 | 5 | il faut . . . feſtoyer les | il faut . . . . les |
| 137 | 23 | *Après :* un ancien officier | *mettez en note :* M. le marquis d'*Argence de Dirac.* |
| 138 | 19 | *Après :* le *Phallum* | *mettez en note :* Figure de l'inſtrument qui caractériſait le dieu *Priape* chez les Romains, et qu'ils révéraient, ainſi que les Grecs et les Egyptiens, comme l'emblême de la génération. Le Phallus eſt encore honoré du même culte dans les Indes, auſſi-bien que le *Lingam* qui eſt la figure repréſentative de l'union des deux ſexes. On voit dans le cabinet des curieux de ces petites idoles indiennes imitant parfaitement la nature, même en action, au moyen des reſſorts qui y ſont adaptés. La plupart ſont très-richement ornées d'or et de pierres précieuſes. |
| 139 | 8 | de requêtes | des requêtes |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 140 | N. 1 | c'était &c. | ſupprimez cette note qui eſt remplacée par celle ci-deſſus. |
| 151 | 2 | *de la muſique, quatrième meſure :* Mi. | *liſez :* Re. |
| *Ib.* | 4 | *de la muſique, dernière meſure :* Fa. | *liſez :* Re. |
| 162 | d. | *Après :* ſourdaud | *mettez en note :* M. de *la Condamine.* |
| 180 | 20 | *Après :* ſix jours | *mettez en note :* Olympie. |
| 192 | 23 | nous avons | nous avions |
| 193 | 4 | vous avez | vous aviez |
| *Ib.* | 23 | comme la choſe | comme cela |
| 227 | 8 | des chiens | de chiens |
| 231 | 21 | à leur réparation | à leur faire réparation |
| 237 | 2 | il m'a fait trop | il m'a trop fait |
| 238 | 7 | du temps | de temps |
| 245 | 15 | l'eſprit du corps | l'eſprit de corps |
| 247 | d. | vous m'apprenez &c. | *cette phraſe en italique.* |
| 259 | 30 | *Après :* l'exclure | *mettez en note :* On lui attribuait une parodie de la grande ſcène de Cinna, dans laquelle M. le duc d'*Aumont* jouait un rôle. |
| 266 | 22 | Dieu conduiſe &c. | *c'eſt un vers.* |
| 301 | 29 | ſe faire à tout | ſe faire tout à tous |
| 303 | ant. p. | *Après : litière* | *mettez en note :* Voyez la *Correſpondance générale*, 24 de mai 1764. |
| 317 | 3 | ce plaiſir | le plaiſir |
| 332 | 3 | les mains | les maiſons |
| 342 | ant. p. | s'aſſembler ; on donne | s'aſſembler. Ce chapitre eſt compoſé de quatre cents élus ; on donne |
| 347 | pén. | ce monſtre | le monſtre |
| 351 | 14 | tous les autres | *ôtez :* tous |
| 382 | 5 | le jour commence | le jour de la raiſon commence |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 403 | 4 | le vil | le bel |
| 412 | 21 | vous ſavez | vous ſaurez |
| 413 | 24 | vous rirez | vous ririez |
| 423 | 2 | *Après :* courbes | *mettez en note:* La *deſtruction des Jéſuites.* |
| 427 | 14 | c'eſt le défaut | c'eſt là le défaut, |
| 459 | 19 | qu'on vous prêche | qu'on vous a prêché |
| *Ib.* | 29 | la maiſon | les maiſons |
| *Ib.* | d. | vous ſoient rendues ! | vous en ſoient rendues ! |
| 471 | 20 | la maiſon | ſa maiſon |
| 492 | ant. p. | *Après* : de M. O. | *mettez en note :* L'*O* eſt la lettre indicative des articles de M. d'*Alembert* dans l'Encyclopédie. |
| 493 | 12 | coquins. Je ne ſais ſi je m'explique, je vous | coquins ; je ne ſais ſi je m'explique. Je vous |

## TOME LXIX. *Correſpondance de d'Alembert, tome* 2.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 13 | 13 | ces gens | les gens |
| 31 | 23 | ces deſpotes avec | ces deſpotes (j'entends les libraires avec |
| 38 | 12 | dans mon inaction | de mon inaction |
| 40 | 23 | vous ſavez | vous ſentez |
| 42 | 22 | Dieu merci, et | et, Dieu merci, |
| 48 | 27 | mon goſier | mon oreille |
| 60 | 21 | il faut qu'il donne. Par quelque | il faut qu'il donne peu. Par quelque |
| 106 | 6 | pluſieurs | avec pluſieurs |
| 118 | 21 | Père éternel, quelle vergogne &c. | *Père éternel, vous avez tort, Et devriez avoir vergogne, &c.* |
| 124 | 3 | DE M. D'ALEMBERT. | DE M. DE VOLTAIRE. |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 124 | 22 | que c'eſt au ſavant d'inſtruire et non pas au bourreau. | que c'eſt au bourreau d'inſtruire et non pas au ſavant. |
| 126 | 14 | *Après :* tranquilles | *mettez en note :* Voyez *les Syſtêmes*, volume de *Contes et Satires.* |
| 136 | 25 | procureur, qui ſeraient préfens, et qui par ſa | procureur, qui par ſa |
| 154 | 6 | être un peu plus | être plus |
| 155 | 18 | y immole | y a immolée |
| 157 | ant. p. | les clabauderies | ſes clabauderies |
| 164 | 6 | officiers | offices |
| 168 | 10 | et plus modeſte, quoique hardie | et plus hardie, quoique modeſte |
| 220 | ant. p. | étonnant | étrange |
| 233 | 23 | avec quelque impatience | avec impatience |
| 253 | d. | *Après :* de l'Europe | *mettez en note :* M. de *Saint-Germain.* |
| 261 | 4 | 12 d'avril | 12 de mars |
| *Ib.* | 21 | *Après :* petit bien | *mettez en note :* Le roi de Pruſſe. |
| 262 | 10 | *Après :* forces | *mettez en note :* L'ouvrage de M. *Dionis du Séjour*, ſur l'anneau de Saturne. |
| 297 | 18 | qu'un bedeau | qu'un porte-Dieu |
| 300 | 6 | d'andouillers | d'andouillets |
| 307 | 18 | une femme de Saint-Gobin | la femme d'un actionnaire de Saint-Gobin |
| 313 | 8 | de réunir, outre la | de réunir contre la |
| 324 | 26 | *Après :* d'autres pièces | *mettez en note :* Mariamne avait été repréſentée en 1724, avant le voyage de l'auteur en Angleterre. |
| 325 | 26 | *Après :* parn | *mettez en note :* l'hiſtoire de *Charles XII* eſt de 1731. Le Siècle de *Louis XIV* ne parut qu'en 1752. Madame *du Châtelet* était morte en 1749. |

TOME

TOME LXX *et dernier. Vie de Voltaire &c.*

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 13 | ant. p. | de métaphyſiques | de métaphyſique |
| 34 | N. 1 | voyez la Correſpondance générale | voyez la Correſpondance de d'*Alembert*, lettre du 20 de juin 1760. |
| 54 | 4 | *Richelieu*. Cet homme | *Richelieu*, cet homme |
| 64 | 30 | Eriphyle | Eryphile |
| 65 | 18 | aimer *Sémiramis* | chérir *Sémiramis* |
| 130 | 5 | fixés | fixes |
| 148 | 8 | funeſtes | funeſte |
| 159 | 23 | à qui peut-être il n'avait jamais pardonné | et qui peut-être ne lui avait jamais pardonné |
| 162 | N. 1 | deux | d'eux |
| 172 | 10 | des tyrans | les tyrans |
| *Ib.* | 19 | ſang | ſang humain |
| 182 | d. | *Après :* l'ame de *Voltaire*. | *ajoutez :* C'eſt ainſi qu'avec plus de déſintéreſſement encore, il engagea en 1765, mademoiſelle *Clairon* à renoncer au théâtre ; quoique le talent de cette ſublime actrice fût alors dans toute ſa force, et devînt de jour en jour plus néceſſaire au poëte dont le génie dramatique commençait à s'affaiblir par l'âge et les travaux. Ses conſeils à MM. d'*Alembert* et *Diderot* perſécutés pour l'*Encyclopédie*, et pluſieurs traits de ce genre prouveraient encore que l'amour de la juſtice l'emportait dans ſon eſprit ſur toute autre conſidération. |
| 188 | N. d. | des dates | les dates |

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 195 | 23 | juſqu'au | juſqu'aux |
| 218 | 10 | ſue | lue |
| *Ib.* | N. 1 | *Dutartre* | *Dutertre* |
| 222 | 12 | citoyens | concitoyens |
| 228 | d. | qu'il eſt un ſot | qu'il eſt ſot |
| 231 | 9 | qu'il a des priſes | qu'il a déjà priſes |
| 249 | 7 | du Brutus | de Brutus |
| 252 | 10 | depuis trois heures | depuis cinq heures |
| 255 | 20 | . . . . donner la loi, Sacrifier &c. | . . . . donner la loi; Elle ſacrifia ſon Dieu, ſa foi, ſon ame Pour ſéduire l'eſprit d'un trop crédule roi : J'ai vu dans ce temps redoutable Le barbare ennemi de tout le genre-humain Exercer dans Paris les armes à la main, Une police épouvantable. J'ai vu les traitans impunis : |
| 256 | 5 | aboli | démoli |
| *Ib.* | 12 | remuer et tourmenter | remuer, tourmenter |
| *Ib.* | 17 | les gens | des gens |
| *Ib.* | 25 | c'eſt tout dire, | c'eſt dire tout, (15) |
| 259 | 5 | les Commentaires ſur la vie et les ouvrages | (*liſez*) le Commentaire hiſtorique ſur les œuvres |
| *Ib.* | 19 | paraiſſent | paraiſſant (16) |
| 331 | 4 | dit | dites |

(15) Ces corrections ſont tirées d'une meilleure copie des *Jai vu* qui nous a été remiſe depuis peu.

(16) Dans les éditions futures on pourra ôter du Commentaire hiſtorique ſur les œuvres de l'auteur de la Henriade (Mélanges littéraires tome II) les paſſages de ces *Mémoires*, qui y avaient été intercalés, dans le temps où l'on ne croyait pas que ce dernier ouvrage dût être publié en entier. On peut voir au ſujet de ces Mémoires, dans les œuvres du marquis de *Villette*, ſa lettre à M. le comte de *Guibert*.

| Pag. | Lign. | FAUTES. | CORRECTIONS. |
|---|---|---|---|
| 271 | 2-4 | d'*Argéns*, | d'*Argence de Dirac*, |
| 379 | 8 | de *penſées* | des *penſées* |
| 406 | 1 | LETTRE. | TABLE. |
| 421 | 26 | *Après :* 1760 | imprimé en 1764, en un volume, et fort augmenté depuis ſous le titre de Queſtions ſur l'Encyclopédie. |
| 424 | 6 | ETITRE. | EPITRE. |
| 431 | N. d. | *Après :* cette faute | *ajoutez :* on croit cependant l'avoir relevée par-tout |
| 485 | 27 | Mantou | Mantoue |
| 487 | 26 | donné | donnée |
| 505 | d. | Calpe | Calpé (*bis*) |
| 508 | 26 | *capanée* | *Capanée* (*bis*) |
| 512 | 21 | ſimplifiez &c. | *mettez cette remarque des éditeurs en italique.* |

La même exactitude que nous avons miſe à relever les fautes qui ſe ſont gliſſées dans cette édition, nous avions tâché de l'apporter dans ſa rédaction. L'un des principaux écueils que nous devions éviter dans ce travail, c'était d'attribuer à M. de *Voltaire* des ouvrages qui ne fuſſent pas de lui. Les petites pièces ſi nombreuſes de proſe et de vers exigèrent à cet égard beaucoup d'attention. On ſait que l'auteur les gardait rarement, et ne s'était jamais occupé du ſoin de les recueillir toutes. Nous en avions raſſemblé depuis long-temps un grand nombre, tirées en partie du dépouillement complet des journaux français, depuis le commencement du ſiècle, et en partie des porte-feuilles de quelques amis de M. de *Voltaire*. Depuis ſa mort on nous en remit beaucoup d'autres parmi leſquelles pluſieurs nous parurent évidemment ſuppoſées. Celles-ci furent écartées, et pour toutes les autres nous ne voulûmes pas nous fier à notre tact ſeul. Madame *Denis*, nièce de l'auteur, M. le comte d'*Argental*, ſon plus ancien ami, M. de *la Harpe*,

le plus distingué de tous ses disciples, prirent la peine de lire les poësies diverses. M. de *Saint-Lambert* fut aussi consulté. Leurs avis furent très-utiles, ainsi que les notes écrites par feu M. *Thiriot*, en marge de notre premier recueil.

Malgré ces précautions, on n'a pu se préserver de toute mépriſe, et nous avons reconnu que le roman intitulé *le Crocheteur borgne*, donné par un homme en place, comme une production de *Voltaire*, est de M. de *Bordes*, de Lyon. On l'avait aussi faussement attribué à M. le chevalier de *Boufflers*. Nous avons également de fortes raisons de croire que l'épître à *Samuel Bernard*, écrite au nom de madame de *Fontaine Martel*, n'est pas plus de *Voltaire* que le roman dont on vient de parler. Il suffit de la lire et de se connaître un peu en vers pour être sûr qu'il n'a pas écrit une pièce si insipide. On ne l'avait laissé passer d'abord que dans la supposition que l'auteur avait voulu se déguiser tout-à-fait, sous un nom emprunté, et il faut convenir qu'il n'aurait pu mieux donner le change qu'en fesant des vers communs et insignifians.

Nous sentons bien qu'en fesant l'aveu de ces erreurs, et en relevant scrupuleusement nos fautes aussi-bien que celles des typographes, quoique les unes et les autres, pour la plupart, eussent pû n'être pas remarquées de beaucoup de lecteurs, c'est mettre aux mains ennemies des armes contre soi-même. Mais cette crainte n'a pas dû nous retenir. La plus grande des erreurs serait de laisser se perpétuer celles dont nous n'avons pu nous garantir. Nous répétons que le désir d'honorer la mémoire de M. de *Voltaire* est le grand motif qui a toujours animé les éditeurs et les rédacteurs, et devant cette considération tout amour propre doit se taire.

*Fin des Eclairciſſemens, Additions et Corrections, et du Tome 70 et dernier.*

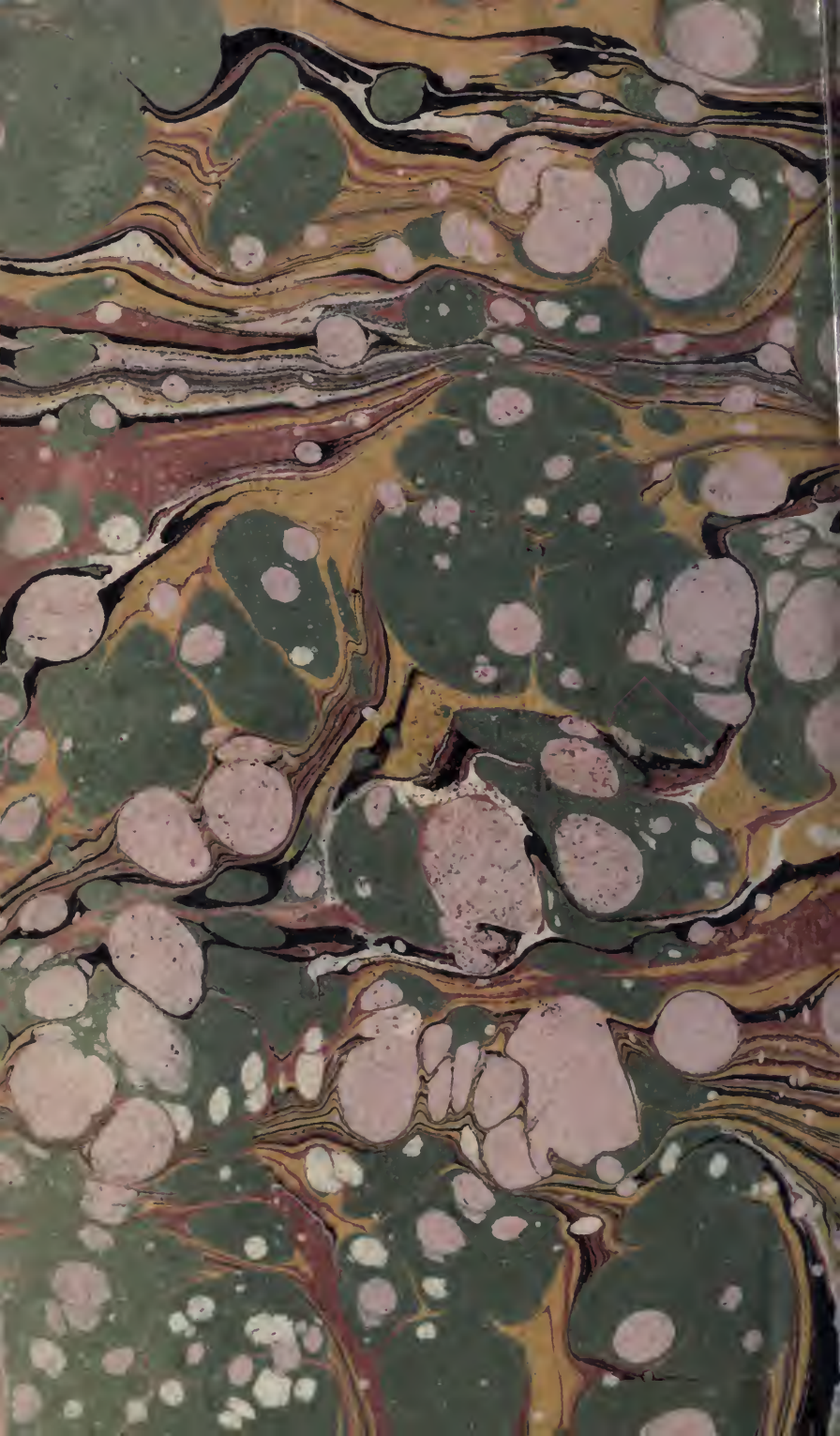

PQ 2070 1785 t.70
Voltaire, François Marie Arouet de
Oeuvres completes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

ERINDALE COLLEGE LIBRARY